DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - Nº 12601 - 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 4-LUNDI 5 AOUT 1985

Séoul 1988 : les J.O. de la détente ?

La décision de l'URSS de participer aux Jeux olympiques de 1988 à Séoul – si elle devait être confirmée – ne serait pas, en elle-même, tout à fait inattendue, même si Moscou n'entretient pas de relations diplomatiques avec la Corée du Sud. Depuis plusieurs mois, les Soviétiques manifestaient, directement ou indirectement, des dispositions favorables à cet égard (*le Monde* des 14 et 15 avril). Ils ont, notamment, envoyé des sportifs dans la capitale sud-coréenne pour des exhibitions de patinage. Leurs visites ont été d'autant plus remarquées, que, après la destruction d'un Boeing des Korean Airlines par la chasse soviétique le 1er septembre 1983, les relations entre Séoul et Moscou étaient tombées en dessous de zéro.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'attitude des Soviétiques. Le point de vue de leurs alliés est-européens d'abord, qui, déjà privés d'Olympiades en 1984 à Los Angeles, ne cachaient pas leur frustration à l'idée de se voir imposer le même sacrifice en 1988.

Moscou tient sans doute compte, d'autre part, des intentions de Pékin. La Chine n'entretient pas, elle non plus, de relations diplomatiques avec la Corée du Sud, mais les contacts officieux – sportifs, entre autres – se sont multipliés depuis plus d'un an entre les deux pays, et l'on s'attend très généralement que des athlètes chinois prennent part, à Séoul aussi, aux Jeux asiatiques de 1986. Leur présence aux Jeux olympiques de 1988 est donc jugée vraisemblable.

Ce qui est beaucoup plus surprenant, c'est que les autorités soviétiques annoncent si tôt leur intention – alors qu'elles n'ont pas obligation de le faire avant plus de deux ans.

Le problème, en effet, vient moins du fait que l'URSS et la Corée du Sud n'ont pas de relations diplomatiques que de l'opposition manifestée par la Corée du Nord – alliée de l'Union soviétique – à l'organisation des Jeux à Séoul. *Moscou peut-il répondre* à l'invitation des Sud-Coréens contre l'avis de Pyongyang ?

Sans doute un dialogue s'est-il instauré cette année entre les deux Corées – qui s'est, même étendu récemment au domaine sportif, le Nord ayant proposé au Sud d'organiser conjointement les Jeux de 1988.

Mais c'est ici que de graves incertitudes politiques demeurent. Que le dialogue entre les deux Corées progresse effectivement et Pyongyang ne pourra *s'offusquer* de la venue à Séoul d'équipes en provenance des pays socialistes, ses alliés. Qui, cependant, peut *dire aujourd'hui* si les contacts à peine ébauchés jusqu'à présent entre le Nord et le Sud porteront leurs fruits d'ici à 1988 ?

Autre sujet de préoccupation : la situation intérieure en Corée du Sud. Est-il concevable que des Jeux olympiques véritablement internationaux aient lieu à Séoul en 1988 si le pouvoir est alors plongé dans un affrontement avec ses adversaires, parlementaires, étudiants et ouvriers ?

Or il sera difficile de calmer le jeu sans de gros efforts sur ce terrain, car 1988 est également l'année où un successeur devra être désigné – selon des modalités d'ores et déjà âprement discutées entre le régime et l'opposition – au président Chun Doo Hwan.

ALAIN JACOB.

[Le Comité international olympique (CIO) a fait savoir, vendredi 2 août, par son porte-parole qu'il n'avait pas été officiellement averti par les Soviétiques de leur participation aux Jeux olympiques de Séoul, contrairement à ce que M. Zamiatine, porte-parole du comité central du Parti communiste soviétique avait affirmé dans une interview à l'agence japonaise Kyodo *(nos dernières éditions)*.]

Le malaise des fonctionnaires

Traités de « nantis » et de « bureaucrates » touchés par la politique de rigueur les serviteurs de l'Etat sont en quête de réhabilitation

A première vue, tous les ingrédients sont réunis pour que la *« rentrée »* soit morose dans la fonction publique. Si l'on en croit le projet de budget 1986, celle-ci va en effet être de nouveau en première ligne dans la politique *de rigueur : les effectifs de fonc*tionnaires devraient diminuer de cinq mille – on avait avancé, il est vrai, le nombre de dix mille – et la hausse en niveau des salaires ne devrait guère dépasser les 3,4 % prévus pour le glissement des prix, ce qui n'autorisera aucun laxisme lorsqu'il faudra engager les négociations juste avant les élections législatives...

Et les fonctionnaires – ils sont deux millions et demi environ – souffrent du portrait que l'on fait généralement d'eux. Si l'on en croit une récente enquête, non encore divulguée, ils voudraient qu'on les considère comme des spécialistes au service du public.

La toile de fond est sombre mais M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, affiche une relative sérénité, conforme au profil de lutteur qu'il s'est forgé à travers plusieurs postes ministériels. M. Le Garrec ne cultive pas le *défaitisme. Tout au contraire. Il* travaille sur la partie non immergée de « l'iceberg fonction publique », celle qui est la moins spectaculaire mais qui, dans son esprit, est la plus porteuse de changements. Ainsi, le statut de la fonction publique entre-t-il dans la réalité : vingt-neuf décrets ont déjà été publiés, deux vont l'être et les trois derniers sont dans leur phase ultime d'élaboration. Quant à l'accord salarial fonction publique il s'applique.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 14.)



LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE D'HIROSHIMA

Les temps modernes

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Le quarantième anniversaire d'Hiroshima va être « célébré » le 6 août, d'abord, cela va sans dire, au Japon, où la plaie suppure encore, puisqu'on continue à y « mourir de la bombe ». Le souvenir des deux villes torturées – Nagasaki fut attaquée trois jours plus tard – va ranimer un peu partout l'angoisse et, parfois, la colère, des « antinucléaires » et des « pacifistes », qui annoncent de nombreuses manifestations.

C'est l'occasion de s'interroger sur la signification de cet éclair, *« plus brillant que mille soleils »*, qui, depuis quarante ans, zèbre à jamais l'histoire des hommes. Comme le rappelle notre correspondant au Japon, Roland-Pierre Paringaux, le double raid a abrégé la deuxième guerre mondiale et – *c'est paradoxal, mais probable* – épargné des vies humaines. Au-delà de son aspect proprement militaire, il a ouvert les *temps modernes*.

Cela ne tient nullement aux émotions – de l'horreur à la pitié – que soulève le récit *de cette opération terrifiante, car* jamais un homme, d'un seul geste, n'avait tué tant de ses semblables. Pas davantage à *ses conséquences médicales* à long terme, décrites ici par un expert. L'atrocité est, depuis toujours, insoutenable dans *l'histoire humaine. Ni les dix* mille crucifiés d'Alexandre sur la plage de Tyr ni les brûlés vifs de Dresde n'eurent l'agonie plus douce *que les vitrifiés d'Hiro*shima. Mais leurs bourreaux ignoraient encore l'innovation fondamentale, l'invention *suprême qu'est la possibilité de* détruire, en un instant de frénésie suicidaire, la planète et tous ses habitants. Depuis la « petite *bombe » de 1945,* les arsenaux nucléaires regorgent d'engins si puissants que le mot absurde d' « overkill » est entré dans la langue des experts pour désigner une « surcapacité » de tuer.

Du *même coup,* le fantôme de la guerre absolue a enfanté la dissuasion, *c'est-à-dire* la paix par la peur. Evénement *incalculable* et *qui déroule ses* conséquences chaque jour. Jusque dans la politique intérieure française, où M. Mitterrand, parce qu'il a la « clé de la bombe », ne dissuade pas seulement l'ennemi potentiel de lancer contre la France une opération trop coûteuse, mais exerce une subtile pression sur les « cohabitants » de demain.

Arme à la fois abominable et « bienfaisante », la bombe a fini par susciter des défenseurs parfois lyriques, comme André Glucksmann. Il écrit – et comment lui donner tort ? – que *« la défense des démocraties européennes sera dissuasive, sale ou ne sera pas ».* Tandis que les guerres de pauvres périphériques se multiplient, les Grands se tiennent en respect et savent trop bien qu'ils ne peuvent plus en découdre. Qu'on le veuille ou non, l'arme nucléaire est le destin de la planète. Rien, avant Hiroshima, ne préservait celle-ci des énormes conflagrations que provoquait le choc des ambitions majeures. *Le monde, en fin de compte,* se trouve bien d'avoir mangé ce champignon vénéneux.

Enoncer cette évidence ne *rassure pas,* hélas ! Car elle n'écarte en rien l'hypothèse du *« dérapage incontrôlé »*, du « fou nucléaire », de l'Etat qui, *comme Israël* ou l'Afrique du Sud, peut un jour se sentir pris à la gorge et dispose déjà du moyen de sa survie. Les négo*ciations que l'on dit* – par humour noir ? – porter sur le *« désarmement »*, alors qu'il s'agit seulement de grignoter *l'apocalypse, restent indispen*sables. Le souci de la non-prolifération demeure capital. Mais le monde a changé il y a *quarante ans.* L'atroce lumière qui fit s'écrouler le Japon, sur la route de la guerre au dernier sang, a bouleversé les lois de *l'agressivité humaine. On* hait toujours, mais on menace au lieu de frapper.

Drôle de paix que cette paix *de la mort certaine ! Et* comment espérer qu'à la fin de ces temps modernes-là Charlot quitte l'usine et s'en aille, frétillant de la canne, vers un avenir radieux ?

(Lire pages 4 et 5 les articles de ROLAND-PIERRE PARINGAUX et du docteur JACQUES RUFFIÉ.)

LES INCENDIES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Polémiques autour du feu

De notre envoyé spécial

Mandelieu. – Le monstre rouge, enfin, s'est assoupi, vendredi 2 août, pour digérer son festin d'hectares. Assoupi seulement, et les pompiers le savent bien. Un hoquet à Callas, un autre à Tanneron, et décollent les Canadair, tandis que les vieux camions rouges s'ébranlent sur les routes de l'Esterel, sirènes hurlantes. Un hoquet, un soubresaut, et ces garçons de vingt ans sautent dans les estafettes, la peur au ventre d'aller affronter le plus fourbe de tous les ennemis. Trois jours, trois nuits ont suffi aux plus jeunes de ces soldats du feu pour connaître ses ruses, ses replis tactiques et surtout ses implacables mouvements tournants qui précipitent en quelques secondes la fournaise sur une camionnette aventureuse.

Pour l'heure, donc, les pompiers de Tanneron savourent l'accalmie, mais nul n'est dupe. Si le mistral se relève, tout peut recommencer. Et si ce n'est pas ici – *« on ne voit pas ce qui reste à brûler »*, dit Mme Louise Moreau, maire (UDF) de Mandelieu, – ce sera un peu plus loin. Nul n'est dupe, car tout le monde le connaît, ce vieil ennemi familier. Et cela est peut-être plus terrible encore que les coteaux désormais lunaires, que les milliers de troncs calcinés : l'incendie est *quasiment entré dans les habi*tudes de l'Esterel.

Malgré cela, on se prend à établir des comparaisons avec les années précédentes. Les milliers d'hectares carbonisés (près de 4 000 sur le continent, près de 6 000 en Corse cette année), les campings évacués, les brûlés, les morts parfois : est-ce donc là l'enfer habituel dont se paye le paradis balnéaire ? La grande fête des mimosas au cœur de l'hiver dont s'enorgueillit Mandelieu a-t-elle donc cette désolation pour contrepoint obligé ? En un mot : faut-il se résigner ?

Les renvois mutuels et tonitruants de responsabilités font tout autant partie du rituel estival. M. Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels majeurs, en rappelant sur toutes les antennes qu'il avait alerté dès avril dernier la préfecture des Alpes-Maritimes sur les dangers des mimosas gelés, a déclenché en retour un véritable tir de barrage. De son collègue au gouvernement d'abord, M. Pierre Joxe. A la sortie de la chapelle ardente du Luc, où il s'est incliné *devant les corps des pompiers* morts au feu, le ministre de l'intérieur a estimé que *« M. Tazieff se trompait un peu »* et que *« les mimosas gelés ne sont pas les plus dangereux »*, ce qu'il semble bien être le seul à penser.

La réunion du 1er avril

La préfecture des Alpes-Maritimes, elle aussi, réplique à M. Tazieff en rappelant discrètement que le préfet a présidé, le 1er avril dernier, une réunion à la mairie de Mandelieu qui devait aboutir, le lendemain, à la signature d'une convention visant la création de cinq pare-feu dans les mimosas sinistrés. En outre, 50 hectares de forêts publiques auraient été débroussaillés (une centaine, selon M. Joxe). Plus discrète que la polémique entre MM. Joxe et Tazieff, la vieille rivalité entre sapeurs-pompiers et forestiers de l'ONF (Office national des forêts) a aussi contribué à l'inefficacité de la prévention. *« J'ai vu démarrer le feu du Tanneron,* raconte, encore bouleversé, M. Bietta, agent *forestier* à la maison des Trois Termes, dans l'Esterel. *Je suis arrivé sur place en deux ou trois minutes avec ma voiture personnelle, alors que le propriétaire voisin tapait encore son feu à la pelle. Le temps de passer un message CB à ma femme, d'attendre les pompiers, de les guider, cela a pris quinze minutes, c'était déjà trop tard. Quand je pense qu'avec 500 litres d'eau j'aurais, au moins, pu contenir le feu en attendant les pompiers ! Nous ne demandons pas le droit d'éteindre les feux, seulement de les contenir... »*

Oui, mais il eût fallu pour cela que les forestiers du Var soient dotés de véhicules Dangel 504 équipés de tuyaux de 100 mètres, à l'exemple de leurs collègues des *Bouches-du-Rhône* ou des Alpes-Maritimes (1). Dans ces deux départements ont été créés des corps de « sapeurs forestiers ». Pourquoi pas dans le Var ? *« Les pompiers nous ont mis des bâtons dans les roues »*, accusent les forestiers. *« Leur métier est de planter des arbres, pas d'éteindre les incendies »*, réplique-t-on chez les sapeurs-pompiers de Draguignan. *« Si l'ONF plantait moins de résineux et davantage de feuillus, les incendies se propageraient aussi moins vite. »*

Résultat tangible de cette « guerre des lances » : depuis les incendies de 1982, qui avaient détruit plus de 8 000 hectares de l'Esterel, aucun moyen supplémentaire, ni en hommes ni en véhicules, n'a été dégagé. Le réseau radio, malgré les promesses faites à l'époque, est encore insuffisant, ce qui oblige les agents à communiquer par CB sur leurs voitures personnelles. *« Ecœurés »* par l'attitude de l'ONF du Var en matière de prévention, les forestiers ont ainsi décidé de *« maintenir la fermeture du massif de l'Esterel pour une durée indéterminée »*.

Les propriétaires privés, eux non plus, n'échappent pas à l'accusation. *« Plus de quatre cents lettres recommandées ont été envoyées au printemps aux propriétaires de la commune pour les inviter à débroussailler,* rappelle le maire de Mandelieu. *Soixante pour cent environ l'ont fait. Les autres n'ont même pas répondu. »* Faut-il pour autant leur jeter la pierre ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 12.)

(1) La préfecture des Alpes-Maritimes confirme le fait, tout en faisant observer que ces deux départements ne bénéficient de cette dotation qu'à « titre expérimental ».

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 4 août. – *Iles Cook :* ouverture du forum du Pacifique sud (jusqu'au 6).

Mercredi 7 août. – *Casablanca :* ouverture du sommet arabe convoqué par le roi Hassan II.

Jeudi 8 août. – *Togo :* visite du pape (jusqu'au 10) ; puis en Côte-d'Ivoire.

Dimanche 11 août. – *Cameroun :* visite du pape (jusqu'au 14).

SPORTS

Dimanche 4 août. – *Automobilisme :* Grand Prix d'Allemagne de formule 1 au Nürburgring ; *Natation :* championnats d'Europe à Sofia (jusqu'au 11) ; *Motocyclisme :* Grand Prix de Grande-Bretagne à Silverstone ; *Sports équestres :* fin des championnats d'Europe de sauts d'obstacles à Dinard ; *Planche à voile :* départ du tour de France.

Jeudi 8 août. – *Volley-ball :* tournoi de France à Montpellier et à Sète (jusqu'au 18). *ULM :* championnat du monde à Millau (jusqu'au 18).

Vendredi 9 août : *Football :* Championnat de France (6e journée) ; *Voile :* départ de la course de l'Europe à Kiel (arrivée le 6 septembre à Porto-Cervo en Sardaigne).

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A CINQ ANS, LA MORT DU CHAH D'IRAN

La « Lumière des Aryens » s'éteint dans l'exil

Freidoune Sahebjam, qui fut un des proches collaborateurs de Reza Pahlavi, apporte ci-dessous son témoignage sur la période qui précéda la mort du chah d'Iran.

Il y a cinq ans, le dimanche 27 juillet 1980, à 9 h 50, à l'hôpital militaire Maadi du Caire, Mohamad Reza Pahlavi, dernier chah d'Iran, meurt après une errance de dix-huit mois à travers le monde. Depuis l'automne précédent, on sait qu'il est atteint d'un cancer. Sadate, dernier ami de l'ancien monarque, a tenu à l'accueillir une nouvelle fois pour qu'il ait dans son pays une *« fin calme et honorable ».*

Deux jours plus tard, quelques rares parents et proches suivent son cercueil. C'est un pathétique cortège de princes, de présidents et d'aristocrates déchus qui rendent un dernier hommage à celui qui, depuis des années, les a aidés et va désormais reposer dans la mosquée El-Rifaï. Haï et adulé, le chah « Lumière des Aryens » s'éteint à soixante et un ans. Mohamad Reza Pahlavi a régné pendant plus de trente-sept ans. Il a côtoyé tous les grands de ce monde, de Staline, Roosevelt et Churchill à de Gaulle, Khrouchtchev et Jean XXIII, en passant par Chou En-lai, Nehru et Haïlé Selassié. Il a tenté d'établir une forme de démocratie dans son pays pendant les douze premières années de son règne.

L'obsession de l'abandon

Après la tentative de renversement dont il faillit être la victime l'été 1953, il s'est réinstallé sur son trône grâce à la CIA d'Allen Dulles, et a mené l'Iran durant un quart de siècle d'une poigne de fer. *« Je savais qu'on me le reprocherait un jour,* me dit-il dans sa retraite mexicaine de Cuernavaca, *mais je n'avais pas d'autre solution. Il fallait un Etat autoritaire, sinon c'était l'anarchie, celle que vous voyez aujourd'hui, avec ses excès, ses folies, ses violences. Avais-je le choix ? »*

J'ai suivi dans une passionnante errance cet homme, abattu et lâché par tous, dans son périple d'une année et demie, du Maroc aux Bahamas, du Mexique aux Etats-Unis, de Panama en Egypte.

Quand il quitte l'Iran, le 16 janvier 1979, il sait qu'il ne reverra plus sa terre natale. Il me l'avouera à Marrakech : *« Je ne pense pas que je retournerai en Iran. »* Il sait aussi que bien peu d'amis lui tendront la main et lui proposeront de venir s'installer chez eux.

ROUIL.

Seuls Sadate et Hassan II l'accueillent. Leur hospitalité l'émeut. Il est très surpris d'apprendre que des dirigeants aussi différents que le prince Rainier de Monaco, le chancelier autrichien Kreisky ou le Roumain Ceausescu lui proposent de le recevoir. *« Mais où sont les autres ? »* Pas un mot, pas un geste, ni de M. Giscard d'Estaing qui interrompit pourtant ses vacances à Courchevel, en janvier 1975, pour *« venir prendre le petit déjeuner avec moi à Saint-Moritz »,* ni du président Carter qui, au réveillon du Nouvel An 1977-1978, leva son verre au palais de Niavaran, à Téhéran, en louant le *« profond attachement aux droits de l'homme »* de l'empereur. A l'époque, il avait pourtant été très loin dans la flatterie : *« Il n'est aucun chef d'Etat envers lequel j'éprouve un sentiment plus profond de gratitude et d'amitié personnelle. »*

Où sont-ils donc, à l'heure de l'adversité, ces chefs d'Etat et de gouvernement qui depuis des lustres ont déroulé le tapis rouge, du Kremlin à l'Elysée, de la Maison Blanche à Buckingham, pour recevoir le futur exilé ?

Tout au long des dix-huit mois de sa lente et pénible marche vers la mort, le chah m'entretient de ce qui devient pour lui une obsession : le mépris à son égard d'hommes qu'il avait estimés, respectés, peut-être aimés. *« Je ne pense pas,* dit-il un jour, *que Charles de Gaulle aurait agi de la sorte... Mais lui, c'était autre chose. »* Plus ses forces déclinent et plus il se sent rejeté. Il reprend toutefois quelque espoir quand il est reçu par le président Lopez-Portillo lors de son séjour au Mexique, puis lorsque Nixon et Kissinger viennent le saluer à Cuernavaca. Mais ces rares gestes de sympathie sont vite oubliés dès qu'il met le pied sur le sol américain pour se faire opérer d'une tumeur cancéreuse. La faiblesse de Carter, les insultes ouvertes de M. Ted Kennedy, après la prise d'otages de l'ambassade américaine de Téhéran, l'assignation à résidence dans une base aérienne du Texas, lui donnent l'impression d'être traité comme un vulgaire escroc. *« Il y avait des barreaux aux fenêtres »,* soupire-t-il.

Pourquoi cette haine ?

En mai 1979, aux Bahamas, il voit dans un grand magazine européen des photographies qui le bouleversent. A gauche, les corps d'une dizaine de ses généraux alignés côte à côte à la morgue de Téhéran, à droite, lui et les siens nageant dans les eaux calmes et chaudes de l'Atlantique. *« J'ai longtemps pleuré en regardant ces documents et en lisant les commentaires. Je connais cette revue et ce journaliste que je recevais souvent. Pourquoi cette haine, cet acharnement contre moi ? »*

Dans son refuge mexicain, il m'avoue : *« Certainement, j'ai fait des erreurs, mais qui n'en fait pas en trente-sept ans ? Je connais des dirigeants qui en ont fait plus, et de plus tragiques en moins de temps ! »*

La SAVAK ? Il regrette, *« du moins ce qu'elle est devenue depuis dix ans ».* La corruption ? *« Elle existe partout,* rétorque-t-il, *et même sur une plus grande échelle dans le monde occidental. »* Ses folles dépenses militaires ? Elles étaient nécessaires, car *« à tout instant peut éclater un conflit majeur dans le golfe Persique ».* La guerre Iran-Irak débutera l'année suivante. Le sort tragique d'Hoveyda ? *« Je lui ai proposé deux fois de quitter l'Iran, deux fois, il a refusé. Que pouvais-je faire de plus ? »*

Au Caire, dernière étape sur la route fatale, il tire la leçon de sa vie : *« Ce que je regrette le plus, c'est de m'en aller sans amis.*

« Cette révolution durera »

Mohamad Reza Pahlavi meurt pessimiste quant à l'avenir de son pays : *« Cette révolution durera encore bien des années, et au moins cinq. Tous ces gens s'élimineront les uns les autres, et quand il n'en restera plus qu'un, alors quelque chose pourra être tenté. »* Il s'inquiète de la jeunesse et de la fragilité de son fils Reza qui a alors moins de vingt ans. *« Je crains,* dit-il, *que les rats qui m'entouraient naguère ne tentent de mettre la patte sur lui. »*

Et la monarchie ? *« Mon père voulait devenir président ; ce sont les mollahs de l'époque qui l'ont installé sur le trône. Si le prince héritier ne s'impose pas rapidement, j'ai peur qu'un empire vieux de vingt-cinq siècles ne soit à jamais condamné. »*

Le chah voulait être enterré en terre d'islam. Il le fut. Il voulait que son fils aîné lui succède le jour de ses vingt ans, ce sera fait le 30 octobre 1980, à la majorité de Reza. Il a souhaité que sa disparition permette aux Iraniens de se réconcilier et de *« construire tous ensemble l'Iran de l'an 2000 ».* En cela, il a échoué.

FREIDOUNE SAHEBJAM.

IL Y A DEUX CENTS ANS

Le voyage sans retour de Lapérouse

Il y a deux cents ans, à l'aube du 1er août 1785, les frégates de l'expédition Lapérouse franchissaient le goulet de Brest, emportées par le jusant, pour un voyage sans retour. Les dernières lettres expédiées par les marins de Botany Bay près de Sydney parvinrent en France au début de l'année 1789 puis ce fut le silence, l'angoisse et la résignation. Imaginons une mission spatiale s'éloignant aujourd'hui des rivages terrestres et dont on ne retrouverait les traces qu'en l'an 2027... Lapérouse, c'est d'abord l'histoire d'un mystère mais aussi celle d'un mythe, celui du Pacifique, ce grand océan dont on nous dit qu'il sera bientôt le nouveau centre du monde.

Jean-François Galaup de Lapérouse (1) naquit à Albi en 1741. A quinze ans, il entre dans la marine royale par l'école des gardes de la marine où il reçoit une formation à la fois scientifique et pratique. Il navigue beaucoup et participe à toutes les grandes aventures maritimes de son temps : guerre de Sept Ans, campagnes dans l'océan Indien jusqu'aux Indes, guerre d'Indépendance américaine.

Maintes fois, il a l'occasion de prouver qu'il possède les qualités des meilleurs capitaines de la Royale : le courage, le sens marin, l'humanité : après avoir pris et détruit les forts anglais de la baie d'Hudson, il laisse un dépôt de vivres pour éviter aux survivants réfugiés dans les bois une longue agonie pendant le terrible hiver canadien.

Une expédition bien préparée

Il sera donc choisi pour commander le voyage autour du monde dont le roi en personne règle la préparation minutieuse, pour qu'il soit aussi bénéfique aux sciences que les prestigieuses expéditions de James Cook. Encore une fois, il s'agit de faire mieux que les Anglais.

Le ministre de Castries et Claret de Fleurieu rassemblent tous les éléments du succès : deux bateaux, la *Boussole* et l'*Astrolabe,* supérieurement équipés et des équipages sélectionnés, vigoureux et compétents. Suivant les conseils de Buffon, de Condorcet et des académies, les meilleurs jeunes savants sont désignés pour les missions scientifiques. Fleuriot de Langle, ami de Lapérouse, marin et savant, commandera le second navire. Jamais expédition ne fut si bien préparée. Le volume des instructions contient des dizaines de pages où sont rigoureusement notés les travaux à effectuer après le bilan exhaustif des connaissances de l'époque.



Premiers contacts avec les insulaires de l'île de Pâques (catalogue de l'exposition Lapérouse, Albi).

Malgré toutes ces précautions, l'expédition disparaîtra tragiquement. Entrecasteaux, sur l'ordre de la Constituante, accomplira deux fois le tour de l'Australie à la recherche des disparus, mais en vain ; lui-même et des dizaines de marins trouveront la mort dans ce voyage au secours de leurs camarades. Ce n'est qu'en 1826, après une extraordinaire aventure, que l'Anglais Peter Dillon retrouvera la trace de Lapérouse et, en 1827, les preuves du naufrage à Vanikoro.

Aujourd'hui encore, on ignore les circonstances exactes du drame. On en a beaucoup parlé au cours du colloque organisé en mars dernier à Albi pour le bicentenaire : l'épave de la *Boussole* se trouve bien à Vanikoro, éparpillée sur le récif ; les expéditions qui ont travaillé sur le site en 1958 et 1964, avec Reece Discombe, Pierre Anthonioz, Haroun Tazieff, l'amiral de Brossard, et en 1981 avec l'Association Salomon, en ont apporté la preuve : une chaîne de paratonnerre, que seule possédait la *Boussole.* Mais où se trouve l'*Astrolabe ?* Probablement pas très loin, mais il manque une certitude.

On peut se demander également quelle fut l'histoire des survivants, car certains d'après la tradition orale semblent avoir survécu jusqu'en 1820, tandis que d'autres auraient quitté l'île avec un canot construit sur place.

Vanikoro n'a pas encore livré tous ses secrets.

Nombreux sont ceux qui pensent que ce mystère mérite d'être résolu et qu'il faut, avec des moyens modernes, monter une nouvelle expédition de recherche à Vanikoro. Le bicentenaire pourrait être l'occasion de cette nouvelle expédition, parce que toute exigence appelle une solution, mais aussi parce que nous le devons à Lapérouse et à ses compagnons, à leur œuvre généreuse tragiquement interrompue

En effet, avant cette fin brutale, ils eurent le temps d'accomplir en trente mois un travail de recherche exceptionnel, dont nous avons connaissance grâce aux comptes rendus qui furent expédiés à chaque escale, et en particulier ramenés en France par Barthelémy de Lesseps. Ce dernier, après avoir débarqué à Pétropavlosk, rapporta à Versailles les documents amassés pendant le voyage.

Les secrets de Vanikoro

Sur le plan géographique et hydrographique, on doit à Lapérouse la première cartographie précise des côtes du sud de l'Alaska, de l'ouest du Canada et du nord-ouest des Etats-Unis jusqu'à Monterey. En Asie, Lapérouse a réalisé la première carte de la mer du Japon, de l'Extrême-Orient soviétique, de l'île de Sakhaline et d'une partie des îles Kouriles. De merveilleuses cartes aquarellées conservées aux Archives nationales témoignent encore aujourd'hui du travail accompli.

Les naturalistes, pour leur part, herborisaient, mesuraient, analysaient ; malheureusement l'essentiel des collections fut perdu dans le naufrage. En revanche, les observations ethnographiques consignées dans le journal de voyage, dans les rapports des chirurgiens, dans les dessins de Blondela et Duché de Vancy, nous apportent des informations de grande valeur qui constituent les premiers documents écrits sur des civilisations aujourd'hui menacées ou même agonisantes.

« L'homme est méchant »

Lapérouse, très au fait des idées de son temps, observait les peuples qu'il visitait avec un regard d'homme des Lumières, ce qui le conduisit à quelques remises en cause, par exemple sur le thème, cher à Bougainville, du « bon sauvage » : *« ...Malgré les académies qui couronnent les paradoxes des philosophes, l'homme presque sauvage et dans l'anarchie est un être plus méchant que les loups et les tigres des forêts. »*

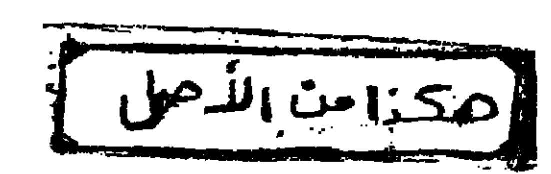
En cette fin du vingtième siècle, nous pouvons faire une autre lecture de Lapérouse. L'importance et la qualité des communications présentées au colloque d'Albi l'ont bien montré. Le Pacifique était pour la France une région d'avenir, il l'est encore aujourd'hui, non pas dans le sens d'un espace à dominer, mais pour y donner le meilleur de nous-mêmes. Après l'escale aux Hawaï, Lapérouse écrivait :

« Je ne crus pas devoir en prendre possession au nom du roi. Les usages des Européens sont, à cet égard, complètement ridicules. Les philosophes doivent gémir, sans doute, de voir que des hommes, par cela seul qu'ils ont des canons et des baïonnettes, comptent pour rien soixante mille de leurs semblables ; que sans respect pour leurs droits les plus sacrés, ils regardent comme un objet de conquête une terre que ses habitants ont arrosée de leur sueur, et qui depuis tant de siècles sert de tombeau à leurs ancêtres... »

Lapérouse et se compagnons méritent de ne pas tomber dans l'oubli, car ils furent des Français généreux, comme on les aime.

ALAIN BARRES.

(1) Lapérouse écrivit toujours son nom en un seul mot.



Étranger

Burkina

LES DEUX ANS DE POUVOIR DU CAPITAINE SANKARA

La « révolution » glisse vers l'autoritarisme

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — Deux ans après son arrivée au pouvoir par un coup d'Etat militaire, le 4 août 1983, le régime du capitaine Thomas Sankara semble se figer dans l'autoritarisme. L'insouciance n'a plus cours à Ouagadougou et l'enthousiasme « *révolutionnaire* » n'est plus ce qu'il était. Certes, au moins dans une partie de la jeunesse et parmi les cadres des comités de défense de la révolution (CDR) devenus dépositaires d'une partie importante du pouvoir, le charisme du chef de l'Etat reste intact. Mais l'adhésion populaire au Conseil *national* de la révolution (CNR) s'est singulièrement refroidie, en raison de « dérapages », voulus ou incontrôlés, et aussi de la multiplication de mesures d'austérité économique qui ne frappent pas seulement les « bourgeois ».

Le temps des complots

Il y a deux ans, la fougue de la jeunesse *était la caractéristique* principale des nouveaux dirigeants. Ils abattaient allègrement tous les symboles de l'ordre ancien, réputé « impérialiste », écartaient puis arrêtaient tous les « réactionnaires » qui « exploitaient » le peuple. Sur le continent africain, et au-delà, l'expérience de ces capitaines « progressistes » nourris de révolution française dans les cafés du quartier *Latin, qui voulaient reconstruire* de fond en comble leur société, passionnait ou effrayait. M. Houphouët-Boigny, chef de l'Etat ivoirien, avait la seconde réaction. Ses relations avec le capitaine Sankara ne se sont guère améliorées, et la méfiance subsiste des deux côtés. M. Jerry Rawlings, chef de l'Etat ghanéen, s'est révélé, lui, le plus fidèle admirateur de la « révolution » burkinabé. Entre « progressistes »...

Puis vint le temps des complots. Craignant une offensive de « droite » (les contre-révolutionnaires ne demeuraient-ils pas nombreux, agissants à l'intérieur, soutenus à l'extérieur ?), le capitaine Sankara redoutait aussi d'être dépassé sur sa « gauche ». Fer de lance de la « révolution » du 4 août (avec les syndicats), la LIPAD (Ligue patriotique pour le développement), de tendance marxiste, voulut vite imprimer sa marque à la conduite des affaires de l'Etat. Elle se heurta donc aux « capitaines » et à l'ULC (Union des luttes communistes), dont le chef de file est le très francophile ministre des affaires extérieures, M. Basile Guisson. Pendant de longs mois, la guerre des tracts, des slogans et des discours dominicaux fit rage à Ouagadougou. Un incendie criminel détruisit entièrement les locaux du *seul quotidien indépendant l'Observateur,* sans que l'on sache très bien à qui en imputer la responsabilité, tant chacune des parties, pour nuire à l'autre, y avait intérêt. Au passage, la liberté de la presse au Burkina fut enterrée...

Cette guerre d'intellectuels s'accusant mutuellement de détourner la révolution de ses objectifs prit fin en août 1984, par la victoire du plus fort, l'armée, c'est-à-dire *le* capitaine Sankara. Tous les *ministres* « lipadistes » furent exclus du gouvernement, puis les principaux responsables de l'organisation furent arrêtés. Parallèlement, les « dégagements » de la fonction publique, commencés au lendemain du coup d'Etat, s'accélèrent. Plusieurs centaines de fonctionnaires, suspects d'êtres hostiles ou simplement « tièdes » à l'égard des orientations du nouveau pouvoir, furent mis à la retraite d'office. Bien vite, il fut évident que, au Burkina, l'opposition — fût-ce en paroles — avait tout intérêt à rejoindre... la majorité. Les syndicats proches de la LIPAD, qui ne l'avaient pas compris assez tôt, furent démantelés.

Entre-temps, le pouvoir étouffa dans l'œuf un autre complot — de « droite » celui-là, — dont les sept principaux instigateurs furent exécutés, le 11 juin 1984. Dans toute la Haute-Volta (devenue Burkina-Faso en août de l'année dernière), ces exécutions provoquèrent un véritable traumatisme. D'un seul coup, la révolution « progressiste » devenait sanguinaire.

A « Ouaga », mais aussi dans le reste du pays, en « brousse », les comités de défense de la révolution se sont peu à peu mis en place. Le bilan de ces nouvelles structures politiques et territoriales est contrasté. Les CDR jouent un rôle de mobilisation populaire dont les effets sont indéniablement bénéfiques *s'agissant* de la mise en chantier de grands travaux d'infrastructures et de l'apprentissage — forcé, il est vrai, — d'une *certaine solidarité sociale.* Dans la capitale, des travaux de voierie et de réhabilitation de nombreux bâtiments ont été effectués. Mais, à Ouagadougou, l'emprise des CDR sur la population est devenue pesante, tâtillonne sur le plan de l'« idéologie » et, au bout du compte, policière. Dans les « quartiers » une atmosphère de délation prévaut parfois. De plus, les responsables *des CDR ont été « élus »* dans des conditions souvent anarchiques, favorisant l'entrée de « petits chefs » à la moralité douteuse.

Le pouvoir burkinabé reste sur le qui-vive. Le couvre-feu est maintenu depuis deux ans et la joie de vivre, le *goût pour la discussion, qui étaient* la marque de la société voltaïque, ont fait place à un climat d'anxiété, souvent de peur. Il y a trop d'arrestations arbitraires, trop de rumeurs de tortures, à Ouagadougou, et le tout-puissant chef de la surveillance du territoire, M. Vincent Signé, est un personnage trop peu recommandable — il est recherché par Interpol — pour qu'il en soit autrement.

Le capitaine Sankara a voulu « faire le ménage » dans son propre pays, afin d'éliminer les risques d'une « contre-révolution ». Mais, outre qu'il y aura toujours des opposants au Burkina, le chef de l'Etat semble faire preuve de beaucoup de laxisme dans le choix de quelques-uns de ses « amis ». Mieux considéré que par le passé sur la scène *internationale — les relations avec la* France, tout en restant fragiles, se sont normalisées, et le capitaine Sankara n'est plus accusé d'être « pro-libyen » — le Burkina ne peut se permettre de voir ternir l'image de son pays, qui, sur le plan économique, reste étroitement dépendant de ses partenaires.

Deux ans ont passé. En juillet dernier, l'ONU estimait que 75 % de la population burkinabé vit « *dans la pauvreté absolue* » et que plus de 50 % des enfants souffrent de malnutrition. Il y a peu de chance que ces chiffres aient changé. La « révolution » a encore du travail pour nourrir ses enfants...

LAURENT ZECCHINI.

● *Amnesty International « s'inquiète » de cas de tortures.* — L'organisation a exprimé le 31 juillet cette « inquiétude » à propos d'in*formations selon lesquelles des pri*sonniers seraient morts sous la torture. Elle a recueilli ces allégations de torture de plusieurs sources bien informées. Celles-ci sont les premières de cette nature depuis la prise du pouvoir par le capitaine Thomas Sankara en août 1983. Amnesty International pense que l'adjudant Hamidou Zeba, ancien parachutiste, est mort des suites de torture, mais craint que le nombre réel de victimes n'atteigne une dizaine, parmi lesquelles un professeur de mathématiques, quatre policiers et un fonctionnaire. Les victimes font partie d'un groupe d'une centaine de civils et de militaires qui ont été arrêtés après l'explosion de deux bombes en mai 1985.

Chili

Démission d'un des membres de la junte directeur des carabiniers

Santiago *(AFP, AP).* — Le général Cesar Mendoza, directeur des carabiniers et membre de la junte militaire, a présenté vendredi 2 août sa démission au président Augusto Pinochet. Cette démission intervient après la décision prise jeudi par le chef de l'Etat de destituer et de faire arrêter quatorze carabiniers impliqués dans l'enlèvement et l'assassinat de trois opposants chiliens en mars dernier (*le Monde* du 3 août).

Le général Mendoza, âgé de soixante-six ans, était l'un des quatre membres de la junte militaire, avec les chefs d'état-major des armées de terre, de l'air et de la marine. Il *avait estimé récemment que le régime était « trop bienveillant »* dans la lutte contre « *la menace marxiste* ». Il occupait les fonctions de directeur des carabiniers depuis le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973. A la suite du triple meur*tre de mars dernier, il avait soutenu* qu'aucun des 35 000 hommes placés sous ses ordres n'était impliqué dans l'opération. Sa démission avait été ouvertement réclamée vendredi par la coalition de l'Alliance démocratique (opposition), alors que des manifestations contre les carabiniers se déroulaient dans Santiago.

Au moins vingt personnes ont été arrêtées lors d'affrontements qui se sont produits entre une centaine de manifestants et la police vendredi après-midi aux abords du palais présidentiel de la Moneda à Santiago. Quatre membres du Parti démocrate chrétien, parmi lesquels l'ancien député Claudio Huepe, figurent parmi les personnes arrêtées. A la suite de ces incidents, M. Rodolfo Seguel, président du Commandement national des travailleurs (CNT), a annoncé qu'une conférence réunissant 1 200 représentants syndicaux se réunirait prochainement pour organiser une mobilisation contre le triple crime.

Le président Pinochet a lancé, à la suite de ces affrontements, une mise en garde à l'opposition. Il a affirmé qu'il prendrait les mesures « *les plus sévères* » afin de maintenir l'ordre dans le pays. Au cours d'une cérémonie diffusée en direct par la radio et la télévision, le général Pinochet a signé un décret nommant le général Rodolfo Stange à la place du général Mendoza. Le général Stange a prêté serment comme membre de la junte militaire peu de temps après. Il était directeur adjoint des carabiniers, et avait aussi offert sa démission jeudi dernier.

Pérou

LES ÉTATS-UNIS MENACENT DE SUSPENDRE LEUR AIDE

Washington *(AFP-UPI).* — Le gouvernement américain a fait savoir récemment aux autorités péruviennes que l'aide économique et militaire pourrait être suspendue si Lima n'honorait pas ses dettes envers Washington, a annoncé vendredi 2 août un porte-parole du département d'Etat qui a souhaité garder l'anonymat.

La dette du Pérou envers les Etats-Unis s'élève à 11 millions de dollars. Washington ne réclame en fait que le paiement des sommes dues depuis plus d'un an (soit 200 000 dollars), conformément à une loi qui prévoit l'arrêt de tout nouveau programme d'aide en cas de retard de plus d'une année dans les remboursements. Cette question fait actuellement l'objet de négociations entre les deux gouvernements, a précisé le porte-parole.

L'aide économique et militaire américaine au Pérou est de 60 millions de dollars pour 1985, et l'administration a récemment demandé au Congrès de la porter à 128 millions pour l'année prochaine. Le président Alan Garcia a adopté, immédiatement après son entrée en fonctions, une série de mesures d'urgence visant à enrayer l'inflation, qui risque d'atteindre le taux de 200 % à la fin de cette année (*le Monde* du 3 août).

Les procès en Argentine

DES MANIFESTANTS ACCUSENT LE GOUVERNEMENT DE MANSUÉTUDE

Buenos-Aires *(AFP).* — Une quarantaine de milliers de personnes ont défilé vendredi 2 août dans le centre de Buenos-Aires pour protester contre l'« impunité » dont, selon elles, jouissent les anciens responsables de la répression. La présidente des Mères de la place de Mai, (l'organisation des familles de disparus pendant la dictature militaire) a directement mis en cause la justice et a dénoncé les intentions de « pardon » qu'elle prête au gouvernement. Evoquant le procès en cours contre les chefs de la dictature militaire, Mme de Bonafini a reconnu qu'il était « important », mais qu'il ne devait pas être comme « *la verroterie que nous a apportée Christophe Colomb pour s'emparer du meilleur de ce que nous possédions. Les impunis d'aujourd'hui seront les putschistes de demain, ceux qui nous enlèveront nos enfants* ».

La volonté du gouvernement de s'opposer à la « vengeance » et de mettre un point final au « chapitre néfaste » qu'a constitué la répression s'oppose toujours au refus des Mères de la place de Mai d'accepter tout compromis. Le discours de Mme de Bonafini a cependant été jugé relativement modéré par les observateurs. Alors que, dans des déclarations précédentes, elle avait nommément mis en cause le chef de l'Etat et le gouvernement radical, elle s'est, cette fois, abstenue de toute accusation directe.

Ouganda

La formation du « gouvernement d'union » est malaisée

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Une semaine après le coup d'Etat militaire qui a renversé le régime civil de M. Milton Obote, les frontières terrestres ont été rouvertes, le vendredi 2 août, mais les aéroports demeurent fermés. La vie reprend tout doucement son cours à Kampala, mais la nouvelle équipe au pouvoir a du mal à s'imposer. Annoncée pour le jeudi 1er août, la formation d'un « *gouvernement d'union nationale* », sous la conduite de M. Paulo Muwanga, donnait toujours lieu, ce samedi matin, a de difficiles tractations avec les forces politiques.

Les critiques restent vives à l'encontre de la nouvelle équipe au pouvoir, jugée trop liée au régime déchu. Le Mouvement national de résistance (RNM), la branche politique de l'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Musuweni, vient, dans un communiqué publié à Nairobi, de réaffirmer sa volonté de discuter avec les autorités militaires « *sur des bases mutuellement acceptables* ». Il rejette toute responsabilité dans les réactions que pourraient susciter des « *décisions continuellement prises sans* [notre] *participation et* [notre] *consentement* ». Il assure les Ougandais qu'il ne permettra pas que « *le combat héroïque pour la paix, la démocratie et la dignité soit détourné de son but* ».

Représailles

Quoi qu'il en soit, le général Tito Okello, le nouveau chef de l'Etat, a signé une « *proclamation légale* », datée du 27 juillet — jour du putsch — qui donne au régime en place ses assises juridiques. Le conseil militaire, composé d'au moins douze membres, cumule désormais tous les pouvoirs que la Constitution, aujourd'hui suspendue, avait confiés au président de la République et au Parlement.

Le quotidien catholique *Munno* fait, d'autre part, état d'opérations de représailles, notamment dans l'ouest du pays, contre des responsables locaux du Congrès du peuple ougandais (UPC), le parti de M. Obote. Cinq d'entre eux auraient été tués depuis le putsch tandis que deux députés appartenant à la même formation seraient détenus.

J. de B.

République sud-africaine

Trois ministres des affaires étrangères de la CEE (Pays-Bas, Italie, Luxembourg) vont se rendre en « voyage d'information » à Pretoria

Johannesburg *(AFP, AP).* — Le gouvernement sud-africain est d'accord pour recevoir une délégation de ministres des affaires étrangères de la CEE, afin de discuter des « *récents développements* » en Afrique du Sud, a annoncé, vendredi 2 août, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha.

L'ambassadeur des Pays-Bas à Pretoria, M. Hugo Carsten, avait *informé, la veille, le gouvernement* sud-africain d'une requête formulée par la Communauté économique européenne demandant que les chefs de la diplomatie des Pays-Bas, de l'Italie et du Luxembourg soient autorisés à se rendre dans le pays pour un « *voyage d'information* ». Pretoria « *fera bon accueil à cette visite* », ce qui n'implique « *aucun droit pour la CEE de s'ingérer dans les affaires intérieures sud-africaines* », a précisé M. Botha.

La police sud-africaine a arrêté, vendredi 2 août, cinquante-deux personnes, portant ainsi le nombre de détenus, en vertu de l'état d'urgence, à mille trois cent quatre-vingt-un, alors que la colère des Noirs s'amplifiait après l'assassinat d'une *avocate noire, Victoria* Mxenge, engagée dans la lutte pour la reconnaissance des droits de sa communauté. Cependant, quarante-huit détenus ont été libérés depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence, le 21 juillet.

Le Front démocratique uni (UDF, principale organisation anti-apartheid du pays) assure que le meurtre de V. Mxenge sera, en grande partie, considéré par les Noirs comme l'œuvre des agents du gouvernement blanc.

« *Il s'est agi d'un assassinat froid, lâche et calculé que le peuple et ses organisations n'accepteront pas sans (...) un désir de vengeance* », a déclaré M. Lechesa Tsenoli, responsable de l'UDF dans le Natal.

Le Syndicat des mineurs d'Afrique du Sud (National Union of Mineworkers, NUM) organise, ce samedi à Welkom (Etat libre d'Orange), une assemblée générale qui devra se prononcer en faveur de la grève dans la moitié des mines d'or et de charbon d'Afrique du Sud.

Le syndicat, qui représente près de deux cent mille mineurs noirs, affirme que cinq mille délégués seront présents pour décider d'une date et d'une stratégie pour la grève attendue la semaine prochaine. Ce mouvement est destiné à soutenir une demande de hausse des salaires de 22 %, et l'amélioration des conditions de travail.

● *Le Danemark ferme son consulat général en Afrique du Sud.* — Cette décision a été prise pour manifester l'opposition danoise à l'apartheid et à l'instauration de l'état d'urgence. — *(Reuter.)*

Comores

Une centaine de prisonniers attendent d'être jugés à Moroni

« *Des mercenaires blancs sont venus chez nous, à Moroni, le 19 mars dernier vers 23 heures, alors que nous passions la soirée avec des amis, et ils ont emmené mon mari « pour lui poser des questions ». Je ne l'ai plus revu depuis ce jour. Mes démarches, aussi bien auprès des autorités françaises que comoriennes, sont restées sans réponse. Je suppose qu'il est détenu au camp de Voidjou, proche de Moroni, où sa famille a pu avoir quelques nouvelles au début de sa détention.* »

C'est ainsi que Mme Nicole Girard, trente et un ans, Française, née à Manosque, compagne depuis 1974 de M. Saïd Ahmed Saïd Mohammed, trente-quatre ans, un Comorien qu'elle avait connu à Aix-en-Provence et dont elle a trois enfants, a expliqué sa disparition, au cours d'une conférence de presse tenue récemment à Marseille et que nous signale notre correspondant dans cette ville.

Mme Girard a assuré que son mari « *n'a jamais milité dans aucun parti* ».

Le cas de M. Saïd Mohammed n'est pas isolé. Une vague d'arrestations s'est, en effet, produite aux Comores à la suite d'une tentative de soulèvement d'une partie de la garde présidentielle, le 8 mars dernier. La répression a été menée par le groupe de mercenaires blancs commandés par le Français Bob Denard, qui veille à la sécurité du président comorien, M. Ahmed Abdallah. Ces mercenaires, qui sont une trentaine à résider en permanence à Moroni, sont aussi sous les ordres d'un Belge, le « *commandant Charles* ».

Une centaine de personnes auraient été arrêtées entre le 8 et le 30 mars et sont toujours détenues au camp militaire de Voidjou. La répression s'est notamment abattue sur les militants du Front démocratique des Comores, dont de nombreux responsables ont été arrêtés, comme le secrétaire général du Front, M. Moustoifa Saïd Cheikh, mais aussi sur des personnes n'appartenant à aucune organisation politique.

Selon plusieurs témoignages recueillis à la fois par les familles des détenus, le Comité international contre la répression et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), les conditions de détention des prisonniers sont extrêmement dures. De nombreux cas de tortures ont été signalés, les mercenaires se chargeant des « interrogatoires ». Plusieurs fois reporté, le procès des prisonniers — dont on ignore le nombre exact et qui sont accusés de « *tentative de coup d'Etat* », — doit avoir lieu début septembre.

A travers le monde

Centrafrique

● M. GUÉRET CONDAMNÉ A DIX ANS DE PRISON. — L'ancien ministre centrafricain chargé des sociétés d'Etat et des sociétés d'économie mixte, accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et d'offense au chef de l'Etat, a été condamné, mercredi, à dix ans d'emprisonnement par le tribunal spécial de la République centrafricaine. Dans son réquisitoire, le commissaire du gouvernement, M. Antoine Maradas, a fait état d'une lettre de M. Guéret — magistrat de carrière et ancien ministre de la justice sous le régime du président David Dacko, en 1980, — adressée aux autorités françaises et mettant en cause le Comité militaire de redressement national (CMRN, au pouvoir depuis le 1er septembre 1981) et son président, le général André Kolingba. Ce document, selon le tribunal spécial, était de nature à compromettre la sûreté intérieure de l'Etat et constituait un « *appel à la déstabilisation* ». — *(AFP.)*

Sierra Leone

● LE GÉNÉRAL MOMOH *DAUPHIN OFFICIEL.* — Au deuxième jour des travaux de son congrès, le parti unique sierra-léonais a élu à l'unanimité, vendredi 2 août, le général Joseph Momoh, commandant en chef des forces armées, comme nouveau président. Aux termes de la Constitution, l'élection du général Momoh à la présidence en octobre n'est désormais plus qu'une formalité. Le vote unanime des soixante-dix délégués de l'All People's Congress (APC) est une victoire pour le président Siaka Stevens, quatre-vingts ans prochainement, qui a pu amener tous les autres candidats potentiels à sa succession de se retirer. *(Reuter.)*

Zimbabwe

● ARRESTATIONS D'OPPOSANTS. — M. Joshua Nkomo, *chef de l'opposition zimbabwéenne*, a annoncé, vendredi 2 août, que la police avait perquisitionné la veille au soir dans sa résidence de Bulawayo, son fief du Matabeleland, où douze personnes ont été arrêtées.

Le chef de la Zapupf a déclaré que les policiers avaient saisi des documents, ainsi que des insignes de sa formation. — *(Reuter.)*

Étranger

Chine

Les bonnes affaires du port franc

Pékin (*AFP*). – Plusieurs hauts fonctionnaires du Parti communiste et de l'administration de l'île de Hainan, port franc du sud de la Chine (province de Guangdong), ont été démis de leurs fonctions après avoir été impliqués dans une affaire de corruption aux ramifications nationales, a rapporté jeudi 1er août la presse chinoise.

Au moins trois dirigeants régionaux du PC ou du gouvernement à Hainan ont été punis ou démis de leurs fonctions, et cent quarante-trois autres cas de « *pratiques criminelles* » font l'objet d'une enquête : Ils ont abusé de leurs pouvoirs spéciaux et du statut de port franc de Hainan pour obtenir d'importants prêts bancaires et importer de l'étranger des marchandises revendues à prix d'or dans toute la Chine.

Des succursales de la Banque industrielle et commerciale et de la Banque agricole se sont fait payer des honoraires illégaux en échange de prêts d'une valeur de 4,21 milliards de yuans (1,48 milliard de dollars), dont la moitié n'a pas encore été remboursée. Une grande partie de cet argent a servi à créer des compagnies qui ont acheté à des prix « gonflés » des devises étrangères à d'autres compagnies d'Etat pour une somme de 570 millions de dollars. Ces devises ont servi à acheter des marchandises étrangères (postes de télévision, magnétophones, motos...) qui ont été revendues le double ou le triple de leur prix initial dans vingt-sept provinces, régions ou municipalités à travers la Chine. Les profits tirés de ce trafic étaient distribués, sous forme de primes, aux fonctionnaires.

L'affaire pourrait servir d'avertissement aux responsables chinois, particulièrement ceux de la zone économique spéciale de Shenzhen, voisine de Hongkong, dont la prospérité est due en partie à la vente de biens de consommation étrangers au reste de la Chine.

L'AFGHANISTAN VA-T-IL BÉNÉFICIER DE L'AIDE DE LA CEE ?

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – Certaines initiatives de la Commission européenne ne manquent pas de surprendre. Ainsi la proposition qu'elle vient de faire, et qui consiste à suggérer d'étendre le Système de stabilisation des recettes d'exportation, STABEX, aux pays les moins avancés (PMA) qui ne sont pas signataires de la convention de Lomé. Cette extension, si elle était approuvée, concernerait des pays comme le Bangladesh, Haïti, le Népal, le Laos, mais aussi l'Afghanistan, pays occupé par l'armée soviétique.

Cette particularité n'a pas échappé aux fonctionnaires de la Communauté qui expliquent – subtilité bureaucratique – que, si l'Afghanistan figure sur une liste de pays que l'on se propose d'aider, cela ne signifie pas obligatoirement qu'il recevra une aide effective. Or, rien n'indique qu'il en sera ainsi, puisque le document rédigé par les services bruxellois note que l'extension du STABEX aux pays les moins avancés non couverts par la convention de Lomé concernerait *« de façon significative trois d'entre eux : le Bangladesh, Haïti et l'Afghanistan »*.

Ph. L.

Sri-Lanka

● *Les moines bouddhistes demandent un référendum sur la question tamoule.* – Plus de neuf mille moines bouddhistes de Ski-Lanka ont demandé, dans un mémorandum remis au chef de l'Etat, l'organisation d'un référendum, ou d'une consultation électorale sur tout accord qui pourrait intervenir entre la minorité tamoule et le gouvernement de Colombo. Celui-ci se prépare à une deuxième série de négociations avec les dirigeants séparatistes tamouls qui doit commencer le 12 août, comme cela avait été convenu après le demi-échec de la première série de négociations au début du mois de juillet, à Thimpu, capitale du Bhoutan. – *(Reuter.)*

URSS

M. Dobrynine, ambassadeur à Washington deviendra-t-il le numéro deux du ministère des affaires étrangères ?

M. Anatoli Dobrynine, ambassadeur de l'URSS à Washington depuis vingt-trois ans, va-t-il devenir le numéro deux du ministère soviétique des affaires étrangères au côté de M. Chevardnadze, le nouveau ministre ? C'est ce que croit savoir notre confrère le *Times*, qui attribue cette information à une « *haute source diplomatique* » rencontrée à Helsinki – où se trouvaient, ces derniers jours, M. Chevardnadze et une délégation soviétique dont faisait précisément partie M. Dobrynine, venu de Washington pour assister son ministre pendant sa rencontre avec M. Shultz.

Selon le *Times*, l'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis se verrait confier le poste de premier vice-ministre des affaires étrangères. Cette fonction, qui correspond à des responsabilités générales par opposition aux responsabilités régionales ou sectorielles confiées aux sept vice-ministres, est actuellement assumée par deux personnalités, MM. Maltsev et Kornienko, ce dernier étant un spécialiste des Etats-Unis, comme M. Dobrynine.

Le quotidien britannique croit savoir, d'autre part, que le nouvel ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis serait M. Iouli Vorontsov, actuellement ambassadeur en France. La même information avait circulé en Israël ces dernières semaines à la suite des conversations que le diplomate soviétique avait eues à Paris avec son collègue israélien. M. Vorontsov a déjà fait plusieurs longs séjours aux Etats-Unis dans les années 50 et 60, tant auprès de la mission soviétique à l'ONU qu'à l'ambassade de Washington.

● *Un ministre remplacé.* – Un des nombreux ministres chargés des constructions mécaniques dans le gouvernement de l'URSS a été mis à la retraite « *pour raison de santé* », a annoncé, vendredi 2 août, la télévision soviétique. Il s'agit de M. Vitali Tchoudine, âgé de cinquante-six ans, qui s'occupait depuis 1980 des constructions mécaniques pour le bâtiment, les travaux publics et le génie civil. Ce ministère avait été au centre d'un scandale en 1984, l'un des vice-ministres, M. Vichniakov, ayant été limogé pour « *abus de pouvoir* ». Le successeur de M. Tchoudine est M. Evgueni Varnatchev, directeur de la grande usine de constructions mécaniques Ouralmach, à Sverdlovsk.

Nouvel accord de coopération nucléaire entre la France et les Etats-Unis

Le président Reagan a approuvé, le jeudi 1er août, un accord franco-américain de coopération sur la sécurité des installations et activités nucléaires des deux pays. Ce document renouvelle en le modifiant l'accord bilatéral de coopération en matière de défense nucléaire datant de 1961.

Selon un communiqué conjoint, ce nouvel accord répond à la nécessité de « *prendre en compte les progrès substantiels faits par les deux parties dans le développement des systèmes d'armes nucléaires au cours des deux dernières décennies et l'apparition, ces dernières années, de nouvelles menaces dans divers domaines, par exemple la montée du terrorisme nucléaire et le déploiement par l'agresseur potentiel d'armes nucléaires ou classiques extrêmement précises, ce qui peut amener l'un ou l'autre des deux gouvernements à adopter ses systèmes nucléaires stratégiques ou tactiques pour les rendre mieux à même de résister à tous types d'agression* ».

Un porte-parole du département d'Etat à Washington a précisé que l'accord permettra l'échange d'informations de nature à rehausser la sécurité et la sûreté des armes, mais non le transfert de composants, armes ou matières nucléaires entre les deux pays. Le président Reagan a déclaré pour sa part, en envoyant ce texte au Congrès, qui devra se prononcer dans les trois mois : « *Cette modification est dans l'intérêt des Etats-Unis et ne constitue pas un risque déraisonnable pour la défense et la sécurité communes.* »

HIROSHIMA : berceau de la peur

Le destin du monde sous le chalumeau de l'apocalypse

« A 8 h 15 et 17 secondes, les portes de la soute du bombardier s'ouvrirent à toute volée automatiquement. Entre ses jambes, grâce au miroir, Ferebee observa la bombe qui dégringolait d'abord de travers puis le nez pointé vers la cible.

« Bombe larguée », hurla Ferebee. Allégé de quelque dix mille livres, l'appareil fit un bond. Tibbets le força à un piqué de 62° et à un virage à droite de 158°. La bombe était réglée pour exploser au bout de quarante-trois secondes. A 35, il se couvrit les yeux de lunettes de protection, mais, ne voyant plus rien, il les jeta sur le sol.

« Tu vois quelque chose ? demanda Tibbetts par l'interphone à Caron, le mitrailleur de queue.

– Non, commandant. »

Jeppson avait établi son propre compte. A 43, il s'arrêta. « Une bombe foireuse », pensa-t-il.

A cet instant, une lumière brillante emplit l'avion et Caron aperçut une énorme masse d'air, circulaire, se précipitant vers eux à la vitesse d'un obus, comme si « l'anneau ceinturant une planète éloignée s'était détaché et fonçait vers nous ».

Caron se mit à dicter au magnétophone : « Une colonne de fumée s'élève rapidement. Son centre est d'un rouge aveuglant... Des feux jaillissent partout... Impossible à dénombrer... Et voilà le nuage en forme de champignon » (1).

« Mon Dieu, qu'avons-nous fait ? »

Dans le siège du copilote, travaillant à son propre rapport du déroulement de la mission, Lewis écrivit : « *Mon Dieu, qu'avons-nous fait ?* ».

Ce qu'avait fait, en ce matin du 6 août 1945, à 8 h 16, l'équipage américain du bombardier B 29 *Enola-Gay* ? Il avait bombardé Hiroshima. Il avait parfaitement accompli une mission militaire et scientifique sans précédent ; porter au Japon un coup qui allait bientôt contraindre l'empereur à une capitulation jusqu'alors improbable ; sans doute épargner aussi des millions de vies que les généraux nippons s'apprêtaient à sacrifier.

Mais pour cela, ces douze exécutants, et derrière eux les plus hauts responsables politiques, scientifiques et militaires des Etats-Unis, déchaînant les forces profondes de l'univers, avaient aussi fait basculer l'humanité tout entière dans l'ère nucléaire. Dans une explosion d'apocalypse, ils venaient, les uns et les autres, non seulement de changer le sort et la nature de la guerre, mais aussi la face du monde.

Mission accomplie. L'équipage du B 29 s'éloigne dans un ciel d'été vers une île du Pacifique, vers des banquets, une niche dans l'histoire et bientôt la paix. A tour de rôle, Tibbets, Lewis, Parsons, Ferebee, Caron et leurs sept coéquipiers font un somme. Derrière eux, une ville et sa population sont plongées pour la première fois – mais pas la dernière – dans l'enfer nucléaire.

Dans un éclair fulgurant, dix fois plus puissant que les feux du soleil, la mystérieuse, l'incroyable menace du président Truman, qui avait enjoint aux Japonais de se rendre ou de voir « *tomber du ciel une pluie comme l'humanité n'en a jamais connue* », vient d'être accomplie, provoquant une hécatombe. Terrible revanche militaire trois ans et huit mois après le désastre de Pearl-Harbor, lui aussi soudainement tombé du ciel. Etonnant succès scientifique, deux ans après le lancement dans la fébrilité et le plus grand secret du « projet Manhattan ».

« Je suis devenu la mort »

C'est en 1943, au centre de recherches de Los Alamos, dans l'Etat du Nouveau-Mexique qu'une constellation de savants – Américains et immigrés européens – se lancent sous l'égide des militaires dans une véritable course de vitesse pour construire la bombe atomique avant les nazis. Placée sous la direction d'Oppenheimer, l'équipe de Los Alamos comprenait notamment Enrico Fermi, père de la première pile nucléaire, Edward Teller, le père de la bombe à hydrogène, les théoriciens Hans Bethe et John van Neumann. Des dizaines d'autres savants, y compris le grand physicien danois Niels Bohr, participèrent, plus ou moins directement, au projet Manhattan. Le 16 juillet 1945, leurs travaux furent couronnés de succès. Ce jour-là, la toute première bombe atomique (bombe A) fut expérimentée au lieudit Trinity Site. Elle vitrifia les sables du désert d'Alamogordo.

« *Nombre d'observateurs furent transfigurés, rivés au sol par un mélange de peur et de stupeur devant l'immensité du spectacle. Oppenheimer se souvint d'un passage du* Bhagavad Gita, *le livre sacré des hindous :* « Je suis devenu la mort, le destructeur du monde. » *Au point zéro, au moment de l'explosion, la température avait été de cent millions de degrés Fahrenheit, trois fois plus qu'au cœur même du Soleil et dix mille fois plus qu'à sa surface. (...) Groves fut l'un des premiers à recouvrer ses esprits ; il fit cette prédiction au général Farrell : « La guerre est terminée. Un ou deux de ces engins et cela en sera fini du Japon »* (2).

Trois semaines plus tard, alors que Tokyo restait sourd aux injonctions de la déclaration de Potsdam, tout était prêt. D'abord pour des raisons politiques (rivalités avec l'Union soviétique) et militaires (mettre fin à la guerre), Truman avait confirmé la décision de bombardement atomique. Après le test d'Alamogordo, il ne pouvait plus en ignorer les effets, pas en tout cas sur le plan humain. Même si Oppenheimer estimait à l'époque que la bombe A ne ferait pas plus – si l'on peut dire ! – de vingt mille morts, et que la concentration radioactive n'atteindrait pas le sol.

Plusieurs cibles avaient été retenues, parmi lesquelles Hiroshima (priorité numéro un) et Nagasaki (numéro quatre), deux villes de garnison particulièrement actives dans la guerre aéronavale. Tokyo, dévasté par les bombes incendiaires, n'était plus un objectif de choix. Par contre, Kyoto, cœur historique et culturel de l'archipel aux richesses inestimables, avait longtemps figuré en deuxième rang. C'est parce qu'il ne constituait pas un objectif militaire qu'il fut finalement épargné.



ROUIL.

Transportées sur l'île de Tinian dans l'archipel des Mariannes, les bombes étaient prêtes. La première était une bombe à uranium 235, longue de plus de trois mètres et pesant près de cinq tonnes. Terrible ironie, ce concentré de mort massive sans précédent portait le beau nom de « little boy » (petit garçon). L'avion qui l'emportait dans ses flancs et qui allait en accoucher avait été baptisé par le pilote Tibbets, du nom de jeune fille de sa mère, *Enola-Gay*.

« Suggère bombarder »

Le 6 août, à 2 h 45, la « forteresse volante » dangereusement alourdie s'arrache à la piste de Tinian pour la « *mission de bombardement numéro treize* ». L'appareil est escorté de deux autres bombardiers. Ils mettent le cap sur Hiroshima. Cependant, en cas de mauvais temps, ils ont la possibilité de changer de cible. A 7 h 24, le commandant de l'un des avions météos envoie un message à Tibbets après avoir survolé Hiroshima : « *Couverture moyenne inférieure à 3 dixièmes. Suggère bombarder.* »

Ce matin-là, la ville, ses marchés, ses usines, ses écoles – et surtout le centre, aux alentours du pont Aioi – connaissent une intense activité. Quelques minutes plus tôt, après le passage de l'avion météo, les sirènes ont annoncé une... fin d'alerte aérienne. Hiroshima compte alors une population d'environ quarante mille soldats et deux cent quatre-vingt mille civils. Soixante mille personnes ont déjà été évacuées, d'autres doivent suivre, mais beaucoup, employées par les industries de guerre, ne peuvent quitter la ville.

Pour limiter les dégâts des raids aériens américains, trente mille adultes et douze mille écoliers (de douze à dix-sept ans) ont été organisés en brigades de démolition. Ils ont déjà détruit soixante-dix mille maisons en bois. Ils s'activent dès le petit matin pour protéger Hiroshima contre les feux tombés du ciel... Efforts dérisoires.

A 8 h 16, en une fraction de seconde, en un éclair, la matière est vaporisée, les hommes désintégrés par un chalumeau d'apocalypse.

A trois kilomètres, l'onde allumait des incendies en série ; à quatre kilomètres, la peau partait en lambeaux. Tel un flash foudroyant, « Pikadon » (l'éclair-explosion, comme disent les Japonais) imprime sur la peau les motifs des kimonos, calcine la chair et les habits, bombarde les corps de neutrons et de rayons gamma.



Un abandon total

Les chiffres donnent une idée de l'ampleur du désastre, des moyens dérisoires pour y faire face et de l'abandon dans lequel fut laissée pour l'essentiel la ville d'Hiroshima. Près de quatre-vingt mille personnes périrent sur le coup ou dans les jours et semaines suivantes. Un an plus tard, les autorités de la ville dénombraient environ cent vingt mille morts (dont cinq mille soldats et huit mille Coréens employés comme main-d'œuvre forcée), trois mille six cents disparus, soixante-et-onze mille blessés, cent vingt mille sans-abri. A divers degrés, la quasi-totalité de la population d'Hiroshima avait été affectée. Aujourd'hui, les « Hibakushas » (victimes des bombardements atomiques) sont officiellement trois cent soixante-dix mille. Plus de cent mille requièrent encore des soins réguliers.

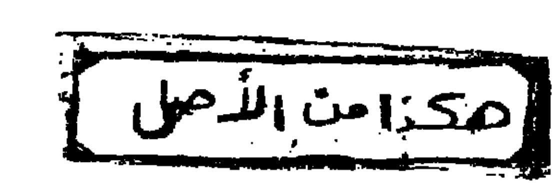
On estime que, dans les heures qui suivirent l'explosion, « *sur cent cinquante docteurs, soixante-cinq avaient été tués et la plupart des autres blessés, ainsi que mille six cent cinquante-quatre infirmières sur mille sept cent quatre-vingts* » (2). Dans le grand hôpital de la Croix-Rouge (quatre cents lits), relativement épargné, six docteurs et dix infirmières disposant seulement de bandages et de mercurochrome allaient tenter l'impossible, jour et nuit, pour assister des milliers et des milliers de victimes. Les secours seraient longs, dramatiquement longs à venir de l'extérieur. D'autant qu'à Tokyo les chefs militaires, pourtant informés du sort d'Hiroshima, renforçaient la censure et tergiversaient encore sur l'éventualité et les modalités d'une reddition du Japon.

Aux États-Unis, à bord du croiseur *Augusta*, Harry Truman avait accueilli l'annonce du bombardement d'Hiroshima par ces mots : « *C'est le plus grand jour de l'Histoire.* » Comme si un tel jour et une telle bombe ne suffisaient pas à ses desseins, le président américain allait, dans la foulée, donner le feu vert à une seconde explosion nucléaire. Après Hiroshima, le 6 août, ce serait, le 9, Nagasaki. Après l'uranium, le plutonium. En cet été 1945, la « paix américaine » est synonyme de guerre atomique.

R.-P. PARINGAUX.

(1) *Day One*, de Peter Wyden. Simon et Schuster, New-York, 1984.

(2) *Hiroshima*, de John Hersey. Penguin Books.



Le 6 août prochain, le quarantième anniversaire d'Hiroshima va donner une occasion aux hommes de se pencher sur le berceau de leur grande peur. Car la bombe n'était pas seulement une arme plus meurtrière que d'autres. Elle ne fut pas seulement un moyen — sans doute efficace — d'abréger la guerre, et même — c'est plus que probable — d'économiser des vies humaines. Il y a quarante ans, dans une ville japonaise, des hommes rencontraient la mort qui sera, peut-être, celle du genre humain.

Les morts et les survivants

par le docteur JACQUES RUFFIÉ (*)

L'horreur du bombardement atomique ne tient pas uniquement à sa violence. Certains bombardements « conventionnels » l'ont atteinte, voire dépassée. Les raids effectués au-dessus de Dresde, en Allemagne, par l'aviation alliée dans la nuit du 13 au 14 février 1945, firent 135 000 victimes. Son originalité, si l'on peut dire, est liée à ses conséquences lointaines, qui peuvent ne se manifester que des années après le drame.

L'explosion de la bombe entraîne un triple effet, thermique, mécanique et radioactif, correspondant à trois vagues qui sont presque simultanées.

● La bombe d'Hiroshima devait, à la périphérie de la boule de feu, présenter une température de 3 000 à 4 000 °C. Cette onde se propagea très vite en se refroidissant progressivement : elle était encore à 500 °C à 1 kilomètre. Son passage fut bref : 0,5 à 1 seconde. Pour les sujets près de l'hypocentre, la carbonisation fut immédiate et totale.

Un vent de 800 km/heure

Les tuiles des toits, les objets de verre ou de métal, fondirent. On peut voir au musée mémorial d'Hiroshima des conglomérats faits d'os d'écoliers empâtés dans des gamelles et des gravats fondus. *En outre, cette onde de* chaleur était directionnelle : à partir d'une certaine distance, seules les surfaces exposées à la bombe furent brûlées (un poteau carbonisé du côté de l'explosion, intact de l'autre, un individu surpris la tête tournée de profil avait la moitié du visage brûlée, l'autre saine). Par ailleurs, toujours à une certaine distance, la brièveté de l'onde thermique fut telle que de simples vêtements servirent de protection : seules les parties découvertes (cou, face, mains) furent lésées. Ces brûlures ont été observées jusqu'à 4 kilomètres de l'hypocentre.

Encore aujourd'hui, on ignore le nombre exact des morts par brûlures, tant il fut difficile de reconnaître et d'identifier les restes humains mélangés au magma fondu. Chez les survivants, certaines de ces brûlures se sont transformées en cicatrices chéloïdes (bourrelets indurés et ramifiés qui peuvent se cancériser).

● Les deuxièmes lésions qui ont suivi les brûlures tiennent à l'onde de choc. Au point d'explosion, la pression atmosphérique fut brusquement portée à 5 ou 8 tonnes au mètre carré, faisant *éclater les organes creux* (poumons, vessie, intestins). En outre, cette pression entraîna un vent d'une extrême violence (800 km/heure) qui balayait tout sur son passage : tuiles, pierres, poutres, bris de verre, objets divers qui causèrent de multiples blessures à ceux qui se trouvaient sur leur trajet.

La majorité des blessés le furent par cet effet secondaire. En réalité, ceux qui étaient assez près de l'hypocentre pour subir des dommages immédiats de l'onde de choc atmosphérique durent être carbonisés avant d'avoir été écrasés. Les deux types de lésions ont coexisté à une certaine distance. Jusqu'à 3 kilomètres des sujets debout furent renversés à terre par une force irrésistible qu'ils n'avaient pas vu venir. Si les murs constituaient une protection contre l'onde thermique, ils représentaient un danger pour l'onde de choc. Celle-ci fut suivie d'une onde de retour, moins violente mais de plus longue durée, qui faisait suite à la dépression de l'hypocentre. L'explosion passée, tout fut aspiré vers le point *0* : d'où ce champignon nuageux et fortement radioactif si caractéristique des bombardements atomiques.

● Reste l'onde radioactive qui suivit immédiatement les deux autres, mais dont les effets furent prolongés. Les radiations ionisantes ont pour conséquence essentielle de perturber gravement ou de détruire les cellules souches du sang (et en particulier celles qui naissent dans la moelle osseuse). Mais les conséquences de cette irradiation peuvent être retardées.

Généralement, le mal des rayons se traduit par une fatigue générale, des nausées, des vomissements. Puis, tout rentre dans l'ordre pendant quelques jours. Une fièvre apparaît alors, avec une infection généralisée de l'organisme (diarrhée, angine, bronchite), souvent accompagnée d'hémorragies. Le malade perd ses cheveux. La mort peut clore cet épisode, mais aussi la guérison à plus ou moins longue échéance, selon le pouvoir de régénération de la moelle osseuse. D'une manière générale, le mal des rayons, qui apparaît précocement, au plus tard quatre à huit semaines après le bombardement, est mortel. A mesure que le temps passe, les chances de survie augmentent. Quand on interroge les irradiés, tous ont gardé un souvenir de ces semaines d'angoisse où l'on guette, en se lavant les dents, le moindre *saignement* des gencives, toute fièvre inexpliquée, ou la diarrhée spontanée annonçant l'apparition de la maladie et son issue fatale.

Des leucémies fréquentes

Dans d'autres cas, c'est l'épilation ou un purpura (taches rouges recouvrant la peau) qui viennent révéler le désastre. Mais d'autres troubles peuvent apparaître beaucoup plus tard : la fréquence des leucémies, par exemple, n'a cessé d'augmenter entre 1945 et 1950. Elle passa alors par un maximum (soit à sept ans après le bombardement) et décrut ensuite jusqu'en 1955-1960 pour se stabiliser à la moyenne nationale du Japon. La fréquence des cancers (et en particulier ceux de la thyroïde) a suivi la même courbe.

Depuis quarante ans, tous ceux qui se trouvaient à moins de 4 kilomètres de l'hypocentre, tant à Hiroshima qu'à Nagasaki, ont fait l'objet d'une surveillance bio-médicale stricte.

Jusqu'en 1965, les sujets irradiés avaient une espérance de vie moindre, liée surtout à l'apparition de leucémies et de cancers, rapidement mortels. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : les survivants *actuels* des bombardements atomiques ont une espérance de vie au moins égale, ou supérieure, à celle de la population moyenne. Ce phénomène, de prime abord paradoxal, tient sans doute à deux causes : certains survivants sont « passés entre les mailles » parce que leur constitution était particulièrement *robuste. De plus, ils ont* tous été suivis médicalement, à intervalles réguliers.

Venons-en aux générations qui ont suivi le bombardement. Les enfants nés de parents irradiés pendant la grossesse ont présenté quelques cas de microcéphalie, de retard mental, allant de pair avec quelque altération chromosomique. Pour les autres (femmes non gravides), la descendance ultérieure a été normale, non seulement au niveau macroscopique, mais aussi à celui des chromosomes (les anomalies ne sont pas plus fréquentes qu'ailleurs), ainsi qu'au niveau moléculaire, enzymes et autres marqueurs sanguins qui ont été examinés chez tous ces sujets.

On en est maintenant à la troisième génération (petits-enfants dont un ou plusieurs grands-parents furent irradiés). L'étude approfondie de leur patrimoine héréditaire démontre que la plupart sont normaux et qu'ils n'offrent pas plus d'anomalies que les sujets pris dans n'importe quelle population du monde. Certes, on n'a pas encore le moyen d'examiner tout leur patrimoine, mais seulement quel*ques centaines de gènes sur les* milliers, ou le million, que nous possédons. Cependant cet échantillonnage a une valeur certaine.

Les petits-fils

Nous avons interrogé les « petits-fils » de la bombe. Suivant le cas, nous avons reçu deux réponses absolument opposées. Les uns cachent leur ascendance d'irradiés, craignant, à tort, que l'on considère cela comme une tare qui les gênerait pour se marier. D'autres, au contraire, clament haut et fort leur appartenance aux « petits-enfants de la bombe », *bien décidés* à attribuer à celle-ci tous les déboires que peut connaître, spontanément, notre organisme, et dans le but de faire payer l'Etat. Le fait d'être un descendant de *hibakusha* devient alors un privilège à exploiter.

Si la guerre atomique est terrorisante par ses effets immédiats (vitrification de tout ce qui existe dans un périmètre plus ou moins large, suivant la quantité d'explosif utilisé), elle l'est surtout par ses effets lointains, imprévisibles sur le moment. Combien, parmi les sauveteurs du 6 août, qui se croyaient indemnes, allaient à leur tour devenir des victimes ?

(*) Professeur au Collège de France.

Une mission sanitaire américaine

Dès la reddition des Japonais, un détachement spécialisé du service de santé américain (longtemps préparé à l'avance) fut envoyé à Hiroshima et Nagasaki dans un double but :

1) prodiguer des soins aux survivants, leur distribuer des médicaments et des vivres ;

2) effectuer des recherches précises sur les effets pathologiques à court, moyen et long terme du bombardement atomique ;

Ainsi fut créée très vite une « joint commission » américano-nipponne formée de biologistes et de médecins *pour moitié japonais, pour moitié américains*, qui se transforma, en 1947, en un organisme permanent : l'Atomic Bomb Casualty Commission (ABCC), devenu plus récemment la RERF (Radiation Effects Research Foundation). Ce service, qui possède d'importants moyens de laboratoire, est *soutenu par l'Académie* des sciences de Washington et l'Institut national de la santé publique du Japon. Il travaille en étroite collaboration avec l'*Hiroshima* Atomic Bomb Hospital, où sont soignés tous ceux qui, à un moment ou à un autre, et même après quarante ans, présentent des *séquelles du bombardement. (De rares* chercheurs étrangers ont été admis à travailler épisodiquement à l'ABCC, dont l'auteur de l'article.)

Je pensais aux scènes de l'enfer bouddhiste

« C'était à Hiroshima, ce matin du 6 août. J'avais rejoint une équipe de femmes qui, comme moi, travaillaient comme volontaires à faire des coupe-feu de protection contre les raids.

» Notre groupe, en file indienne, avait passé le pont de Tsurumi quand, *sans qu'il y ait eu alerte*, un avion ennemi apparut tout seul, très haut au-dessus de nos têtes. Ses ailes d'argent brillaient au soleil d'un vif éclat. Une femme cria : *« Oh ! regardez, un parachute ! »* Je me tournai dans la direction qu'elle désignait, et juste à ce moment-là un éclair fulgurant occupa le ciel entier.

» *Est-ce l'éclair qui vint le premier, ou le bruit de* l'explosion déchirant mes entrailles ? Je ne me rappelle plus. J'avais été jetée par terre, aplatie sur le sol, et immédiatement le monde commença à s'écrouler autour de moi, sur ma tête, sur mes épaules. Je ne voyais plus rien. Il faisait complètement noir.

» Je finis tout de même par arriver à me dégager en rampant. Il y avait une odeur terrible dans l'air. Pensant que la bombe qui nous avait frappés pouvait être une bombe incendiaire au phosphore jaune, comme il en tombait sur tant d'autres villes, je me frottai le nez et la bouche assez fort avec mon *tenugui*, une sorte de serviette japonaise que j'avais à la ceinture. A mon horreur, je découvris que la peau de mon visage était restée dans la serviette. Ah ! celle de mes mains, celle de mes bras se détachait aussi ! Depuis le coude jusqu'au bout des doigts, toute la peau de mon bras droit s'était décollée et pendait de façon grotesque. La peau de ma main gauche se défit aussi, les cinq doigts, comme un gant.

» Une panique frénétique me saisit, je voulais fuir, mais où ? Tout n'était plus que débris, charpentes, poutres et tuiles de toit, sans plus aucun point de repère.

» Par centaines, des gens gigotaient dans la rivière. Etait-ce des hommes ou des femmes, je ne pouvais pas le dire, ils étaient tous dans le même état : leurs visages étaient bouffis et couleur de cendre, leurs cheveux hirsutes, ils tenaient les mains levées, et avec des grognements de douleur ils se jetaient à l'eau.

» Une mère, la figure et les épaules couvertes de sang, essayait frénétiquement de se jeter à l'intérieur d'une maison en feu. Un homme la retenait et elle hurlait : *« Lâchez-moi ! Lâchez-moi, mon fils est là-dedans en train de brûler ! »* On aurait dit un démon en furie. Sous le pont de Kojin, qui était à moitié écroulé et avait perdu ses fortes rambardes de béton armé, je vis flotter dans l'eau comme des chiens crevés un grand nombre de cadavres, à peu près *nus, leurs vêtements étant en lambeaux*. Au bord de l'eau, près de la rive, il y avait une femme *étendue sur le dos*, les seins arrachés, baignant dans le sang. Comment cette horrible chose avait-elle pu arriver ? Je pensais aux scènes de l'enfer bouddhiste telles que me les décrivait ma grand-mère quand j'étais petite. »

Témoignage cité par Robert Guillain dans la Guerre au Japon, de Pearl Harbor à Hiroshima, *éd. Stock.*

Pologne

Un hommage aux officiers massacrés à Katyn au début de la seconde guerre mondiale

Varsovie (AFP). — *Des dizaines* de milliers de Varsoviens ont placé le quarante et unième anniversaire de l'insurrection de Varsovie contre l'occupant nazi, jeudi 1er août, sous le signe d'un hommage au quinze mille officiers polonais tués dans la forêt de Katyn (Biélorussie) lors d'un massacre généralement attribué aux services secrets soviétiques de l'époque (NKVD).

En avril dernier, les autorités polonaises avaient érigé sur un carré de terre du cimetière historique de Powazki un monument sur lequel on peut lire : *« A la mémoire des soldats polonais victimes du fascisme hitlérien qui reposent dans la terre de Katyn »*, sans mention de date. Les autorités polonaises, jusque-là très discrètes sur l'épisode de Katyn, avaient alors rejoint la thèse soviétique qui soutient que ce massacre a été l'œuvre des hitlériens à l'automne 1941. Les Allemands affirment que le massacre date de 1940 *(avant l'entrée des troupes nazies en* URSS), tandis que la Croix-Rouge internationale a mis en cause les *unités spéciales du* NKVD *(l'actuel* KGB).

Jeudi, des dizaines de milliers de personnes sont allées se recueillir devant la croix de granit. Sur la stèle, une grande croix a été tracée avec de la peinture blanche, qui a aussi servi à gommer de l'inscription commémorative le mot « hitlérien » pour laisser seulement *« aux victimes du fascisme »*.

La foule, dans laquelle d'anciens combattants de l'insurrection de Varsovie, médailles à la boutonnière et brassards « AK » (Armée de l'intérieur, non communiste), côtoyaient des jeunes, s'est pressée pendant plusieurs heures pour déposer un bouquet de fleurs ou un lumignon et entonner cantiques et chants patriotiques. Ces chants, comme *Rends-nous la Pologne libre* et d'autres hymnes, datant de l'époque des partages (dix-neuvième siècle), enrichis de paroles contemporaines célébrant les révoltes de 1970, 1976 et *1980, étaient émis*, en levant les bras en « V » de la victoire, signe de ralliement de Solidarité.

DANS LA BEKAA

Le premier raid israélien contre une base du Parti syrien national social a fait plusieurs morts

Correspondance

Beyrouth. — L'aviation israélienne a lancé un raid, vendredi 2 août (nos dernières éditions du 3 août), contre le siège du Parti syrien national social (PSNS), mouvement libanais syrophile, à Chtaura, dans la plaine de la Bekaa, *où stationne l'armée syrienne*. Selon les correspondants de presse sur place, il a suffi d'une seule bombe à implosion lancée par l'un des appareils pour transformer le bâtiment de deux étages en un tas de décombres.

Les chiffres sont contradictoires en ce qui concerne le nombre des victimes. Le PSNS ne reconnaît que deux tués et trois blessés, des gardiens du bâtiment et des miliciens du parti. Des responsables de la défense civile libanaise ont annoncé pour leur part le chiffre de dix morts, et d'autres sources ont fait état de quarante morts et blessés. C'est la première fois que l'aviation israélienne effectue un raid contre une base du PSNS.

Ce parti avait revendiqué, mercredi 31 juillet, la responsabilité d'un attentat à la voiture-suicide contre une patrouille israélienne au Liban-Sud. Depuis le 12 mars 1985, le PSNS a revendiqué en tout six attentats-suicides contre les troupes israéliennes au Liban du Sud.

Le raid israélien de vendredi est le second en cinq jours contre des objectifs situés dans la zone centrale du Liban. Lundi 29 juillet, les avions israéliens avaient attaqué dans la même région une base du Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (FPLP-CG de M. Ahmed Gibril).

R. G.

UNE LETTRE DES MOUDJAHIDINES DU PEUPLE

Dans une lettre adressée au *Monde*, le bureau des Moudjahidines du peuple d'Iran à Paris proteste contre ce qu'il appelle les *« nombreuses calomnies »* contenues dans les déclarations de M. Chapour Bakhtiar reprises dans le numéro de notre journal daté du 26 juillet. Tout en indiquant que, *« pour des dizaines de millions d'Iraniens qui au début de 1979 ont renversé le gouvernement dépendant et illégitime de M. Bakhtiar par leurs nombreuses manifestations et pour les Moudjahidines iraniens qui portent encore sur leur corps les séquelles des tortures subies à cette époque, ces injures ne méritent aucune réponse explicite »*, les auteurs s'étonnent que *« ces prétentions soi-disant démocratiques s'affichent contre les Moudjahidines qui, durant ces vingt dernières années ont passé leurs épreuves face aux deux dictatures du chah et de Khomeiny, sacrifiant dans cette voie la totalité de la première génération de leurs dirigeants, à l'exception de M. Massoud Radjavi. Aussi, actuellement, la majorité des martyrs et des prisonniers politiques iraniens (environ 190 000 personnes dans l'ensemble) sont issus de cette organisation »*.

Le Parlement libanais existe...

Beyrouth *(AFP)*. — Le Parlement a voté, jeudi 1er août, quasiment sans l'examiner et avec un retard de neuf mois, le budget de l'Etat pour l'année 1985, d'un montant de 12,9 milliards de livres libanaises (806 millions de dollars).

Ce budget, en hausse de 4 % par rapport à celui de 1984, prévoit des dépenses de 775 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent ainsi qu'un léger déficit. La réduction de celui-ci doit provenir des coupes à réaliser dans les dépenses de plusieurs secteurs, dont celui des travaux publics, et de la création de nouvelles taxes.

Le chapitre de la défense se taille la part du lion avec 20 % des dépenses prévues. L'éducation vient en deuxième position. Les recettes ordinaires se montent à 9,5 milliards de livres libanaises.

On ignore de quelle façon le Trésor — dont les revenus sont en chute libre, sinon inexistants, et qui a recours systématiquement à l'emprunt public pour combler son déficit — compte restaurer ses recettes...

Syrie

● *L'attentat de Damas « démenti catégoriquement ».* — L'ambassade de Syrie à Paris a nié, vendredi 2 août, dans un communiqué, qu'une explosion *« d'origine criminelle »* se soit produite mercredi dans la capitale, ainsi que l'ont rapporté, jeudi à Beyrouth, des voyageurs venant de Damas (*le Monde* du 2 août). L'agence iranienne IRNA avait, la première, rapporté de Damas qu'une bombe avait explosé au rez-de-chaussée d'un immeuble de dix étages situé à proximité du siège de l'agence de presse officielle SANA. — *(AFP.)*

Israël

● *Visite de M. Delebarre.* — Le ministre français du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, est arrivé jeudi 1er août en Israël pour une visite de cinq jours, à l'invitation de M. Israël Kessar, *secrétaire général de la centrale syndicale* Histadrout. — *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE

L'encyclopédie du Vieux Pêcheur

L'Afrique compte encore quelques vieux « toubabs » (Blancs) pittoresques, cœlacanthes de la « colonie » et admirables connaisseurs des lieux et des gens. Il en est peu d'aussi étonnants que le Vieux Pêcheur, lexicographe de Grand-Bassam...

De notre envoyé spécial

Grand-Bassam. — *« Personne ne veut croire que j'ai commencé à travailler sur ce projet d'encyclopédie en 1934. Voici un document suffisamment jauni pour le prouver. »* Raymond Borremans, l'œil bleu-porcelaine, le regard vif à l'abri de lunettes à grosses montures noires, sort d'un grand press-book la couverture imprimée de ce qui aurait dû être, à l'époque, le *Dictionnaire encyclopédique de l'Afrique Occidentale française.* Cinquante et un ans plus tard, son projet se réalise enfin. Le premier des six volumes du dictionnaire encyclopédique de la Côte-d'Ivoire va voir le jour. Au désespoir de son auteur, il ne traitera que d'un pays. *« S'il avait fallu suivre mon dessein et couvrir toute l'Afrique francophone,* explique-t-il, *je ne sais pas comment nous aurions fait. Je considère avoir suffisamment attendu. »*

A soixante-dix-neuf ans — il est né le 3 juin 1906, à Paris, dans le douzième arrondissement, près de la Bastille, — Raymond Borremans a conquis la sérénité de l'homme qui touche à son but sans perdre l'enthousiasme du jeune globe-trotter qu'il était, le 1er janvier 1929, embarquant à Port-Vendres pour ce qu'il croyait être un tour du monde. Sa vie, fourmillante d'anecdotes et d'aventures dignes de Tintin, il la conte volontiers au visiteur. Dans l'ancienne capitale de la Côte-d'Ivoire, Grand-Bassam, il habite un ancien comptoir entouré des quelque soixante-quinze mille fiches qui lui servent de base pour son encyclopédie dans la Fondation Borremans. On y pénètre de plain-pied, religieusement, comme dans une basilique toute de quiétude et de recueillement. Le maître des lieux trône, derrière son bureau, chef d'escadron à la tête de ses milliers de fiches serrées dans des boîtes alignées au cordeau, en plusieurs rangées, sur deux tables de cinq mètres de long.

« Tout le monde me connaît sous le surnom de Vieux Pêcheur, explique-t-il *Vieux, ici, n'est pas péjoratif, mais indique que l'on a acquis une certaine sagesse ; pêcheur, car chacun a eu l'occasion de me voir taquiner le poisson au bord de la lagune, espérant qu'un jour quelqu'un s'intéresserait à mes fiches. »*

Avec trombone et grosse caisse

C'est chose faite. L'antenne ivoirienne des Nouvelles éditions africaines a racheté le fichier complet, fruit de cinquante-six années de travail. *« Evidemment, je m'y suis attaché, je suis en quelque sorte l'ordinateur de cette gigantesque banque de données, j'en suis indissociable, c'est pourquoi ils m'ont acheté avec »*, confie-t-il, non sans humour. Le premier volume de cette somme colossale, consacré aux lettres A et B, devait sortir au mois de juin...

Juste récompense pour cet homme hors du commun qui avoue, sans fierté aucune, se mettre à l'ouvrage quotidiennement dès trois heures du matin quand son état de santé le lui permet. *« J'ai eu une sérieuse alerte cardiaque en octobre dernier*, dit-il, *qui m'a beaucoup retardé. J'ai bien cru que j'allais y passer. Je m'en suis sorti, et au moment où je me remettais vraiment, vlan ! je me casse l'épaule gauche, au mois de janvier, après avoir glissé dans ma douche. » A part ça, pas de problème, je manque juste un peu de souffle. »*

Du souffle, il en a fallu beaucoup à l'homme orchestre, débarqué en janvier 1929 à Oran, sans tambour ni trompette. Ou plutôt avec banjo, grosse caisse, trombone et bigophone (instruments de musique burlesques, assure le Robert), car Raymond Borremans, alors auteur-compositeur et musicien, chantre du tout en un, commence à vivre de musique, quatuor à lui tout seul, dans cette Afrique qu'il découvre. *« Après avoir traversé l'Algérie et le Maroc, j'ai débarqué à Dakar, avec un visa pour le Brésil en poche. Mais c'était la crise de 29, et je me suis dégonflé. Je suis resté en Afrique avec mes instruments. Une représentation ici, un contrat dans un hôtel, là, m'ont permis d'assurer le quotidien et de voir du pays. »* Le Sénégal, la Guinée, la Côte-d'Ivoire, etc.

Planté devant une carte de ce continent africain qu'il a parcouru de long en large, il se hausse sur la pointe des pieds : *« Je suis passé partout, sans arme ni bagage. En 30-31, ça n'était pas spécialement facile. Par exemple, on ne pouvait pas traverser le lac Tchad. Eh bien, je l'ai fait, seul, en dix jours, sur un radeau de papyrus, à la perche... sans savoir nager. »*



CELNIKIER.

Ne sachant pas non plus aller à bicyclette, il s'offre un triporteur, à Bamako, pour pouvoir se rendre en Guinée sans défier les lois de l'équilibre. Malheureusement, l'engin est aussi fragile qu'instable. Bris d'axe de pédalier. Notre musicien ambulant donne son véhicule au chef d'un village et continue sa route vers Conakry dans le camion d'un Libanais. *« Hélas ! je n'avais pas fait de papier pour le don*, se souvient-il, *et, deux ans plus tard, à Bamako, le commissaire de police me fait appeler et me rend mon triporteur, pensant qu'il m'avait été volé. Sur le moment, écœuré, je l'ai vendu 100 F ; nous étions en 1933. En 1957, je l'ai retrouvé à Ségou, où l'on s'en servait pour livrer le pain ! »*

S'estimant victime d'une concurrence déloyale du cinéma parlant, Raymond Borremans raccroche ses instruments en 1934. Il s'installe à Abidjan et finit par décrocher un emploi de comptable auxiliaire à la caisse centrale du Crédit agricole de Côte-d'Ivoire. Lassé de la vie citadine, il reprend ses pérégrinations, en 1937, et se lance dans le cinéma ambulant jusqu'en juillet 1940 où, contraint et forcé, pour cause de guerre, il revient à la comptabilité. *« En 1942, treize ans après avoir quitté la France, j'y revenais pour voir mon père et surtout pour avoir le bon alibi qui me permettrait de quitter la femme que j'avais épousée en 37 et qui, devenue férocement jalouse, me rendait la vie impossible. »*

Chasseur de papillons

Ce séjour en métropole sera bref. Raymond trouve cependant le temps de passer trois mois au Muséum d'histoire naturelle, *« pas en tant que phénomène »*, tient-il à préciser, avant de se réembarquer pour la Côte-d'Ivoire. *« Il était temps, car, quinze jours plus tard, les Allemands étaient à Marseille. »* A Abidjan, Raymond devient gérant des salles de la Comacico. Ses escapades en brousse le transforment en chasseur de papillons. Il complète, en 1946, une collection dont il fait don à l'IFAN, et exhibe fièrement à ce sujet une lettre du directeur de l'époque, Théodore Monod, qui le remercie et lui demande instamment de continuer à l'approvisionner en spécimens rares. Pire il reprend, jusqu'en 1974, la route au volant d'un Ford trois tonnes cinq, chargé d'un équipement qui fait de lui un vrai professionnel du cinéma ambulant.

« Je continuais toujours à établir des fiches, se souvient-il. *Je les rédigeais dans mon camion, où j'avais installé un petit bureau tout en colportant cette merveilleuse culture occidentale dont les fleurons étaient Tarzan, Zorro, s'appelaient Tino Rossi ou Fernandel. »*

« Y a pas son deux »

Pour mener à terme sa grande œuvre, il abandonne son camion et se fixe à Grand-Bassam, qui l'attirait depuis longtemps. *« Je comptais passer mon temps à mettre en forme et tenir à jour ces milliers de notes accumulées au cours de mes voyages, mais vous savez ce que c'est, je me suis un peu dispersé. »* C'est le moins que l'on puisse dire, car notre encyclopédiste a trouvé le temps d'écrire en 1981 un précis d'histoire de Grand-Bassam (1469-1981), de mettre la main à quelques poèmes, de retravailler les deux versions de ses mémoires, l'une en alexandrins, l'autre en prose rythmée, qu'il entend terminer après la publication de son encyclopédie.

Libéré du premier volume, Raymond Borremans s'attelle maintenant au deuxième. Le Vieux Pêcheur a du pain sur la planche pour quelques années. Cela ne l'inquiète pas du tout. Africain depuis près de soixante ans, il sait que son continent d'adoption est de ceux où le temps se plie à la volonté des hommes. Et surtout de l'homme dont on dit ici : *« Y a pas son deux ! »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

CANADA

La grande kermesse maronite de Montréal

Le Canada reste un pays accueillant à l'étranger. A l'heure où, un peu partout les sociétés multicommunautaires se fissurent, c'est à Montréal que vient de se tenir le troisième rassemblement de la diaspora des maronites libanais. On s'y est un peu chamaillé dans une commune vénération du grand saint Maron.

De notre envoyé spécial

Montréal. — Bien que huit des vingt-cinq millions d'habitants du Canada soient considérés comme allophones — c'est-à-dire qu'ils parlent l'anglais et (ou) le français, tout en ayant une langue maternelle autre, — les portes du pays ne sont pas fermées aux immigrants : au cours de la décennie écoulée, le Canada a, chaque année, accueilli en moyenne cent vingt mille nouveaux arrivants, dont vingt mille au Québec. Ottawa dispose, outre d'un ministère de l'immigration, d'un ministère d'Etat au multiculturalisme, actuellement confié à M. Jack Murta, dont l'unilinguisme anglophone suscite cependant bien des moues parmi les six millions de francophones.

Le Québec, qui a créé un ministère des communautés culturelles et de l'immigration, et qui a offert aux minorités linguistiques une chaîne de télévision, compte pour sa part 13 % d'allophones ; mais dans sa principale ville, Montréal, leur pourcentage atteint 35 %, selon la Fédération des groupes ethniques du Québec (FGEQ). Cette institution qui n'a pas d'équivalent dans les provinces anglophones, a été créée en 1972 par douze « ethnies ». Treize ans plus tard, elle en regroupe vingt-six (Arméniens, Camerounais, Chinois, coptes d'Egypte, Croates, Espagnols, Estoniens, Grecs, Haïtiens, Hongrois, Indiens de l'Inde, Italiens, Laotiens, Lettons, Libanais, Lituaniens, Mauriciens, Philippins, Polonais, Portugais, Roumains, Russes, Slovaques, Tchèques, Ukrainiens, Vietnamiens). Les juifs de diverses origines, les Latino-Américains, les Pakistanais et les Français — ces derniers fournissent, bon an mal an, un millier d'immigrés au Québec — ne se sont pas affiliés à la FGEQ.

Cet organisme, subventionné par Ottawa et par Québec, est présidé depuis 1975 par M. Kevork Baghdjian, Arménien de nationalité canadienne, né en Cilicie (Turquie). Citoyen libanais, ce professeur de littérature et d'histoire aux universités Saint-Joseph et Saint-Esprit, il quitta son premier pays d'adoption au lendemain des accords du Caire (1969), *« qui, en donnant droit de cité armé aux Palestiniens, faisaient augurer le pire pour le Liban »*. Depuis la guerre (1975), quinze mille des deux cent mille Arméniens libanais sont venus rejoindre les trente-cinq mille Arméniens déjà Canadiens.

Orientaux francophones

Parmi les immigrés les plus prisés au Canada, en raison de leurs facultés d'adaptation et de réussite et, particulièrement au Québec, à cause de leur fréquente connaissance du français, figurent les chrétiens orientaux. Dès la seconde partie du dix-neuvième siècle arrivèrent des survivants des massacres de 1860 au Levant, puis, au milieu de ce siècle, ce furent des laissés pour compte du régime nassérien (*le Monde* du 9 juin 1984), enfin, depuis 1975, des rescapés de la guerre du Liban. Les Canadiens d'origine libanaise seraient aujourd'hui près de cent mille. Les Libanais sont à présent les seuls étrangers pouvant présenter leur demande d'immigration sur le territoire même du Canada.

Aussi, lorsque l'Union maronite mondiale (UMM), créée il y a six ans, se vit, sous un obscur prétexte, refuser par la France de tenir son troisième congrès à Paris, fut-elle accueillie avec empressement à Montréal. Le rassemblement des représentants d'une diaspora évaluée, selon les sources, de trois à cinq millions de personnes, — dont environ un million auraient conservé le passeport frappé du cèdre doré, a donc pu se tenir, en juillet, dans un hôtel montréalais.


La cathédrale de rite oriental Saint-Sauveur à Montréal (la *Revue du monde arabe au Canada*)

Venus de la terre entière, y compris du Liban, les centaines de délégués se sont retrouvés dans une atmosphère de kermesse où les démonstratives traditions orientales s'exprimaient en même temps que les usages et les langues de nations les plus diverses, où l'immigré maronite se sent tantôt adopté (Amériques), tantôt exilé (monde arabe), tantôt de moins en moins désiré (Afrique noire).

Du fils de paysans de la montagne libanaise qui essaie maintenant d'oublier les combats de Beyrouth dans une université d'Europe au fils d'ambassadeur devenu banquier à New-York, de l'évêque brésilien qui ne se lasse pas de faire baiser son anneau épiscopal à la raide militante nord-américaine qui, soudain, éclate en sanglots au micro en évoquant son village d'origine effacé de la carte du Liban par des druzes, du maronite du Texas qui ne quitte plus son chapeau de cow-boy à ses discrets coreligionnaires de Chypre ou d'Israël, du jeune prêtre au rude accent australien à la femme du monde de Mexico, éclatait l'extrême diversité des membres d'une diaspora dont le seul point commun — mais ô combien solide ! — n'est bien souvent que l'attachement à l'esprit de saint Maron, cet anachorète araméen du quatrième siècle, dont la devise aurait pu être « Endurance et Fidélité ».

On pourrait en revanche s'interroger sur la réaction de l'austère moine, s'il avait risqué un œil dans le palace de Montréal le jour où le cheikh Amine Aouad, président de l'UMM et prospère homme d'affaires au Mexique, s'est auto-intronisé *« grand maître de l'ordre souverain de saint Maron »*, arborant pour la circonstance un costume brodé d'or avec tricorne à plume blanche et épée d'apparat, que même un maréchal d'Empire aurait sans doute trouvé un peu chargé...

Apoplexie

Même interrogation en songeant à la concorde que prêchait saint Maron à ses disciples, et alors qu'était visible, durant la conférence, la mésentente entre groupes, clans et partis maronites du Liban ou leurs projections à l'extérieur. Les Zghortiotes de l'ancien président Frangié frisèrent l'apoplexie lorsque fut lu un anodin message de Mme Solange Béchir-Gemayel, veuve du président élu assassiné en 1982. Quant au parti Kataëb, il ne participait pas officiellement aux assises pour complaire au président Amine Gemayel, qui avait craint, à tort d'ailleurs, une mainmise des Forces libanaises, bras armé de la résistance chrétienne, sur la conférence.

S'affrontèrent ouvertement, en revanche, tenants de la panacée syrienne et ceux de l'alliance israélienne, le jeune journaliste maronite Antoine Basbous parvenant tout de même *in fine* à faire applaudir cette évidence que le Liban ne pourra survivre qu'en se tenant à égale distance de ses deux puissants voisins. Les congressistes eurent moins de mal à reconnaître que *« jamais cause juste fut plus mal défendue, par les intéressés eux-mêmes, que celle des chrétiens du Liban »*. Comme pour illustrer ce propos, les médias canadiens, généralement bienveillants à l'égard des Israéliens et des Palestiniens, voire des chiites, évoquaient au même moment *« ces chrétiens libanais qui se prétendent menacés de génocide »*. *« Au lieu d'expliquer aux Québécois, îlot francophone dans l'océan anglo-saxon, que nous sommes une petite minorité chrétienne sur la mer islamique en Orient, nous avons laissé les Palestiniens, puis les musulmans, se présenter à Montréal comme étant menacés au Liban par l'environnement maronite »*, constatait M. Walid Pharès, porte-parole du congrès.

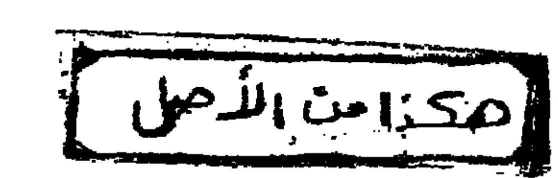
En attendant la prochaine réunion de l'UMM, prévue à Beyrouth en 1986, un plan d'action informative a été esquissé visant notamment *« à attirer l'attention de l'opinion internationale sur les appels répétés de chefs musulmans à l'islamisation des chrétiens du Liban »* et *« à rappeler la pratique millénaire, par ces derniers, de la coexistence islamo-chrétienne, alors que les différentes communautés musulmanes ont toujours refusé de vivre dans des villages communs »*. Les délégués se sont, d'autre part, déclarés favorables à *« un règlement de la crise libanaise par la tenue d'une conférence internationale à laquelle participeraient notamment Washington, Moscou, Paris et Damas »*.

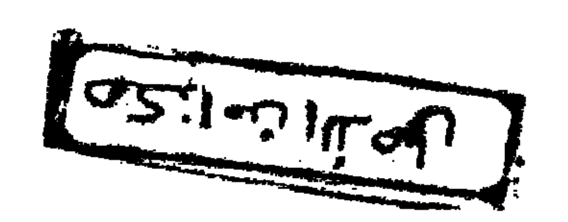
Au-delà des déclarations et du folklore, l'impression qui finalement prévalait au congrès de Montréal était celle d'une grande solitude. Elle contrastait avec la foi de nombre de congressistes, tel cet épicier maronite de New-York qui a envoyé à l'UMM 1 000 dollars *« pour le Liban »*. Cette somme est venue s'ajouter aux 130 000 dollars (environ 1 200 000 F) adressés par une diaspora qui, contrairement à une idée reçue, avait, depuis le début de la guerre, été très avares de ses deniers pour ses coreligionnaires restés au pays.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Fédération des groupes ethniques du Québec, 5264 chemin Reine-Marie, H3W 1X5 Montréal, Québec, Canada.

★★ Union maronite mondiale, calle Copenhague 19, Mexico D6, Mexique.





France

M. Mitterrand : « Je n'ai aucune raison de dissoudre l'Assemblée nationale »

M. François Mitterrand déclare, dans un entretien publié samedi 3 août par *Sud-Ouest*, qu'il n'a pas l'intention de dissoudre l'Assemblée nationale pour provoquer des élections législatives anticipées. Démentant les rumeurs et les hypothèses sur ce point, le président de la République affirme : *« La dissolution est un moyen constitutionnel dont dispose le chef de l'Etat, mais dont il ne doit user – je l'ai déjà fait – qu'en cas de nécessité et dans le seul intérêt de la République. Or la majorité courageuse et clairvoyante élue en 1981 a grandement contribué à la stabilité politique en soutenant sans défaillance le gouvernement. Je n'ai donc aucune raison de mettre avant l'heure un terme à son mandat, et je ne le ferai pas ! »*

« Un budget économe »

M. Mitterrand indique, d'autre part, à propos des orientations budgétaires pour 1986 : *« Dans un premier temps l'an dernier, j'ai fait réaliser la plus grande diminution d'impôts que l'on ait connue depuis la guerre ; c'était un coup d'arrêt à une augmentation incessante année après année : l'ensemble des impôts et des charges a crû de 1 % chaque année depuis 1973, si bien que lorsque j'ai demandé, pour 1985, 1 % de moins, cela voulait dire pour les finances une rétraction de 2 %, compte tenu de l'augmentation prévue. Cette fois, il y a encore réduction. »*

« Notre budget est un budget économe, et si j'économise sur le train de l'Etat, ajoute M. Mitterrand, *c'est parce que je crois que c'est une nécessité de tenir dans des proportions raisonnables la charge que doivent supporter les citoyens. »*

Interrogé sur la compréhension que l'opinion publique a de la politique de modernisation entreprise par le gouvernement, le président de la République affirme : *« L'opinion sait que c'est le seul chemin. C'est un chemin aride mais dont la direction est sûre et qui va précisément à l'endroit recherché. D'une façon diffuse, l'opinion sait bien cela, et nul ne prétend vraiment le contraire. »*

Seize conseillers municipaux du Valenciennois se mettent « en congé » du Parti socialiste

Seize conseillers municipaux socialistes de deux petites communes du Valenciennois, Haspres et Maing, ont annoncé, le vendredi 2 août, leur décision de *« se mettre en congé de parti »*, pour protester contre l'attitude des instances nationales du PS dans l'affaire de l'usine sidérurgique Unimétal de Trith-Saint-Léger, filiale d'Usinor-Sacilor, qui doit fermer ses portes. Au cours de ce « congé », dont ils ne précisent pas la durée, les élus de ces deux municipalités d'union de la gauche, dirigées par le PCF, ne verseront pas leur prochaine cotisation au Parti socialiste, mais la mettront à la disposition des grévistes d'Unimétal. Les conseillers municipaux de Maing précisent qu'ils s'élèvent contre *« le non-respect des engagements pris par Pierre Mauroy, alors premier ministre, en 1984, assurant du maintien de l'usine de Trith »*.

Dans une interview publiée samedi par *le Quotidien de Paris*, M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ancien directeur du cabinet de M. Mauroy à l'hôtel Matignon, affirme *« la continuité de l'action gouvernementale menée, depuis 1981, sous la conduite du président de la République ». « On voudrait me faire dire que Mauroy, c'était la gauche, et que Fabius, c'est la droite. Eh bien ! qu'on ne compte pas sur moi »*, déclare M. Delebarre.

DANS LE FINISTÈRE

L'homme de l'« Amoco » épinglé !

De notre correspondant

Brest. – Le maire de Ploudalmezeau (quatre mille sept cents habitants), M. Alphonse Arzel (CDS), sénateur du Finistère, est une des premières victimes des chambres régionales des comptes mises en place avec la décentralisation. La chambre de Rennes a épinglé sa gestion, jugée trop dispendieuse, et imposé un plan de redressement sur trois années, afin de résorber une dette de 32 millions de francs en capital.

« Je suis un animal politique qu'on veut abattre », ne cesse de clamer M. Arzel. Il *« ne conteste pas la dette communale »*. Mais il s'étonne que l'affaire ait pris de telles proportions alors que la situation de Ploudalmezeau est, dit-il, *« de notoriété publique »*. C'est vrai, la chambre régionale des comptes avait déjà examiné le budget municipal de 1984. A l'occasion des cantonales de 1985, on avait également beaucoup parlé de *« la gestion d'Alphonse »*. Paradoxalement, ce n'est pas la « cathédrale Saint-Alphonse » – c'est ainsi que l'on a baptisé la belle mairie en pierre de taille construite il y a deux ans pour 5,5 millions de francs – qui a fait le trou financier que sanctionne la chambre régionale des comptes. L'ardoise est due au SIVOM (Syndicat à vocation multiple) (1) et au syndicat d'électrification de Ploudalmezeau, essentiellement à cause de la charge en personnel et en matériel.

La chambre a donné trois ans à la municipalité pour rétablir la situation. Les prochaines dépenses seront réduites au strict nécessaire, mais il n'est pas dit que l'an prochain les impôts fassent un nouveau bond. Tout dépendra du budget de rigueur que devront décider les élus.

La nouvelle institution régionale née de la décentralisation marque ainsi de façon très nette, à travers cet exemple, ses possibilités d'intervention sur les trois mille cinq cents comptabilités qu'elle a épluchées dans les quatre départements bretons.

Reste que cette affaire n'a rien d'un scandale financier. Elle est l'illustration des erreurs auxquelles peuvent s'exposer les comptables communaux. *« J'ai embauché trop de monde au CPVOM par action sociale,* dit Alphonse Arzel, *et nous avons fait un choix pour investir afin de garder l'emploi. »*

Les comptes de Ploudalmezeau prennent un relief particulier en raison de la personnalité du maire, un cultivateur entré tout jeune dans le militantisme agricole et qui a une carte de visite bien remplie : président de la chambre départementale de l'agriculture pendant sept ans, maire à son cinquième mandat, conseiller général pendant dix-huit ans, vice-président du conseil régional, élu sénateur en 1980 et président du syndicat des communes victimes de la marée noire. A la tête de ce comité de défense, en compagnie de son ami Charles Josselin (PS), président du conseil régional des Côtes-du-Nord, il a réussi un « coup » inespéré : gagner le procès intenté à Chicago contre la Standard Oil à la suite de la marée noire provoquée par l'*Amoco-Cadiz*.

Un procès qui n'est pas terminé puisque le juge doit décider maintenant des indemnités (2). Et si, précisément, ces indemnités tombaient à pic pour la trésorerie de « l'homme de l'*Amoco* » ? Une éventualité qui met hors de lui M. Arzel. Il conteste farouchement *« l'amalgame effectué entre les indemnités de l'*Amoco-Cadiz *et la situation financière de Ploudalmezeau »*.

« Les élections régionales se profilent, on veut m'abattre », dit-il, depuis qu'aux dernières cantonales il a essuyé son premier échec, une défaite contre M. Edouard Talamin (RPR), amiral en retraite, élu avec les voix des communes côtières et qui avait épluché les « comptes d'Alphonse ».

Pour M. Arzel, il y a un intérêt à dire, en effet, que tout cela n'est que politique.

GABRIEL SIMON.

(1) Dix communes, quinze mille habitants.

(2) Les indemnités demandées par les communes sont de 1,04 milliard de francs.

LA SITUATION EN GUADELOUPE

« Vous avez vu ces vestes retournées ? »

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. – Georges Faisans n'était sans doute pas le martyr idéal. Les Guadeloupéens, indépendantistes en tête, en conviennent sans trop se faire prier. Contrairement à ce que pourrait imaginer l'opinion métropolitaine, les approximations, les apparentes invraisemblances d'une grève de la faim, lourde, on l'a vu, de conséquences pour l'île, provoquent peu de gêne parmi ceux qui ont bruyamment réclamé pendant cinq jours, dans la rue, la mise en liberté du militant du MPGI (Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante).

Les images télévisées de la vaillance physique d'un homme qui aurait dû, après cinquante-six jours de jeûne, quitter la prison sur un brancard ? Les impressions désagréables laissées par ses déclarations à la presse ? Sa comparaison avec l'agonie volontaire de l'Irlandais Bobby Sands ? Rares, en définitive, sont les Guadeloupéens à être effleurés par un sentiment de culpabilité. Aucun regret sérieux. Au mieux, quelques critiques concernant la réputation de Georges Faisans : avant même que l'hypothèse d'une légère supercherie ait, ici, été avancée – après l'exploitation militante faite de cette grève de la faim par les radios libres indépendantistes, très écoutées dans l'île, – il se murmurait à Pointe-à-Pitre que, *« en temps normal, la défense de ce militant n'aurait sans doute pas mérité une mobilisation générale »*.

Besoin de dignité

Si le principe d'une vengeance par le sabre d'abattis, pour le coup de pied donné par un Blanc, était généralement approuvé, certains déplorent déjà que justice ait été rendue par ce justicier-là.

Toute méprise serait dangereuse. L'affaire Georges Faisans n'a été, comme le reconnaissent les nationalistes les plus sincères, qu'une *« opportunité »* rencontrant un écho insoupçonnable en Guadeloupe. Deux jours avant l'ordre de grève – d'ailleurs limité aux seuls 24 et 25 juillet – lancé à l'initiative des « durs » du MPGI, les « modérés » de l'UPLG (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe), l'organisation la plus importante du mouvement nationaliste, hésitaient encore à profiter de cette occasion pour tester leur propre capacité de mobilisation.

Le réflexe de solidarité avec le Guadeloupéen emprisonné, très orchestré par les indépendantistes, a bien sûr joué. Mais jamais, jusqu'ici, le sort, aussi douloureux soit-il, d'un militant n'avait provoqué la sympathie, la réaction choquée, d'une aussi large couche de la population.

L'explication est donc plus complexe, et les observateurs les plus sérieux du « processus guadeloupéen » y décèlent les symptômes d'un mal profond. *« C'était dans l'air »*, dit un cadre antillais. Dans un air saturé, depuis dix-huit mois au moins, de rancœurs inexprimées, d'irascibilité tous azimuts à l'égard de l'Etat, de la classe politique locale, surtout peut-être de la médiocre opinion que la Guadeloupe, les jours de lucidité, nourrit d'elle-même. Les facteurs de déclenchement des événements récents sont à peu près cernés : la lourdeur d'une peine de prison pour un acte ici encore coutumier ; l'hostilité grandissante, d'un procès indépendantiste à l'autre, envers les magistrats de l'île, et surtout ceux de la cour d'appel de Basse-Terre ; la présence au côté des extrémistes du « camp patriotique » de bandes de voyous rétribués ; le besoin d'une jeunesse urbaine désœuvrée de se défouler en face des forces de l'ordre.

L'essentiel pourtant, la recherche inconsciente de ce qu'un avocat, Me Fred Hermantin, appelle *« une destinée collective autonome »*, n'avait jamais été mesurable de façon aussi aiguë. Personne en Guadeloupe ne sourit plus à cette idée : sans doute assiste-t-on dans l'île à un impérieux et maladroit réveil du besoin de dignité. Les jeunes le déclinent sur un mode romantique avec des tenues militaires d'inspiration canaque et les emblèmes vestimentaires « rasta ».

Les syndicalistes agricoles de la canne à sucre et les petits bananiers, regroupés au sein de l'UPLG, l'expriment en « occupant » des terres laissées à l'abandon par des grands propriétaires. Les agitateurs politiques du « ghetto » de Boissard, un quartier pauvre de Pointe-à-Pitre où s'entassent chômeurs, immigrés dominicains et voyous, l'assimileraient volontiers au mouvement anti-apartheid d'Afrique du Sud. La pulsion varie dans ses formes, tâtonnante, parfois violente. Mais elle grossit.

La Guadeloupe n'a rien perdu de ses contradictions et peu d'indépendantistes sérieux parieraient, après leur récent coup de force, sur une brusque évolution des consciences en faveur d'une *« libération nationale »*. La majorité de ceux qui ont soutenu, la semaine dernière, leur action sont rapidement revenus à des préoccupations plus terre à terre. Ceux-là mêmes qui avaient pu laisser brûler avec un certain plaisir des camions et des voitures, éprouver un sentiment trouble à l'annonce des pillages de magasins, s'inquiètent haut et fort des conditions d'indemnisation qui seront proposées et se tournent, bien sûr, vers l'Etat, hier agresseur, pour demander réparation.

Il n'empêche. Ces journées chaudes de juillet, après tous les événements, attentats, procès, grèves de ces derniers mois, témoignent à l'évidence d'une grave usure, au moins sur le plan nerveux, du fragile fonctionnement guadeloupéen. L'hyper-dépendance de l'île, sa consommation névrotique des mannes métropolitaines, sa nonchalance d'assistée, ne parviennent plus à apaiser tout à fait le « mal de vivre antillais », ces incertitudes d'identité qui hantent les Guadeloupéens bien au-delà du cercle étroit des intellectuels indépendantistes.

Identité, dignité. Ces mots reviennent sans cesse dans les réflexions sur les derniers événements de Pointe-à-Pitre. *« L'île, après s'être tellement contentée d'une économie de subvention, est peut-être en train de revendiquer une capacité, même modeste, à produire, à exister par elle-même. »* Ce commentaire, prudemment formulé, d'un industriel « métro » pourrait avoir été fait à la préfecture de Guadeloupe. M. Maurice Sabourin, le commissaire de la République, profite, en effet, du traumatisme ambiant pour susciter dans tous les milieux socio-économiques *« une prise de conscience pour une prise en charge »*. Sera-t-il entendu ?

« Un plan d'urgence »

L'Etat devra, comme d'habitude, avant tout réflexe de survie insulaire, faire d'abord la preuve de sa bonne volonté. Les investissements publics ont beau être passés de 540 à 760 millions de francs entre 1981 et 1984, une tentative d'entraînement éventuelle de l'économie locale réclame un nouveau geste. Aussi, depuis une semaine, la préfecture adresse-t-elle à Paris des dizaines de demandes empressées. Pour une présence dans l'île des entreprises nationalisées, pour le retour d'une concession Renault interrompue depuis six mois. Pour qu'un tiers des besoins pétroliers ne soient plus achetés au prix fort sur le marché caraïbe. Pour que la réforme foncière soit accélérée, la promotion touristique reprise à zéro, le fonds spécial des grands travaux réalimenté.

« Il faut d'urgence pour la Guadeloupe un plan économique particulier », nous explique M. Sabourin, une intervention de poids qui compense la désertion progressive – au profit du Canada, des Etats-Unis ou de la Côte d'Azur – des investissements des milieux d'affaires békés (Blancs créoles) et qui permette enfin aux initiatives locales quelques chances de réussite. L'UPLG a des beaux jours devant elle, estiment même ses adversaires, tant que 50 % des demandeurs d'emplois longue durée seront des jeunes.

M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, devrait rendre publiques les premières mesures arrêtées par le gouvernement, lors d'un bref séjour qu'il doit effectuer à Pointe-à-Pitre ce samedi 3 août. La Guadeloupe, épuisée par une semaine d'inquiétude et de colère, mérite toutefois un signe plus symbolique encore de l'attention de la métropole : le préfet aurait jugé nécessaire, selon certaines informations, de proposer à M. Fabius de venir lui-même rassurer tous ceux qui s'inquiètent de l'escalade des dérèglements.

La volte-face des élus

Car il ne s'agit plus simplement de redonner confiance aux défenseurs de l'« assimilationnisme ». Cette folle semaine a montré de façon criarde le vide politique de la Guadeloupe. Comme si les institutions départementales et régionales, les élus toutes tendances confondues, s'étaient absentés, laissant l'île au duo tendu du « camp patriotique » et d'un préfet qu'on aurait tendance à prier localement de se comporter comme un gouverneur. Depuis des années, les indépendantistes cherchaient à persuader la population des déficiences des collectivités et des hommes politiques locaux. Ils y sont cette fois parvenus au-delà de leurs espérances.

« Vous avez vu ces vestes retournées ? », demande un membre de l'UPLG. La volte-face des élus est en effet des plus déroutantes. Après une belle unanimité en faveur de la mise en liberté de Georges Faisans, c'est à qui, parmi les responsables des partis politiques, cherchera le plus promptement à s'occuper d'autre chose que du sujet imposé.

Deux exemples simplement : indifférente à l'apparente contradiction de ses attitudes successives, Mme Lucette Michaux-Chevry (divers droite), ancienne présidente du conseil général, critique publiquement désormais l'attitude de l'Etat pendant le mouvement de contestation, après avoir quelques jours plus tôt, et tout aussi publiquement, demandé au préfet surtout *« de ne rien faire qui soit de nature à relancer les affrontements »*. Le docteur Henri Bangou dirigeant du Parti communiste guadeloupéen, maire de Pointe-à-Pitre, s'est montré, de son côté, très avare de paroles pendant l'occupation et la mise à mal de sa ville. A en croire le PCG, dont des dizaines de jeunes militants défendaient les barricades, cette colère de la rue n'était qu'une provocation anticommuniste.

A droite comme à gauche, la gêne de la classe politique, ses hésitations, sa « langue de bois », comme dit le « camp patriotique », sont manifestes. L'UPLG, ravie, le préfet attristé, partagent la même impression : jamais sans doute la philosophie d'une « Guadeloupe française » n'a été aussi mal soutenue par ceux qui ont mandat de la défendre. Ce vide, impressionnant, renforce la sensation d'une sorte de parole majoritaire, ces derniers jours, des idées nationalistes. L'onde, en tout cas, rencontre bien peu d'obstacles. L'« imprégnation » de l'indépendantisme dans les esprits – l'expression est du préfet –, déjà constatée ces derniers mois, va bon train.

PHILIPPE BOGGIO.

POLÉMIQUE SUR LA GRÈVE DE LA FAIM DE GEORGES FAISANS

Une mise au point du ministère de la justice

Le ministère de la justice a publié, vendredi 2 août, une mise au point sur le déroulement de la grève de la faim du militant indépendantiste Georges Faisans. L'ancien président du conseil général de la Guadeloupe, Mme Lucette Michaux-Chevry (divers droite), avait déclaré, la veille, sur Antenne 2 et RFO : *« La population a très mal accepté cette décision de justice (la mise en liberté de ce militant) d'autant qu'elle a tout de suite vu Georges Faisans à la télévision et a eu le sentiment qu'il n'était pas grabataire et qu'il n'allait pas mourir, contrairement à ce qu'on nous disait. Il y a eu une désinformation totale, on a tous été intoxiqués. »*

Dans sa mise au point, le ministère indique : *« Le 3 juin 1985, Georges Faisans a entamé une grève de la faim à la maison d'arrêt de Basse-Terre. Le 27 juin suivant, après vingt-cinq jours de grève de la faim, il a été transféré aux prisons de Fresnes dans le quartier des grévistes de la faim, où il est resté jusqu'au 26 juillet, date à laquelle il a été placé à l'hôpital de Fresnes, au cinquante-quatrième jour de sa grève de la faim. Pendant toute la durée de sa grève de la faim, il a refusé tous les repas qui lui ont été fournis par l'administration pénitentiaire. Le 3 juin 1985, date du premier jour de sa grève de la faim, Georges Faisans pesait 88 kg. Le 29 juillet, jour de sa mise en liberté provisoire, après cinquante-sept jours de grève de la faim, il pesait 63 kg. Il a donc perdu 25 kg pendant sa grève de la faim. »*

La Chancellerie rappelle qu'elle a *« formellement démenti, le 23 juillet, que son transfert vers un hôpital civil soit envisagé, contrairement aux informations qui avaient été données le 22 juillet par son comité de soutien »* et qu'elle a toujours précisé, dans les différents bulletins de santé, que l'état de santé de Georges Faisans était *« stable »*, n'inspirait *« pas d'inquiétude »* et était *« compatible avec la détention »*.

Le ministère de la justice conclut, en soulignant que *« l'attitude de l'administration pénitentiaire, en particulier des services hospitaliers des prisons de Fresnes, a été conforme dans cette affaire à la pratique habituelle s'agissant de grévistes de la faim »*.

[Interrogé par l'AFP, Georges Faisans déclarait, vendredi, au sujet de cette polémique : *« Mon peuple a pris sa lutte en charge et j'ai alors décidé que ma grève ne devait plus être un suicide mais un combat. Si je battais le record de Bobby Sands* (le militant irlandais de l'IRA mort en prison), *qui a tenu soixante-six jours, en Guadeloupe on aurait dit : « il est allé plus loin », et ça aurait servi la cause. »*

Nouvelles brèves

● *Le PR du Nord favorable à M. Chalandon.* – Le Parti républicain du Nord est favorable, pour les élections législatives, à une liste unique que pourrait diriger M. Albin Chalandon (RPR), ancien ministre, car *« l'union de l'opposition devrait, dans le département, permettre le gain d'un siège »*, a déclaré, le 2 août, à Lille, M. Jean-Paul Bataille, sénateur, président de la fédération du Nord du PR. M. Bataille a précisé que si M. Chalandon et son parti ne se rallient pas à l'idée d'union, le PR revendiquera la première place sur la liste de l'UDF et que *« cette place revient à M. Stéphane Dermeaux, maire de Tourcoing »*.

● *Démocratie 2000 réunit ses amis.* – Démocratie 2000, le club lancé le mois dernier par de jeunes élus et des hauts fonctionnaires appartenant à plusieurs courants du PS, organisera une rencontre, les 21 et 22 août, à Lorient. M. Michel Delebarre, ministre du travail, et M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement, directeur du *Matin de Paris*, participeront à cette rencontre, qui aura pour thème : « La gauche face aux mutations de la société », dans cette ville dont le maire est M. Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan, signataire de la motion dite « transcourants », pour le congrès du PS. M. Jacques Sauvageot, président de l'UNEF en mai 1968 et l'un des fondateurs de Démocratie 2000, sera également présent à Lorient.

● *Un référendum sur les essais nucléaires ?* – M. Gaston Flosse, président du gouvernement de la Polynésie française, ancien député RPR, qui est arrivé à Rarotongo (îles Cook) pour assister, en tant qu'observateur, à la réunion des pays du Forum du Pacifique sud, a réaffirmé, jeudi 1er août sa volonté d'organiser dans son territoire un référendum sur la poursuite des essais nucléaires du Centre d'expérimentation du Pacifique. Il soumettra une motion en ce sens à l'Assemblée territoriale. M. Flosse a ajouté que la poursuite des essais serait sans doute approuvée par *« une large majorité »* de Polynésiens. *(Reuter, AFP.)*

France

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

La décision du Conseil constitutionnel est assurée de faire jurisprudence

C'est, en principe, le jeudi 8 août ou le vendredi 9 août que le Conseil constitutionnel, saisi par les parlementaires de l'opposition, doit arrêter sa décision sur la nouvelle loi relative à la Nouvelle-Calédonie adoptée par le Parlement le 26 juillet.

Le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie affiche une tranquille assurance. M. Edgard Pisani paraît certain que le texte qu'il a défendu, avec l'appui des seuls parlementaires socialistes, sera jugé conforme à la Constitution. De tous les arguments avancés par les sénateurs et les députés de l'opposition afin d'essayer de prouver le contraire, il en est un toutefois qui le préoccupe sérieusement, même s'il ne doute pas du bien-fondé de sa démarche.

Il s'agit de l'inégalité de représentation qui résultera, s'il est appliqué, du découpage de la Nouvelle-Calédonie en quatre régions démographiquement déséquilibrées. Au nom du respect de l'égalité du suffrage, l'opposition demande au Conseil constitutionnel de déclarer contraire à la Constitution l'article 3 de la loi qui précise que la région du Nord (21 512 habitants, 13 143 électeurs inscrits) aura neuf conseillers régionaux, la région des îles Loyauté (15 510 habitants, 11 349 électeurs inscrits), en aura sept, la région du Centre (23 248 habitants, 13 188 électeurs inscrits) en aura neuf, et la région de Nouméa (85 098 habitants, 45 699 électeurs inscrits) en aura dix-huit.

Les deux recours déposés par les députés et les sénateurs soulignent que chaque élu du Nord représentera à peu près 2 390 habitants, chaque élu des îles Loyauté 2 215, chaque élu du centre 2 583, alors que chaque élu de la région de Nouméa en « pèsera » 4 727. L'opposition affirme qu'il sera donc *« deux fois plus difficile d'être élu dans la région de Nouméa que dans n'importe laquelle des trois autres régions »*. Elle en tire argument pour accuser le gouvernement de vouloir délibérément défavoriser la communauté européenne, farouchement anti-indépendantiste, regroupée presque entièrement à Nouméa et dans sa banlieue.

Cette argumentation est analogue à celle qui prévaut, aussi en métropole, au-delà des clivages politiques, chaque fois qu'on met en parallèle le « poids » démographique des élus des circonscriptions urbanisées, très peuplées, et celui des élus ruraux, représentant des circonscriptions à faible densité de population.

En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement a beau jeu de répliquer que cette apparente inégalité a simplement pour objectif, justement de remédier au déséquilibre — aggravé par les clivages ethniques — que provoque le poids démographique et politique de Nouméa. Et qu'il s'agit d'y remédier au profit des régions rurales en recherchant un meilleur équilibre, qui puisse effacer ce que M. François Mitterrand appelait en janvier dernier *« la force injuste de la loi »*, pour souligner combien l'application rigoriste de certaines règles peut contribuer parfois à entretenir l'injustice en toute bonne conscience.

Prenant les devants — sait-on jamais, — l'entourage de M. Pisani estime que la mauvaise foi de l'opposition est en la circonstance d'autant plus « établie », que la loi du 7 août 1984, qui avait fixé le nouveau régime électoral du territoire, entré en vigueur aux élections régionales de 1984, avait retenu un découpage du territoire suivant lequel les inégalités de représentation dénoncées aujourd'hui par l'opposition étaient déjà manifestes dans les quatre circonscriptions créées à l'époque, ce qui n'avait pas choqué, à ce moment-là, cette même opposition, puisque ce texte avait été définitivement adopté à l'unanimité, le 26 juillet 1984, au Sénat, dans le texte mis au point par une commission mixte paritaire.

Voilà pourquoi la décision du Conseil constitutionnel fera jurisprudence et revêtira, quelle qu'elle soit, un caractère éminemment politique.

ALAIN ROLLAT.

Compromis à Thio

De notre correspondant

Thio. — Samedi 3 août, 14 heures locales, 5 heures à Paris, presque toute la tribu de Saint-Philippo est réunie près du pont de Thio-Mission. Chacun y va de sa suggestion pour tenter de remuer l'énorme bulldozer de 35 tonnes qui bloque l'accès aux installations de la Société Le Nickel. Depuis mardi, le centre minier est totalement paralysé et il est impossible de charger le nickel sur les minéraliers. Pour plus de sûreté le bouteur « emprunté » à la mine a été mis en panne volontairement. On a bien essayé de se procurer les pièces de rechange indispensables mais les « mécaniciens » qui ont obstrué le pont mercredi soir ont fait du zèle... Vers 16 h 30, la solution est trouvée : un autre engin du même type va remorquer le premier. Conduit avec dextérité par un militant indépendantiste, sous les acclamations d'une petite foule massée devant l'entrée de la tribu et guidé par le directeur de la SLN de Thio, il fait riper sur le macadam le premier bulldozer, manquant de peu d'arracher la barrière du pont.

En dix minutes, l'affaire est réglée, il est 16 h 40, le conflit de Thio est réglé. *« Ça y est ! la route est libre ! »*, crie un indépendantiste, un grand sourire aux lèvres. De loin les gendarmes ont observé la manœuvre à la jumelle. Dans la première voiture qui s'engage sur le pont et qui passe près d'eux, les Mélanésiens adressent un signe de la main aux gendarmes qui leur répondent. *« Et voilà, il redisent bon jour »*, note l'un d'entre eux.

Le repos du gendarme

La journée avait commencé par une réunion à huis clos du « comité de lutte » local du FLNKS. Au centre de la discussion : l'examen des concessions faites par l'administration et la rédaction des propositions qui devaient être soumises à la base des militants en vue d'une acceptation à l'unanimité, indispendable dans une communauté canaque. L'ensemble de la tribu s'est réuni en fin de matinée et, bien vite, tous les militants, fatigués par la tension de ces derniers jours, se rangent à l'avis des responsables : il faut lever les barrages.

L'essentiel des revendications semble avoir été satisfait. Déjà deux escadrons de gendarmes mobiles (soit deux cents hommes) sont repartis, et les quatre cents autres ont installé de discrets cantonnements quelques centaines de mètres plus loin. Un gendarme admet que l'on va très rapidement revenir à la situation antérieure où « seulement » deux cents gendarmes mobiles stationnent à Thio. Quant à l'épineux problème des quatre gendarmes territoriaux chargés de traquer l'assassin présumé d'Yves Tual, le jeune Caldoche abattu le 10 janvier, il est en passe d'être résolu. L'un d'eux se trouve déjà à Nouméa pour une période de repos que les indépendantistes considèrent comme définitive. Quant à « l'Antillais », il suivra probablement le même chemin, dit-on.

Il subsistait bien quelques difficultés concernant certains des travailleurs de la SLN que les Canaques voudraient bien voir partir ; mais, jugeant qu'ils en avaient suffisamment obtenu comme cela, les dirigeants indépendantistes ont décidé de lever le barrage.

En outre, une rencontre avec la direction locale de la mine de nickel a permis d'envisager une reprise imminente de l'activité, vraisemblablement pour lundi. Toutefois une légère inquiétude persiste côté mélanésien. Pour la première fois les Caldoches de Thio — une centaine d'entre eux — ont décidé de se regrouper en un « comité de défense ».

Soucieux d'une parité dans les discussions, les Européens de Thio-village étaient reçus, samedi matin, au haut commissariat par le préfet, M. Hubert-Blanc. Traumatisés par l'évacuation de trente autres habitants de Thio, ils exigent avant tout la sécurité pour pouvoir travailler. Le compromis conclu vendredi, et concrétisé par la levée du barrage à Thio-mission, semble la leur garantir, au moins pour un temps.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Un appel du Comité de soutien au peuple corse

A l'appel du Comité de soutien à la lutte du peuple corse (CSLPC), une cinquantaine d'enseignants, de syndicalistes et d'associations culturelles ont signé l'appel suivant :

« Les jurés de la cour d'assises de Lyon ont rendu leur verdict dans l'affaire de la prison d'Ajaccio. Sa clémence est certes relative, mais elle se démarque clairement de la violence d'Etat symbolisée par le réquisitoire de l'avocat général.

« Certains d'entre nous sont corses, d'autres ne le sont pas, mais ce que nous avons vu et entendu au cours des audiences passées nous a tous bouleversés. C'est pourquoi nous nous adressons à vous, peuples de France.

» Bouleversés, nous l'avons d'abord été par la confusion qui a entouré ce procès. Comment en aurait-il été autrement ? Malgré les promesses dispensées avant 1981 et un « statut particulier », vidé de son contenu avant d'avoir été appliqué, le peuple corse se voit dénié toute reconnaissance. Comment comprendre, dès lors, la spécificité de la société corse ? Comment juger le nationalisme corse si on ignore, ou prétend ignorer, le règne des clans institutionnalisé par l'Etat, la démocratie étouffée, l'économie enfoncée dans une spirale de dépendance accrue, les initiatives d'autodéveloppement tuées, une Assemblée régionale faillie, dont les rares décisions positives (bilinguisme, politique énergétique) ont été cassées par le gouvernement, le Syndicat des travailleurs corses, qui est en passe de devenir la seconde force syndicale de l'île, les associations, les groupes culturels confrontés à la remise en cause des libertés élémentaires, les journalistes soumis aux pressions de la police, de la droite et de l'extrême droite...

» Bouleversés, nous l'avons été ensuite parce que l'évidence — la nature politique des faits sur lesquels les jurés de Lyon ont délibéré — s'est peu à peu affirmée. Le juge Pin a accepté que le dossier de l'assassinat de Guidu Orsoni ne soit pas complètement dissocié de celui de la prison d'Ajaccio. Le lien entre le 7 juin 1984 et le 17 juin 1983 est ainsi reconnu. Encore est-il nécessaire de prendre en compte certains éléments.

» Le corps de Guidu Orsoni est soustrait aux siens et à sa terre, et les tortionnaires ont joui de scandaleuses bienveillances. Que l'on songe seulement qu'un truand vient déposer devant les jurés, libre de toute condamnation dans l'affaire Orsoni, alors qu'il a reconnu sa participation à l'élimination de Guidu, quand plus de quarante jeunes nationalistes corses sont contraints de prendre le maquis ou bien de croupir en prison sans le statut politique que la gauche réclamait pour eux il y a peu. Que l'on songe qu'un des patrons présumés de la French Connection, directement impliqué dans l'assassinat de Guidu Orsoni, n'aurait pas été arrêté si le FLNC n'avait révélé sa cavale à Miami. Que l'on songe que le commissaire Mancini, déposant devant la cour, blanchissait par omission ce gangster dont il avait « oublié » les brillants états de service.

» Qu'entend-on par « preuves décisives » du caractère politique de l'assassinat de Guidu Orsoni ? L'accumulation des éléments qui en attestent n'est-elle pas suffisante ? Malgré des preuves moins « décisives », qui doute de la nature politique de l'affaire Ben Barka ? On ne peut renvoyer dos à dos la version policière et la version des victimes. La première est certes conforme à la stratégie définie par le préfet Broussard : gangstérisation de la question corse ! Mais comment ne pas voir qu'elle accumule les invraisemblances, les silences embarrassés et n'apporte pas le plus petit début de preuve à son appui ? C'est au contraire un faisceau d'éléments convergents révélant le caractère politique du martyre infligé à Guidu Orsoni par des mercenaires qu'a rassemblé sa famille et les organisations nationalistes ; le témoignage courageux de Mme Pierotti apporte un éclairage supplémentaire dans ce sens.

» Bouleversés, nous le sommes enfin par la personnalité des amis de Guidu Orsoni : passé sans tache, calme et courage, non pas défi mais passion exigeante et lucide pour la justice, l'honneur et l'avenir d'une île et d'un peuple auxquels ces hommes consacrent leur intelligence, leur énergie, leur talent et leur vie.

» Nous disons ici cette volonté et cet espoir. Ce procès doit marquer la prise de conscience pour les peuples de France que leur propre liberté est menacée lorsque est bafouée celle du peuple corse et de ses fils.

» Il est temps d'aborder le chapitre de la solution politique à la question corse ! »

Signataires : H. Alexandre (syndicaliste, Rennes) ; A. Acquaviva (journaliste au *Petit Bastiais*) ; G. Barbin (syndicaliste, Paris) ; E. Bégoc (Fédération gauche alternative, Rennes) ; Ben (Occitan, artiste peintre) ; J.-C. Bissardon (militant socialiste, Lyon) ; J. Buton (syndicaliste enseignante, Nice) ; J.-L. Cardi (éducateur, Caen) ; J. Castella (prof. agrégé, Occitan) ; Club de loisirs et d'action de la jeunesse (Nice) ; P. Coftier (syndicaliste, Caen) ; Me A. Comte (avocat) ; Rinatu Coti (écrivain, premier prix du livre corse, 1985) ; B. Della Sudda (syndicaliste, Nice) ; M. Dornier (syndicaliste, Caen) ; C. Dubernet et J. Dumestre (Parti socialiste unifié, Nice) ; R. Essart (Terminal 19-84, Lyon) ; M. Fiant (urbaniste, comités communistes pour l'autogestion) ; Y. Fleury (enseignant, Caen) ; J.-P. Fray (Occitan, employé) ; M. *Génin* (conseiller municipal *Union* démocratique bretonne) ; D. Ghisoni (CCA, Lyon) ; S. Ghisoni (directrice centre social Bron) ; G. Giani (comités communistes pour l'autogestion, Nice) ; L. Gillet (revue *Continents*) ; Yves Gueland (enseignant, Lyon) ; A. Guiomard (CSLPC, Rennes) ; J.-L. Jouanaud (instituteur, Marseille) ; M. Kesteman (militante anticolonialiste, Nice) ; C. Laroche (Collectif de soutien à la lutte du peuple corse, Lyon) ; P. Le Bailly (comité anti-impérialiste, Caen) ; B. Le Corre (syndicaliste EDF, Paris) ; L. Le Dilosquer (PSU breton) ; B. Lesfargues (éditeur, Lyon) ; Tanguy Louarn (syndicaliste, militant culturel, Bretagne) ; D. Marianinchi (téatru Mascone) ; M. Mazet (resp. mouvement de jeunesse, Nice) ; L. Musarella (enseignante, Marseille) ; M. Olivier (institutrice, Marseille) ; S. Oostenbroek (animatrice « Radio Paese », Paris) ; Tintin Pasqualini (poète, Bastia) ; D. Pieracci (militante associative) ; M. et Mme Poli (libraire, Paris) ; M. Poli (animatrice radio, Paris) ; J.-L. Primon (étudiant, Nice) ; Radio Liberty (Corse) ; J. Rigola (Fédération gauche alternative, Nice) ; C. Rollin (militant socialiste) ; P. Rossi (écrivain, Ajaccio) ; M. Ruffier (Collectif de soutien à la lutte du peuple corse) ; J. Saynel (CFDT métallurgie, Lyon) ; G. Semana (Collectif de soutien à la lutte du peuple corse) ; Mauris Sgaravizzi (chanteur occitan) ; P. Silberstein (Collectif de soutien à la lutte du peuple corse) ; Mme Sischard-Leca (professeur retraité, Lyon) ; M. et Mme Spinosi-Marien) ; J.-J. Thomas (enseignant, Rennes) ; J. Torré (animateur Radio-Bastia) ; J. Vilota (militant occitan, Collectif de soutien à la lutte du peuple corse) ; les groupes musicaux : Albinu, I Voci di a Gravona, I Surghjenti, I Muvrini, Ghjama di Aghjalesi.

★ Sulidarità (Comité de soutien à la lutte du peuple corse), boîte postale 146 93100 Montreuil cedex (chèques à libeller à l'ordre de Patrick Silberstein, mention « appel »).

A TOULOUSE

L'université Paul-Sabatier à la recherche d'un président

De notre correspondant

Toulouse. — L'université Paul-Sabatier de Toulouse (scientifique et médicale) n'a toujours pas de président. Le conseil d'université convoqué mercredi 31 juillet par le doyen d'âge n'a pu élire l'unique candidat, le professeur Bernard Guiraud Chaumeil, doyen de la faculté de médecine de Purpan, qui a obtenu trente-deux voix sur les soixante-quatorze membres que compte normalement le conseil. Ce qui est apparu au fil des jours comme une épreuve de force entre une partie de la faculté de médecine et le recteur, M. Daniel Levier, s'est soldé par la victoire provisoire de ce dernier.

L'affaire remonte à octobre 1984 quand M. Daniel Bancel quitte la présidence de l'université Paul-Sabatier pour occuper les fonctions de recteur à Rouen. Le conseil d'université avait alors un mois pour se donner un nouveau président, mais, s'appuyant sur l'article 47 de la nouvelle loi portant organisation des universités, M. Levier décidait de nommer un administrateur provisoire, le professeur Jean Cros, jusqu'à la mise en place en octobre 1985 des nouveaux conseils d'université.

Les doyens des facultés de médecine de Purpan et Rangueil contestaient, alors, cette décision devant le tribunal administratif qui, en juillet, cassait l'arrêté du recteur. Un jugement non suspensif en cas de recours devant le Conseil d'État. Le conseil d'université était aussitôt convoqué pour le 31 juillet ; le rectorat répliquait en annonçant la nomination de M. Charles Redonnet, inspecteur général, comme administrateur provisoire de l'université.

« M. Daniel Levier est en pleine illégalité », déclaraient les professeurs Guiraud Chaumeil et Ségala, accusant le recteur, chancelier des universités, *« d'ingérence dans les affaires d'un établissement universitaire »*. Soucieux de ne pas dramatiser, le recteur expliquait alors dans un communiqué diffusé la veille de l'élection : *« La précipitation et la date choisie entacheront durablement* [sa] *légitimité. (...) Il importe davantage actuellement que les statuts de l'université soient mis en conformité avec la nouvelle loi. (...) L'autonomie de l'université a tout à gagner à suivre la voie de la sagesse, elle ne gagnerait rien à une épreuve de force inutile. »*

Médecine et sciences se sont toujours disputé à Paul-Sabatier la présidence au point que la règle de l'alternance a même été inscrite dans les statuts de l'université. Mais le soutien discret et vigilant, manifesté à l'égard de ses confrères, par M. Pierre Puel, chirurgien et adjoint à la mairie de Toulouse, laisse apparaître d'autres considérations que corporatistes.

GÉRARD VALLES.

Sciences

APRÈS LE DÉPANNAGE D'UN INSTRUMENT DE POINTAGE

La NASA pourrait prolonger le vol de Challenger de 24 heures

Après les déboires nombreux qui ont perturbé la bonne marche de la mission de la navette spatiale Challenger, la NASA semble avoir enfin renoué avec le succès. Les responsables américains de ce dix-neuvième vol à vocation essentiellement scientifique ont déclaré qu'ils étaient relativement satisfaits du fonctionnement des expériences embarquées dans la navette au titre du programme Spacelab-2. C'est ainsi que les astronautes ont pu, dans la matinée du jeudi 1er août, larguer sans difficultés un petit satellite scientifique — le Plasma Diagnostic Package (PDP) — qui, six heures durant, a effectué des mesures de l'influence de la navette sur son environnement immédiat (perturbations électromagnétiques, contamination du plasma proche par l'engin, formation d'un halo rougeâtre à l'arrière de l'appareil, etc.). Le satellite a ensuite été récupéré et replacé sur son berceau dans la soute de Challenger.

Mais la plus grande satisfaction enregistrée par les contrôleurs de vol et les scientifiques vient du fait qu'enfin le système de pointage fin de l'IPS (Instrument Pointing System) fonctionne. L'IPS, réalisé par les Européens pour la somme de 55 millions de dollars, permet en effet de viser avec une très grande précision des astres ou des portions d'astre que les astronomes veulent observer. Plusieurs jours durant, ce système n'a fonctionné qu'imparfaitement, au grand dam de la NASA, qui envisage d'utiliser l'IPS en mars prochain sur la navette pour étudier la comète de Halley.

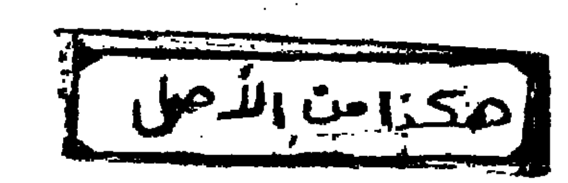
Si l'on en croit M. Michel Bignier, de l'Agence spatiale européenne, les difficultés soulevées par la mise au point des logiciels nécessaires au fonctionnement de cet instrument avaient peut-être été *« sous-estimées »*, mais, avait-il ajouté jeudi, *« nous sommes très près de la solution »*. En effet, tout est rentré dans l'ordre dans la journée de vendredi, et l'IPS a donné entière satisfaction *« pendant un temps record de dix minutes »* : ce qui a fait dire à l'un des hommes d'équipage de Challenger que, finalement, *« la patience avait ses vertus »*. Désormais, tout va donc bien à bord de la navette, et c'est la raison pour laquelle la NASA envisage, si les réserves de combustible et d'énergie de l'engin sont suffisantes, de prolonger la mission de Challenger de vingt-quatre heures afin de contrebalancer les effets des incidents qui ont perturbé le début de ce dix-neuvième vol de la navette.

● *Sortie dans l'espace pour les Soviétiques.* — Tandis que la navette spatiale américaine poursuit son vol autour de la Terre, les cosmonautes soviétiques qui sont à bord de la station orbitale Saliout-7 depuis le 6 juin ont effectué, vendredi 2 août, une sortie de cinq heures dans l'espace. Au cours de cette manœuvre, Vladimir Djanibekov et Victor Savinykh, qui utilisaient un nouveau scaphandre semi-rigide, ont équipé la station de panneaux solaires supplémentaires de manière à augmenter ses réserves d'énergie. Ces matériels leur avaient été livrés par l'intermédiaire du vaisseau-cargo Progress-24.

FERMETURE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE BRENNILIS APRÈS DIX-HUIT ANS DE SERVICE

La centrale nucléaire française de *Brennilis (Finistère)* a été définitivement arrêtée mercredi 31 juillet, après dix-huit ans, environ, de bons et loyaux services. Cette unité de 70 mégawatts avait été couplée au réseau en juillet 1967. Brennilis, qui brûlait de l'uranium enrichi et utilisait de l'eau lourde comme ralentisseur de neutrons et du gaz carbonique comme fluide caloporteur, a été une centrale prototype sans descendance.

Cette centrale est la troisième en France à être déclassée, comme l'ont déjà été deux unités installées à Chinon. Le combustible irradié qu'elle contient va être retiré prochainement et la centrale mise en gardiennage, son démantèlement n'étant pas envisagé avant plusieurs années. Les deux cents employés, qui travaillaient à Brennilis devraient quitter progressivement la centrale et seront reclassés dans d'autres services. Autre point, EDF, après la fermeture de Brennilis, s'occupe de trouver une activité économique de remplacement pour cette partie de la Bretagne.



Cinéma arts martiaux nostalgie

Avant l'aérobic, le stretching, et même le body building, *la vogue des arts martiaux a embrasé les écrans du monde entier, portée par Bruce Lee, le justicier agile au cœur pur.*

Bruce Lee est mort, mais ses films ont fait des petits. Chaque été, les spectateurs qui ne vont pas se muscler sur les plages peuvent se gaver d'esquimaux en admirant les Zorros des années 80, infatigablement invincibles.

Ils rêvent d'être eux aussi infatigablement invincibles et d'avoir l'occasion de sauver Gina Lollobrigida, telle qu'elle fut au temps des films de Comencini, Pain, amour et...

« GYMKATA », « LE RETOUR DU CHINOIS »

Coups sans blessures

Entre les deux guerres, on inventait des principautés balkaniques dont les rois débonnaires s'exilaient chez Maxim's, chassés par des révolutionnaires qui ignoraient tout de Marx et de Lénine. Pour son film *Gymkata* – sport qui allie la gymnastique et le karaté – Robert Clouse invente un royaume moyen-oriental, montagneux, médiéval et cruel : le Parmistan, qui ignore l'islam et Khomeiny, mais il y a du tchador dans la foule.

Gymkata est un film à costumes, probablement achetés au poids chez un brocanteur, juste avant qu'ils ne tombent en poussière. On y discerne des résidus hippy, un peu de cape et d'épée, quelques djellabahs...

Les services secrets américains entraînent un jeune athlète blond (Kurt Thomas) en vue d'une course d'obstacles mortels, organisée par le débonnaire empereur du Parmistan. Arts martiaux, plus acrobatie, plus « agressivité occidentale », il est capable de pourfendre des dizaines d'ennemis à la fois. Laissant les méchants s'entre-tuer, il sortira vainqueur et, avant « les autres », les Américains pourront faire du Parmistan – pays arriéré encore marqué par un anti-américanisme primaire – une *« garantie de la paix mondiale en y installant une base d'observation pour la guerre des étoiles »*...

Le jeune héros épousera la princesse – *au type franchement asiate,* – fille du débonnaire empereur, qui ressemble à un vieux pilier de bistrot, et qui accorde sa confiance à un vizir blond, dont les traits bouffis sont empreints d'un profond ennui – l'ennui amer du comédien frustré par un rôle imbécile. Les indigènes sont maquillés patibulaires et dégénérés. Pour ne pas faire trop raciste, on trouve aussi des méchants parmi les Occidentaux. Mais ce film, ciblé sur les enfants, laisse, comme toute propagande faussement naïve, à peine rigolarde, une impression désagréable.

Voilà revenu le temps des héros, des justiciers et des redresseurs de torts, pourquoi pas s'ils se montrent aussi sympathiques et drôles que Jackie Chan dans *le Retour du Chinois* (de James Glickenkaus).

Flic new-yorkais, Jackie Chan délivre la fille très snob d'un trafiquant, enlevée par un associé basé à Hongkong, et cela après avoir fait exploser le canot d'un affreux drogué qui venait d'abattre son copain. Il fera également exploser le laboratoire puis l'hélicoptère de l'associé véreux, manière radicale d'effacer le mal.

Virtuose du kung-fu et de la cascade, plus proche du style « black stars » que de Bruce Lee, Jackie Chan compense sa toute petite taille par son ingéniosité et la nullité désinvolte du scénario par l'humour. Les bagarres sont nombreuses, bien rythmées, réjouissantes. Tout est dans la sonorisation des coups, les ralentis dans les étincelles de néon qui jaillissent à chaque fois qu'un méchant tombe en travers d'une enseigne chinoise. Un feu d'artifice.

COLETTE GODARD.

★ *Gymkata.* Voir films nouveaux.

★ *Le Retour du Chinois.* Voir films en exclusivité.

« LE DERNIER DRAGON », de Michael Schultz

Le kung-funk est né

Lui, c'est Leroy (Taimak), le héros, champion des arts martiaux : un Bruce Lee version chocolat, à peine sorti de l'adolescence. Le dernier dragon, pour vous servir. Elle, c'est Laura (Vanity), l'héroïne, reine des hit-parades. La dernière des tigresses, pour vous séduire.

Rapide comme l'éclair et tête en l'air, il est beau comme un dieu, mais puceau. Bombe sexuelle, elle chante et elle danse à merveille. Elle organise des concours par petit écran interposé, avec, pour le vainqueur, la perspective d'une nuit passée avec elle dans sa tour d'ivoire.

Lui fait la honte de son petit frère. A Harlem, un Black qui se sape comme un « Chinetoque », on appelle ça un « sinoque », et personne n'a envie d'être le parent d'un demeuré qui parle comme dans les livres et voit le nirvana partout.

L'intrigue ? Anecdotique, réduite à sa plus simple expression mais l'action, pardon : ça cogne dans tous les sens, ça *swingue* à tous les temps, les coups battant le rythme. Les personnages, sans exception, sont époustouflants, tout droit sortis d'une bande dessinée, et les dialogues en forme de phylactères (façon argot branché) sont à hurler de rire.

La vedette du Dernier Dragon, c'est sa recette : funk et kung-fu au diapason. C'est le genre de films que tous les adolescents, aux Etats-Unis, retournent voir une dizaine de fois jusqu'à devancer les dialogues, qu'ils connaissent par cœur. Là, en prime, on peut attendre un engouement équivalent dans les pays du tiers-monde.

Berry Gordy, le producteur, détient depuis longtemps les ficelles de l'universalité : patron de Tamla Motown – la première firme américaine entièrement noire, dont il a fait une véritable usine à tubes, – il a signé dans les années 60 avec les grands chanteurs de rhythm'n blues (Stevie Wonder, Diana Ross, Temptations, Marvin Gaye, Jackson 5, etc.). La leçon de *Purple Rain* (Vanity est l'ancienne compagne et choriste de Prince) est suivie à la lettre et orchestrée sur papier millimétré : un budget moyen pour une double opération. Les artistes de l'écurie Motown assurant l'illustration musicale, film et disque se propulsent mutuellement.

Le film de Michael Schultz (*Car Wash, Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band* et plusieurs longs métrages, inédits en France, avec Richard Pryor, le plus grand comique noir américain) est la quintessence de la série B. Le kung-funk est né avec *le Dernier Dragon* pour confirmer, après les phénomènes Michael Jackson, Prince, Eddy Murphy, la suprématie des Noirs américains sur *l'entertainment* international depuis le début des années 80.

ALAIN WAIS.

★ Voir les films en exclusivité.

Discographie chez Tamla Motown, distr. RCA.

■ GALA CONTRE LE SIDA. – Après l'annonce de la maladie dont souffre l'acteur américain Rock Hudson, plusieurs stars d'Hollywood, dont Elizabeth Taylor et Shirley MacLaine, ont décidé de donner un gala, le 19 septembre à Los Angeles. Elles espèrent réunir plus d'un million de dollars. Des personnalités comme le peintre Andy Warhol, l'acteur Burt Lancaster ou Tom Bradley, le maire de Los Angeles, y participeront.

« PAIN, AMOUR ET FANTAISIE » « PAIN, AMOUR ET JALOUSIE », de Comencini

Les débuts de la comédie italienne

Pain, amour et fantaisie (1953), et la suite, *Pain, amour et jalousie* (1954), font partie des reprises de l'été. Voir ou revoir ces deux films de Luigi Comencini, c'est revenir à une époque où le cinéma italien quitte les rives néoréalistes pour tenter d'autres approches.

Le néoréalisme, rappelle Luigi Comencini dans un entretien avec Jean Gili (*le Cinéma italien*, 1978, éditions 10/18) n'a jamais touché le grand public en Italie même. Il a été porté à bout de bras par la critique française, anglaise et américaine : *« Quand ces films n'ont plus eu de succès à l'étranger, la veine s'est tarie, et nous sommes partis à la recherche de succès faciles sur le marché intérieur : nous avons fait des films avec des personnages bourgeois, des comédies. Ce faisant, nous avons trahi notre inspiration initiale, qui était de parler des classes pauvres. »*

C'est peut-être ce remords vis-à-vis des sujets « faciles » qui fait le prix des *Pain, amour...* jusqu'à les rendre inséparables. *« Je voulais filmer une comédie paysanne construite avec l'élégance d'un Beaumarchais »*, ajoute Comencini. Projet ambitieux mis à mal dès que Gino Cervi, interprète très mussolinien de *la Couronne de fer*, de Blasetti (1942), mais aussi, plus tard, faire-valoir communiste de la série des *Don Camillo*, ne peut tenir, comme prévu, le rôle principal, repris par Vittorio de Sica sur un tout autre registre.

Homme fatal sur le retour, De Sica arrive, auréolé de son prestige de vedette de la comédie italienne à l'époque des téléphones blancs. Face à lui, Gina Lollobrigida, vingt-six ans, qui vient de faire un tabac en France avec *Fanfan la Tulipe* (1952), se sent des ailes.

De Sica est un maréchal des carabiniers affecté dans un village des Abruzzes que moque sans vergogne le dialogue. Nous dépassons le mot d'auteur cher à la tradition française pour la touche cruellement juste. Un quatuor sentimental se met rapidement en place. Le maréchal fait la cour à une sage-femme pourvue d'un bâtard. Mais il aime la Bersagliera, la jeune vagabonde, Gina Lollobrigida, elle-même aimée par un jeune et beau carabinier blond, mais sans grade. Les conventions, la morale, obligent le don Juan aux tempes blanches à se rabattre sur la sage-femme.

L'originalité du second film, c'est que, contrairement à la tradition des séries, au lieu de poursuivre l'histoire quelques années plus tard, il regroupe les mêmes personnages dont la situation n'a pas bougé d'un iota. De Sica n'a pas épousé la sage-femme, la Bersagliera n'est pas tombée dans les bras du jeune carabinier. Étrangement, ce second film est l'élucidation du premier, son explication, son démontage.

Comencini révèle une société bloquée. Le sort de la sage-femme est particulièrement cruel. Elle épousera finalement le père de son bâtard, absent du premier film, un employé des douanes, doté comme le maréchal d'un uniforme rutilant et d'une toque encore plus dérisoire. Gina Lollobrigida, un moment embauchée par un théâtre ambulant qui s'arrête au village, devra renoncer sous la pression familiale. Un jour, elle se mariera à son carabinier et aura beaucoup d'enfants.

Beaumarchais n'est pas loin, c'est vrai. La peinture d'un ordre social en ruine annonce non seulement la comédie méchante des années à venir, mais la révolution politique. On croit deviner à l'arrière-plan de tels films le souvenir du fascisme. L'angoisse se cache derrière le folklore. Qu'un cinéaste comme Comencini confesse ses regrets et qu'il ait, pourtant, réussi à ne pas trahir tout à fait ses intentions premières en dit long sur les différences profondes qui ont toujours séparé nos deux cinématographies, de part et d'autre des Alpes...

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir reprises.

FESTIVAL DE LAMALOU-LES-BAINS...

Station opérette

Au début du siècle, à Lamalou-les-Bains, il y avait parmi les curistes des émirs qui venaient jouer leur fortune au casino. Entre une partie de roulette et une de baccara, ils écoutaient des airs d'opérette car, à Lamalou, comme dans toutes les villes d'eau, existait une saison lyrique.

Faste et magnificence. Lamalou connaît sa Belle Epoque. Mais, peu à peu, après la deuxième guerre mondiale, les revenus des casinos, qui, jusque-là entretiennent les troupes d'opérette, deviennent insuffisants. A Vichy, à Luchon, à Aix-les-Bains, les saisons lyriques s'éteignent. Partout, sauf à Lamalou, où M. Cazals s'acharne à maintenir une tradition qu'il juge nécessaire. Il y consacre sa fortune et, à sa mort, le maire de la ville, M. Coste-Floret reprend le flambeau. C'est lui qui fait appel à Fernand l'Huillier pour diriger la saison.

« Cela fait si longtemps... dit ce dernier. *Si longtemps que je m'occupe de Lamalou et que j'aime l'art lyrique. Dans ma famille, cette passion pour l'opérette est une coutume depuis le jour où mon grand-père abandonna sa charge de clerc de notaire à Pau pour faire de la comédie. Mon père, lui, entre au petit séminaire de Tours. Mais il découvre sa vocation véritable en participant aux fêtes de patronage organisées par les bons pères. Quant à moi, je suis monté sur les planches pour la première fois à l'âge de deux ans. »* M. l'Huillier sort une photo où on le voit, vêtu en fillette, sur les épaules de son père dans *la Porteuse de pain.*

« Depuis, continue-t-il, *je n'ai cessé de m'occuper d'art lyrique et je suis devenu metteur en scène. »* A Lamalou-les-Bains, entre le 27 juillet et le 8 septembre, M. l'Huillier règle douze spectacles. Il faut le voir travailler pour comprendre quel est exactement son rôle dans l'organisation de ce festival. Un mot qui le fait rire *« car,* dit-il, *pour moi, c'est toujours une saison lyrique. Il faut savoir se mettre à la mode »*.

Avec son fils Frédéric, il s'occupe des décors et des accessoires, discute avec les machinistes, le chef d'orchestre, la maîtresse de ballet, met en scène, fignole les éclairages et veille à ce que les costumes soient prêts pour la représentation du lendemain. *« C'est que nous n'avons pas beaucoup de moyens, pourtant la municipalité, qui finance le festival, et le conseil général de l'Hérault, font ce qu'ils peuvent pour nous aider. »* Cette année, la salle a été restaurée. Un petit bâtiment sur la place du casino, avec son kiosque à musique et sa fontaine aux eaux souveraines. Un décor d'opérette.

Tout ceux qui entourent M. l'Huillier sont des amis *« Ils viennent pour le plaisir de la musique, de la danse et du chant et, je le sais, pour m'aider. Ensemble, nous aimerions faire connaître au public le patrimoine français d'opérette.* Le Petit Duc, Hantz le joueur de flûte *ou* Rip, *qui sont des ouvrages charmants mais oubliés. Aujourd'hui, il m'est malheureusement impossible de les programmer car je dois penser avant tout aux recettes. C'est pourquoi je choisis des titres connus :* Valses de Vienne, le Pays du sourire, Ciboulette, la Vie parisienne. »

Ce soir là, à Lamalou-les-Bains, les femmes ont mis leur robes longues et sorti leurs éventails. Les habitués du festival sont présents : des spécialistes, des fous d'opérette. Ils connaissent et ne se lassent pas. Certains ont fait le voyage depuis Nantes. *La Fille du tambour major*, d'Offenbach, remporte un triomphe, le spectacle est une merveille de poésie pour les décors et les costumes, d'adresse pour la mise en scène – soixante comédiens sur le plateau d'une taille très modeste. L'interprétation musicale, est unanimement applaudie.

A un spectateur revient le mot de la fin : *« Ha !* dit-il à sa femme en sortant du théâtre l'air béat, *ce qui est bon, c'est de se dire qu'on a encore onze spectacles à voir. »*

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Festival d'operette de Lamalou-les-Bains, du 27 juillet au 8 septembre. Renseignements : Théâtre du casino. Tél. (67) 95.67.35.

...ET DE SEMUR-EN-AUXOIS

Un public pour toutes les scènes

Des danseurs, des comédiens, des musiciens, des chanteurs : le troisième Festival de Semur-en-Auxois (« Scènes en découverte »), organisé par Marcel Bozonnet et Eric Blanche, a commencé le 23 juillet. Il s'achèvera le 10 août.

Le petit théâtre municipal, avec son plafond baroque et ses feuilles de vigne en guirlandes, avait entrebâillé ses portes l'année dernière pour quelques représentations; il va être définitivement ouvert pour la saison 1987-1988. *« Je voulais,* dit Marcel Bozonnet, *prouver qu'il existe au nord de la Côte-d'Or un public pour des spectacles appartenant à tous les domaines artistiques. »*

Il aimerait créer des associations de public, *« organiser un territoire où chaque municipalité aurait le même but : offrir un festival qui durerait toute l'année »*. Le problème le plus important : l'équipement. *« Il faudrait pouvoir regrouper les éléments dont nous disposons : le théâtre, une salle ou un gymnase à quelques kilomètres. »*

Cette année, Marcel Bozonnet a fait une fois encore appel à tous les membres de l'Académie de Semur-en-Auxois avec lesquels il a imaginé le Festival : Jackie Taffanel et Marie-Jo Gros pour la danse contemporaine, Maurice Baquet pour la musique, Geneviève Rosset pour le théâtre, des compagnies de la région ainsi que le groupe rock Carte de séjour.

Les spectacles ont lieu au château d'Epoisses, proche de la ville, au Foirail – compromis entre le silo à grains et le gymnase; un autre espace est réservé aux ballets classiques khmers. *« Pour la première fois,* conclut Marcel Bozonnet, *nous avons une classe d'architecture théâtrale animée par Laus Wever, en plus d'une classe d'initiation au théâtre et à la musique pour les enfants. J'aimerais maintenant, pour respecter la pluridisciplinarité qui fait l'originalité de Semur, et pour parvenir à un meilleur équilibre, que ce ne soit plus le théâtre qui regarde la danse, mais la danse qui regarde la musique ou le cinéma. »*

C. Ba.

★ Festival de Semur-en-Auxois (21140) : renseignements à la mairie.

■ FÊTES ET FORT. – *Heaven's gate* de Michael Cimino, version intégrale inédite en France, est projeté sous les étoiles au fort d'Ivry, ce samedi 3 août, à 22 heures. Le dimanche 4 août, la fête finira au fort d'Aubervilliers, avec John Greaves, Paul Personne et Claude Nougaro, à partir de 21 heures.

LA SIXIÈME BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES JOAILLIERS ET GALERIES D'ART A MONTE-CARLO

Le prix du luxe

Les récents remous provoqués dans les milieux des salles de vente, notamment par la démission forcée du responsable de Christie's à New-York, n'ont pas, semble-t-il, démoralisé les antiquaires, joailliers et propriétaires de galerie venus le 30 juillet à Monte-Carlo pour leur sixième Biennale internationale. Ils ont apporté dans leurs bagages les plus belles pièces de leurs boutiques.

N'expose pas qui veut à Monaco. La location d'un stand coûte de 50 000 francs à 100 000 francs pour les quatorze jours que dure la manifestation. Et il ne suffit pas d'aligner les liasses. Il faut aussi avoir un nom. Il n'y a pas de comité d'experts pour juger les pièces, et les quelque trente privilégiés sont admis par cooptation sinon sur leur mine du moins sur leur réputation.

La Biennale n'a rien d'un musée temporaire : on y vient acheter. On peut faire ses courses entre la sortie en mer et la soirée au casino. Jacques Perrin, un des plus importants antiquaires parisiens, l'affirme : *« Monte-Carlo est une ville de luxe. Nos clients veulent du luxe. »* On leur en propose donc, à des prix que les exposants convertissent souvent, et sans se faire prier, en dollars au moment du règlement. Les tarifs se prêtent fort bien à cette petite gymnastique : on trouve rien à moins de 10 000 francs.

Chez Maurice Ségoura, les bricoles – en l'occurrence une paire d'appliques Louis XV, ou une petite gouache de la même époque – sont à 60 000 F. Et si vous voulez vous offrir la superbe paire d'encoignures estampillées « BVRB » (Bernard II Van Risen Burgh), vous devrez débourser 3 millions de francs. Au gré des estampilles et des signatures – Riesner, Rubestuck, Cressent, Chagall, Léger, Renoir... – il faut s'apprêter à dépasser allègrement le million de francs. Ne parlons pas des bijoux, littéralement vendus au poids : le carat est cher, nombre de joyaux flirtent avec les 10 millions, certains frôlent les 50 millions.

Les exposants privilégient à Monaco des pièces qui seraient peut-être moins en vedette à Paris ou à Florence. Le dix-huitième siècle est à l'honneur : bronze des commodes astiqués, vernis polis comme des miroirs. Les bijoux sont chargés à outrance : lourdes montures de métal précieux, débauche de pierreries. On cherche les pièces qui reposent un moment le regard, à défaut du portefeuille, au milieu d'autres plus tape-à-l'œil : un dressoir Renaissance chez l'antiquaire du Paradou, une table-bouillotte Louis XVI à la galerie Perrin, ou encore un bureau plat 1930, en galuchat et palmier, proposé par Jean-Jacques Dutko à plus de 1 million et demi de francs. Parmi les joailliers, Alexandre Réza tire son épingle du jeu avec ses reconstitutions de bijoux anciens – exposés récemment au musée Jacquemart-André, à Paris – plus fins et moins clinquants que ceux de ses collègues Boucheron, Boivin ou Hatton.

Maurice Ségoura est cette année président de la Biennale. Il occupe le poste une fois sur deux, comme Jacques Perrin, depuis que Luigi Bellini, le vieil antiquaire florentin, ne souhaite plus partager cette responsabilité avec eux. Maurice Ségoura est serein : douze mille visiteurs pour la précédente édition, quinze mille espérés en 1985. Et comment reprocher aux exposants de frapper si fort dans les prix, quand, dès le jour d'ouverture, les premiers clients se sont rués en priorité sur le haut de gamme ?

S. DURAND-SOUFFLAND.

★ International Sporting Club, place du Casino, jusqu'au 12 août. Ouvert de 15 h 30 à 20 h 30. Entrée : 25 F.

Paris / programmes

théâtre

BOUFFES-PARISIENS, (296-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), sam., dim. 19 h 30 : Le blé se couche.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Puttin'on my Boots, I'm Goin'to my Roots (Farid Chopel) (dern.).

ESPACE MARAIS (366-90-14), sam. 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 19 h : Sexual Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (249-77-22), dim. 14 h : Clovis et les Vibrures.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. L 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches (dern.).

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h : les Mystères du confessionnal.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons (dern.).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : En camarades.

SAINT-GEORGES (878-63-47), dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 33 (877-38-03), dim. 20 h 30 : Courteline pas mort (dern.).

TOURTOUR (887-82-48), sam. 18 h 30 : Merveilleux épouvantail (dern.) ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 21 h, dim. 15 h : Boulevard du music-hall.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, sam. à 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79), sam. 21 h : Thierry le Luron.

La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-86), sam. et dim. à 21 h : Ballets historiques du Marais.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

SAMEDI 3 AOUT

La Table Verte, 22 h : Ch. Chanel (Dowland, Bach, Villa-Lobos).

Lucernaire, 20 h : H. Jeanney (Schubert, Beethoven, Chopin).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), sam. à 22 h : Steeve Grossman ; à 23 h : Youth Man Unity.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 22 h : Have Perce ; à 0 h 30 : Worthy Davis ; à 4 h : Tao Blues ; dim. : 23 h : Cl. Ashford, C. Greenshaw, W. Davis.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30 : McCoy Tyner Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : M. Solal, P. Caratini, T. Rabeson.

PHIL'ONE (776-44-26), sam. 22 h : G. I. Brass International.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.

SUNSET (261-46-60), sam. 23 h : D. Lockwood Quartet (der.).

TROIS MAILLETZ (354-00-79), sam., dim. 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, dim. 18 h : Cantate 94 de J.-S. Bach.

XVIIe Festival de l'orangerie de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, 17 h 30, sam. : J.-L. Steuerman (Bach) ; dim. : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Vivaldi, Haendel, Bach...).

En région parisienne

FETES ET FORTS, BANLIEUE 89.

AUBERVILLIERS, Fort, 21 h 30, sam. : A. Dreyfus ; dim. : J. Greaves, P. Personne, Cl. Nougaro, M. Vander, P. Michelot, B. Lubat.

CHAMPIGNY, Fort, 21 h 30, sam. : Peter Pan (rock) ; Cie D. Bagouet, danse ; dim. : Nuit de la danse (Cie G. Martinez, I da Silveira et Black Blanc Beur.

SURESNES, Fort, sam. 21 h : De la chanson dans l'air.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 3 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 19 h, la Brigade en jupons, de J. de Limur ; 17 h, Le temps d'une chasse, de F. Mankiewicz ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Matatabi, de K. Ichikawa.

DIMANCHE 4 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, le Paradis des voleurs, de L.-C. Marsoudet ; 19 h, La crise est finie, de R. Siodmak ; 17 h, Station terminus, de V. de Sica ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Meurtre en série, de K. Kinoshita.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 3 AOUT

17 h, Science-fiction et fantastique : le Monstre, de V. Guest ; 19 h, Aspects du cinéma chinois : Un amour profond, de Chang Yan ; 21 h, Hitler, une carrière, de Ch. Herrendoerfer et J.-C. Fest.

DIMANCHE 4 AOUT

15 h, l'Affrontement, de P. Newman ; 17 h, Science-fiction et fantastique : les Daleks envahissent la Terre, de G. Fleming ; 19 h : Aspects du cinéma chinois : la Lumière de l'espoir, de Song Chong ; 21 h : Nighthawks, de R. Peck.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien, v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

Samedi 3 - Dimanche 4 août

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paris Ciné, 10e (770-2171).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARATHON KILLER (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43 ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Républic, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**), UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Rialto, 19e (607-87-61).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PORTÉS DISPARUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ FEMMES A ABATTRE (**), film américain de Jonathan Demme (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ, film français de Richard Balducci : George V, 8e (562-41-46) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

GYMKATA, film américain de Robert Close (v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (233-42-26) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) : Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA GROSSE MAGOUILLE, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ;

PORKY'S CONTRE ATTAQUE, film américain de James Komack, (v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) : (v.f.) : Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VENDREDI 13 – CHAPITRE 5 – UNE NOUVELLE TERREUR (**), film américain de Danny Steinmann, (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monté-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PHASE IV (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

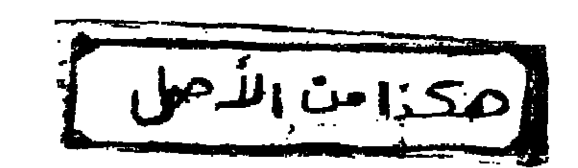
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).



Communication

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 3 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 **Au théâtre ce soir : Tango Valentino.**
D'Aldo Nicolaj, adapt. P.-J. Laurant, mise en scène : M. Bertay. Réal. : P. Sabbagh, avec J. Holt, K. Adamov, J.-F. Poron.
Emma, femme vieillissante, autrefois admirée, habite seule avec sa domestique, Hermine. Devenue une mythomane aigrie, victime de ses affabulations, elle rencontre un jour un jeune inconnu qui lui apporte un autre univers. Emma bascule dans un autre monde.

22 h 5 **Nuits vagabondes** (et à 22 h 25).
La voix délicieusement chaude de Roger Gicquel commente nos beaux paysages de France. Fictions express, Trans-hémisphères express, Pacific Express. Et des jeux.

22 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Variétés : Chantez-le moi.**
de J.-F. Kahn, réal. J. Samyn.
Roule, roule, train du plaisir, avec Perrette Souplex, Jacqueline Danno, Cathy Albert, Gilbert Bécaud et beaucoup d'autres.

21 h 55 **Magazine : Les enfants du rock.**
« Rock'n'roll Graffiti », avec les Rolling Stones, Christophe, Dionne Warwick, Sheila, Stevie Wonder et Little Richard : « The Other Side of Nashville » (nº 2), avec Carl Perkins, Johnny Cash, Bob Dylan, Kris Kristofferson... ; rock à Athènes : *des extraits du premier festival de rock d'Athènes.*

23 h 10 **Journal.**

23 h 35 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Boulevard du rire.**
Emission de J.-L. Tribes. Prés. Victor Lanoux.
Cinquième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette toujours la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table. Quelques bons moments quand même ! Cette semaine, des extraits de spectacles de Guy Bedos, Zouc, Rosine Cadoret, Kelvin Dumour, Claude Nougaro...

21 h 35 **Journal.**

21 h 55 **Feuilleton : Dynastie.**
Suite des aventures d'une famille américaine.

22 h 40 **Au nom de l'amour.**
Emission de Pierre Bellemare.

23 h **Musiclub.**
« Sonate pour violoncelle et piano » de R. Strauss, interprétée par A. Navarra, violoncelle, et E. Kilcher, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Les héros sont fatigués ; **22 h 5,** Les superstars du catch ; **23 h 5, Phantasme,** film érotique de J. Rougeron ; **0 h 35, le Guignolo,** film de G. Lautner ; **2 h 15, le Motel rouge,** film de R. Erler ; **4 h,** Séries rock ; **4 h 40, le Crépuscule des faux dieux,** film de D. Tessari ; **6 h 5,** Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

19 h 15 La roulette russe, de L. Kobrynski. Avec M. Vitold, J. Topart, J. Leuvrais (redif.).

21.00 La Baraque rouge, opéra-jazz (en direct du Festival de Montpellier), musique G. Marais.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 34 Avant-concert.

21 h 30 Récital (en direct de l'Opéra de Montpellier) : *Variation Hob XVII/6 en fa mineur, Sonate Hob XVI/52 en mi bémol majeur,* de Haydn, *Sonate en ut mineur K 457,* de Mozart, *Sonnet de Pétrarque nº 104,* de Liszt, *Mort d'Isolde,* de Wagner/Liszt, *Tableaux d'une exposition,* de Moussorgski, par Alfred Brendel, piano.

0 h 10 Récital : Musique traditionnelle flamande.

Dimanche 4 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h **Bonjour la France.**

9 h **Emission islamique.**

9 h 15 **A Bible ouverte.**

9 h 30 **Orthodoxie.**

10 h **Présence protestante.**

10 h 30 **Le jour du Seigneur.**

11 h **Messe** en la cathédrale de Saint-Lazare d'Autun (Saône-et-Loire). Préd. Mgr Le Bourgeois.

12 h **Feuilleton : Arnold et Willy.**

12 h 30 **Dessin animé : Tom et Jerry.**

13 h **Journal.**

13 h 25 **Série : Agence tous risques.**

14 h 20 **Sports dimanche vacances.**
Automobile : Grand Prix d'Allemagne de F 1 ; tiercé à Deauville ; sports équestres : Grand Prix de Dinard.

17 h 30 **Les animaux du monde.**

18 h 5 **Série : Guerre et Paix.**

19 h **Reprise : Infovision.**
Durant tout l'été, TF 1 rediffuse les meilleurs sujets de ce magazine. Aujourd'hui : Pérou, Sentier lumineux, horizon obscur ; la fuite des cerveaux ; rien ne se perd.

20 h **Journal.**

20 h 35 **Cinéma : Mille milliards de dollars.**
Film français d'H. Verneuil (1981), avec P. Dewaere, C. Cellier, M. Ferrer, A. Duperrey, J. Moreau, F. Ledoux (Rediffusion).
A la suite du meurtre, camouflé en suicide, d'un homme politique, un journaliste s'attaque à la puissance d'une multinationale. Un sujet ambitieux, très bien traité, avec des acteurs célèbres dans de bons rôles.

22 h 50 **Sports dimanche soir.**
L'actualité sportive du week-end.

23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 10 **Informations et météo.**

10 h 15 **Les chevaux du tiercé.**

10 h 40 **Récré A 2.**

11 h 10 **Gym tonic.**

11 h 45 **Série : Le bar de l'escadrille.**

12 h 15 **Jeux de bandes.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 15 **Il était une fois le cirque.**

14 h 10 **Série : Switch.**

15 h **Série : Cette terre si fragile.**
Nº 2 : Pantanal, réal. F. Rossif.
Une immense prairie marécageuse au Brésil.

15 h 55 **Téléfilm : Marchands de rêve (1re partie).**
D'après H. Robbins, réal. V. Sherman (redif.).
L'ascension « météorique » d'un producteur de cinéma aux Etats-Unis.

17 h 35 **Les carnets de l'aventure.**
« Patagonie force 10 » (aventures au fond d'un fjord avec des marins et des alpinistes).

18 h 30 **Stade 2.**

19 h 30 **Série : Casse-noisette.**
Gags et humour anglais.

20 h **Journal.**

20 h 35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
A Sri-Lanka, avec des candidats parisiens. Enigmes et aventures. Jungle et éléphants.

21 h 45 **Sports : Catch.**

22 h 15 **Harlem nocturne : Mister Ra.**
De F. Cassenti, prod. INA.
Mystères autour d'une des grandes figures du jazz depuis une trentaine d'années. Le musicien « free » prophétise comme à son habitude. Le réalisateur Frank Cassenti tente de percer les énigmes millénaristes de Mister Ra. Des extraits de concerts, un portrait délicat d'un « monstre sacré ».

23 h 5 **Journal.**

23 h 40 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 25 **World games à Londres.**
Compétition internationale pour les sports non olympiques.

19 h 30 **RFO Hebdo.**

20 h **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**

20 h 35 **Série : Méditerranée.**
Réal. C. Vilardebo (redif.), avec la collaboration de l'historien Fernand Braudel, professeur au Collège de France.
Nº 7. Autour de l'idée de cellule familiale, dès qu'elle se dégage des usages tribaux, du nomadisme et dès qu'elle se fixe sur un terroir ; l'habitat et l'urbanisme dans les grandes cités : Sparte, Athènes, Rome. Avec le concours de MM. Georges Vallet, André Miquel, Roland Martin et Paul Auberson.

21 h 30 **Court métrage.**
« Paris pour Santiago », réal. R. Jounin, avec la participation des Quilapayun, d'Angel Parra, Oscar Castro.

22 h **Journal.**

22 h 30 **Cinéma de minuit : Venez donc prendre le café chez nous.**
Film italien d'A. Lattuada (1970), avec U. Tognazzi, A. Goodwin, F.-R. Coluzzi, M. Vukotic, J.-J. Forgeaud (v.o. sous-titrée).
Un fonctionnaire s'introduit dans la maison de trois sœurs qui ne sont ni jeunes ni belles, mais riches. Il en épouse une et « associe » les deux autres à sa vie conjugale. Farce cruelle et souvent vulgaire sur un milieu provincial et la virginité prolongée confrontée à l'érotisme.

0 h 5 **Prélude à la nuit.**
Etude nº 1, de Lutoslawski, par F. Haulet, piano.

CANAL PLUS

7 h 15, Téléfilm : Total ou une fin du monde ; **8 h 5,** Document : Les royaumes du pétrole ; **8 h 55,** Cabou Cadin (et à 13 h 5, 14 h 35 et 19 h 30) ; **9 h 25, Camp disciplinaire,** film de R.-J. Siegel ; **10 h 55, Looker,** film de M. Crichton ; **13 h 25,** Néo-polar : des choses qui arrivent ; **15 h,** Les superstars du catch ; **16 h 45,** les pionniers du Kenya ; **17 h 50, La Tour Eiffel en otage,** film de G. Guzman ; **20 h 30, Bienvenue, Mr. Chance,** film de H. Ashby ; **22 h 45, Bravados,** film de H. King ; **0 h 20, Céleste,** film de P. Adlon.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Heure d'été : la plus belle chanson d'amour ; **8 h, Foi et tradition ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine :** le Grand Orient de France ; **10 h,** Messe à l'église de Cancale ; **11 h, Histoire du futur ; 12 h, Entretien avec...** Pierre Tal Coat ; **12 h 45, Entretien avec...** Mœbius, dessinateur ; **13 h 40, Chansons pour un été :** la chanson de Garance (Arletty) ; **14 h, Bestiaire de l'été :** le renard (par Radio-Canada) ; **14 h 30, « Un brave homme »,** d'Upton Sinclair ; **16 h 40, Musées-promenades :** le musée Claude Monet à Giverny ; **17 h, Musique :** Manca 84 (musiques actuelles Nice-Côte-d'Azur) ; « Elégie pour une aube », de Tisné, par l'Orchestre de chambre de Caen, dir. I. Malec ; **19 h 10, Camus ou l'impossible étreinte,** de M.-C. Navarro.

21 h 55 Le Malentendu, d'A. Camus.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; **9 h 5, Les voyages musicaux du docteur Burney :** « Existe-t-il un rapport entre le Vésuve et l'Opéra ? ; **11 h, Récital** (en direct de la salle Molière) : œuvres de Brahms, Chostakovitch par P. Marcinkowska, violoncelle, et J.L. Haguenauer, piano ; **13 h 5, Concert :** Concerto pour trompette et orchestre de Hummel, Concerto pour hautbois et orchestre en ut mineur, de Mozart, Concerto pour piano nº 1, de Beethoven, par l'Orchestre de chambre de Norvège ; **14 h 4, Disques compacts :** œuvres de Byrd, Britten, Schubert, Sibelius, Beethoven... ; **17 h, Comment l'entendez-vous ?** « Le chant invisible » par René Jacobs ; œuvres de Cavalli, Bach, Caccini, Vivaldi, Rameau... ; **19 h 5, Concert :** œuvres de *Vivaldi, Rolla, Paganini, Rossini par I Solisti Veneti.*

20 h 35 Avant-concert.

21 h 30 Concert : (en direct de la cour Jacques-Cœur) : *Suite française,* de Scheller, *Symphonie nº 7 en mi bémol majeur,* de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. C. Diederich.

0 h 10 Concert : *les Perses,* de Rzewski (création mondiale), par l'ensemble Musique vivante.

LES SOIRÉES DU LUNDI 5 AOUT

TF 1	**20 h 35,** Cinéma : *Cinquième colonne,* d'A. Hitchcock ; **22 h 15,** Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde (l'Egypte) ; **23 h 25,** Choses vues : Hugo, lu par Michel Piccoli.
A 2	**20 h 35,** Opéra : le *Ring* du centenaire (*Siegfried,* de Wagner).
FR 3	**20 h 35,** Cinéma : *Tout dépend des filles,* de P. Fabre ; **22 h 30,** Thalassa, magazine de la mer ; **23 h 15,** Rencontres de l'été ; **23 h 30,** Prélude à la nuit : Glinka.
CANAL PLUS	**20 h 30,** Cinéma : *Don Camillo en Russie,* de L. Comencini ; **22 h 20,** les plus grandes corridas mexicaines et espagnoles ; **23 h 20,** Festival de jazz d'Antibes 84 ; **23 h 50,** Hill Street Blues ; **0 h 35,** Cinéma : *Phantasme,* de J. Rougeron ; **2 h 5,** *l'Hôtel en folie.*

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 4 AOUT

– *Mme Huguette Bouchardeau,* ministre de l'environnement, est l'invitée de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

VOYAGE DANS LA TÉLÉVISION AMÉRICAINE

Les charmes de la rediffusion

De notre envoyé spécial
JEAN-FRANÇOIS LACAN

Los Angeles. – Le pylône d'acier fièrement dressé sur Sunset Boulevard le proclame : « KTLA est une télévision qui monte. » Cette station de Los Angeles ne vient-elle pas d'être rachetée par le groupe de presse Tribune pour 510 millions de dollars « cash », la plus grosse somme jamais dépensée pour la prise de contrôle d'une seule station ? Il y a trois ans, quand KTLA avait déjà changé de mains, elle ne valait alors que 245 millions de dollars.

Les télévisions indépendantes sont à la mode et l'objet d'une spéculation fiévreuse. Spectaculaire retournement : hier, elles végétaient avec une maigre audience négligée par les publicitaires. Aujourd'hui, on se bouscule pour acheter des fréquences, des spots et les « indépendantes » grignotent le public des chaînes nationales. L'an dernier, les deux cents stations ont drainé le quart des ressources publicitaires totales de la télévision.

Pour attirer l'audience, KTLA, comme les autres indépendantes, est passée maître dans l'art de faire du neuf avec du vieux. Des achats groupés (*syndication*) lui fournissent à faible prix des émissions déjà diffusées sur les grands *networks* (réseaux), qu'elle programme avec habilité : des séries quotidiennes entre 17 heures et 20 heures, au moment où les chaînes nationales se consacrent à l'information, des films ensuite, quand, chez les concurrents, on mise sur les séries. Ajoutez à cela des dessins animés et des émissions pour enfants, abandonnées par les *networks* depuis deux ans, du sport et de l'information locale.

Cette rediffusion alternative suffit à placer KTLA au quatrième rang de l'audience à Los Angeles. Mais, financièrement, la station du groupe Tribune est sans doute la plus rentable : 100 millions de dollars de revenus et 34 millions de bénéfices. Il est vrai que le programme ne coûte pas cher et qu'une télévision indépendante vend douze minutes de publicité par heure contre quatre-vingt-dix secondes pour les stations affiliées à un réseau.

La télévision indépendante est une bonne affaire. Surtout quand elle diffuse sur les quatre millions de foyers de Los Angeles. On comprend mieux les grandes manœuvres des groupes de communication américains. En ajoutant KTLA à ses cinq autres stations, Tribune dispose d'un réseau qui couvre 18 % de la population et devient ainsi le quatrième groupe de télévision, après ABC, CBS et NBC.

Une quinzaine de sociétés contrôlent ainsi un tiers des stations, parmi les plus rentables. Cette concentration augmente les capacités financières des indépendants. Depuis deux ans, les centrales d'achat ont réussi à financer quelques programmes de prestige en exclusivité, dont la série de fiction sur Mme Golda Meir, que l'on a pu voir sur les écrans français.

Prochain article :

LA VICTOIRE DU CABLE.

● *Manifestation du Livre CGT devant le siège des Editions Mondiales.* – Des employés du syndicat du Livre CGT ont intercepté, jeudi 1er août, un camion de l'imprimerie des Editions Mondiales de Maisons-Alfort et déchargé des centaines d'exemplaires de l'hebdomadaire *Nous Deux* devant le siège situé rue des Italiens à Paris. Cette manifestation, *« faite à regret faute d'aboutissement des tentatives de concertation avec le patronat »,* visait à *« soutenir l'action des travailleurs contre la désindustrialisation de la région parisienne en matière d'imprimerie ».* Plus particulièrement, les ouvriers entendaient protester *« contre la menace de fermeture qui plane depuis des mois sur le site de Maisons-Alfort et le risque de licenciement de ses 450 employés ».*

TV-GLOBO RACHÈTE LA FILIALE ITALIENNE DE TÉLÉ-MONTE-CARLO

TVI, la filiale italienne de Télé-Monte-Carlo (TMC), passe sous le contrôle de la société brésilienne de télévision TV-Globo. Un accord est en effet intervenu, jeudi 1er août à Paris, après un mois et demi de négociations. Aux termes de cet accord, TMC cède 90 % de ses parts à la société brésilienne.

TMC, fondée il y a trente ans dans la principauté de Monaco, est aujourd'hui détenue à 40 % par l'Etat monégasque et à 30 % chacune par les radios Europe 1 et RMC, toutes deux contrôlées par la holding d'Etat SOFIRAD. TMC avait fondé en 1975 un réseau italien émettant depuis Monte-Carlo sur toute la péninsule, à l'exception de la Sardaigne, du Frioul et de la Sicile. Avec l'explosion des télévisions privées en Italie, TVI avait vite été confrontée à des difficultés.

Cette cession, propre à soulager les finances de TMC (TVI accuse un déficit important), avant le lancement de la nouvelle chaîne privée nationale à laquelle elle doit être associée, pourrait bien constituer une première étape dans la stratégie de pénétration en Europe de TV-Globo. C'est la première fois en effet que la chaîne brésilienne – qui vend ses productions dans le monde entier – achète une station à l'étranger.

● *L'AFP supprime son correspondant à Limoges.* – L'agence France-Presse a décidé de « geler » le poste de correspondant de Limoges à partir du 15 septembre. Elle explique cette décision par l'insuffisance du volume d'informations en provenance de la région Limousin et par la nécessité pour elle d'ouvrir un bureau à Nancy. Après avoir employé huit personnes, dont quatre journalistes, pour une dizaine de départements, le bureau avait été fermé au profit de celui de Tours et remplacé par un seul rédacteur pour le Limousin. M. Louis Longequeue, sénateur, maire de Limoges et président du conseil régional, a protesté – parmi plusieurs personnalités ou groupements – auprès de la direction de l'AFP, et M. Marcel Rigout, ancien ministre, est intervenu auprès du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication pour demander l'*« annulation de cette aberrante décision ».* L'intersyndicale (CFDT, CGT, SNJ) des journalistes du Limousin, ainsi que le syndicat FO des journalistes, ont aussi demandé le maintien du poste de Limoges. – *(Corresp.)*

Carnet

Naissances

– **Anne et Vincent ERDER,**

sont heureux de faire part de la naissance de

Fabien,

le 28 juillet 1985.

Longchamps, 84132 Le Thor.

– **Henri et Michel MUHLBACH,**
Laurence et Carole,

ont la joie de faire part de la naissance de

David,

le 28 juillet 1985.

51 *ter*, avenue du Belloy,
78110 Le Vésinet.

Mariages

– **Jeannine TÉCHOUEYRES**

et

Jean CLAVERIE

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, en l'église de Quinsac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Esconac, 33360 Quinsac.

Décès

– Mme France Boudier, née Fradet,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond BOUDIER,

survenu le 26 juillet 1985 à Paris.

36, rue de la Butte-aux-Cailles.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme James Chassériaud,
née Chignac-Auriac,
son épouse,
Nicole et Jean-Marc,
Alain, Emmanuelle, Alexandre
et Pierre-André,
Sylvie, François et François-Xavier,
Philippe,
ses enfants et petits-enfants,
Michèle, Serge, Eric
et Karine,
ses neveux et petits-neveux,
Ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. James CHASSÉRIAUD,
ingénieur Arts et Métiers
(promotion ex-131-134)
et ESE (1935) ISF,
ancien président
de la Société des ingénieurs
Arts et Métiers (1980-1983),
médaille d'or et « Gadz' Arts »,
vice-président du Conseil national
des ingénieurs français,
vice-président des Ingénieurs
et scientifiques de France,
vice-président
du comité Hyacinte-Dubreuil
(équipes autonomes d'entreprises),
administrateur du Comité national
pour le développement
des grandes écoles,
lieutenant de vaisseau (ER),

ravi à leur affection, le dimanche 28 juillet 1985, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église de Berthenay (près de Tours), le jeudi 1er août, à 16 heures.

Une messe du souvenir aura lieu ultérieurement à Boulogne-sur-Seine (92).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Fils de « Gadz' Arts » (Angers 1904), il eut à cœur de transmettre par son rayonnement et son dévouement le flambeau des traditions de sa grande école : « Fraternité », c'est là notre devise.

« C'est la devise de tous les vrais « Gadz' Arts. »

102 *bis*, avenue Jean-Jaurès,
92100 Boulogne-sur-Seine.

– Mme François Kesler,
M. et Mme Jean-François Kesler
et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Pauchard
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

François KESLER,
ancien combattant 1914-1918,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 28 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie a été célébrée dans l'intimité, le 31 juillet, en l'église de *Cercy-la-Tour (Nièvre).*

28, rue Romain-Rolland,
58000 Nevers.
9, place de Rungis,
75013 Paris.

Anniversaires

– Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Gérard AQUENIN,

disparu à vingt-deux ans.

Communications diverses

– André Frossard, lauréat du prix Byzantion. Le prix Byzantion vient d'être attribué à André Frossard pour son *Evangile selon Ravenne.*

Ce prix artistique et littéraire fondé par les Amis de Constantin le Grand, est décerné chaque année à une œuvre d'inspiration romano-byzantine par un jury européen dont la moyenne d'âge n'atteint pas trente ans. En France, le comité d'honneur compte parmi ses membres : André Roussin, de l'Académie française ; le duc de Brissac, homme de lettres ; Serge Lifar.

L'Evangile selon Ravenne, traduit en allemand, en italien et en néerlandais, est défini par Arnould de Liedekerke comme *« une admirable réflexion sur la beauté mystique »,* comme *« une rencontre entre un homme et une ville, qui est aussi « promesse d'éternité » ; une histoire d'amour. Et de foi ».*

Société

Polémiques autour du feu

(Suite de la première page.)

Ces « négligents » sont parfois des personnes âgées ou bien les héritiers lointains de quelques hectares de garrigues classés inconstructibles. Peut-on leur demander, selon les évaluations, de 10 000 à 30 000 francs l'hectare pour débroussailler des terrains qui ne leur rapportent rien ? *« Au moins, ils auraient pu répondre à nos lettres pour autoriser la commune à débroussailler elle-même leurs propriétés »*, s'indigne Mme Moreau.

Le dilemme, il est vrai, risque de ne plus se poser l'année prochaine. M. Pierre Joxe, en effet, a apporté dans ses bagages, un cadeau à l'intention des municipalité concernées : un article « L 372 » sera ajouté à la loi sur la forêt actuellement en discussion au Parlement. Il autorisera les communes à débroussailler d'office les propriétés privées appartenant aux récalcitrants, à la charge de ces derniers. *« Très bien ! »* — applaudit Mme Moreau, — *depuis le temps que nous le réclamions ! »* Mais hélas, au sein même du conseil municipal de Mandelieu, certains redoutent déjà que les propriétaires négligents ne fassent alors don, en masse, de leurs coûteuses garrigues... à la commune.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● *Corse : 10 000 hectares détruits.* — Les incendies qui ont ravagé 11 000 hectares de forêt et de maquis en deux jours en Corse, étaient maîtrisés, ce samedi 3 août, à l'exception du foyer de la forêt de Ghisoni, près du parc national de la Corse, où une centaine de pompiers et deux Canadair étaient toujours en action pour lutter contre ce feu. Vendredi, cent quarante hommes sont arrivés en renfort de Brignoles (Var).

Ce samedi, le vent étant retombé, les pompiers estimaient que l'accalmie de la veille allait continuer. Cependant, tous les secours restaient mobilisés, de nombreux foyers de faible importance s'étant encore déclarés vendredi.

● *Citations à l'ordre de la nation.* — Les cinq pompiers qui ont trouvé la mort en combattant les incendies dans le Var et dans les Alpes-Maritimes, Hugues Desqiens, Robert Grosso, Jean-Marc Morel, Georges Pothonier et Yves Roger, ont été cités à l'ordre de la nation.

DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Un réfugié basque espagnol est tué à coups de pistolet

De notre correspondant

Bayonne. — Juan Otegui Elissegui, réfugié basque espagnol, établi en France depuis onze ans, a été tué vendredi 2 août, près de Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques), alors qu'il regagnait son domicile en voiture après sa journée de travail. Deux inconnus, circulant sur une moto blanche, se sont portés à la hauteur de son véhicule : l'homme assis sur le siège arrière a alors tiré plusieurs coups de pistolet sur M. Otegui Elissegui.

Un automobiliste qui arrivait sur les lieux de l'attentat a pu recueillir à son bord le blessé inconscient et l'a transporté à la clinique d'Ispoure, d'où un hélicoptère l'a ensuite conduit à l'hôpital de Bayonne. Atteint de trois balles dans le dos, M. Otegui Elissegui est décédé avant d'entrer en salle d'opération.

Agé de quarante-trois ans, père de deux enfants et réfugié en France depuis 1974, Juan Otegui Elissegui avait participé, cinq ans plus tard, à la création d'une coopérative de meubles — la firme Denek — à Saint-Martin d'Arrossa, en partie incendiée par le GAL il y a un an.

Ce même groupe avait revendiqué le meurtre d'un autre réfugié basque, M. Rafael Goikoetxea, employé dans la même entreprise, assassiné le 3 mai 1984 dans des circonstances identiques. La coopérative Denek, qui avait déposé son bilan en mars dernier, avait repris ses activités le lundi 29 juillet.

Ph. E.

● *Espagne : Un restaurant détruit par une explosion (un mort).* — Une bombe de forte puissance a détruit, le 2 août, à une heure du matin, un restaurant de Castellone, sur la côte est de l'Espagne (*nos dernières éditions*). L'engin avait été déposé à l'arrière de l'établissement. Un voisin, choqué par la détonation, est mort d'une crise cardiaque, et une vingtaine de voitures ont été endommagées.

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais il pourrait être l'œuvre de l'organisation séparatiste basque ETA, qui a annoncé une campagne contre les touristes.

FOOTBALL

Championnat de France

PARIS-SG FREINÉ A LAVAL

Après quatre victoires consécutives, le Paris-Saint-Germain a été freiné à Laval (2-2), vendredi 2 août, pour le compte de la cinquième journée du championnat de France de football. Les joueurs de la capitale conservent toutefois la première place du classement et demeurent invaincus avec les Nantais. Les Bordelais, vainqueurs de Nancy (1-0), reviennent à un point du Paris SG, mais devront provisoirement se passer des services de Jean Tigana, victime d'un claquage à la cuisse droite.

LES RÉSULTATS

*Laval et Paris SG	2-2
*Bastia b. Toulon	2-1
*Marseille et Lens	3-3
*Metz et Nantes	0-0
*Bordeaux b. Nancy	1-0
Brest b. *Auxerre	2-1
*Lille b. Sochaux	2-1
*Toulouse b. Rennes	4-1
*Monaco b. Strasbourg	2-0
Nice b. *Le Havre	2-1

Classement. — 1. Paris SG, 9 pts; 2. Bordeaux, 8; 3. Lens, Toulon, Nantes, 7; 6. Lille, Monaco, 6; 8. Auxerre, Brest, 5; 10. Sochaux, Metz, Toulouse, Nice, Laval, Nancy, Rennes, Le Havre, 4; 18. Marseille, Strasbourg, 3; 20. Bastia, 2.

● SPORTS EQUESTRES : *championnats d'Europe.* — Les Britanniques (Nick Skelton sur *Everest Saint-James*, Michael Whitaker sur *Warren Point*, Malcolm Pyrah sur *Towerlands Anglezarke* et John Whitaker sur *Hopscotch*) ont remporté, vendredi 2 août à Dinard, le championnat d'Europe de saut d'obstacles par équipes. Avec 21,56 points de pénalisation, ils précèdent les Suisses (42,08), les Allemands de l'Ouest (44,75) et les Français (55,61) dont l'équipe était composée de Gilles Bertrane de Balanda sur *Loripierre*, Michel Robert sur *La Fayette*, Pierre Durand sur *Jappeloud* et Frédéric Cottier sur *Flambeau*.

France/services

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 août à 0 heure et le dimanche 4 août 1985 à minuit.

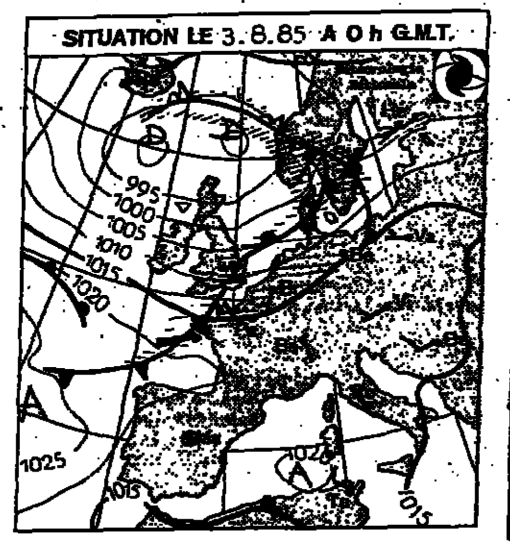
Un flux très rapide d'ouest circule en altitude; des perturbations de faible activité traversent la France; un front froid plus marqué atteindra dimanche soir les régions du Nord-Ouest.

Dimanche, le temps parfois nuageux et brumeux observé le matin sur les régions au sud de la Loire deviendra rapidement agréable et ensoleillé, malgré quelques nuages sur les Alpes et la Corse, qui donneront de petites averses temporaires.

Plus au nord, les nuages, très abondants le matin, laisseront passer quelques rayons de soleil l'après-midi; les éclaircies pourront même être belles en soirée, avant l'arrivée d'une nouvelle zone nuageuse et pluvieuse le soir sur la Bretagne et la Basse-Normandie.

Le vent d'ouest à sud-ouest soufflera assez fort près de la Manche et sera plus modéré ailleurs.

Les températures maximales, stationnaires en général, seront voisines de 19 à 24 degrés sur la moitié nord, 24 à 30 degrés plus au sud.



PRÉVISIONS POUR LE 4-8-85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 août; le second, le minimum dans la nuit du 2 août au 3 août) : Ajaccio, 27 et 20 degrés; Biarritz, 24 et 18; Bordeaux, 25 et 11; Bréhat, 21 et 13; Brest, 18 et 12; Cannes, 27 et 16; Cherbourg, 18 et 12; Clermont-Ferrand, 26 et 10; Dijon, 24 et 10; Dinard, 21 et 13; Embrun, 26 et -12; Grenoble-St-M.-H., 27 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 11; La Rochelle, 20 et 17; Lille, 23 et 15; Limoges, 20 et 11; Lorient, 19 et 13; Lyon, 24 et 12; Marseille-Marignane, 29 et 18; Menton, 27 et 25; Nancy, 24 et 12; Nantes, 22 et 15; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Nice-Ville, 27 et 13; Paris-Montsouris, 26 et 14; Paris-Orly, 25 et 14; Pau, 26 et 17; Perpignan, 30 et 13; Rennes, 21 et 14; Rouen, 22 et 10; Saint-Etienne, 24 et 11; Strasbourg, 25 et 12; Toulouse, 25 et 12; Tours, 23 et n.c.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18; Genève, 26 et 11; Lisbonne, 34 et 18; Londres, 18 et 12; Madrid, 33 et 17; Rome, 30 et 19; Stockholm, 20 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 4 AOUT

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Cent tombeaux d'écrivains », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« La Peinture italienne de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, Musée du Louvre (porte Jaujard) (P.-Y. Jaslet).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, portail central.

« Le Sénat, Palais du Luxembourg », 15 heures, 26, rue de Vaugirard, sous les arcades, près de la poste (A. Ferrand).

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre, « Rue de la Bonne-Morue, dans le village de la Ville de l'Evêque. Le souvenir du Bœuf sur le toit », 15 h 15, 25, rue Royale (Mme Barbier).

« Le quartier de la Nouvelle Athènes, haut lieu du romantisme », 15 heures, métro Notre-Dame-de-Lorette.

« Le Musée Nissim de Camondo et sa collection exceptionnelle de meubles du dix-huitième siècle, 63, rue de Monceau, 15 heures.

« L'assemblée nationale dans le Palais Bourbon », 14 heures, métro Chambre-des-Députés (carte d'identité).

« Les Tuileries », 15 heures, arc de triomphe du Carrousel.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, vestibule château.

« Fête, marché médiéval et jeux médiévaux à Chinon. Les châteaux d'Ussé et de Choiseul ». Tél. (1) 526-26-77.

« Parcs et châteaux privés de la vallée : de l'Essonne à Barbizon », tél. (1) 526-26-77.

« Fontainebleau, musée des sapeurs-pompiers », 14 h 20, gare de Lyon, vers 13 h 30.

« Mystérieuse Notre-Dame, franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« L'Opéra, la vie mondaine au dix-neuvième siècle », 15 heures, entrée Opéra. Ou 11 heures.

LUNDI 5 AOUT

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (M. Ragueneau).

« Le Père-Lachaise du vingtième siècle », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Un cimetière traditionnel aux cent tombés marginales », 14 h 45, sortie escalator (V. de Langlade).

« Les salons « Régence » de l'Hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 14 h 30, 128, rue de l'Université (P.-Y. Jaslet).

« L'Arsenal de Sully », 14 h 30, angle rue de Sully, porte de l'Arsenal, sur terre-plein (A. Ferrand).

« Versailles : la petite et la grande écurie du château », 14 h 30, cour petite écurie.

« L'Hôtel de Lauzun et son décor dix-septième siècle, 15 heures, 17 quai d'Anjou (E. Romann).

« Exposition Renoir », 13 h 30, entrée exposition Grand Palais.

« Le musée de l'Orangerie », 15 heures, entrée musée.

« La haute bourgeoisie du dix-neuvième siècle sous le règne de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. Décor des salons de l'Opéra », 13 heures et 15 h 30, hall d'entrée Opéra (C.-A. Messer.

« Le Palais de Justice, la vie sous Saint Louis. La Conciergerie et la Sainte Chapelle », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel Fabien (M.-C. Lasnier).

« L'ancien village du vin et les projets de rénovation », 15 heures, sortie métro Bercy.

« Jeanne d'Arc en son temps », 15 heures, Musée monuments français.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 4 AOUT

26, rue Bergère, de 10 heures à 18 heures, Sophrologie et massages, Tél. (1) 770-44-70.

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures « A propos de la réincarnation » (Jacques) « Spiritismes et christianisme » (Naty). Expériences de voyance.

LUNDI 5 AOUT

26, rue Bergère, de 10 heures à 18 heures, « Chirologie », tél. (1) 770-44-70.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 3 août :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 22 décembre 1975, portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre.

● Relatif à l'épreuve d'éducation physique et sportive du certificat d'aptitude professionnelle.

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à la révision du prix du contrat de vente d'immeuble à construire.

● Portant application des articles L. 231-1-1 et L. 231-1-2 du code de la construction et de l'habitation et relatif à la révision du prix du contrat de construction d'une maison individuelle.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application des dispositions du code de l'urbanisme relatives aux projets d'intérêt général en matière de documents d'urbanisme (schémas directeurs et plans d'occupation des sols).

PUBLICATIONS

L'UNIVERS ASSOCIATIF. — Sous ce titre, *la Revue de l'économie sociale* étudie l'histoire et la réalité contemporaine des associations qui exercent une activité économique et sociale. Quelques titres de cet épais dossier de 262 pages : « Le socialisme associatif en 1848 », « La mutualité et les retraites ouvrières », « La démographie et le rôle économique des associations, leur développement ». Le numéro : 80 F.

★ La Revue de l'économie sociale, 22 *bis*, rue de Terre-Neuve, 75020 Paris, tél. : (1) 370-46-90.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4023

HORIZONTALEMENT

I. Prépare en vue de rencontres mouvementées. — II. Sort de l'embarras. D'une parfaite exactitude. On y a les pions à l'œil. — III. Ville d'Anatolie. Peuvent sauter aux yeux. — IV. Couvre...chef. Ne quittent pas leur robe pour se coucher. — V. Montée en neige. Symbole de pression. Commencent donc à fondre. En soirée. — VI. Mise en circulation. Symbole chimique. — VII. Mena certaines opérations avec Garibaldi et Napoléon III. Une invitation en même temps qu'une prière. — VIII. Un vrai mollusque, mais beau comme un cœur. Fils de Roboam. — IX. La vieille armée. Se calcule quand on a la solution. Pour une ponte ou une monte. — X. Voie de garage. Pour une bonne croûte, on y est bien servi. — XI. Légion étrangère. Tel que l'on apprécie l'esturgeon. Le démon du jeu. — XII. Un petit creux après le travail. On n'y est jamais seul. — XIII. Prêt à tirer. Le bout du chemin pour Moïse. Evocation du passé qui se traduit par le présent. — XIV. Telles des relations réciproques. Qui ne presse pas. — XV. Imposent le silence ou encouragent à s'exprimer. Qui incitent donc à aller à la chasse aux papillons. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Est toujours plein d'avantages. N'est donc pas satisfait. — 2. Pour châtier de manière exemplaire. Veut bien épouser, mais ne fait jamais le premier pas. — 3. Courante, en milieu hospitalier. Tête de turc. — 4. Fis donc diminuer le nombre d'accidents. Elue d'Alsace. — 5. Eclairage ancien. Ne demandent qu'à reprendre. — 6. Petit if. Travailleur manuel ou travailleur intellectuel. — 7. Marqué ou sans marque. Met les nerfs à fleur de peau. Cuvette. — 8. Faisait jadis passer aux aveux. Porte parfois un chapeau. Plus apprécié avec la barbe qu'avec des cheveux. — 9. Dut quitter son lit pour nettoyer des écuries. Œuvres de Ronsard. Démonte ou descend. — 10. Gaze pour les moments où ça ne gaze pas. Fait le vide. — 11. Dessin toujours très coté. Est pour beaucoup dans la réussite d'un plan. En Silésie. — 12. Rivière d'Asie centrale soviétique. Vieilles commères. — 13. Quelque chose d'alarmant. Ecrivain et révolutionnaire français. — 14. Répandit sa Lumière pour éclairer l'inuit. Placée. Citron. — 15. Offres donc une « tournée ». Colonnes de feux.

Solution du problème n° 4022

Horizontalement

I. Sangliers. — II. Opéra. Vé ! — III. Caméléons. — IV. Iconogène. — V. Eh ! EV. — VI. Tendresse. — VII. Asseau. — VIII. Silphe. — IX. Léna. — X. Affalée. — XI. Toise. Une.

Verticalement

1. Sociétariat. — 2. Apaches. Fô. — 3. Némo. NS. FFI. — 4. Grenades. As. — 5. Lalo. Raille. — 6. Egueulée. — 7. Evoé ! Pneu. — 8. Rennes. Ha ! — 9. Sévère. Ré.

GUY BROUTY.

A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

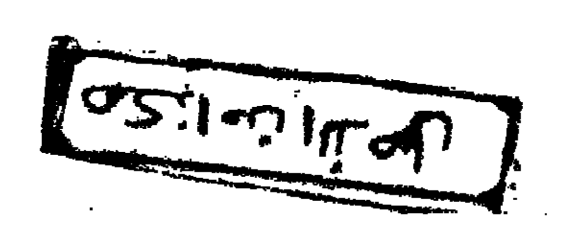
Les stages de formation audiovisuelle (1985-1986)

Le département de formation permanente à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud organise, dans le domaine de la communication audiovisuelle, une série de stages pour le cycle 1985-1986.

Ces dix-huit stages — dont le coût unitaire va de 2 400 à 19 800 F — se dérouleront du mois de septembre 1985 au mois de juin 1986 aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

N° de stage	Intitulé de stage	Dates
1	Audiovisuel, informatique et communication	septembre 1985 à juin 1986
2	Initiation à la réalisation vidéo	20-31 janvier
3	Voir et faire voir : composer une image	17-21 mars
4	L'éclairage dans l'enquête et le document	14-26 octobre
5	Le montage vidéo, l'enquête et le document	17-28 février
6	Initiation à la photographie, prise de vue et laboratoire	14-19 octobre
7	Pratique du laboratoire noir et blanc	17-21 février
8	Diorama en fondu enchaîné	3-14 mars
9	Photographie de documents et réalisation de transparents	17-21 mars
10	Initiation à la prise de son et au montage	21-26 octobre
11	Initiation à l'expression par le son	17-28 février
12	Expression par le son	13 janvier-6 février
13	Le point sur les nouvelles techniques de communication	3-14 mars
14	Utilisation du Graph 9	21-26 octobre / 20-25 janvier
15	Initiation à la réalisation vidéo	Formations du soir dates à préciser début octobre
16	Voir et faire voir : comment composer une image	
17	La lumière, outil d'expression	
18	Le montage, la composition d'une séquence	

★ Stages des techniques modernes d'éducation, ENS Saint-Cloud, 6, Grande-Rue, 92310 Sèvres. Tél. : (1) 507-02-52.



Économie

REPÈRES

Eurêka : prochaine réunion les 5 et 6 novembre à Hanovre

La prochaine réunion des ministres de la recherche et de la technologie des dix-sept pays engagés dans le projet européen Eurêka se tiendra les 5 et 6 novembre à Hanovre, dans le nord de la RFA, a annoncé à Bonn le directeur ministériel ouest-allemand à la technologie, M. Joseph Rembser.

Cette réunion permettra de lancer la *« phase de définition »* d'Eurêka, a précisé M. Rembser. *« Il s'agira de définir les objectifs concrets et les critères de réalisation des projets, les structures d'organisation et les modalités de financement, ainsi que les méthodes de travail, et de faire l'inventaire des premiers projets ».* En ce qui concerne le financement, M. Rembser a souligné que le gouvernement de Bonn n'avait pas l'intention de débloquer des crédits supplémentaires pour Eurêka dans la phase de définition. Celle-ci pourra être financée grâce à des redistributions du budget du ministère de la recherche et de la technologie.

Tout projet relevant d'Eurêka devra rallier au moins trois pays européens et entrer dans l'une des quatre catégories suivantes : *grands projets industriels de recherche et de technologie* ; projets visant à régler les problèmes transfrontières ; technologies susceptibles de créer une infrastructure moderne ; tous les projets de recherches scientifiques et techniques. – *(AFP.)*

Nucléaire : de moins en moins de centrales en construction dans le monde

Quatorze centrales nucléaires seulement ont été mises en chantier l'année passée dans le monde, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il s'agit du chiffre le plus faible enregistré depuis 1968, et l'agence met en garde contre cette tendance due à la baisse de la demande et aux difficultés financières de nombreux pays. *Les commandes pour la construction* de dix *centrales ont été* suspendues aux États-Unis en 1984 et les travaux ont été interrompus dans neuf chantiers, dont quatre dans ce même pays et cinq en Espagne. L'AIEA a révisé en conséquence ses estimations sur la capacité mondiale de production d'énergie nucléaire à l'horizon 1990, qui ne serait plus que de 386 000 mégawatts au lieu des 430 000 mégawatts qu'elle escomptait. En 1984, cette capacité a crû de 17 % pour atteindre 220 000 mégawatts. – *(Reuter.)*

Sidérurgie : Phoenix Steel a trouvé acquéreur

Ancienne filiale de Creusot-Loire, l'entreprise sidérurgique américaine Phoenix Steel va être reprise par deux hommes d'affaires de Detroit pour 5,75 millions de dollars. Ses créanciers, parmi lesquels on trouve la French American Bank, le Crédit lyonnais, Suez et le CIC, recevront 38,5 millions de dollars sur des dettes qui se montent à près de 135 millions de dollars. Phoenix Steel avait été placé en suspension provisoire des poursuites, en août 1983, par Creusot-Loire, qui estimait ne plus pouvoir la soutenir. Les pertes avaient été de 140 millions de dollars en 1982. L'activité a néanmoins été poursuivie, et le déficit a été ramené à 6,4 millions de dollars en 1984.

La décentralisation des services de l'équipement

Répartition, pas éclatement

Le gouvernement a tranché. Malgré l'hostilité de l'assemblée des président de conseils généraux, que préside M. Pierre Salvi (UDF-CDS), président du conseil général du Val-d'Oise, il vient de publier au *Journal officiel* du 1er août un décret qui fixe les modalités de répartition, en vertu des lois de décentralisation, des directions départementales de l'équipement (DDE), de leurs agents et du matériel.

L'opération revêt une certaine ampleur. Non seulement parce que les DDE les – *« Ponts et Chaussées »*, – sont depuis longtemps l'un des services de l'Etat les plus présents *sur le terrain de la vie locale en* province (routes, ports, construction de bâtiments), mais aussi parce que les élus y ont longtemps vu la marque la plus accentuée du centralisme des technocrates, et enfin parce qu'elle concerne quelque 100 000 agents.

En application de la loi du 7 janvier *1983 sur la répartition des compétences*, il faut que le partage des DDE soit prêt pour le 26 janvier 1986. Il reste cinq à six mois aux présidents des conseils généraux et aux commissaires de la République pour préparer et signer les conventions qui, dans chaque département, et en fonction de la diversité des situations locales, détermineront, comme le demande le décret du 31 juillet (*JO* du 1er août), les modalités du transfert.

Selon les départements, une DDE peut représenter de 500 à 2 000 personnes. Sur les 100 000 agents au total, 65 000 (essentiellement du personnel d'exécution) travaillent dans les subdivisions territoriales, assurant des missions pour le compte de l'Etat, des départements, des communes (beaucoup moins *pour le compte des régions*).

Seront transférés aux conseils généraux les services ou sous-services, installés au siège de la DDE; qui concernent les transports scolaires, les transports interurbains de voyageurs, les ports de pêche et de commerce, la maîtrise d'ouvrage et la programmation des collèges, les *études, la comptabilité, les marchés* relatifs aux chemins départementaux. Cela représente au moins 6 000 agents (dont 30 % environ de fonctionnaires de haut niveau) qui appartiendront à la nouvelle fonction publique territoriale. Mais dans un premier temps, au moins un an, ils continueront à être payés par l'Etat. Dans un département comme le Pas-de-Calais, par exemple, le transfert porterait sur un ingénieur en chef, un ingénieur divisionnaire, six ingénieurs TPE, vingt techniciens et une cinquantaine de dessinateurs, commis et agents de bureau.

En revanche – et c'est sur ce point que l'assemblée des présidents des conseils généraux a manifesté son désaccord, – le « gros bataillon » des subdivisions, avec le personnel d'exécution et le parc de matériel et engins, ne sera pas fractionné.

Le personnel restera rattaché à la fonction publique et les subdivisions demeureront, comme aujourd'hui, à la disposition de l'Etat, du département et des communes. Aux présidents des conseils généraux, nouveaux hommes forts des départements, qui voulaient disposer de la maîtrise totale des moyens nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités, le gouvernement a répliqué : *« Le résultat de nos études montre qu'une partition à ce niveau aurait plus d'inconvénients que d'avantages. En particulier, les maires sont actuellement encore très attachés au maintien de la proximité des services techniques de l'Etat. Un exemple : 90 % des communes confient aujourd'hui l'instruction des permis de construire à la DDE (ce que la DDE fait gratuitement), et cette instruction se fait presque toujours en subdivision. »*

Dans un communiqué, l'Union fédérale équipement CFDT, *« qui a combattu l'éclatement des services préjudiciable à une bonne efficacité du service public et susceptible de remettre en cause la situation des agents de cette administration »*, se dit *« satisfaite que le décret aboutisse à un démantèlement limité des DDE tout en permettant aux départements d'élaborer de façon autonome leur politique de voirie »*. Elle déplore néanmoins *« qu'aucune garantie n'ait été donnée aux agents non titulaires qui seront* ipso facto *transférés auprès des présidents de conseils généraux »*.

Quant à l'Association des maires de France, présidée par M. Michel Giraud (RPR), par ailleurs président du conseil régional d'Ile-de-France, elle voit la réforme plutôt d'un bon œil. Peut-être parce que, plus encore que celle de l'Etat, les communes redoutent la tutelle, nouvelle, des départements et des présidents de conseils généraux.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

M. SALVI (UDF-CDS) : vers une situation bloquée

M. Pierre Salvi, président (UDF-CDS, Val-d'Oise) de l'assemblée des présidents de conseils généraux, a fait la déclaration suivante :

« Le décret, tel qu'il est publié, ne donne pas aux départements l'outil et les moyens nécessaires pour remplir objectivement et pleinement leurs responsabilités et leurs compétences, dans le cadre de la décentralisation. En effet, le parc et les subdivisions, qui constituent l'essentiel de ces moyens, et qui sont pratiquement financés dans leur ensemble par les départements, restent en fait, dans leur totalité, sous la coupe de l'Etat. Un décret qui conduit à une telle situation ne respecte, à mon sens, ni l'esprit ni la lettre des lois de décentralisation.

« Il ne me paraît donc pas inutile, dans ces circonstances, de rappeler que l'assemblée des présidents de conseils généraux de France a décidé de ne pas signer les conventions Etat-département qui découleront du décret tel qu'il est publié. Tout semble donc indiquer que nous nous dirigeons vers une situation difficile, voire bloquée. »

CONCURRENCE ESPAGNOLE, CHUTE DES COURS

La fièvre remonte dans le Sud-Est

De notre correspondant

Avignon. – Le Midi s'embrase. Sur deux fronts : les forêts brûlent, les camions espagnols aussi. Phénomène saisonnier, mais significatif de la fièvre qui gagne chaque semaine davantage la production légumière et fruitière.

Les étés provençaux ont toujours été chauds, notamment dans le triangle Arles-Nîmes-Avignon, mais l'entrée imminente du Portugal et de l'Espagne dans le Marché commun et l'empressement de ces deux futurs partenaires à forcer nos frontières font lever un vent de colère qui ne s'apaisera que sur intervention du gouvernement.

Le 15 juillet, la FDSEA du Vaucluse demandait aux pouvoirs publics de fermer la frontière espagnole à tous les produits agricoles. Vœu pieux appuyé dès le lendemain à 18 heures par une opération commando, une centaine de producteurs vauclusiens effectuant au péage de Callargues (sur l'autoroute A 9 entre Nîmes et Montpellier), un filtrage draconien de tous les chargements en provenance d'Espagne. Bilan : quinze camions interceptés, 300 tonnes de produits détruits, cinq remorques incendiées.

Sur les marchés, les cours de la pêche et de la tomate, notamment, s'effondraient. Pour sauver une partie des récoltes, les producteurs demandaient que soit avancée de quelques jours la date d'ouverture (prévue initialement le 5 août) des usines de transformation de la tomate en conserve. Sans succès. D'où, notamment, le nouveau coup de semonce du 30 juillet. Le CDJA déversait 1 tonne de légumes devant la préfecture du Vaucluse.

On s'inquiète maintenant de la prochaine arrivée, sur les carreaux des marchés, de la pomme et du raisin de table. La profession multiplie les mises en garde : elle dénonce l'empressement des Portugais et des Espagnols à gonfler les tonnages d'importation à partir desquels, dès leur adhésion à la CEE, seront calculés les quotas officiels d'entrée autorisés, à raison d'une augmentation de 10 % par an pendant trois ans, avec liberté totale la quatrième année. Cela pour treize produits contingentés par le traité d'adhésion. Les producteurs s'insurgent aussi contre l'impunité dont bénéficient des chargements qui échappent aux contrôles de normes et de qualité.

Jeudi, 1 000 tonnes de tomates apportées sur le marché de Château-Renard ont dû être jetées à la décharge. Les rares lots vendus l'ont été à 80 centimes le kilo.

PAUL SIGNOUD.

AUX ÉTATS-UNIS

Le document budgétaire ne satisfait personne

De notre correspondant

Washington. – Amertume, déception et frustration, tels étaient les sentiments les plus souvent exprimés, le 2 août, au Congrès américain, après l'adoption laborieuse d'un projet de budget qui ne semble pas de nature à réduire autant qu'il avait été prévu l'énorme déficit des finances publiques *(le Monde* du 3 août).

Il a fallu plus de six semaines de débats-marathons pour que les deux assemblées du Congrès s'accordent finalement, dans la nuit de jeudi à vendredi, juste avant de se mettre en vacances, sur un document qui ne satisfait vraiment personne. Il prévoit 967,6 milliards de dollars de dépenses et 793,7 milliards de dollars de recettes, pour l'année financière 1986, commençant le 1er octobre prochain. Plus de 170 milliards : l'impasse budgétaire reste de taille.

Le déficit des finances publiques – 210 milliards de dollars pour l'année en cours – ne pourra être réduit, au mieux, par rapport au texte initial que de 55,5 milliards de dollars l'an prochain. C'est un chiffre qui ne permettra pas d'atteindre l'objectif que s'était fixé, en janvier dernier, le président Reagan, à savoir une réduction de moitié du déficit en 1988.

L'intérêt principal de ce document – appelé *« résolution budgétaire »* – est d'avoir été adopté à temps, à la satisfaction de la Maison Blanche, semblaient penser, vendredi, de nombreux dirigeants du Congrès, aussi bien sur les bancs de la majorité républicaine que de l'opposition démocrate. *« C'est mieux que rien »*, a observé sans enthousiasme M. Robert Dole, le chef de la majorité républicaine au Sénat. Plus brutalement, un autre républicain, le sénateur du Colorado, M. William Armstrong, assurait : *« La seule chose que nous n'avons pas faite est de nous attaquer au problème fondamental, celui du déficit. »*

En outre, la *« résolution budgétaire »* est encore susceptible de changement. Elle représente le compromis auquel ont abouti la Chambre des représentants et le Sénat à partir du texte présenté par le gouvernement en janvier dernier. Cette « résolution » fixe les grandes lignes du projet ; elle détermine des plafonds de dépenses pour les principaux postes budgétaires.

A l'approche des élections

Lorsque le Congrès se réunira à nouveau, en septembre, les deux assemblées devront, avant le 1er octobre, voter définitivement l'enveloppe budgétaire précise des treize principaux départements ministériels, en principe en tenant compte des grands axes définis dans le document adopté le 2 août. Chacune des enveloppes sera alors soumise au président, qui peut signer ou apposer son veto.

En général, à cette étape, la tendance naturelle des législateurs – et surtout cette année, à un an des élections législatives de 1986 – est plutôt de céder ici ou là quelques millions de plus – ce qui a fait dire vendredi à M. Dole que l'impasse budgétaire pourrait finalement être encore plus large que prévu et l'objectif de réduction du déficit d'autant plus éloigné.

Autant d'éléments qui expliquent le climat de morosité dans lequel s'est achevée cette session du Congrès, alors que la permanence du déficit budgétaire ne cesse d'inquiéter les experts. Tel quel, le projet de budget entame toute une série de dépenses civiles, sans toucher toutefois à certains des programmes sociaux que le président voulait éliminer ; il gèle les salaires des fonctionnaires et limite la hausse des dépenses militaires au taux d'inflation.

La majorité républicaine au Sénat, particulièrement inquiète des conséquences que le déficit peut avoir à terme, avait bien suggéré un budget plus sévère, comprenant notamment une taxe sur les importations de pétrole. Mais le président Reagan s'y est catégoriquement refusé, restant intraitable sur sa promesse de ne pas augmenter la fiscalité, et suscitant, du même coup, mauvaise humeur et division au sein de sa propre majorité.

(Intérim.)

RFA

● *Hausse saisonnière du chômage.* – Le chômage – en données brutes – a augmenté de 3 % en juillet, atteignant 2 221 395 personnes (1 193 760 hommes et 1 027 635 femmes). Cette hausse du chômage a été attribuée officiellement à des facteurs saisonniers : ralentissement de l'activité pendant l'été, apparition brusque sur le marché du travail d'étudiants en fin de cycle et de stagiaires en fin de formation supplémentaire. Selon l'Office fédéral du travail, bien que se situant au-dessus du niveau de juillet 1984 (8,9 %), le taux réel du chômage, si l'on en retranche les données saisonnières, décroît légèrement, et le résultat du deuxième semestre 1985 s'annonce meilleur que celui du premier. – *(AFP.)*

LE CHOMAGE EST RESTÉ STABLE EN JUILLET

Pour la première fois aux Etats-Unis cette année, le secteur industriel n'a enregistré aucune diminution d'effectifs en juillet, tandis que la création de deux cent quarante-cinq mille emplois dans le secteur des services équilibrait l'accroissement de la population active. Le taux de chômage est donc resté stable en juillet. Les personnes sans emploi comptent pour 7,3 % de la population active, pour le sixième mois consécutif.

Derrière la stabilité globale se cache, en fait, une aggravation de l'emploi des Noirs et des jeunes. Le chômage frappe, désormais, 15 % des travailleurs noirs, effaçant l'amélioration de juin, et 19,5 % des jeunes. Les jeunes Noirs souffrent de plus en plus : 41,3 % d'entre eux étaient sans travail en juillet.

On remarque également un accroissement de deux cent mille des cas de licenciement, à opposer à la réduction du nombre des départs volontaires. Enfin, la réduction récente du temps de travail, de douze minutes, va se traduire par des milliards de dollars en moins dans les revenus des ménages. – *(AFP.)*

Au Danemark

LA CONFÉDÉRATION PATRONALE SANCTIONNE DEUX DE SES MEMBRES POUR DÉPASSEMENT DE SALAIRES

(De notre correspondante.)

Copenhague. – Le comité directeur de la Confédération danoise du patronat (DA) a frappé d'amendes deux de ses membres pour n'avoir pas respecté le plafond de 2 % d'augmentation annuelle des salaires fixé par les conventions collectives nationales entrées en vigueur le 1er avril dernier. Les deux entreprises sanctionnées sont Nestlé et Findus, qui devront acquitter respectivement 150 000 et 70 000 couronnes (environ 120 000 et 56 000 F). Selon l'organisation patronale, ces deux firmes ont été doublement coupables en concédant à leur personnel des hausses de salaire *« exagérées »* de 6,3 % dès avril et en traitant directement avec les représentants de leur personnel.

La Confédération a également le droit de taxer les fautes de ses membres, qu'il s'agisse des entreprises elles-mêmes (dans ce cas les amendes peuvent aller de 750 à 750 000 couronnes) ou des organisations qui lui sont fédérées (industrie métallurgique, industrie du cuir, etc.). Pour ces dernières, les amendes peuvent atteindre 1,5 million de couronnes.

Les deux entreprises sanctionnés ont vainement fait valoir qu'elles avaient été contraintes de se conduire ainsi pour éviter des grèves sauvages qui les auraient empêchées de tenir leurs engagements *vis-à-vis* de leur clientèle. Pour la Confédération du patronat, il était indispensable de faire un exemple, en dénonçant deux manquements graves à la solidarité collégiale. En revanche, la confédération a fermé les yeux sur les *« légers dépassements »* qui ont pu être enregistrés dans une série d'autres usines ou sociétés au cours du printemps.

Lors de la période des conventions collectives précédentes (1983-1984), durant laquelle le gouvernement centre-droit au pouvoir avait à peu près complètement bloqué les salaires, seule une fabrique de chewing-gum avait été condamnée pour dépassement par la Confédération (50 000 couronnes d'amende).

CAMILLE OLSEN.

Les producteurs de maïs du Sud-Ouest accusent la Commission européenne d'« incohérence »

De notre correspondant

Bayonne. – Les producteurs de maïs sont en colère. Ils ont décidé d'organiser des manifestations sur l'autoroute Bayonne-Bordeaux pour protester contre des décisions de la Commission européenne qu'ils jugent *« incohérente »*. Devant l'impossibilité des ministres des Dix de se mettre d'accord sur une position commune, la Commission avait été chargée, en juillet, de prendre des mesures immédiates avant le début de la récolte, qui devrait commencer incessament. L'association générale des producteurs de maïs (AGPM), dont plus de la moitié sont dans le Sud-Ouest, proteste contre trois mesures décidées ces jours-ci à Bruxelles.

D'abord la suppression des indemnités de fin de campagne qui, en revanche, ont été maintenues pour le blé et le seigle. Cette aide permet de dédommager les producteurs de la perte de valeur du stock entre deux récoltes. D'autre part, l'AGPM s'élève contre le rétablissement de la préfixation des prélèvements sur les importations des pays tiers, qui a permis, pour la seule journée du 24 juillet, l'arrivée sur le marché européen de 800 000 tonnes de maïs, principalement américain, soit près du quart des importations annuelles. Une décision à laquelle le ministre français s'était pourtant opposé.

Résultat : le marché du maïs devient excédentaire, les prix risquent de s'effondrer et, pour essayer d'y remédier, la commission vient d'ouvrir une adjudication pour l'expédition de 150 000 tonnes de maïs à destination de l'Espagne, du Portugal, de la Suisse et de l'Autriche. Des exportations subventionnées, ce qui fait crier au scandale Marcel Cazalé, président de l'AGPM : *« On crée un déficit que l'on comble ensuite avec l'argent des contribuables. »* Une manifestation devrait avoir lieu lundi 5 août à Pau, devant la préfecture.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

● **Jérôme Monod jugé par** ***l'Humanité.*** – Evoquant l'interview qu'a accordée, au *Monde* du 3 août, M. Jérôme Monod, PDG de La Lyonnaise des eaux, *l'Humanité*, dans son édition du 3 août écrit : *« J. Monod, patron chiraquien, accorde un bon point au gouvernement. Il est donc satisfait d'une politique qui organise la casse et les suppressions d'emplois et favorise l'exportation des capitaux et la spéculation. Cela, bien entendu, comme le prétend le gouvernement, au nom du* « réalisme »*, et en occultant les vraies raisons : la recherche de la rentabilité financière contre l'emploi. »*

Et le quotidien communiste conclut : *« L'appréciation portée par M. Monod sur le gouvernement montre qu'il estime celui-ci dans la bonne voie. »*

Économie

Le malaise des fonctionnaires

(Suite de la première page.)

M. Le Garrec ne veut visiblement pas laisser l'image d'un ministre qui n'aurait été qu'un « père la rigueur » pour les fonctionnaires. Son objectif est de simplifier et de moderniser la fonction publique. Redoutable ambition mais... ardente obligation en 1985. La simplification ? Elle chemine à petit pas. « *La simplification*, aime à dire M. Le Garrec, *ne peut aboutir que si elle est le fait des fonctionnaires eux-mêmes.* » Déjà, dans les télécommunications, des suggestions de fonctionnaires sont primées. Alors que, localement, les comités techniques paritaires (CTP) ne jouent pas pleinement leur rôle et que les cercles de qualité administratifs en sont encore aux balbutiements, l'idée du secrétaire d'Etat est d'élargir ce dispositif de suggestions primées à l'ensemble de la fonction publique. Quant à la campagne de personnalisation – et de levée de l'anonymat, – elle va être relancée en septembre. Aux PTT, après un bon démarrage, la campagne a marqué le pas. Dans les autres administrations, la personnalisation a commencé à devenir une réalité, un peu timidement, avec de meilleurs résultats pour la signature du courrier et l'accueil du public que pour les contacs au guichet avec l'usager.

L'informatisation de l'administration

M. Le Garrec s'est également livré à une grande première en faisant réaliser une enquête sur la « motivation » des fonctionnaires. Elle fait apparaître que la notion d'amélioration du service aux usagers domine chez les fonctionnaires. *A contrario*, ceux-ci vivent très mal les comparaisons permanentes qui sont établies entre eux et les salariés du secteur privé afin de les faire passer pour des « nantis » ou des « bureaucrates », alors qu'ils semblent avant tout désireux de se voir reconnaître un rôle, celui de professionnels, « au service du public ». Ils seraient en quelque sorte en quête de réhabilitation.

M. Le Garrec pourrait trouver dans les résultats de cette enquête des raisons de persévérer dans sa volonté de moderniser la fonction publique. Encore faut-il que le secrétaire d'Etat entraîne dans ce mouvement les organisations syndicales, souvent jugées plus « conservatrices » qu'ailleurs. En octobre, il avait chargé M. Baquiast de réunir un groupe de travail administration-organisations syndicales sur ce thème pour déblayer le terrain. Un rapport sur l'introduction des nouvelles technologies dans l'administration devait être présenté le 5 août alors qu'en septembre, à côté du SICOB, se tiendra le premier Salon de l'administration moderne. Or, apparemment, les conclusions de ce rapport ont recueilli l'assentiment de toutes les organisations syndicales à l'exception de la CGT qui a exprimé des réserves. Un résultat prometteur.

L'informatisation de l'administration est ainsi perçue comme une « chance à saisir » pour améliorer le service offert aux usagers et les relations sociales dans la fonction publique. La vision des nouvelles technologies de l'information (NTI) est d'abord positive. Celles-ci sont perçues comme pouvant permettre de modifier le processus de travail dès l'instant où tout gaspillage pourra être évité, ce qui suppose une « programmation rigoureuse des investissements ». Pour le groupe Baquiast, ces NTI peuvent être un instrument de communication, elles peuvent aussi faciliter l'accès du public aux informations et en fait être mises au service d'une « volonté politique de réforme ». Les syndicats reconnaissent que la recherche de l'efficacité s'impose aussi à la fonction publique dès l'instant où elle est fondée sur des critères tant économiques que sociaux.

La logique du redéploiement

Selon le rapport, l'administration devra également évaluer en permanence les gains de productivité obtenus grâce aux nouvelles technologies, et même définir les tâches qui pourront être éventuellement supprimées ou allégées sans qu'il s'agisse, ce qui correspond également au souci de M. Le Garrec, de « rechercher de manière systématique des suppressions d'emplois ». Ainsi, c'est la logique du redéploiement qui est admise, les ressources économisées partiellement ou totalement par les nouvelles technologies devant être utilisées pour faciliter l'émergence de fonctions nouvelles au niveau de l'accueil du public, de la pédagogie sociale, de l'innovation... Un tel redéploiement suppose une gestion prévisionnelle de l'emploi, une programmation pluriannuelle, un accroissement de la mobilité et une diversification des formations initiales et permanentes à tous les niveaux de l'administration.

Pour le groupe Baquiast, la mise en œuvre d'une telle politique de modernisation suppose au préalable le respect de plusieurs conditions jugées essentielles. La première, c'est évidemment la participation des personnels. La concertation la plus large doit être pratiquée dans chaque unité administrative. Autant dire, comme le souligne le rapport, qu'il s'agira de vaincre l'habituelle « réticence des décideurs » à partager leur pouvoir et la crainte fréquente des personnels à « s'impliquer dans des choix » parfois difficiles. Outre la participation d'associations et le concours du Conseil économique et social, le groupe Baquiast a souhaité à l'unanimité qu'un représentant de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) soit associé à cette concertation.

Pour le groupe Baquiast, il ne doit pas s'agir d'une « participation alibi ». La concertation implique la multiplicité des structures locales d'information, l'examen des contraintes et des possibilités nouvelles, le suivi des résultats, ainsi qu'une méthodologie d'évaluation des gains de productivité élaborée en commun par l'administration et les partenaires sociaux... Un programme complet de formation doit être élaboré. Le rapport suggère que, chaque administration ayant mis au point son projet, les besoins en formation soient évalués ministère par ministère avec des financements adéquats. Enfin, il demande que les organisations syndicatles puissent faire appel à des experts, une « cellule d'expertise » pouvant être créée à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), géré en commun par la CGT, la CFDT, la FEN, FO, la CFTC et la CGC,

Accord-cadre sur les normes

Dernière condition mise en avant par le rapport : « l'adaptation des conditions de travail ». Il estime que l'introduction des nouvelles technologies aura des répercussions importantes sur les fonctions et les qualifications, ce qui rend tout à fait « indispensable » une politique de gestion prévisionnelle des ressources humaines (réclamée également par les syndicats dans le secteur privé). En clair, les nouvelles technologies doivent conduire à un enrichissement du travail et non à l'apparition d'une pénibilité supplémentaire. Le rapport propose la négociation d'un « accord-cadre » dans la fonction publique pour l'élaboration de normes sur les postes de travail en raison des changements introduits sur leur environnement, les matériels et leurs conditions d'utilisation.

M. Le Garrec ne pourra s'abstraire à la « rentrée » ni des problèmes salariaux ni des problèmes d'effectifs mais, avec le large accord réalisé au sein du groupe Baquiast sur les nouvelles technologies, il dispose désormais d'un outil lui permettant d'avancer dans la voie de la modernisation de la fonction publique. Un thème qui, lui, n'est pas seulement conjoncturel.

MICHEL NOBLECOURT.

DISCRIMINATION A L'EMBAUCHE CONTRE LES FUMEURS

Les fumeurs peuvent-ils être victimes d'une discrimination à l'embauche ? Oui, affirme une enquête *réalisée* aux Etats-Unis par l'un des plus grands cabinets de conseil en recrutement de cadres, Robert Half International, qui a effectué un sondage auprès des directeurs du personnel des cent premières sociétés américaines.

A qualification égale, le non-fumeur a plus de chances d'être engagé que le fumeur : 46 % des personnes interrogées contre 3 % ont accordé leur préférence aux non-fumeurs, mais 51 % ont reconnu ne pas prêter attention à ce fait. Le sondage établit que 76 % des responsables de recrutement ne fumaient pas eux-mêmes ; 57 % d'entre eux se sont déclarés prêts à engager un fumeur tandis que 2 % seulement de ceux qui disent fumer seraient disposés à faire de même.

Récemment, une autre enquête du même cabinet américain avait estimé que 51 % des entreprises consultées avaient défini, dans leurs locaux, des zones frappées d'une interdiction absolue de fumer, et notamment *dans les salles de* réunion.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 29 juillet au 2 août

Grâce à l'étranger

COINCIDENCE ? Les spécialistes travaillant sur graphiques avaient prévu qu'aucune reprise ne se produirait rue Vivienne tant que l'indice CAC, le plus fiable de tous les instruments mesurant la température autour de la corbeille, n'aurait pas rejoint la cote 211 ou 212. Or, cette semaine, ce fameux CAC est retombé non loin de cette zone sensible. Que croyez-vous qu'il se produisit ? La Bourse s'est bien redressée et a regagné, ou presque, le terrain perdu les premiers jours.

Mais reprenons le film des événements. Lundi, le marché n'était déjà pas très en forme (– 0,33 %). « *Ce n'est pas très grave* », objectait-on dans les travées, en évoquant le désœuvrement estival. Mais, le lendemain, il avait franchement une mine de papier mâché (– 1,21 %). Avions Dassault donnait le signal de la retraite, et, pêle-mêle, la très grande majorité des valeurs inscrites à la cote allaient lui emboîter le pas. Il n'y eut ce jour-là pratiquement aucune hausse et tous les indices devaient se retrouver à près de 9 % en dessous de leurs plus hauts niveaux de l'année. Un frisson traversa l'assistance. « *Le clystère fait mal* », lança un professionnel, en s'efforçant de sourire.

L'état de santé de la Bourse allait-il encore se détériorer ? Un peu. Mercredi, l'indicateur instantané donnait son verdict : 0,5 % de baisse. Les professionnels, qui craignaient une réaction en chaîne, poussèrent un soupir de soulagement. Surtout, la remontée de Total, ce jour-là, les rassura. « *Nous ne sommes pas très loin du seuil psychologique des 211 points* », déclara le chef du service boursier d'un grand établissement de la place. « *211 ou 212, ne chicanons pas pour un point* », ajouta-t-il, en ponctuant prudemment son propos par ces quelques mots : « *Il ne faudrait quand même pas qu'il soit enfoncé.* » Le soir, la Chambre syndicale des agents de change annonçait la couleur : 212,4.

Par enchantement, jeudi, le décor changeait du tout au tout. Dès l'ouverture, les hausses se bousculèrent au portillon. Le phénomène se poursuivit une bonne partie de la séance, avant de s'atténuer un peu en fin de parcours sur quelques ventes, et, à la clôture, l'indicateur instantané, un moment en progrès de 1 %, enregistrait une avance de 0,84 %, la plus forte depuis le 11 juillet dernier. De belles valeurs furent de la fête : Sanofi, Carrefour, Schneider, La Redoute, l'Oréal, Moulinex, CSF, Presse de la Cité, Midi, Moët, Leroy-Somer et les pétroles, en général.

Dans les travées, les habitués avaient retrouvé leur sourire : « *Pourvu que ça dure* », entendait-on. La Bourse tint ses promesses et, à la veille du week-end, elle améliorait encore un peu son score en y ajoutant un gain de 0,72 %. Bref, d'un vendredi à l'autre, les divers indices n'ont guère varié (– 0,5 %). Mais l'alerte a été chaude.

Que s'est-il donc passé ? En fait rien que de très normal. Le marché a d'abord souffert du manque de munitions. On le subodorait. C'est devenu une certitude. Les chiffres publiés par le Crédit lyonnais ne laissent plus aucun doute à ce sujet. Les appels de fonds (émission de valeurs mobilières) ont, durant le semestre, augmenté de 30 %, et se sont accélérés au mois de juin : 9,47 milliards de francs (+ 120,7 %) pour les actions, 32,29 milliards pour les obligations (+ 381,2 %). D'autres statistiques sont également tombées. L'on a ainsi appris que l'encours des SICAV à court terme s'élevait à fin juillet à 199,7 milliards de francs (+ 85 %).

On sait maintenant où sont passés les capitaux disponibles et, ce qu'il pouvait en rester a été absorbé par le dernier emprunt d'Etat (5 milliards de francs) couvert en trois jours. Démuni, le marché est donc devenu beaucoup plus vulnérable aux dégagements de fin de mois. Et il y en eut, surtout mardi au RI (règlement immédiat) pour régler les ardoises (soldes débiteurs), souvent lourdes, sur certaines positions.

A cela, il faut ajouter les ventes de précaution effectuées avant la grande transhumance du mois d'août. Des rumeurs avaient circulé sur la possibilité d'élections anticipées et « *la Bourse a horreur du vide* », assurait un spécialiste. Mais ceci n'explique pas cela. Les graphiques, d'accord ! Mais d'où le marché a-t-il tiré ses forces pour se redresser ? L'appui lui est venu de l'extérieur.

Jeudi, c'était un cri général : « *Ils sont revenus !* » « *Qui ?* » « *Mais les étrangers, bien sûr.* » De fait, de très gros ordres d'achat à des cours limités furent enregistrés. D'où venaient-ils ? Probablement de pays anglo-saxons, où, beaucoup plus qu'en France, les investisseurs travaillent en étroite collaboration avec les « chartists » (experts sur graphique). Vendredi, ces fameux étrangers étaient encore là, mais les investisseurs institutionnels avaient commencé à prendre le relais.

Est-ce là les seules raisons qui expliquent ce retournement de tendance ? Certains boursiers avisés avaient assuré que la Bourse baisserait tant que le dollar s'alourdirait. Or le billet vert a commencé à reprendre des couleurs dès jeudi. S'agirait-il d'une autre coïncidence ? Le constat dressé, il est impossible d'en tirer la moindre conclusion, car les « belles américaines » n'ont pas vraiment fait d'étincelles.

En revanche, il est à peu près certains que Paris a réagi à l'environnement. Jusqu'au milieu de la semaine, celui-ci était mauvais. Presque toutes les places étrangères étaient en baisse, et Wall Street n'avait pas l'œil très frais. Les nuages ont commencé à se dissiper le 1er août. Londres, Francfort, Tokyo se sont requinqués et New-York s'est remis à flirter avec ses plus hauts niveaux. Bien qu'encore contrastés, les derniers indicateurs sur l'évolution de l'économie américaine tendent à démontrer qu'une reprise de l'expansion outre-Atlantique n'est plus seulement un espoir. Et puis le compromis trouvé *in extremis* entre la Maison Blanche et le Parlement américain sur les coupes budgétaires a fait bonne impression. Que la Bourse de Paris et les autres places aient été sensibles à ces divers éléments ne saurait surprendre.

Et maintenant ? L'œil rivé sur leurs graphiques, les spécialistes affirment, en brandissant le fameux « W », que le marché ne se trouve pour l'instant que sur la première branche montante de cette lettre magique. Selon eux, une nouvelle dépression suivra. Ils ne se prononceront qu'une fois atteinte la seconde branche montante du « W ». Bien ! Mais, en attendant, si l'on en croit le « Baromètre Bourse-opinion » de *la Vie française*, près d'un investisseur sur deux est baissier. Ce sont, paraît-il, les agents de change les plus pessimistes, 76 % d'entre eux tablant sur un repli.

Deux événements se sont produits cette semaine à la corbeille. Il y eut d'abord le réveil de Total, remonté de 5,4 % environ. Du plus haut de l'année, l'action avait chuté de 20 % (en tenant compte du coupon détaché). Visiblement, les opérateurs ont cherché le rendement. A 206 F, ce dernier ressortait à 13,1 %. Maintenant que Total est à 227 F, il est encore de 11,9 %. De quoi raviver l'intérêt, si l'on peut dire.

Le second événement a concerné Peugeot. Le « Lion de Sochaux » a failli être écorché avec un cours tombé un moment à 334 F, soit à 9,7 % en dessous du prix (370 F) des actions nouvelles de la dernière émission lancée par le groupe. Heureusement, une grande banque, membre du syndicat qui a garanti ladite émission, veillait. Sur son intervention, Peugeot allait progressivement repasser à 354 F à la veille du week-end. Ouf !

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	29 juil.	30 juil.	31 juil.	1er août	2 août
RM	279 395	350 227	441 155	373 109	365 817
Comptant					
R. et obl. .	2 429 650	2 395 082	1 940 874	2 170 214	2 522 610
Actions ..	75 445	60 054	69 926	53 768	59 513
Total	2 784 490	2 805 363	2 451 955	2 597 091	2 947 940
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	116	114,6	114,3	115,1	–
Étrang. ...	96	94,5	93,8	94,8	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance .	122,9	121,4	120,7	121,8	122,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	215,2	213,2	212,4	213,3	215,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi (1)	30 205	84 491 340
BSN (1)	31 944	70 874 611
L'Air liquide (1) .	75 153	44 392 078
Carrefour (1) ...	20 333	43 911 847
Michelin	39 577	42 765 235
Lafarge	78 751	42 164 631
Moët	22 943	41 904 187
Siemens (1)	23 239	39 300 120
Essilor	18 248	38 549 525
BNP part	38 587	38 285 012
Eaux (gle)	60 984	38 151 555
CSF (1)	72 224	37 837 241

(*) Du 25 juillet au 1er août inclus.
(1) Séance du 2 août comprise.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26 juil.	Cours 2 août
Or fin (kilo en barre) ...	89 800	89 000
– (kilo en lingot) ...	89 800	89 350
Pièce française (20 fr.) .	561	558
Pièce française (10 fr.) .	430	435
Pièce suisse (20 fr.) ...	531	546
Pièce latine (20 fr.)	531	540
● Pièce tunisienne (20 fr.)	516	515
Souverain	653	655
Souverain Elizabeth II ..	658	668
● Demi-souverain	390	389
Pièce de 20 dollars	3 805	3 770
– 10 dollars	2 052	1 950
● – 5 dollars	1 280	1 280
– 50 pesos	3 475	3 665
● – 20 marks	640	645
– 10 florins	548	548
● – 5 roubles ...	410	416

● Cotations le jeudi seulement.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise

D'abord quelque peu éprouvé par de nouvelles ventes bénéficiaires, le marché new-yorkais s'est redressé cette semaine avant de s'affaiblir un peu à la veille du week-end. Il n'a pu de ce fait regagner tout le terrain perdu, tout en se maintenant toutefois non loin de ses plus hauts niveaux. L'indice des industrielles s'établissait, vendredi, à 1 353,04 (contre 1 357,07 le 26 juillet).

L'encouragement est venu des derniers indices mesurant l'évolution de l'économie en juin (hausse de l'indicateur composite de 1 % – la plus forte depuis janvier – et des commandes à l'industrie de 1,9 %). L'impression produite a généralement été bonne.

En revanche, le compromis trouvé jeudi entre la Maison Blanche et le Congrès pour l'établissement du prochain budget a été assez fraîchement accueilli, le marché doutant que les mesures arrêtées résolvent à long terme l'épineux problème du déficit.

L'activité a diminué et 531,74 millions de titres ont changé de main contre 596,01 millions.

	Cours 26 juil.	Cours 2 août
Alcoa	36 7/8	35 5/8
ATT	21 7/8	21 1/4
Boeing	47 1/8	49 3/4
Chase Man. Bank ..	57 1/4	57
Du Pont de Nemours	61	59 7/8
Eastman Kodak ...	46	45 7/8
Exxon	53	51 7/8
Ford	44 5/8	44 3/8
General Electric ...	63 3/4	64 1/8
General Foods	77 5/8	77 1/2
General Motors ...	70 3/4	71 3/8
Goodyear	28 3/4	29 1/4
IBM	132 1/8	131 3/4
ITT	32 7/8	33 3/8
Mobil Oil	31	29 3/8
Pfizer	49 5/8	49 1/4
Schlumberger	39 1/2	37 7/8
Texaco	37 3/4	35 5/8
UAL Inc.	52 7/8	58
Union Carbide	51	52
US Steel	29 3/4	31 1/8
Westinghouse	35 3/4	35 7/8
Xerox Corp	53 3/8	53 5/8

LONDRES

Raffermissement

Tombé la semaine précédente à son plus bas niveau depuis décembre 1984, le London Stock Exchange, revigoré par la baisse des taux d'intérêt et, corrélativemet, de la livre sterling, s'est raffermi ces derniers jours. En moyenne, les cours ont monté de 2,8 %. L'intérêt s'est concentré sur les actions des entreprises exportatrices, mais aussi sur le secteur aéronautique en liaison avec le projet d'avion de combat européen auquel British aerospace est intéressé à 26 %.

Indices « FT » du 2 août : industrielles, 951,5 (contre 924,1) ; mines d'or, 315,7 (contre 332,6) ; fonds d'Etat, 82,96 (contre 83,46).

	Cours 26 juil.	Cours 2 août
Beecham	323	341
Bowater	301	305
Brit. Petroleum ...	516	528
Courtaulds	122	128
De Beers (*)	480	463
Free State Ged. (*)	20 1/8	18 7/8
Glaxo	12 19/64	12 7/8
Gt. Univ. Stores ...	820	775
Imp. Chemical	669	687
Shell	676	685
Unilever	10 21/32	10 7/8
Vickers	246	255
War Loan	36	35 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Reprise en fin de semaine

Encore perturbé en début de semaine, le marché allemand s'est redressé à mi-parcours pour finalement s'octroyer près de 1,5 % de hausse d'un vendredi à l'autre. L'annonce d'une augmentation de la production industrielle en juin (+ 2 %) a fait bonne impression. Les valeurs bancaires et chimiques ont été recherchées à la veille du week-end.

Indice de la Commerzbank du 2 août : 1 397,30 contre 1 379,20.

	Cours 26 juil.	Cours 2 août
AEG	126,50	130,50
BASF	215,50	216,50
Bayer	216,50	215,50
Commerzbank	217,50	215
Deutschebank	561,50	555,50
Hoechst	215,90	216
Karstadt	233,50	236,50
Mannesman	191	191
Siemens	530,50	550,10
Volkswagen	292,90	301,20

TOKYO

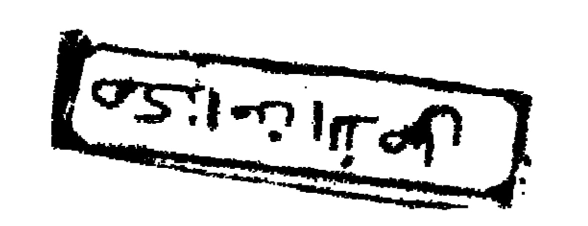
Baisse

Comme la plupart des places étrangères, le marché japonais a baissé, et même assez fortement, durant les trois premières séances, avant de se redresser ensuite. Il n'a cependant pas réussi à rattraper son retard, les cours s'étant dépréciés de 2,5 % en moyenne.

L'annonce par le gouvernement d'un plan de mesures pour stimuler les importations n'a eu finalement qu'un impact émotionnel de très courte durée.

Indice du 3 août : Nikkeï Dow Jones, 12 492,27 (contre 12 690,37) ; indice général : 1 013,86 (contre 1 048,43).

	Cours 26 juillet	Cours 2 août
Akaï	375	410
Bridgestone	567	548
Canon	880	950
Fuji Bank	1 750	1 630
Honda Motors	1 420	1 400
Matsushita Electric	1 280	1 290
Mitsubishi Heavy ..	343	333
Sony Corp.	3 610	3 640
Toyota Motors	1 200	1 180



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Succès pour le crédit de la France

Le réaménagement de l'eurocrédit de 4 milliards de dollars levé par la France en octobre 1982 s'est achevé en douceur cette semaine (*le Monde* daté 20-21 juillet). Tout a été comme sur des roulettes. Le gouvernement français remboursant par anticipation 400 millions, le volume recherché n'était plus que de 3,6 milliards de dollars. Le montant réuni après moins de deux semaines *de syndication a même excédé* ce chiffre de 20 % ! En clair, l'eurocrédit a, sous sa forme remaniée, enregistré une sursouscription de *800 millions* de dollars !

Les engagements initiaux des quelque vingt-cinq banques qui ont préféré se retirer représentent environ *590 millions de dollars, soit 14 %* du montant original. Cette perte a été plus que compensée par deux facteurs : premièrement, l'arrivée de *vingt et une banques nouvelles* apportent 450 millions de dollars d'argent frais, c'est-à-dire un peu plus de 11 % du volume initial ; deuxièmement, les demandes d'augmentations requises par les banques présentes dans la transaction originale qui s'élèvent à plus de 20 %.

Comme la France *ne désire en* aucun cas *lever plus de 3,6 milliards* de dollars, les propositions des nouvelles banques s'engageant dans l'eurocrédit seront réduites d'environ 10 % et les offres d'augmentations, elles aussi, ramenées à de plus modestes proportions.

La *réponse extrêmement positive* de la communauté bancaire internationale est un satisfecit pour la France. Il est, entre autres, caractéristique que les trois principales banques suisses, à savoir le Crédit suisse, l'UBS et la SBS, qui, en 1982, avaient toutes refusé de participer à l'opération, ont maintenant décidé d'en faire partie. La majorité des grandes banques américaines sont également présentes. Enfin, *l'amour des Japonais pour le crédit* français bat tous les records. Les établissements nippons auraient presque pu, à eux seuls, souscrire la totalité du prêt.

L'incertitude sur l'évolution tant du dollar que des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis continue *de limiter le flot d'euro-émissions* obligataires nouvelles libellées dans la devise américaine. Simultanément, la pression qui s'exerce sur certaines *monnaies européennes* – le franc français étant maintenant sur la sellette après la lire italienne et la peseta espagnole, en attendant *qu'elle se précise sur le franc belge* – renforce l'intérêt sur le papier libellé en deutschemark.

Les deux seuls nouveaux emprunts internationaux à *taux fixe* libellé en dollars des Etats-Unis ayant vu le jour cette semaine ne reflètent pas la préoccupation des euro-investisseurs : il s'agit d'emprunts *« shushi »*, c'est-à-dire d'opérations destinées à être exclusivement placées au Japon, la consommation populaire au Japon du poisson grillé qu'est le « shushi » s'apparentant directement à l'appétit insatiable que les Belges ont pour les cornets de frites.

L'irrésistible attrait du DM

Le secteur de l'euromarché libellé en deutschemarks est celui qui bénéficie le plus de la circonspection à l'égard du dollar. Aussi le calendrier des emprunts internationaux du mois d'août qui a *été* fixé à 1,1 milliard de deutschemarks sera aisément absorbé. Eurofima, la société de financement de matériel roulant des principales compagnies européennes de chemins de fer, a démontré la fringale actuelle pour le papier libellé dans la devise allemande. Elle a placé sans coup férir 70 millions de deutschemarks sur quatre ans sur la base de conditions extraordinairement basses : un coupon annuel de 6 % et un prix de 99,25. L'Etat allemand, lui-même, est contraint d'offrir davantage sur ses emprunts domestiques. Mais Eurofima est une société suisse domiciliée à Bâle. Cela, conjugué avec son statut de type supranational, fait que les investisseurs internationaux ont pour elle les yeux de Chimène.

Les attaques, cette semaine, contre certaines devises du SME (Système monétaire européen) ont ébranlé le marché de l'ECU. Plus que la hausse de certains taux à court terme, tel celui sur l'eurofranc français à trois mois propulsé de 11,25 % à plus de 14 % en l'espace de deux jours, c'est la crainte d'un éventuel nouveau réalignement des parités européennes qui indispose le plus les investisseurs internationaux : devant une telle possibilité, ils préfèrent rester en deutschemarks.

Simultanément, la tension sur le coût de l'argent en ECU à court terme entraîne une hausse des coupons sur les nouvelles émissions à moyen terme. Les emprunteurs n'ont malheureusement pas encore réalisé ou voulu réaliser qu'on en est revenu au point où les euro-*emprunts en ECU dotés* d'intérêts annuels inférieurs à 9 % n'intéressent plus les prêteurs. Les trois transactions qui ont vu le jour cette *semaine en ont* fait la dure expérience, quelles que soient leurs qualités respectives. Que ce soit Morgan Guaranty Trust, l'une des dernières banques au monde dont la dette bénéficie encore du prestigieux « AAA », la Security Pacific, très honorable établissement bancaire de la côte ouest des Etats-Unis classée « AA », ou l'allemande Bayerische Vereinsbank, elles ont toutes ressenti le souffle glacé de l'indifférence pour n'avoir su offrir des conditions *en rapport* avec le climat actuel.

Les 100 millions d'ECU sur cinq ans proposés par Morgan Guaranty *à un prix de 99,75 sur un coupon* annuel de 8,50 % se sont d'emblée traités à la limite de la commission globale, c'est-à-dire avec une décote de 1,875 %. L'euro-émission d'également 100 millions d'ECU de Security Pacific, d'une durée légèrement inférieure à cinq ans, a été encore *plus malmenée. Offerte à 100,25* avec un coupon annuel de 8,75 %, elle était recherchée vendredi sur la base d'une décote de 2 % par rapport à une commission bancaire totalisant 1,875 %. Légèrement moins affecté parce que sorti le premier et d'une durée de seulement trois ans et trois mois, l'euro-emprunt de 60 millions d'ECU de la Bayerische Vereinsbank n'a, cependant, guère dépassé le succès d'estime à partir d'un coupon annuel de 8,375 % sur un prix de 100,625.

La vie ne sera pas facile pour Saint-Gobain si les conditions actuelles demeurent inchangées et si la société française lance avant le 15 août l'emprunt en eurofranc français qu'elle a été autorisée à réaliser ce mois-ci dans le cadre du nouveau calendrier arrêté en début de semaine entre le Trésor et les banques françaises. La vive tension sur les taux rémunérant les dépôts à court terme en eurofrancs français a entraîné une chute des cours et un relèvement parallèle des rendements sur le marché secondaire.

L'euro-émission de 500 millions de francs lancée huit jours plus tôt par la Compagnie générale d'électricité n'a pas échappé à la tourmente. Les euro-obligations dotées pendant les cinq premières années d'un coupon de 10,875 % se traitaient vendredi avec une décote de l'ordre de 2,25, soit au-delà de la commission bancaire globale de 1,875 %. Si le climat ne s'améliore pas, Saint-Gobain se devra d'offrir un coupon supérieur à 11 % sur cinq ans pour avoir quelque chance d'intéresser les euro-investisseurs. Dans la foulée de la glorieuse compagnie, l'américaine Mobil devrait lancer vers la fin du mois un euro-emprunt d'au moins 500 millions de francs français si les conditions s'y prêtent. La transaction Mobil sera, en effet, basée sur un swap qui implique, sur l'émission en francs, un coupon dont on verra à l'époque s'il est possible ou non.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Chute puis rétablissement du dollar

La semaine a été plutôt nerveuse sur les marchés des changes, avec, d'abord, un nouvel accès de faiblesse du dollar, revenu à ses cours d'il y a un an, puis un rétablissement partiel à un niveau intermédiaire. *La livre sterling s'est repliée brutalement* dans la perspective de la baisse des taux d'intérêt britanniques et des cours du pétrole, tandis que le franc français commençait à fléchir un peu par rapport à un mark redevenu nettement plus fort.

Donc, une *semaine assez mouvementée* pour la devise américaine, avec des variations sensibles. Déjà, le lundi, les marchés européens enté*rinaient le vif repli intervenu le ven*dredi précédent à mi-séance à New York (22 heures en France) et cotaient le dollar à 8,62 francs et 2,83 *DM* contre 8,75 francs et 2,88 DM. Inchangé le lendemain, le cours du billet vert plongeait brutalement mercredi 31 juillet, tombant à 2,75 DM et à moins de 8,49 francs, cours le plus bas pratiqué à Paris depuis le 21 juin 1984.

Le dollar revenait donc treize mois en arrière, après avoir culminé à 10,61 francs le 26 février 1985, soit une baisse de 20 % (et de 12 % *sur le cours de 9,63 F enregistré au* début de 1985). Le niveau de 2,82 DM avait été enfoncé à New-York, niveau considéré comme un *seuil* en dessous duquel la devise américaine devait aller tout droit à 2,77 DM, nouveau cours plancher, en attendant moins.

Parmi les facteurs défavorables au dollar, on notait surtout l'échec apparent des négociations entre la *Maison Blanche et le Congrès des* Etats-Unis sur la réduction du déficit budgétaire. Cet échec inquiétait les milieux financiers internationaux et aussi *M. Paul Volcker*, président de la Réserve fédérale, dont la tâche devenait de plus en plus difficile. Il lui fallait à la fois freiner la chute trop rapide du dollar pour ne pas effaroucher les prêteurs étrangers et leur procurer, tout de même, des taux d'intérêt plus élevés pour compenser la perte en capital correspondante. Mais c'était alors pénaliser l'économie américaine, dont la reprise s'avère *difficile. Mission impossible !*

Jeudi, le dollar se stabilisait à 8,50 F environ, pour, sans prévenir, se redresser subitement à 8,63 F et 2,8250 DM. Que s'était-il passé ? Tout simplement un accord-surprise, de dernière heure, entre la Maison Blanche et le Congrès précisément, sur une réduction du déficit budgétaire d'une cinquantaine de milliards de dollars.

En outre, quelques nouvelles relativement rassurantes tombaient sur les téléscripteurs : légère réduction du chômage en juin, hausse sensible des commandes des établissements industriels américains et petite augmentation des dépenses de construction.

A la veille du week-end, les marchés des changes se montraient très incertains. Certes, ils ont constaté qu'à 2,79 DM le dollar rebondissait et que, entre 2,82 DM et 2,84 DM, une très forte résistance à la baisse se manifestait. Mais rien n'est acquis et si le cours du billet vert redescendait au-dessous de 2,80 DM, il filerait tout droit à 2,77 DM, et même plus bas. On parle de 2,72 DM, 8,30 francs environ, et, aux Etats-Unis, un ancien membre de la Réserve fédérale évoque même 2,60 DM.

Une chose est sûre en tout cas : le repli du dollar est en train de désta*biliser les autres monnaies, surtout* européennes. Ainsi, l'événement de la semaine a été le vif recul de la livre sterling, revenue de 1,40 dollar, et même 1,42 dollar, à 1,36 dollar, et de 12,28 à 11,77 francs. Très ferme jusqu'à présent, la monnaie britannique est affectée par la perspective d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt sur la place de Londres et par les propos de M. Yamani, ministre du pétrole d'Arabie saoudite, qui laissent prévoir le doublement de la production du pétrole de son pays, événement *de nature à faire baisser les prix du* brut. On estime que ce recul de la livre a provoqué pour une large part le redressement du dollar à la veille du week-end.

Autre déstabilisation en germe, celle du système monétaire européen. Certes, la dévaluation de la lire s'est effectuée sans drame, mais elle a éveillé l'attention des opérateurs, pour lesquels le franc français *apparaît maintenant moins invulnérable* qu'auparavant. En conséquence, le franc, qui, il y a une dizaine de jours, se réévaluait encore par rapport au mark, a fléchi, le cours de la monnaie allemande remontant de 3,0330 francs à plus de 3,05 francs. La Banque de France n'est guère intervenue, mais surveille attentivement les marchés au cas où les milieux financiers internationaux s'aviseraient de chatouiller un peu le franc.

A propos de la dévaluation de la monnaie italienne, la Banque d'Italie a démenti officiellement avoir demandé à la Banque de France, vendredi 19 juillet, de ne plus intervenir sur la lire, comme la *rumeur en avait couru* (*le Monde* daté 20-21 juillet). Simplement elle s'est bornée à informer les banques centrales du SME qu'elle n'intervenait plus pour soutenir la lire après la fermeture des marchés des changes italiens, à 14 h 30. A partir *de ce moment, lesdites banques cen*trales n'ont plus rien fait, d'autant que la lire n'était plus cotée nulle part.

Ce qui s'est passé réellement, et la vérité filtre petit à petit, c'est que M. Goria, ministre italien du Trésor *et son gouvernement avaient pris*, jeudi 18 juillet, la décision de dévaluer la lire avec l'intention, dès le lendemain vendredi, après la fermeture des marchés des changes, à 17 heures, de demander un réaménagement des parités au sein du SME.

Que s'est-il passé alors ? Peut-être des fuites, et, circonstance aggravante, cet achat de 125 millions de dollars par l'ENI, pétrolier d'Etat, qui était prévu cependant pour le lundi suivant. Pourquoi a-t-il été avancé ? La chose reste encore obscure. Mais, tombant dans un marché tout entier orienté à la hausse du dollar et sans offre de monnaie américaine, cet ordre d'achat a fait sauter les plans, d'autant que la Banque d'Italie ne voulait pas paraître favoriser l'ENI en lui accordant les dollars demandés sur le marché officiel. La suite, on la connaît.

Il apparaît maintenant que le gouvernement italien et la Banque d'Italie ont voulu précipiter la dévaluation de la lire prévue par l'opinion en septembre, cela afin de profiter de la baisse du dollar, très bonne pour les importations. Encore une conséquence du repli du billet vert. Et ce n'est probablement pas la dernière.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

2 août 1985

Lire italienne – Couronne danoise – Livre irlandaise – Franc français – Florin – Mark allemand – Franc belge

+0.50 / +0.25 / 0 / –0,25 / –0,50 / –0,75 / –1 / –1,25 / –1,50 / –1,75 / –2,00 / –2,25 — Plafond / Plancher

* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 JUILLET AU 2 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3685	–	11,5942	43,1778	35,3857	1,7513	31,4861	0,0528
	1,4040	–	11,4286	42,6076	34,7464	1,7223	30,9823	0,0518
Paris	11,8033	8,6250	–	372,40	305,20	15,1058	271,56	4,5586
	12,2858	8,7500	–	372,82	304,83	15,0706	270,40	4,5360
Zurich	3,1694	2,3160	26,8528	–	81,9532	4,0560	72,9219	1,2241
	3,2952	2,3470	26,8229	–	81,5497	4,0424	72,5278	1,2167
Francfort	3,8673	2,8260	32,7653	122,02	–	4,9492	88,9798	1,4936
	4,0407	2,8780	32,8914	122,62	–	4,9569	88,9370	1,4920
Bruxelles	78,1413	57,10	6,6203	24,6545	20,2852	–	17,9785	3,0179
	81,5162	58,06	6,6354	24,7380	20,1737	–	17,9419	3,0098
Amsterdam	4,3463	3,1760	36,8242	137,13	112,38	5,5621	–	1,6786
	4,5433	3,2360	36,9828	137,88	112,44	5,5735	–	1,6775
Milan	2589,28	1892,00	219,36	816,92	669,49	33,1348	595,71	–
	2708,32	1929,00	228,46	821,90	670,26	33,2243	596,11	–
Tokyo	325,15	237,60	27,5482	102,59	84,0764	4,1611	74,8110	0,1255
	336,19	239,45	27,3657	102,02	83,2081	4,1241	73,9957	0,1241

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 août, 3,636 F contre 3,6542 F le vendredi 26 juillet.

Les matières premières

Hausse du sucre et du café

Dans l'attente de précisions sur l'évolution de l'activité économique aux Etats-Unis et la confirmation d'une augmentation de 4 % de la croissance pour 1985, les marchés commerciaux n'ont enregistré, exception faite du sucre en vive hausse, que des variations de cours peu importantes. La faiblesse de la livre sterling a contribué à fausser les fluctuations réelles des cours.

MÉTAUX. – *Le cuivre a pratiquement reperdu sa légère avance de la semaine précédente au Metal Exchange de Londres. Une timide reprise s'est produite sur les cours de l'aluminium à Londres. Selon les prévisions formulées par certains experts britanniques, il faut s'attendre à une revalorisation sensible des prix du ce métal au cours des deux prochaines années, en raison d'un brusque réveil de la demande mondiale, qui devrait augmenter de 1,6 % cette année. Pour l'instant, les amputations de capacité ont été moins importantes que prévu.*

Le gonflement des stocks mondiaux de zinc dans les pays non communistes ne pouvait galvaniser le marché. A fin juin, ils atteignaient 400 000 tonnes, en augmentation de 14 300 tonnes sur ceux d'il y a un mois et de 8 300 tonnes sur ceux d'il y a un an. Les mesures prises récemment par différents grands de la profession pourraient peut-être permettre de parvenir à un meilleur équilibre statistique vers la fin de l'année.

DENRÉES. – *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une nette amélioration a été enregistrée sur les cours du café. Le quota global d'exportation des pays membres de l'Accord international vient à nouveau d'être réduit de 1 million de sacs pour être ramené à 58 millions de sacs pour l'année caféière 1984-1985 se terminant le 30 septembre prochain. Toute nouvelle diminution du quota devra désormais être approuvée lors d'une réunion spéciale du bureau de l'organisation internationale.*

Nouvelle et vive progression des cours du sucre sur les différents marchés. La hausse atteint 30 % et même parfois plus par rapport aux plus bas niveaux du commencement de juillet. Les achats effectués par l'Inde, puis surtout par Cuba, pour satisfaire à ses obligations d'exportateur à l'égard de l'Union soviétique – sa récolte ayant été inférieure aux prévisions, – ont entretenu le mouvement de reprise. Il faut également mentionner une récolte de sucre de betterave moins importante dans les pays de la CEE et la réduction des superficies consacrées à la culture de la canne dans certains pays en raison de prix insuffisamment rémunérateurs pour les producteurs.

LES COURS DU 2 AOUT 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 083 (1 088) ; à trois mois, 1 072 (1 068,50) ; étain comptant, (9 128) ; à trois mois, (9 111) ; plomb, 296 (284) ; zinc, 536 (537) ; aluminium, 757 (724) ; nickel, 3 665 (3 626) ; argent (en pence par once troy), 450 (432,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,80 (62,40) ; argent (en dollars par once), 6,18 (6,09) ; platine (en dollars par once), 278,20 (273,50). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,89 (31,11).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 59,90 (60,72) ; décembre, 59,85 (60,80). – **Sydney** (en cents par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 620 (608). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 54,70 (54,90).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), inch. (191).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 060 (2 142) ; décembre, 2 114 (2 175) ; sucre, octobre, 4,74 (4,13) ; janvier, 4,95 (4,37) ; café, septembre, 134,13 (133,60) ; décembre, 137,14 (133,75). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 128 (106) ; octobre, 131 (115) ; café, septembre, 1 690 (1 495) ; novembre, 1 730 (1 539) ; cacao, septembre, 1 681 (1 715) ; décembre, 1 686 (1 700). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 005 (2 071)) ; décembre, 1 990 (2 050) ; café, septembre 1 990 (1 810) ; novembre, 2 012 (1 850) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 308 (1 290) ; décembre, 1 345 (1 300). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), août, 122,1 (122,2) ; septembre, 124,5 (124,8). – **Londres** (en livres par tonne), août, 115 (110,50) ; octobre, 112,7 (115,4).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 291,8 (297,25) ; décembre, 300,4 (306,75) ; maïs, septembre, 232 (239,75) ; décembre, 227,8 (233,25).

INDICES. – Moody's, (900,7) ; Reuter, 1 694,7 (1 686,9).

Marché monétaire et obligataire

Une vente aux enchères réussie

L'événement de la semaine sur le marché obligataire de Paris a été le lancement du troisième emprunt d'Etat de l'année, non par l'importance de son montant – une misère de 5 milliards de francs contre 20 milliards de francs pour le précédent, – mais par la novation qu'a constitué sa mise en adjudication publique, à l'image de ce qui se passe chez les Britanniques notamment et aux Etats-Unis.

Mercredi, à 10 heures du matin, les établissements bancaires ont remis leurs plis fermés à la Caisse des dépôts, chargée de recueillir et de dépouiller les offres, toutes strictement anonymes.

Rappelons que la procédure d'adjudication portait sur le montant des commissions de placement et non sur les conditions de l'emprunt, fixées d'avance (*le Monde* daté 28-29 juillet) avec *50 millions de francs* de montant minimum et non 50 milliards de francs, comme indiqué par erreur la semaine dernière.

En ce qui concerne la tranche à taux variable (révisible annuellement et émise à 100 % du nominal), 41 plis et 97 soumissions ont été recueillis pour 7,2 milliards de francs en tout, les propositions s'échelonnant de 100 % à 98,50 %, soit des commissions allant de 0 % à 1,50 %. Le Trésor a retenu une prise limite de 99,50 %, soit une commission de 0,50 %, ce qui lui a procuré 3,15 milliards de francs, 4 milliards de francs de soumissions ayant été rejetés. Quant à la tranche à taux fixe (de 10,50 % émis à 95 % du nominal), elle a donné lieu à 33 plis et 70 soumissions pour 5,15 milliards de francs, les propositions s'échelonnant de 94,80 % à 92,60 %. Le Trésor a retenu une prise limite de 94,70 %, soit une commission de *0,30 % seulement, et* a *collecté* 1,7 milliard de francs.

S'il l'avait voulu, le montant total recueilli (4,85 milliards de francs) aurait pu être plus important, mais il a préféré limiter les commissions.

En principe, cette vente aux enchères a été un succès et le marché en général était plutôt satisfait. Du moins sur le principe, qui est jugé bon.

Ce qui a été jugé moins bon en revanche, c'est le moment choisi pour le lancement. Nous l'avons déjà écrit dans ces colonnes la semaine dernière, au seuil du mois d'août, après les émissions records pour les sept premiers mois de l'année, le marché est un peu saturé. Les 5 milliards de francs supplémentaires du Trésor sont en outre venus un peu casser la reprise qui s'était esquissée à la faveur de la baisse d'un demi-point du taux d'intervention de la Banque de France il y a peu de jours.

Le résultat en a été que les rendements sur le marché secondaire se sont tendus, passant de 10,54 % il y a quinze jours à 10,78 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 10,29 % à 10,45 % pour ceux à moins de sept ans, et de 11,94 % à 12,07 % pour le secteur public, selon les indices Paribas. Autre résultat, le papier de l'emprunt d'Etat s'est ainsi moyennement placé.

Il n'en reste pas moins que la nouvelle procédure sera utilisée assez fréquemment, bon moyen pour *« dédramatiser » l'émission* d'emprunt d'Etat. Certes, le Trésor ne supprimera pas ses obligations renouvelables (ORT), ni ses grands emprunts *traditionnels, mais il dis*pose maintenant d'une gamme plus élargie de produits financiers. Là comme ailleurs, on n'arrête pas le progrès.

Sur le marché à court terme, le loyer de l'argent au jour le jour s'établissait en fin de semaine à 9 3/4 %, à 18/100 au-dessus du taux d'intervention de la Banque de France (9 5/8 %). La semaine prochaine, il n'est pas exclu qu'un emprunt de 1,5 milliard de francs soit lancé pour le compte du Fonds spécial des grands travaux, si les conditions sont bonnes.

A l'extérieur de nos frontières, l'événement a été la nouvelle baisse du taux de base des banques britanniques, ramené de 12 % à 11,50 %. On pouvait s'y attendre après la réduction d'un demi-point du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre, abaissé il y a huit jours.

C'est la sixième fois que ce taux de base est abaissé depuis janvier 1985, date à laquelle il avait été brutalement porté de 9 1/2 % à 14 % pour défendre une livre sterling fortement attaquée. La dernière réduction, également d'un demi-point, avait eu lieu de 11 juillet dernier et avait été jugée insuffisante par le patronat britannique, qui juge trop élevé le taux de base actuel et celui de la livre sterling, de nature à pénaliser les entreprises.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES JAPONAIS ACCUSÉS DE DUMPING

● Sur les « puces » aux États-Unis

● Sur les photocopieuses en Europe

La commission américaine du commerce international a estimé, le 2 août, que les importations de « puces » japonaises pouvaient porter atteinte aux producteurs américains. Ce jugement fait suite à une plainte déposée en juin dernier par l'association électronique américaine contre le « dumping » des Japonais dans les circuits intégrés mémoires. Il sera soumis la semaine prochaine au département du commerce, qui devra ensuite décider s'il recommande à M. Reagan de hausser les tarifs douaniers.

De son côté, la Commission européenne a ouvert une enquête similaire sur les exportations japonaises de photocopieuses en Europe, a-t-on appris à Bruxelles le 2 août. Cette procédure avait été réclamée par les industriels européens et américains implantés sur le Vieux Continent, qui estiment que les Japonais vendent leurs appareils à des prix exagérément bas. Une dizaine de constructeurs ont été pour cette raison expulsés du marché. Les importations dans la CEE ont atteint 535 000 unités en 1984 contre 188 000 en 1980, donnant une part du marché européen de plus de 85 % aux constructeurs nippons. Le japonais Canon, craignant sans doute que cette enquête ne débouche un jour sur des mesures de protection, a décidé, le même jour, de construire une troisième usine en Europe.

Le projet d'avion européen sans la France

Selon les Anglais, l'accord de Turin n'est pas renégociable

S'achemine-t-on vers un abandon, en douceur, du projet de construire un avion de combat qui serait commun à cinq armées européennes ? Depuis la décision de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne et de l'Italie de se lancer, à trois, dans le projet FACE (futur avion de combat européen), tandis que la France et l'Espagne réservaient leur position pour deux semaines encore, la question d'une éventuelle cassure de l'Europe aéronautique se pose avec acuité.

Ce programme militaire d'un millier d'avions, pour environ 30 milliards de dollars, était jusqu'à présent la seule ambition de l'Europe en matière de sécurité collective, et l'échec de la réunion de Turin (*le Monde* du 3 août) en sonne le glas.

A Turin, où se sont réunis, jeudi 1er août, les directeurs de l'armement des cinq pays, un protocole d'accord a été conclu entre l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni et l'Italie, qui prévoit de mettre en place une structure de direction commune à Munich, où seraient regroupés un comité de direction, un bureau international des programmes et deux « cellules » chargées de la conception du fuselage de l'avion et de ses réacteurs.

Le FACE est un avion biréacteur pesant à vide 9 750 kilos. Chaque réacteur développerait une puissance de 9 200 kilos. La Grande-Bretagne, prenant 38 % de la responsabilité de la construction, commanderait deux cent cinquante avions. L'Allemagne fédérale ferait de même. L'Italie, avec 24 % des parts, commanderait cent cinquante avions. La France et l'Espagne ne se sont pas associées à cet accord et les autres pays leur ont donné deux semaines pour rendre une réponse définitive sur une répartition des responsabilités techniques, des charges de travail, des coûts et des commandes telle qu'elle a été définie à Turin. En effet, si les Italiens ont indiqué que personne n'avait lancé d'ultimatum à la France et à l'Espagne, le ministre britannique de la défense, M. Michael Heseltine, a, en revanche, expliqué qu'il était « ravi » de l'accord et que le type d'avion retenu ne souffrirait plus aucune négociation ultérieure.

Médiation allemande

A Paris, on ne fait aucun commentaire officiel. Dans les milieux compétents, politiques et industriels, on observe néanmoins que le type d'avion défini à Turin par les trois cosignataires de l'accord ne répond pas aux besoins de l'armée de l'air française et de l'Aéronavale (au total, trois cents à trois cent trente exemplaires). Le FACE imaginé par les Français serait un avion plus léger (donc moins cher), doté de réacteurs différents, plus polyvalent (c'est-à-dire qu'il devrait être capable de missions air-air et air-sol). D'autre part, remarque-t-on à Paris, la France avait fait savoir qu'elle souhaitait installer, dans la région parisienne, les bureaux chargés de la conception de l'avion pour des raisons qui tiennent au savoir-faire reconnu de Dassault.

Si les Allemands ont tout fait pour tenter une médiation entre les cinq pays originellement prêts à s'accorder sur un projet commun, les Britanniques se sont montrés les plus déterminés à aller de l'avant sans la participation française. En effet, le Royaume-Uni et la France sont les deux seuls pays, en Europe occidentale, à posséder une industrie aéronautique suffisamment diversifiée et puissante pour mener à bien, de bout en bout, des projets d'avions de combat. Cette concurrence s'est, du reste, illustrée, à propos du FACE, par la rivalité, de part et d'autre de la Manche, entre le tandem français Dassault-SNECMA et le couple britannique British Aerospace-Rolls Royce.

FACE et Eurêka

Le premier propose un avion, le Rafale, qui volera au début de l'année prochaine, et le second un biréacteur dont la maquette a été exposée au salon du Bourget.

Cette compétition politique et industrielle explique que les directeurs nationaux de l'armement n'aient pas réussi à s'entendre à cinq, à Turin. Les trois pays qui ont, pour l'instant, choisi de continuer sans la France et l'Espagne sont ceux-là mêmes qui ont déjà construit ensemble un avion, le Tornado, qui est en service dans leurs armées de l'air. Ce puissant biréacteur, dont le coût a subi d'importantes augmentations, au point de soulever de vifs débats au Parlement ouest-allemand, a besoin d'être modernisé avec l'adjonction d'un nouveau réacteur, plus puissant, qui serait précisément le réacteur retenu par les trois pays à Turin.

Que va-t-il désormais se passer après la cassure intervenue jeudi 1er août entre les cinq Européens ? L'Espagne a d'ores et déjà affirmé que sa décision n'était pas définitive et qu'elle attendrait de voir l'attitude de la France pour se déterminer. A ce jour, en revanche, la France est restée silencieuse, mais tout donne à croire que le dossier du FACE sera étudié au niveau politique, d'abord en raison de son insistance à proposer à l'Allemagne fédérale un nouveau dialogue en matière de sécurité européenne et, ensuite, en raison du leadership qu'elle occupe dans le projet Eurêka.

Certes, le programme FACE a été lancé bien avant que les Français n'aient conçu le programme de recherches technologiques Eurêka destiné à l'Europe. Les discussions sur l'avion de combat ont commencé il y a plus de deux ans. Mais il existe un lien politique entre ce projet militaire et le programme civil Eurêka : certaines sociétés européennes d'informatique et d'électronique risquent, pour le FACE en cas de son échec définitif à cinq, de se considérer comme des concurrentes, alors même qu'on les invite à s'associer d'autre part avec Eurêka.

Cette situation plutôt particulière ne favorise pas les échanges de technologie entre des sociétés partenaires-rivales. On notera cependant la déclaration encourageante du ministre britannique de la défense, qui, après la conclusion de Turin, s'est empressé d'ajouter que l'échec du projet à cinq ne remettait pas en question la participation anglaise à Eurêka.

JACQUES ISNARD.

Une nouvelle « affaire Dreyfus »

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, et le ministre de la culture, M. Jack Lang, sont d'avis d'élever une statue à la mémoire du capitaine Alfred Dreyfus, cet officier français faussement accusé en 1894, sur une simple ressemblance d'écriture, d'avoir livré des renseignements à l'attaché militaire allemand en poste à Paris. Loin d'avoir été seulement une erreur judiciaire, puisque l'officier innocent fut rétabli dans ses droits en 1906, à l'âge de quarante-sept ans, l'affaire Dreyfus suscita une grave crise politique en France.

Mais, si les deux ministres sont en accord sur le principe de consacrer une statue au capitaine Dreyfus, ils ne le sont plus sur l'emplacement, M. Lang imaginant qu'on puisse la dresser à l'Ecole militaire, à Paris, et M. Hernu projetant de le faire dans les jardins de la Montagne Sainte-Geneviève.

Pour justifier son choix, le ministre de la défense rappelle que le capitaine Dreyfus avait fait ses études à Polytechnique et que la Montagne Sainte-Geneviève, à Paris, a abrité les locaux et les jardins de l'Ecole. En revanche, l'Ecole militaire n'accueille que des statues remontant à l'époque de sa création, soit entre 1751 et 1773. Enfin, selon M. Hernu, l'Ecole militaire est une enceinte privée, fermée au public, tandis que la Montagne Sainte-Geneviève, en particulier ses jardins, où serait la statue, reste libre d'accès.

La statue de Tim, un artiste sculpteur et dessinateur, sera achevée dans six mois. Elle est haute de 3,50 m et représente Dreyfus en pied, sabre au clair mais brisé à moitié, parce que, précisément, il le fut — selon les règles — lorsque le capitaine fut dégradé devant les troupes. Tim avoue que son premier choix pour l'emplacement de son œuvre avait été l'Ecole militaire, mais qu'il était prêt à se ranger à la décision de l'installer à Polytechnique.

Aucune décision n'a été prise à ce jour. L'affaire Dreyfus, au cours de laquelle de nombreux officiers antisémites ne se sont pas montrés à leur avantage, a laissé de mauvais souvenirs dans une communauté militaire profondément divisée à l'époque — comme l'a été la société civile, traversée de passions — par l'idée que vérité et justice ne coïncidaient pas. C'est la raison pour laquelle on peut penser que le ministre de la défense est favorable au projet de mettre la statue du capitaine Dreyfus plutôt dans les jardins publics de la Montagne Sainte-Geneviève qu'à l'Ecole militaire.

Dans un communiqué publié vendredi 2 août, le PSU estime que la statue du capitaine Dreyfus *« n'a pas lieu d'être placée devant l'Ecole militaire »* à Paris, car *« il serait choquant de voir que l'armée, qui est à l'origine de sa condamnation, puisse tirer gloire de son innocence »*. Le bureau politique du PSU ajoute que, *« Dreyfus étant un ancien polytechnicien, on verrait la statue, à la rigueur, près de l'Ecole polytechnique »*.

Catastrophe aérienne à Dallas : cent trente-quatre morts

On compte vingt-sept survivants

Vingt-quatre passagers et trois membres d'équipage auraient survécu à la chute d'un Lockheed Tristar 1011 de la compagnie Delta Airlines qui s'est écrasé, le 2 août, peu avant d'atterrir sur l'aéroport texan de Dallas (Etats-Unis) avec cent soixante et une personnes à bord. L'avion a également heurté deux automobiles qui circulaient sur une autoroute proche de l'aéroport. L'un des conducteurs a été tué. Les conditions météorologiques semblent avoir été la cause de cette catastrophe.

Selon les experts de l'administration fédérale de l'aviation civile, l'appareil a été pris dans un violent orage et pourrait avoir été foudroyé.

Les pilotes redoutent d'atterrir sur un aérodrome balayé par un orage. En effet, l'avion se trouve alors à une vitesse réduite où il est moins manœuvrable. Or l'orage provoque des trombes d'eau qui peuvent étouffer les moteurs ou encore des rotations brutales des vents qui se traduisent soit par des courants rabattants soit par des inversions de vents. Pris dans ces turbulences, l'appareil peut se trouver plaqué au sol bien avant la piste, comme le Boeing-727 d'Eastern Airlines tombé, en 1975, peu avant d'atterrir sur l'aéroport Kennedy de New-York (cent douze morts). Ce cas d'école a été répété en simulation de vol : trois fois sur quatre, le pilote, pourtant prévenu, ne pouvait empêcher son avion fictif de s'écraser au sol.

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1985 a été tiré à 429 964 exemplaires

A B C D E F G

● *L'Australie dit non au FLNKS.* — Le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a fait savoir, vendredi 2 août au président du *FLNKS*, M. Jean-Marie Tjibaou, avec lequel il s'est entretenu, que son pays s'opposera à toute tentative visant à accorder un statut d'observateur aux indépendantistes de Nouvelle-Calédonie lors de la prochaine réunion, aux îles Cook, du Forum du Pacifique sud. — *(Reuter.)*

Expulsion du correspondant de l'AFP au Cameroun

Le correspondant de l'Agence France-Presse au Cameroun, Jean-Claude Chapon, a été expulsé par les autorités de ce pays et a quitté le territoire camerounais le 31 juillet.

M. Georges Ngango, ministre chargé de mission à la présidence de la République, a reproché à M. Chapon l'ensemble de son travail depuis plusieurs mois et lui a déclaré que le gouvernement camerounais *« aurait préféré le silence en certaines occasions »*. Un porte-parole du ministère de l'information a, de son côté, fait savoir au journaliste que ses dépêches *« nuisaient aux intérêts »* du pays.

M. Chapon a été officiellement prié, à la mi-juillet, de quitter le sol camerounais et a disposé de quinze jours pour préparer son départ. Il était en poste à Yaoundé depuis le 14 juin 1983.

A la suite de cette mesure d'expulsion, la direction générale de l'Agence France-Presse a adressé une vive protestation aux autorités du Cameroun.

[Nous nous associons à la protestation de nos confrères. Comme le dit crûment un de ses dirigeants, le Cameroun vient de se ranger dans la catégorie, hélas ! très fournie, des pays qui *« préfèrent le silence »* à une information dérangeante.]

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN OCCIDENT

Le dalaï-lama a célébré en Suisse des rites d'initiation bouddhistes

Considérée comme l'une des plus hautes dans le système bouddhiste tibétain, la première initiation au *kalachkra* (roue du temps) jamais conférée en Europe s'est achevée cette semaine dans le petit village de Rikon en Suisse, près de Winterthur, en présence du dalaï lama. Jeudi 1er août, le Mandala, représentation symbolique circulaire de l'univers, élaborée spécialement pour la circonstance, a été défait selon les rites, et les sables colorés utilisés pour sa construction, dispersés dans la rivière qui coule à proximité du lieu d'initiation, au cours d'un rituel accompagné d'une offrande aux divinités de l'eau.

De notre envoyée spéciale

Rikon (Suisse). — Quelque cinq mille fidèles et disciples ont participé aux cérémonies minutieusement organisées par la communauté tibétaine de Suisse, forte d'environ mille huit cents personnes.

Selon la tradition, la pratique du *kalachkra* remonte au Bouddha Sakyamuni lui-même. Depuis lors, la lignée de transmission de ce système est ininterrompue et a été confiée à l'actuel dalaï lama par son premier tuteur. Correctement compris et fidèlement appliqué, cet enseignement est censé permettre aux disciples d'atteindre en une seule vie à l'état de Bouddha. En même temps, la pureté de la motivation, c'est-à-dire le véritable esprit d'altruisme, lui confère le pouvoir d'aider les autres et de soulager les souffrances du monde. Actuellement, seul le dalaï lama peut donner cette initiation et, à Rikon, les cérémonies ont été dédiées à *« la paix dans le monde »*.

Les moines du monastère de Mamgyal sont considérés comme des maîtres de ce rite, et seize d'entre eux avaient fait le voyage de Dharamsala (en Inde) jusqu'à Rikon pour accomplir les fameuses danses lamaïques indispensables. Pour sa part, le dalaï lama a dispensé, trois après-midi durant, une série d'enseignements préparatoires et il a lui-même commenté les étapes principales de ce grand rite qui équivaut, en fait, à une renaissance spirituelle.

Mener un tel rituel, en un temps déterminé, pour au moins trois mille aspirants à l'initiation et autant de spectateurs n'était pas une mince affaire, surtout quand il s'agissait de distribuer l'eau lustrale, les liens de prise de vœux ou des brindilles d'herbes kusha consacrée.

Jamais, sans doute, le petit village suisse alémanique de Rikon n'aura connu pareille animation. Une partie des neuf cent cinquante habitants ont le teint cuivré des montagnards de haute altitude et les yeux bridés des Asiatiques : c'est l'un des ports d'attache de cent cinquante réfugiés tibétains en Suisse.

Si le respect des Tibétains de l'exil pour leurs moines ne se dément pas au fil des années, leur lien particulier, quasiment organique, avec le dalaï lama est toujours aussi surprenant. Avec une inlassable patience et une générosité à toute épreuve, celui-ci reçoit ses compatriotes du plus jeune au plus vieux, ne serait-ce que pour une bénédiction, et il faut voir combien les regards brillent après la rencontre, si brève soit-elle ! Pour faire bonne mesure, le dalaï lama a accepté de conférer aux seuls Tibétains présents à Rikon une initiation supplémentaire.

Au cours de ses commentaires durant l'initiation, le dalaï lama a insisté sur certains traits qu'il estime fondamentaux pour bien faire comprendre le bouddhisme aux Occidentaux. Ainsi, avec cet humour inimitable et ce clin d'œil complice qu'il lance comme pour tempérer la puissance de ses propos, il a tenu à préciser qu'un guide spirituel pouvait parfois se tromper, que nul ne lui devait une obéissance aveugle et que, s'il demandait d'accomplir un acte contraire à l'éthique ou à la morale, le disciple était en droit de faire connaître son opposition. *« En aucun cas, le lama ne saurait être un dictateur »*, affirme-t-il.

CLAUDE LEVENSON.

● RECTIFICATIF. — La famille du pasteur Visser't Hooft n'est pas de tradition arménienne, comme nous l'avons fait écrire par erreur à Roger Mehl dans *le Monde* du 6 juillet, mais de tradition arminienne (parti religieux fondé par le prédicateur Jacob Arminius au seizième siècle, rejetant le dogme de la prédestination).

EN ITALIE

Un prêtre est suspendu pour « militantisme actif » au Parti socialiste

(De notre correspondant)

Rome. — Don Giovanni Baget-Bozzo, un prêtre bien connu de la presse italienne, historien de la démocratie chrétienne et député socialiste au Parlement européen, a été suspendu *a divinis* par le tribunal ecclésiastique de Gênes. Cela signifie qu'il n'a plus le droit de célébrer la messe, d'administrer les sacrements, ni même de porter l'habit ecclésiastique.

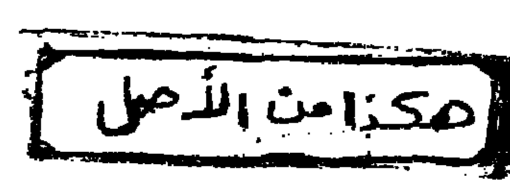
Le communiqué publié vendredi 2 août par la curie génoise affirme : *« Le collège des juges a reconnu l'accusé coupable des délits de désobéissance, de comportement inconvenant ou, en tout cas, contraire à l'état clérical, et de militantisme actif dans un parti politique. »* Ce jugement s'appuie sur l'article 287 du nouveau code de droit canon, qui stipule que *« les prêtres ne doivent pas jouer de rôle actif dans les partis politiques ou à la tête des organisations syndicales, à moins que, de l'avis de l'autorité ecclésiastique compétente, cela ne soit nécessaire pour la défense des droits de l'Eglise ou la promotion du bien commun »*.

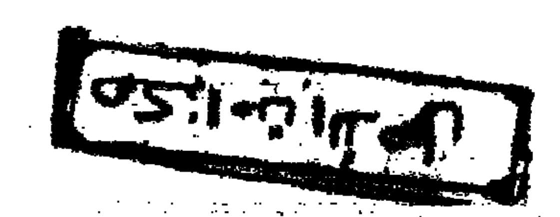
Il y a des précédents. En 1976, sous Paul VI, un prêtre élu député sur les listes du MSI (le parti néo-fasciste) avait été suspendu, de même qu'un prêtre progressiste, Don Giovanni Franzoni, sanctionné pour son inscription au Parti communiste italien. Encore en mai dernier, un curé calabrais, Domenico Siclari, avait été ainsi puni pour s'être présenté sur les listes du PCI aux élections municipales d'un village de cette région.

Le cas de Don Baget-Bozzo n'en a pas moins une signification très particulière. Ses articles et ses éditoriaux, publiés, notamment, dans le quotidien *la Repubblica*, irritaient le Saint-Siège depuis déjà plusieurs années. Journaliste brillant et incisif, M. Baget-Bozzo est aussi l'auteur d'une histoire en deux volumes de la démocratie-chrétienne, l'une des meilleures jamais publiées en Italie. Jadis catholique conservateur, sinon même intégriste, et très proche du cardinal Siri — qui vient de le sanctionner, — devenu ensuite un apôtre de l'ouverture et un grand défenseur des acquis du concile. Don Baget-Bozzo n'épargnait guère le Saint-Siège et dénonçait fréquemment les volontés « restauratrices » du pontificat de Jean-Paul II. Déjà en juin 1980, il avait reçu un avertissement du Vatican, qui lui demandait de cesser ses activités journalistiques. Nombre de ses articles étaient, en outre, l'objet de réponses mises au point indignées de la part de l'*Osservatore Romano*, le quotidien du Saint-Siège. Sa décision de se présenter en 1984 aux élections européennes pour le compte du Parti socialiste, qu'il annonça, vêtue da sa soutane, à la tribune du congrès du Parti, décida le Saint-Siège, par le biais du tribunal de Gênes, à prendre au plus vite des mesures de sanction.

« La douleur que me donne la privation de l'eucharistie est infinie, écrit Don Boget-Bozzo, le 3 août, dans *la Repubblica. Mais je ne juge personne et je comprends les raisons de mes juges et de ceux qui les approuvent. Ils sont nombreux. Il m'importe de rester fidèle, et je ne veux pas être un facteur de division. »* — *(Intérim.)*







Le Monde

AUJOURD'HUI

RETRAITÉS DE CHOC

CONVENTION DÉMOCRATE AU MADISON SQUARE GARDEN DE NEW-YORK, EN OCTOBRE 1980. PHOTO GILLES PERESS/MAGNUM.

LA LITTÉRATURE OCCIDENTALE ET L'ORIENT

L'Année de l'Inde, qui, en France, va donner l'un des rythmes à la vie culturelle, est aussi l'occasion de se pencher sur l'importance et sur la place que tient l'Orient dans la littérature occidentale.
Olivier Germain-Thomas témoigne de la difficulté qu'ont toujours eue les écrivains à aborder aux rives du sous-continent. Roland Jaccard, lui, explique cette difficulté en décrivant la complexité des philosophies orientales.



CAHIERS DU CINÉMA

« CHALEUR ET POUSSIÈRE », FILM ANGLAIS DE JAMES IVORY.

ÉCOLES DE TABLE

Après la publication de l'article intitulé « Jean Ferniot chef des chefs » dans *le Monde Aujourd'hui* daté 7-8 juillet 1985, je voudrais vous faire part des observations suivantes.

Ne connaissant du rapport Ferniot et du projet d'« école nationale des arts culinaires » que ce que la presse en a dit, il m'est difficile d'en apprécier la portée. Sur le principe, la création d'une telle école est justifiée. Pendant longtemps, les titulaires d'un BTS voulant poursuivre des études n'avaient aucune possibilité de le faire. La situation est en train de changer rapidement. Une « maîtrise de sciences et techniques » (MST) devrait voir le jour dès la rentrée 1985 à Toulouse. D'autres projets universitaires (Angers, Strasbourg, Paris) seront vraisemblablement proposés de nouveau au ministère l'an prochain. Certaines chambres de commerce (Rhône-Alpes, Pays de Loire...) réalisent actuellement des études de faisabilité en vue de créer, seules ou en association, des écoles supérieures.

En tant que vice-président d'une université qui s'est engagée à développer les filières finalisées, je m'interroge sur le coût d'une telle école et sur sa signification. Si l'on songe que l'Etat refuse la mise en place d'une MST des métiers de l'hôtellerie-restauration à l'université d'Angers, faute de moyens (son coût est évalué à 200 000 francs) et qu'il investit 6 millions de francs dans l'école des arts culinaires, on peut se demander si les crédits publics sont bien utilisés et si la coordination des politiques entre les ministères existe.

Plus que de réaliser des opérations de prestige, il importe avant tout d'aider les universités et les écoles hôtelières, en liaison avec les forces vives provinciales, à développer des enseignements professionnels nourris par la recherche et de les aider à moderniser leurs installations et à rénover leurs enseignements qui ont fait leur preuve.

MICHEL BONNEAU,
vice-président de l'université d'Angers (Maine-et-Loire).

SIGLES GOURMANDS

Jean Ferniot nous apprend, dans son entretien intitulé « Chef des chefs », paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 7-8 juillet 1985, la création de l'Ecole nationale des arts culinaires. Bien.

Mais, « en souriant », il nous apprend aussi qu'elle s'appellera ENAC. Si l'ENAC, Ecole nationale de l'aviation civile, existe bien, je suggère — « en souriant » — d'appeler l'école de Jean Ferniot ENA Cu ou, mieux, bien sûr ENAG (gastronomique).

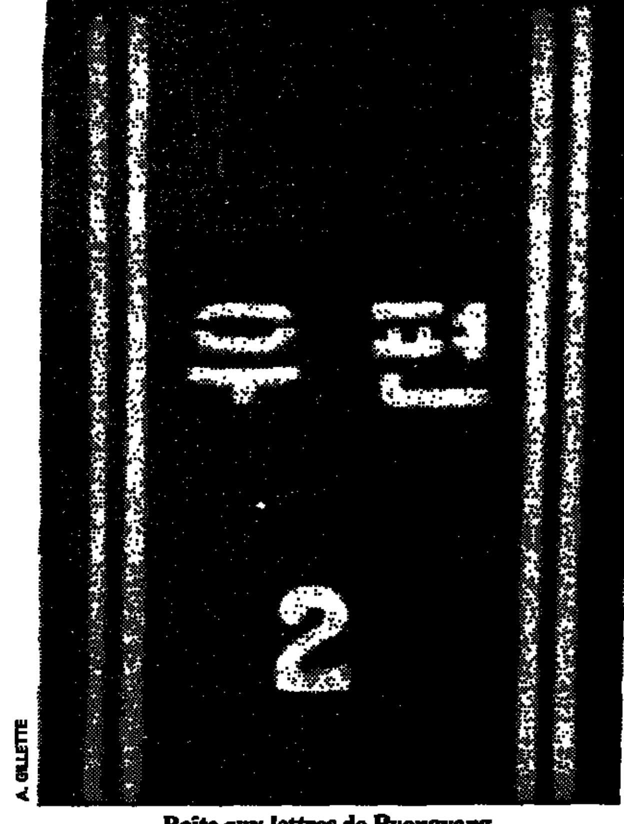
JEAN BERTRON
(Sainte-Suzanne, Mayenne).

PAROLES DE MINISTRE

J'ai lu avec intérêt le dossier du *Monde Aujourd'hui* du 14-15 juillet, consacré à la décennie de la femme. Permettez-moi une précision concernant l'article sur le Danemark intitulé « paroles de ministre ». Vous citez Erhard Jakobsen comme fondateur du Parti social-démocrate en 1973, tandis qu'il s'agit du Parti démocrate du centre. Vous auriez d'ailleurs pu ajouter quelques détails à la description plutôt flatteuse de l'ancienne ministre de l'éducation, Ritt Bjerregaard.

Non seulement elle a nui à son parti, les sociaux-démocrates, en faisant voter une loi désastreuse sur l'enseignement (ce qui m'a fait quitter mon pays treize ans avant l'âge de la retraite comme professeur pour venir m'établir en France) mais elle a fait preuve en plusieurs occasions d'une étroitesse d'esprit incroyable. Un seul exemple suffit pour l'illustrer : elle a voulu abolir l'enseignement du français dans les lycées avec la motivation que « *cette langue-là n'est utile que pour des conversations de couloir pendant les séances de la CEE* » (sic).

GUNNER PEDERSEN
(Lardiers, Alpes de Haute-Provence).


A. GILLETTE

Boîte aux lettres de Pyongyang, République populaire démocratique de Corée (juin 1985).

LES BEAUX OUVRAGES DE L'A40

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les articles que vous avez consacrés à la France en chantiers dans *le Monde Aujourd'hui* daté 21-22 juillet 1985.

Il est vrai que les exemples choisis sont assez significatifs de ces travaux titanesques. Il y a cependant un chantier dont personne ne parle et qui, à mon avis, représente une entreprise aussi remarquable sur le plan technique : la traversée du Jura méridional par l'autoroute A40 (Mâcon-tunnel du Mont-Blanc).

Sur les 20 kilomètres de la section Saint-Martin-du-Fresne à Châtillon-de-Michaille, 45 % du trajet est constitué d'ouvrages d'art, tunnels et viaducs : tunnel de Chamoise 3,2 km, qui permet d'éviter le lac de Nantua; au sortir du tunnel, viaduc des Neyrolles 3,3 km qui permet le franchissement de la cluse de Nantua; hauteur 80 m; l'autoroute s'élève (sur deux niveaux) jusqu'au lac de Sylans : viaduc de 1,5 km en encorbellement (sur deux niveaux) au-dessus du lac et de la RN 84; viaduc du Moulin-de-Charix à grande hauteur ; nouveau viaduc sur un ravin ; viaduc de Freibuge pour retraverser la vallée peu avant Saint-Germain-de-Joux ; tunnel de 900 m pour éviter le village de Saint-Germain-de-Joux ; viaduc de Tacon (deux niveaux) ; tunnel de la Crotte (300 mètres) ; enfin, dernier viaduc sur un ravin avant le raccordement à l'autoroute en service depuis février 1983 (qui comporte aussi deux ouvrages importants).

Le projet remonte à dix ans et j'ai suivi sa mise en œuvre avec intérêt. A l'origine, les ingénieurs pensaient « suspendre » l'autoroute au-dessus du lac (côté sud), puis la faire traverser Nantua entre l'hôpital et le camping... Fort heureusement la géologie s'y opposa et le tunnel, à peine plus coûteux, fut étudié. La galerie de reconnaissance fut construite en 1980-1981 et le tunnel définitif de 1982 à 1985. Les viaducs jusqu'à Sylans sont en chantier. Par contre, la section Sylans — Châtillon (qui comporte le plus grand nombre d'ouvrages) a pris du retard, puisque seul le viaduc de Tacon est achevé.

Dix ans pour construire un tronçon aussi court, c'est beaucoup, d'autant qu'il s'agit d'une artère importante : c'est la route la plus directe de Paris vers le tunnel du Mont-Blanc (le bouchon de La Cluse est bien connu). La ville de Nantua voit passer environ trois mille camions par jour, dont 50 % d'étrangers.

Vous comprendrez que nous attendons avec impatience l'achèvement de cet ouvrage.

CLAUDE BORDERIE
(Nantua, Ain).

DES CHANTIERS SANS ARCHITECTES

Le dossier sur les grands chantiers parisiens paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 24-25 mars 1985 et celui sur la France en chantiers paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 21-22 juillet 1985 démontrent, si besoin était, combien la vie d'une nation s'exprime fondamentalement à travers l'urbanisme et l'architecture.

Puissent ces deux enquêtes permettre aux Français de se rendre culturellement compte que la vraie tradition est la somme des innovations et des changements dans le temps et dans l'espace et que, en France notamment, l'histoire s'est toujours chargée de mettre à la poubelle toutes les infirmités urbanistiques et architecturales.

Quant à M. Bouyghes, il estime les architectes qu'il aime mais il sait faire simplifier par ses collaborateurs les architectures qui ne lui conviennent pas. Il sait aussi produire dans la plus parfaite légalité des maisons de maçon sans architectes mais avec seul architecte qui fait partie intégrante d'une société du groupe.

Votre travail remarquable et indispensable pour tous est néanmoins trop peu critique. Il ne faut pas que les arbres vigoureux que vous avez dénombrés cachent la forêt du misérabilisme et de la médiocrité architecturale qui se manifeste notamment à travers les lotissements destructeurs d'espaces devenus partout de véritables ghettos.

IONEL SCHEIN,
architecte (Fontenay-aux-Roses, Hauts-de-Seine).

LES VISIONS DES BATISSEURS

Qu'il s'agisse de l'Inde, pays en voie de développement, ou de la France, pays développé, on ne se lasse pas d'admirer à quel point les opinions personnelles, individuelles (de la classe politique, ou plutôt des « décideurs »), n'ont cure des opinions et valeurs communément admises. A cet égard, à tout le moins, j'estime que la manière de gouverner demeurent largement la même, quel que soit le niveau de développement.

Ainsi, cette année, suis-je venu plusieurs fois en France et ai-je pu m'entretenir avec de nombreuses personnes du projet concernant le Grand Louvre, dont j'ai vu la maquette à l'Orangerie. Ces interlocuteurs, qu'il s'agisse de professionnels, d'officiels ou d'amis, étaient quasi unanimement opposés au projet en général et à la pyramide de verre de Ieoh Ming Pei en particulier. Ce qui m'amène à me demander qui, hormis les preneurs de décisions, est favorable au projet.

On ne bâtit pas, bien sûr, par consensus, et il est certain que les plus durables monuments de l'humanité sont le produit de la vision d'un seul. Mais, de nos jours, on ne saurait gouverner une nation contre son gré — pas plus qu'un comportement patriarcal ne rend une famille heureuse. En l'espèce, la réflexion qui nous vient au vu du projet du Louvre est : qui construit pour qui ?

Cette critique morale, éthique, est de celles auxquelles on s'attend dans un pays en voie de développement tel que le mien, où les élites tendent d'abord à la satisfaction de leurs propres besoins ; mais je découvre ici que l'appartenance à une nation développée ne modifie pas la propension des élites à ne tenir aucun compte des valeurs des autres, assurées qu'elles sont de « savoir mieux ». L'exercice de pouvoir fausse les valeurs, aussi est-il essentiel qu'elles soient redressées de temps à autre.

A l'époque où nous vivons, les monuments ne sauraient être élevés en opposition aux valeurs prédominantes, au prétexte que les générations futures en apprécieront l'inspiration. Ceci, ce mépris, est une valeur fasciste ; mais les architectes, entre autres, ne s'en accommodent que trop, ainsi que le projet de pyramide de verre le démontre abondamment.

A.-G. KRISHNA-MENON,
architecte (New-Delhi, Inde).

Chronique

A VILLEQUIER

par Bruno Frappat

CE fut un drame de vacances, l'un des premiers du genre. Mais l'un des plus célèbres, et dont cent quarante-deux ans passés n'ont pas réussi à atténuer le souvenir. Un fait divers de 1843 dont on parlerait encore un siècle et demi plus tard. Un naufrage tout bête, un accident idiot.

Un voilier neuf, mais mal réglé, trop lesté de lourdes pierres. Un coup de vent sur la Seine, et voilà tout le monde à l'eau. Les quatre occupants, encore joyeux il y a quelques instants, meurent, noyés. Parmi eux, une jeune femme qui a eu dix-neuf ans sept jours plus tôt : Léopoldine Hugo, fille de Victor Hugo et d'Adèle Foucher.

Au fond, en cette année du centenaire de la mort de Hugo, où le poète, sa vie, son œuvre, auront été mis à toutes les sauces — éditions, émissions, Hugo et la Belgique, Heidelberg et Hugo, Hugo et la peine de mort, Hugo et Carcassonne, le Rhin, Dieu, nous, vous et le reste..., pourquoi pas ce petit détour normand sur les lieux d'un drame qui fait, à sa manière, partie du patrimoine national ? Virée de badauds, penchant morbide du quidam qui vole en tout endroit où se passe une horreur, voyeur de peines, détrousseur de détresses.

Ce jour-là, ils étaient une bonne soixantaine à piqueniquer à Villequier sur cette « aire aménagée » (expression qui n'était pas en usage quand Hugo régnait sur notre langue), verdoyante, impeccable comme un terrain de golf. Au centre, la statue de Hugo, par Moirigneau, blanche (blanchie de frais). On voit le poète, tourné vers la Seine, accablé par le poids du destin et de la pierre, voûté et comme retenu par une pesanteur minérale. Autour, on festoie. C'est dimanche. Il fait très beau et très chaud.

A l'est, le gigantesque pont de Brotonne est comme une courbe posée sur l'horizon, une plume d'oie sur une feuille. Au nord, des collines escarpées, rudes, boisées, qui viennent toucher la Seine. La route, à leur pied, suit le fleuve, et parfois — érosion aidant, — s'y engloutit. Au sud, le ciel est plus vaste, le paysage comme pacifié, plat. Entre les deux rives, on dirait un lac qui coule. Il est vert sombre, et on sent parfois monter l'odeur de la vase.

Parfait pour un pique-nique. Sur la statue on lit : « *En souvenir de Léopoldine Hugo et de son mari Charles Vacquerie, noyés en Seine, ici, le 4 septembre 1843.* » De l'autre côté, on lit ces vers extraits du fameux poème « A Villequier », des *Contemplations :*

« *Il faut que l'herbe pousse et que les enfants meurent :/Je le sais, ô mon Dieu !* »

On aurait pu en citer d'autres et notamment ceux-ci, dans lesquels, s'adressant à Dieu, Hugo s'interroge :

« *Peut-être est-il utile à vos desseins sans nombre/Que des êtres charmants s'en aillent emportés/Par le tourbillon sombre des noirs événements.* »

On entend le clapotis des vagues et le cliquetis que font les fourchettes des piqueniqueurs sérieux. Un chien jappe, interminablement. Des centaines de pommes chips passent de vie à trépas. Les arbres nouveaux, plantés là il y a peu, offrent encore peu d'ombrage.

Tragique et agréable

On se réfugie plus près du flot sombre : il y a là des fourrés et un semblant de fraîcheur. On voit passer une grosse péniche qui va de droite à gauche : elle vient du Havre et sera ce soir à Rouen. Des cris d'enfants s'élèvent : le vent qui vient de l'eau les porte au loin. On entend à peine le feulement des autos qui passent, venant de Caudebec.

Ici, toute la France est comme en famille. Ce cap tragique est un lieu agréable. Rares, à vrai dire, sont ceux qui s'attardent à contempler le lieu même où périt Léopoldine. Les pèlerins de l'Année Hugo ne s'appesantissent pas. La maison Vacquerie, musée départemental depuis un quart de siècle, est leur but principal.

Gros succès cette année. Bon an mal an, une douzaine de milliers de personnes visitent ce plaisant séjour, chacun reconnaissant en elle la maison de vacances idéale comme seule sut en concevoir la bourgeoisie du dix-neuvième siècle. Cette année, il en sera sans doute venu le double. Veut-on des statistiques ? Mai 1984 : 1874 visiteurs ; mai 1985 : 4323; juin, idem, et juillet n'a pas désempli.

Pendant la dernière guerre, les Allemands avaient occupé cette vaste demeure. Une partie brûla. La famille décida de vendre, et le département acheta. Depuis vingt-cinq ans, deux conservateurs, M. Robert Flavigny — qui mourut en 1959, quinze jours après l'inauguration, — puis Mlle Elizabeth Chirol, se sont efforcés de redonner vie à cette maison, qui laisserait sans doute indifférent l'univers entier si, un certain 4 septembre, un bateau n'avait chaviré à quelques centaines de mètres d'elle. Hugo y perdit beaucoup, mais la Normandie y gagna le privilège de figurer en bonne place sur la route des pèlerins de la religion hugolienne.

Depuis le 24 juin, le musée de Villequier présente une exposition intitulée « Victor Hugo et la Normandie ». Dessins, textes, gravures, tableaux, objets, témoignages divers et souvent inédits, rassemblés par la méticuleuse passion de Mlle Chirol, en apprennent autant sur Hugo que sur la Normandie.

Du coup, bien sûr, le fait divers passe un peu au second plan. Et qui s'en vient chercher ici l'ombre de Léopoldine est comme embarrassé de toute cette Normandie. Peu importe, l'essentiel est là, surtout depuis 1967, année où fut organisée la première exposition de ce musée, exposition qui avait pour thème : « Léopoldine Hugo, une jeune fille romantique ». Mlle Chirol, qui était plutôt à l'origine une spécialiste de la Renaissance, s'est prise de passion pour Hugo. Elle ne se fait pas trop d'illusions sur l'afflux des visiteurs : à part les spécialistes et les fervents, « *la plupart des gens viennent ici se promener. Ils n'ont pas envie de se casser la tête. Ils sont contents de voir le jardin, les fleurs, la Seine...* »

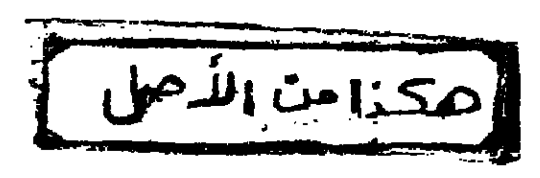
Enfants

Pas tous, pas tous... Il y a aussi les curieux de tout, les fouineurs perpétuels, ceux qui, lorsqu'ils viennent chez vous, regardent jusque sous les meubles. A Villequier, outre de bien étranges nostalgies, des goûts de vacances antérieures (comme on dit vies antérieures), ils pourront dénicher quelques textes étonnants. N'en retenons que deux.

On sait (?) que c'est par un article de journal lu dans un café de Rochefort, alors qu'il rentrait de son voyage annuel avec Juliette Drouet, que Victor Hugo apprit la nouvelle de la mort de sa fille et de son gendre. L'auteur de l'article était Alphonse Karr, un ami du poète, et qui s'était rendu sur place à Villequier au moment du drame. En 1856, treize ans après, Karr écrit à Hugo une lettre d'où l'amertume coule à gros bouillons : « *J'ai été blessé au cœur de me voir le seul de vos amis auquel vous n'ayez pas fait l'insigne honneur d'être nommé dans un de vos livres. La publication des* Contemplations, *surtout, a enfoncé le trait. (...) J'ai en vain cherché un souvenir pour moi dans ce beau livre.* » Au cœur des plus grands drames, toujours les plus petits travers humains...

L'autre texte n'a rien à voir avec le sort de cette malheureuse Léopoldine, sauf qu'il est de Victor Hugo. Lorsque le poète s'adresse, le 24 septembre 1882, aux enfants pauvres de Veules-les-Roses qu'il a réunis pour leur offrir un banquet, il leur fait un discours : « *Vous êtes petits, vous êtes gais, vous jouez, c'est l'âge heureux. Eh bien, voulez-vous — je ne dis pas être toujours heureux, vous verrez plus tard que ce n'est pas facile, — mais voulez-vous n'être jamais tout à fait malheureux ? Il ne faut pour ça que deux choses : aimer et travailler.* » L'instituteur du lieu lui répond au nom des enfants. Il ne manque pas de toupet le pédagogue : il répond par un poème, à Hugo ! « *Je leur apprends les mots, vous leur enseignez l'âme.* »

Courez à Villequier si vous avez le dix-neuvième siècle au cœur. ■



RETRAITÉS DE CHOC



La retraite n'est peut-être pas le plus bel âge de la vie mais elle a cessé de marquer d'une pierre noire la fin de toute activité et de toute initiative. Aujourd'hui, toute une population se met en marche et s'attelle, en deuxième souffle, à des tâches qui sont loin d'être de simples passe-temps. Nombreux sont les exemples de hauts fonctionnaires, militaires et cadres d'entreprise qui ont décidé d'une deuxième carrière. Retraités de choc, ils ont pris les devants sur toute une classe d'âge qui, au tournant du siècle, verra ses effectifs dépasser ceux des moins de vingt ans. Car, dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population est un fait que prouvent chiffres et prévisions. D'ores et déjà, le monde politique, le monde du travail et le monde médical doivent trouver des solutions.

LES SENIORS FRANÇAIS A L'EXPORTATION

par Dominik Barouch

DEPUIS qu'il a arrêté de travailler, Georges Crevier a fait construire une fonderie en Corée du Sud et aidé à la modernisation de sept usines chinoises. Au total, trois missions en Extrême-Orient en deux ans, depuis 1983, date à laquelle ce préretraité, qui avait alors cinquante-neuf ans, a rejoint ECTI (Echanges et consultations techniques internationaux) – une association de retraités qui, depuis sa création, en 1975, offre au tiers-monde les services de trois mille consultants bénévoles.

En France, l'âge d'un retraité suffit à le rendre inutile. Les plus de soixante ans constituaient en France, en mars 1984, 4,1 % de la population active soit plus que les cotisants ou que les commerçants. Ils étaient à cette date près de 970 000 à exercer une activité professionnelle. Et pas des moindres. Comme nous l'apprend l'actualité : à soixante-sept ans, Pierre Desgraupes a été chargé par le gouvernement d'étudier une chaîne de télévision culturelle ; à soixante-douze ans, Charles Veverka est, depuis le 27 juin dernier, président du conseil exécutif du groupe Coop, une entreprise au chiffre d'affaires de 30 milliards de francs (lire *le Monde* du 1er août dernier). Mais les statistiques françaises et les études sociales, pourtant nombreuses, sur les retraités refusent d'en apprendre plus sur les caractéristiques de cette minorité d'« actifs âgés ».

La Chine, au contraire, à la suite de nombreux pays en voie de développement, vient de réaliser quel pouvait être le potentiel de cette armée de cerveaux – les « ectiens » sont à peu près tous d'anciens cadres – qui refusent l'inactivité de la retraite et s'insurgent contre une vieillesse imposée par l'économie, et non par la nature.

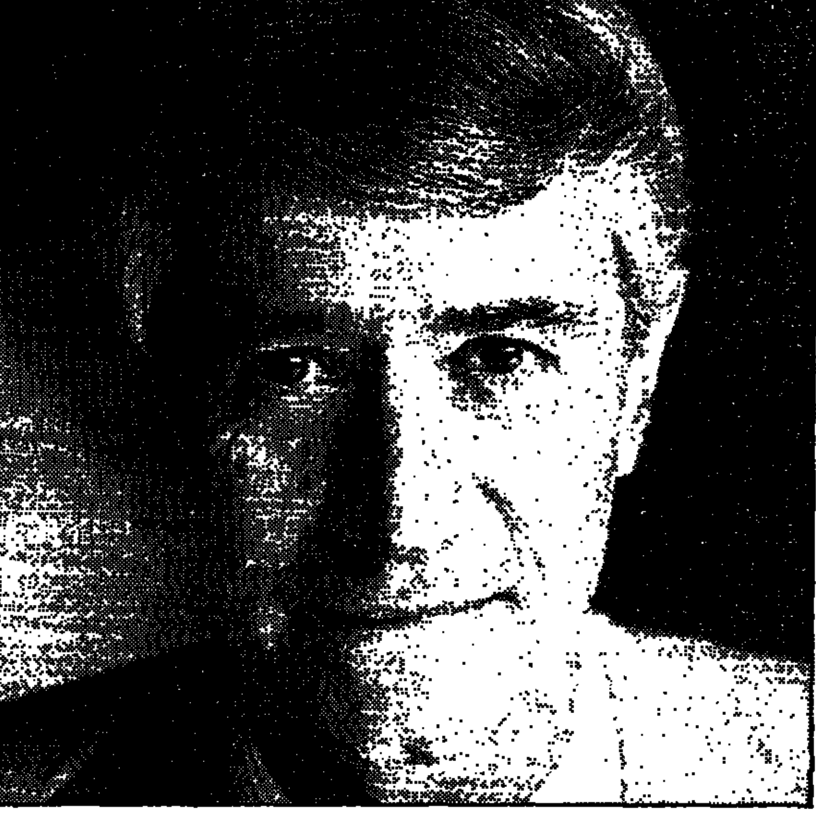
Gâchis qui permet à la République populaire de s'offrir les services de spécialistes. Georges Crevier est ainsi l'ancien directeur d'une usine de Pechiney, au Cameroun, parti au Hebei porter un diagnostic sur l'industrie d'aluminium de la province. Les dix-huit jours de mission n'ont suffi qu'à donner quelques conseils, sommaires mais efficaces : ici, un filtre arrêtera les peaux d'aluminium en suspension dans le métal fondu ; là, un simple bétonnage du sol en terre battue supprimera une des premières causes d'imperfection du produit – la poussière. Déjà, en Afrique, sous les ordres de Pechiney, l'expert avait appris que « *les pays en voie de développement ont en commun une chose : ils ont tout à apprendre* ».

Les résultats sont là. Au cours d'une mission en Corée du Sud, il avait conseillé de construire deux fours à fuel là où on se contentait d'un creuset primitif, à même le sol, dans lequel l'ouvrier puisait l'aluminium fondu à la louche. Quatre mois après son retour, il est invité à revenir diriger les travaux réalisés d'après ses propres plans.

De telles missions sont rares dans le cadre de l'ECTI, dont les envoyés ne partent que pour des études ponctuelles. Elles le sont moins pour cette autre association de retraités, l'Office technique d'études et de coopération internationale, dont les cent membres acceptent la responsabilité totale d'un projet, de la conception à l'exécution.

Les retraités font preuve de la mesure que recherche la Chine, traditionnellement respectueuse des « *sages à cheveux blancs* ». Georges Crevier essaiera de faire tourner une usine de laminage, arrêtée par manque d'assistance technique, qu'un plus jeune, avocat des techniques modernes, aurait préféré reconstruire, mais avec quel budget ?

Finalement, l'âge est tout avantage pour les pays en voie de développement qui n'ont à payer que les frais de déplacement et de séjour. Les anciens connaissent mieux les procédés et les installations rudimentaires. Mais leurs compétences techniques ne sont pas pour autant dépassées. Conséquence de l'abaissement de l'âge de la retraite et de l'augmentation du nombre de cessations anticipées d'activité : les « vieux » sont de plus en plus jeunes. Les nouveaux membres d'ECTI pour 80 %, en 1984, avaient moins de soixante-cinq ans. L'aventure ne leur fait pas peur non plus, puisque, envoyés en Chine, ils partent sans même savoir où. Ils connaîtront plus tard leur destination finale et le détail de leur mission. Ils se considèrent comme autant de démarcheurs de la technologie française dans des pays où, justement, les entreprises sont peu représentées. Ainsi, affirme M. Georges Crevier, le responsable de Pechiney à Pékin « *n'a rien vu de ce que j'ai vu* » du paysage industriel de la campagne chinoise. *Comment pourrait-il* contrôler un territoire aussi immense depuis Pékin ?



RICHARD BALTAUSS

Georges Crevier.

Dans le cas particulier de la Chine, les retraités occidentaux ont pris la place laissée libre depuis le départ des experts soviétiques en juillet 1960. Depuis, l'hostilité des Chinois aux transferts de technologie a éloigné les étrangers.

Mais aujourd'hui, constatant son incapacité à se moderniser seul, le pays vient de décider de « *mobiliser des milliers d'individus pour cueillir des pêches en montagne* » – c'est-à-dire d'utiliser les milieux scientifiques et techniques pour assurer les quatre modernisations de son économie. Le réservoir d'experts est tout trouvé, parmi les retraités. En France, ECTI a envoyé son premier membre en Chine à l'automne dernier, suivi par d'autres d'ici à septembre, et quatre-vingts nouveaux départs sont déjà en *négociation. Comme* si la Chine voulait démontrer à l'économie capitaliste la rentabilité économique de ses exclus.

Rentré en France, Georges Crevier a aussitôt rendu compte à son ancienne firme, par courtoisie et *pour lui signaler* des clients potentiels. L'un veut construire deux usines, pour un montant total de 50 à 70 millions de francs. Un autre recherche une presse lourde, de celles mises au rebut par une filiale récemment fermée de Pechiney. L'ECTI estime à plusieurs millions de francs le montant total des commandes des pays du tiers-monde à la France dues à son intermédiation.

Dès lors, les « ectiens » comprennent encore moins la méfiance des entreprises devant leurs anciens, considérés comme concurrents. Pourtant, *eux ont* changé : ils refusent désormais de laisser leur seconde vie professionnelle l'emporter sur leur vie privée. Il écourteront de moitié une mission, pour être de retour en France le 14 juillet.

Et, soucieux de ne pas exporter de « *patrons gratuits* », ECTI adopte délibérément un profil bas. Les consultations seront de courte durée : vingt-huit jours en moyenne.

Incompris par le monde industriel – qui les a déjà mis à l'écart, – les retraités sont carrément oubliés des pouvoirs publics, qui témoignent de l'« *intérêt* », mais n'accordent plus de subventions. L'aide de l'Etat à ECTI, qui comptait pour 13 % du budget en 1983, s'est tarie depuis. Comme tant de ses confrères, l'association ne vit plus que des cotisations de ses membres, et de celles d'entreprises françaises qui, en échange, pourront profiter de l'activité de conseil aux entreprises offerte parallèlement au service d'aide au tiers-monde.

Ce budget ne permet pas de démarcher les pays en pleine mutation comme la Chine. « *Nous ne sommes pas les seuls experts bénévoles sur le marché* », avait prévenu ECTI, en considérant la quinzaine d'organisations de retraités concurrentes dans le monde créées sur le modèle imaginé aux Etats-Unis, en 1964, par David Rockefeller.

Les Chinois aussi critiquent le manque d'agressivité de la France, beaucoup moins efficace que le Japon, ou même l'Allemagne, dont l'association de retraités n'existe que depuis deux ans, mais qui envoie ses « seniors consultants » par centaines. « *Aujourd'hui, un grand nombre de petites entreprises chinoises font l'objet de rénovations, mais nous ne trouvons pas d'interlocuteurs. Les spécialistes* [retraités] *pourraient jouer ce rôle de médiateur* », explique M. Qi Deyu, conseiller scientifique et technique à l'ambassade de Chine à Paris, qui précise : « *Ce travail a un sens politique.* » ■

LA FAUSSE SORTIE DES GRANDS COMMIS

LA Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 proclame en son article 6 que « tous les citoyens étant *égaux aux yeux de la loi*, ils sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

Ces nobles et vénérables principes sont toujours en vigueur puisqu'ils sont rappelés dans le préambule de la Constitution de 1958 sous le régime de laquelle nous vivons. Ils sont, de plus, *constamment évoqués. Mais* ils sont un peu comme le sabre de M. Prudhomme et ils servent *tantôt* à défendre le droit tantôt à le pourfendre.

Sauf le respect qui est dû au Conseil constitutionnel, ce n'est pas sans sourire que l'on peut lire une décision de la juridiction suprême où le principe d'égalité permet de justifier l'instauration du particularisme !

La subtilité dialectique des juges constitutionnels qui s'est exercée avec une verve féconde le 12 septembre 1984 a permis au législateur – c'est-à-dire en fait au gouvernement – *de moduler le départ* à la retraite des plus hauts fonctionnaires de l'Etat. La règle est désormais simple et peut se paraphraser selon *le* principe suivant : « égalité, mais ». Ainsi tous les fonctionnaires sont-ils admis à la retraite à soixante-cinq ans, « sauf ».

Sauf le vice-président du Conseil d'Etat, le premier président et le *procureur* général de la Cour des comptes, qui sont prolongés jusqu'à soixante-huit ans, et sauf les professeurs au Collège de France, qui ont un sursis jusqu'à soixante-dix ans. Quant aux agents des catégories B, C et D, c'est à soixante ans qu'ils cessent leurs fonctions, alors que pour les instituteurs la limite d'âge est fixée à cinquante-cinq ans.

Le couperet des soixante-cinq ans s'applique donc à tous les autres serviteurs de l'Etat de catégorie A et même aux présidents de sociétés *du secteur public* puisqu'ils sont nommés à ces responsabilités par le gouvernement et se trouvent ainsi assimilés à des fonctionnaires.

On constate de plus en plus que les hauts fonctionnaires admettent très mal la *perspective de devoir cesser du jour au lendemain toute* activité. L'oisiveté qui leur est ainsi imposée est ressentie souvent comme une humiliation, car elle met un terme brutal non seulement à leur production intellectuelle mais *aussi à leur autorité tant professionnelle* que sociale. Enfin, dans bien des cas, elle les prive des attributs de la puissance et des marques du commandement. Souvent aussi le passage du « traitement » à la « pension » entraîne une baisse des revenus et de leurs accessoires : *logement, voiture*, serviteurs, réceptions, voyages, notes de frais, sans compter les fameuses primes.

Dès lors, on comprend qu'avant même de quitter *palais* nationaux, *appartements de fonction* et bureaux officiels, les hauts fonctionnaires cherchent à se recaser, à « pantoufler » afin de retrouver un « ersatz » de leur splendeur passée ou même parfois un « *standing* » supérieur. L'organe créant la fonction, on a ainsi vu fleurir depuis quelques années toute une série de postes pourvus par d'anciens hauts fonctionnaires. La dénomination *vague mais flatteuse de* « délégué général » est souvent utilisée pour désigner ces nouveaux emplois.

Ils se situent en général au carrefour de la communication, des relations publiques, *de la supervision administrative* et des contacts extérieurs. Ils constituent en réalité un moyen – présumé privilégié – de renforcer les contacts entre un organisme et la puissance publique. Les syndicats professionnels patronaux, qui se sont multipliés, les associations, les

ANDRÉ PASSERON.

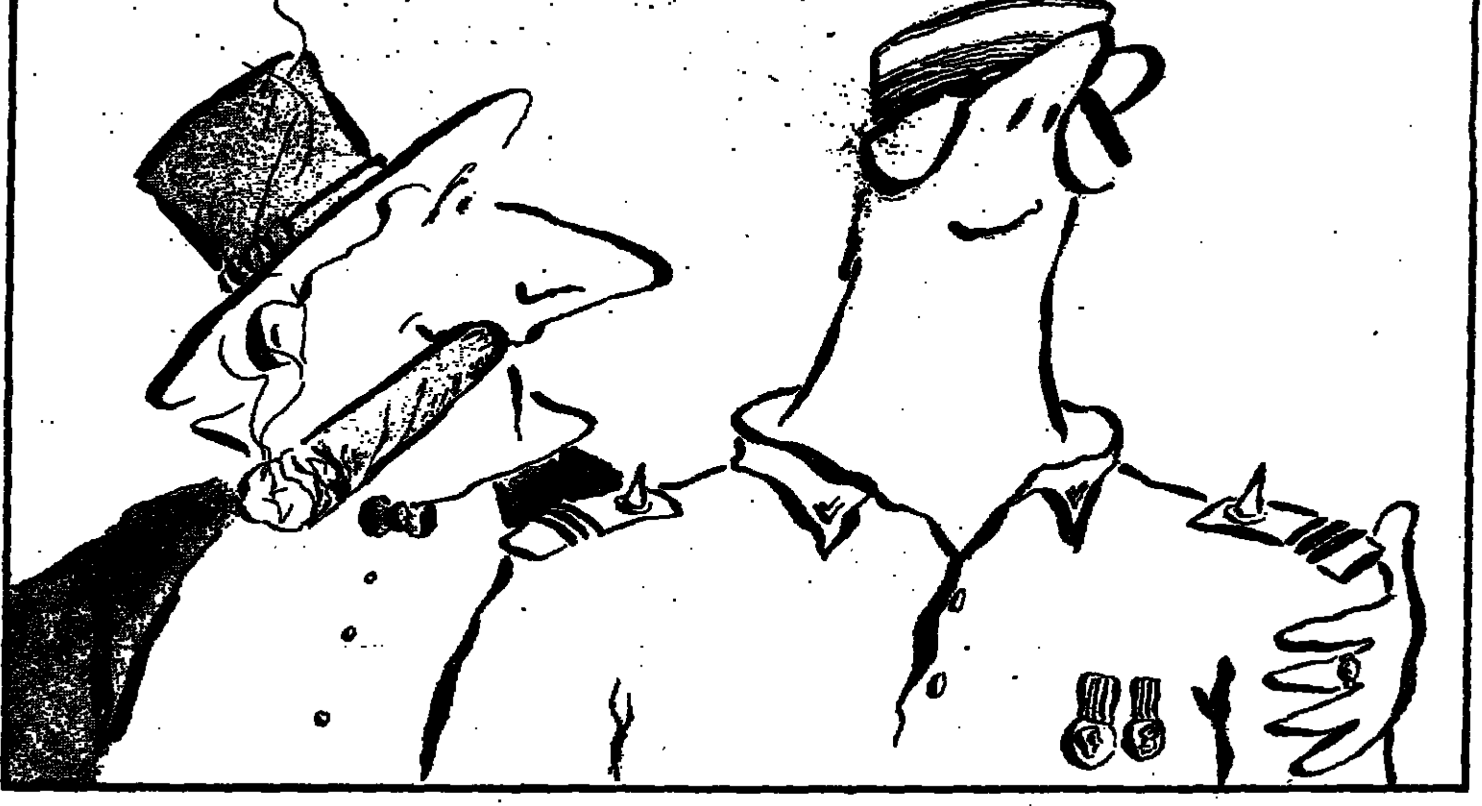
(Lire la suite page IV.)

RETRAITÉS DE CHOC

MILITAIRE CHERCHE GRADE DANS LE CIVIL

par Jacques Isnard

Retraités de choix pour de nombreuses sociétés, les militaires font naître grogne et envie chez d'autres corps de fonctionnaires qui leur reprochent la facilité avec laquelle ils entrent dans leur nouvel uniforme de « cumulard ». Les industriels, eux, tablent sur la spécialisation et le sérieux d'hommes souvent encore jeunes.


NICOLAS GUILBERT

TEL général qui a commandé les écoles de l'armée de terre vend les automitrailleuses de Panhard. Tel autre, somptueuse moustache à la Dali, a quitté la Légion étrangère pour exporter les blindés conçus sous la responsabilité du Groupement industriel des armements terrestres. Ce troisième officier, amiral de son état et ancien major général des armées, est entré chez Matra comme conseiller du PDG, où il retrouve un général qui, jadis, a commandé la défense aérienne. Celui-là, enfin, qui s'est occupé des expérimentations nucléaires, est sollicité par le Quai d'Orsay d'animer une réflexion sur les question stratégiques.

Les industriels de l'armement ou les administrations qui sont autorisées à engager des contractuels n'hésitent pas à attirer ces anciens militaires, souvent parmi les plus actifs, qui cumulent leur pension avec une seconde occupation après la retraite. Le code pénal ne sanctionne que le cas de ceux qui auraient eu, dans leur poste précédent, des relations d'affaires intéressées avec leur futur employeur.

En réalité, le phénomène n'est pas nouveau : « la deuxième carrière » des militaires a commencé, dès la fin de la dernière guerre mondiale, avec la décision des gouvernements de « dégager des cadres » les effectifs censés excéder les besoins et les budgets des armées à chacune de leur réorganisation. La reconversion de ces officiers ou de ces sous-officiers était alors laissée à leur propre initiative.

Aujourd'hui, le réseau des amitiés joue, des « filières » existent, des organismes spécialisés ont été mis en place, des aides financières au reclassement instituées. C'en est au point où certains secteurs d'activités mobilisent, en leur sein, des cohortes de retraités militaires ou de plus jeunes qui ont préféré quitter, prématurément, leur uniforme. On se recrute et on se regroupe par affinités d'armes, par origines d'écoles ou grâce à ces liens sélectifs créés par une longue fréquentation dans les mêmes états-majors.

Certaines sociétés tendent, ainsi, à devenir des chasses gardées où se constituent de véritables groupes de pression. Longtemps, la société Thomson-CSF eut la réputation d'être monopolisée par les anciens marins, comme, au demeurant, le Commissariat à l'énergie atomique. Longtemps, aussi, le groupe Dassault-Breguet a été une « réserve » exclusive d'anciens aviateurs, voire d'anciens de l'aéronavale lorsqu'il s'est agi de vendre des avions à la marine.

Départ anticipé

La « deuxième carrière » des militaires s'est généralisée pour des raisons parfaitement objectives : les cadres des armées sont soumis à des limites d'âge et des durées de service plus courtes et plus draconiennes que celles des fonctionnaires civils. Leur départ anticipé est une éventualité normale, reconnue et organisée par des statuts approuvés par le Parlement et appliqués par une administration.

« Parce qu'ils ont la mission d'encadrer et d'instruire des jeunes dans des conditions physiques souvent éprouvantes, dit cet ancien officier, *les personnels militaires d'active sont amenés à quitter le service alors que leur capacité d'exercer une activité professionnelle demeure intacte et que des charges de famille continuent de peser sur eux. »*

Si l'on veut disposer d'une armée jeune, il faut savoir inciter l'officier à abandonner l'uniforme avant vingt-cinq ans de service et le sous-officier avant quinze ans. C'est-à-dire, après la quarantaine pour le premier et la trentaine à peine dépassée pour le second. En prenant bien soin, toutefois, de ne pas se séparer d'un cadre dont la formation aura coûté cher à l'Etat ou dont la spécialisation est indispensable à la bonne marche des armées. En offrant aux autres un petit pécule de départ.

Nombreux sont les chefs d'entreprise qui apprécient les compétences ou les qualités de ces jeunes « retraités ». A tort ou à raison, ils les jugent rigoureux, polyvalents, capables d'adaptation et malléables, désireux de bien faire au point de réussir des carrières dans des postes élevés de la hiérarchie des affaires. Là où, précisément, on ne les attend guère parce que l'institution militaire ne les a pas toujours habitués à avoir le souci de la rentabilité. *« Il existe des insertions heureuses*, constate ce PDG, *après des débuts médiocres et une fois oubliées les prétentions. »*

Retraité, ce général d'aviation (à quatre étoiles) a longtemps dirigé le service des relations extérieures d'une importante société nationale de l'aéronautique, elle-même présidée jusqu'à ces derniers temps par un autre général d'aviation (à cinq étoiles). Retraité après de hautes fonctions à Cherbourg, cet amiral a accepté des responsabilités aux chantiers navals privés qui construisent, dans ce même port, les fameuses vedettes lance-missiles. Retraité encore, cet ancien général de gendarmerie a été sollicité de diriger une société de sécurité qui loue, au mois, des « vigiles ».

Certaines entreprises – grandes ou artisanales – se disputent les services de ces « jeunes retraités » que sont les sous-officiers à quinze ans de service. Les informaticiens ou les électroniciens du matériel ou des transmissions, dans les trois armées, sont très recherchés. Des PME s'arrachent les « diésélistes », les chefs de garage ou les chefs de chantier que ce même service du matériel ou le génie ont formés.

On requiert la disponibilité de ces « retraités » pour leurs compétences techniques, leurs qualifications éprouvées, leur sens de la discipline, leur défiance envers les syndicats, mais aussi – chez les officiers les plus gradés – pour leurs relations ou leur « carnet d'adresses » dans des secteurs (comme l'armement) qu'ils sont censés avoir connus de l'intérieur. A ceux qui leur reprochent le cumul de la pension, ils rétorquent qu'elle est le fruit d'un travail passé.

« Rien ne m'agace davantage, dit un officier, *que cette antienne qui voudrait que les « retraités » militaires soient des « cumulards » quand ils peuvent, et ce n'est pas toujours le cas, réunir deux rémunérations. Alors, parlons-en ! Le médecin qui est à la fois professeur et praticien, l'instituteur qui donne des leçons particulières, pourquoi ne les appelle-t-on pas, eux aussi, des « cumulards » ? Et les emplois dits « réservés », réservés à certains pensionnés civils ? »*

La liste est longue de ces griefs que chacune des parties impliquées pourrait renvoyer à l'autre. Pour cet adjudant-chef de l'armée de l'air, en tout cas, qui a bourlingué *« pour la gloire et pour des prunes »*, comme dit Flambeau, dans *l'Aiglon*, d'Edmond Rostand, « le droit à l'emploi » ne doit pas être contesté aux militaires que l'armée quitte.

Les temps ont changé depuis la fin de la seconde guerre mondiale : l'armée se débarrasse en toute légalité de ses « retraités », autant, sinon plus, qu'elle n'est abandonnée par eux avant l'âge limite. Pour la raison que beaucoup de cadres d'active, désormais, choisissent de demeurer jusqu'au bout, même s'ils n'ont pas réussi comme ils l'espéraient, de crainte d'avoir, en quittant prématurément l'uniforme, à affronter un marché de l'emploi semé d'embûches et plutôt rétréci. De plus en plus, ils hésitent à franchir le pas. La perspective de n'être pas aisément des « cumulards » heureux dissuade ou retient les moins téméraires d'entre eux. ■

LA FAUSSE SORTIE DES GRANDS COMMIS

(Suite de la page III.)

groupements d'industriels ou de commerçants escomptent ainsi que tel ancien préfet sera mieux introduit auprès de l'administration pour régler, par ses relations personnelles, les problèmes les plus délicats. C'est la rationalisation du lobbying, l'institutionnalisation du groupe de pression.

Le « délégué général », dans ce cas, retrouve une certaine apparence de pouvoir avec ses atours, voiture, repas, voyages, réceptions et salaire. Car, dans la plupart des cas, les émoluments ne sont pas négligeables et peuvent parfois être supérieurs au traitement public antérieur. Surtout, ils s'ajoutent à la retraite.

Lorsque l'ancien fonctionnaire entre ainsi dans le secteur privé, aucune limite d'âge n'est en principe fixée à ses fonctions, sinon par convention avec l'employeur. Il n'en va guère différemment lorsque la nomination concerne un poste dans un organisme dépendant de l'Etat. Ainsi, par exemple, Paul Delouvrier est-il devenu président de l'Etablissement public du parc de La Villette et François Bloch-Lainé président de celui de l'Opéra de la Bastille. Ces deux anciens inspecteurs généraux des finances, âgés respectivement de soixante et onze et soixante-treize ans, ont abandonné leurs fonctions il y a quelques mois, mais ils demeurent conseillers auprès de ces établissements et y possèdent encore un bureau. Il y a donc toujours des accommodements avec le ciel.

D'autres personnalités ne connaissent pas le couperet de la retraite. Ce sont les membres du gouvernement, les parlementaires et les présidents de la République. De telles fonctions peuvent être exercées sans limite d'âge.

Et surtout les indemnités que perçoivent les élus s'ajoutent aux retraites. Les fonctionnaires perçoivent une retraite qui correspond à 75 ou 80 % (selon les systèmes mutualistes complémentaires) de leur dernier salaire de base à taux plein.

Les agents de la fonction publique qui sont élus parlementaires peuvent même percevoir leur retraite (c'est-à-dire en demander la liquidation) dès l'âge de cinquante ans s'ils ont quinze ans d'activité. En revanche, le fonctionnaire non retraité perd son traitement s'il est élu député ou sénateur, en vertu du principe d'incompatibilité des fonctions, sauf pour les professeurs d'université, qui, eux, peuvent cumuler les deux rémunérations.

Les mieux traités des retraités sont les anciens administrateurs de l'Assemblée nationale et du Sénat, dont la pension est à peu près égale au traitement de base qu'ils perçoivent lorsqu'ils sont en activité.

ANDRÉ PASSERON.

UN SALON POUR L'AGE D'OR

EST-CE l'air du temps, entre hédonisme et consumérisme ? Est-ce la verdeur et la disponibilité d'hommes et de femmes jetés prématurément dans la catégorie de ceux qui « ont été » alors qu'ils n'ont pas fini d'être, poussés parmi les spectateurs quand ils ont encore des projets dans la tête ? La retraite n'est plus ce qu'elle était : nos aînés refusent le repos. Qui, d'ailleurs, oserait les condamner à l'inaction ?

Certainement pas Roland Dana. Il a créé pour les *« cinquante ans et plus »* le Salon de l'âge d'or (1). Le président de Promexpo – une société qui organise des expositions et des congrès internationaux – a répondu à l'invitation de Jacques Médecin, maire de Nice, lui demandant de lancer Acropolis, son palais des expositions tout neuf. Et il convié son ami Bernard Tapie à y participer. M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, accorde son patronage.

Roland Dana croit en *« ces gens qui sont l'expérience de la France »*. Nice en regorge. *« Ces hommes mis en préretraite sont plus compétents que les jeunes qui les remplacent. Ils avaient le savoir mais n'avaient pas le temps. Maintenant, ils ont le savoir et le temps. »* Il faut aussi, selon lui, les mobiliser et les convaincre de leur utilité économique auprès des jeunes et des entreprises.

Certains l'ont déjà compris et montent des bureaux d'études où ils sont leurs maîtres. Bernard Tapie devrait emporter l'adhésion des autres, les persuader d'épauler les jeunes créateurs. *« Donnez*, suggère Roland Dana à l'appui de sa thèse, *du temps et des possibilités à un jeune de vingt ans. Il n'aura pas l'expérience, les amis, les moyens, finalement, d'en tirer profit. »*

« Nous avons une responsabilité au niveau international, poursuit-il. *Les pays riches ont un devoir à l'égard des pays du tiers-monde. Celui d'apporter assistance et savoir-faire aux peuples qui en ont besoin. Il suffit d'un peu d'aide pour faire redémarrer la machine économique, là-bas comme ici. »* Le Salon favorisera la communication entre ces hommes expérimentés et complémentaires par des forums de bourses d'échange, d'offres de services.

Premier message : *« Vous avez tout à apporter. »* Le second prône une forme évoluée de sybaritisme, veut créer un courant. *« A cinquante ans, il faut se préparer à une nouvelle forme de vie, plus active et plus diversifiée. On peut enfin*, constate Roland Dana, *assouvir les envies contrariées par la vie professionnelle : voir sa famille, ses amis, aller à plus de conférences, voyager mieux et plus longtemps, apprendre des langues. »*

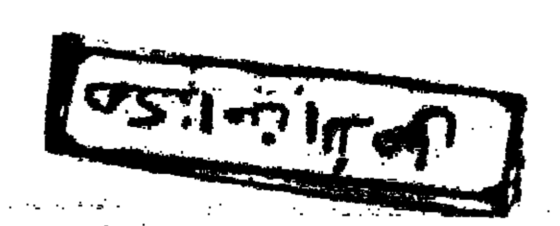
Pour ces actifs privilégiés, le meilleur des mondes est en gestation. Surtout s'ils ont les moyens de leur politique. Paul-Loup Sulitzer, l'homme d'affaires connu pour ses romans à succès sur le thème de l'argent, animera pour eux des réunions sur l'investissement.

Le versant convivialité de la manifestation comporte un programme éclectique : séances quotidiennes de gym tonic, défilé de mode, films à thèmes, concert de la chorale A cœur joie, concours de peintres du dimanche, championnats d'échecs, et même possibilité d'immersion dans des caissons d'isolation physique et sensorielle.

Les plus de soixante ans sont une puissance économique : *« 19 % de la population totale, 22 % du revenu national »*, d'après *le Nouvel Economiste* du 22 mars 1985. Un marché en expansion puisque les frontières en sont gommées. Une population rajeunie, dynamique, branchée sur la vie par la présence des hommes et des femmes de *« cinquante ans et plus »*.

D.T.

(1) Du 17 au 21 octobre au palais des expositions Acropolis, à Nice.



RETRAITÉS
DE CHOC

2010, UN SIÈCLE NEUF DÉJA VIEUX

par Joëlle Gaymu *

Les pays développés connaissent aujourd'hui un vieillissement qui paraît inéluctable. La France n'échappe pas à ce phénomène. Joëlle Gaymu, démographe de l'INED, rassemble ici les derniers chiffres et statistiques et nous prévient des grandes mutations que notre société aura à connaître dès le tournant du siècle.

LE vieillissement de la France connaît aujourd'hui un répit. 10 millions de personnes avaient plus de 60 ans en 1982, chiffre à peu près semblable à celui de 1975. En sept ans, la population totale ayant augmenté de 1,7 millions de personnes, la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans a donc diminué, passant de 14,3 % à 13,8 %.

Ce répit est très provisoire : il est essentiellement lié à l'arrivée à la soixantaine des générations creuses de la première guerre mondiale. Dès 2005, celles du « baby boom », beaucoup plus nombreuses, aborderont, elles aussi, aux rives de la vieillesse. 2,6 millions de personnes âgées de plus de 65 ans – dont plus de la moitié âgées de plus de 75 ans – viendront alors grossir cette classe d'âge.

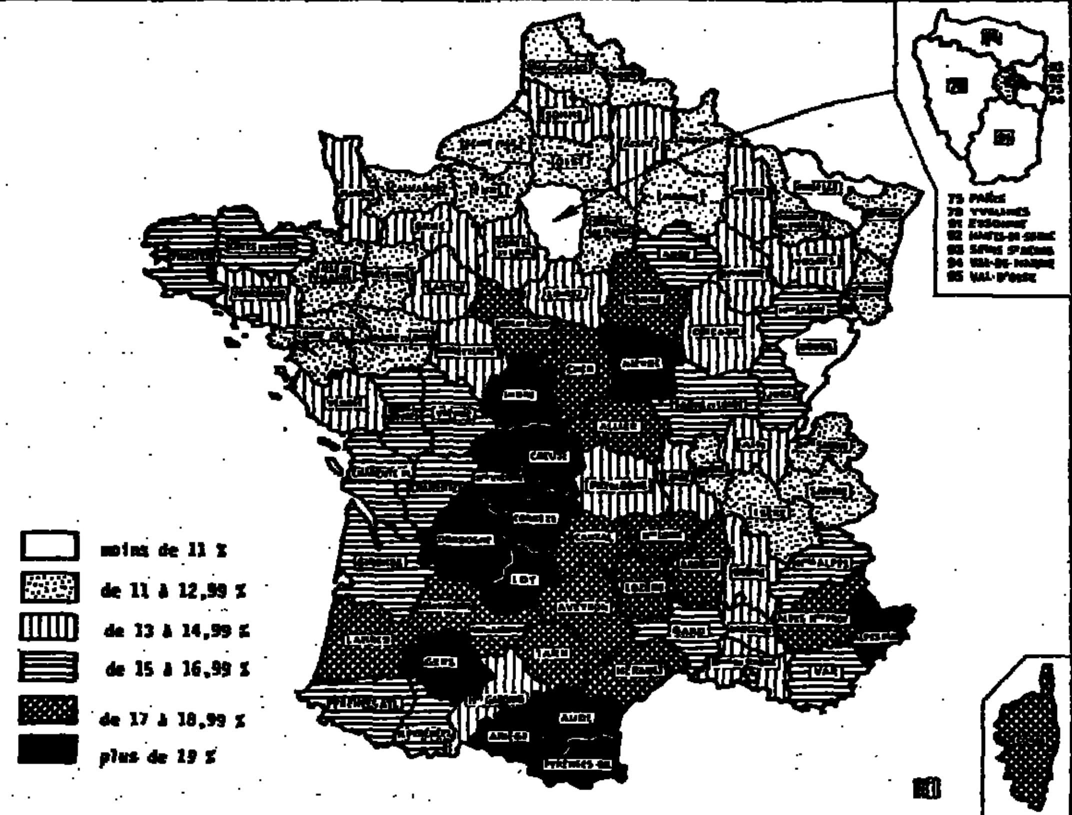
Si le niveau de fécondité en France reste inchangé, les plus de 60 ans seront dès 2010 plus nombreux que les moins de 20 ans. Aujourd'hui, ces jeunes sont de 5,6 millions plus nombreux. Le vieillissement a donc ici un grand avenir.

La Suède et la RFA nous ont précédés dans cette évolution qui n'est pas mystérieuse : tout pays qui voit sa natalité baisser sur une longue période ne peut que vieillir. Si l'on ajoute à cela la baisse de la mortalité observée ces dernières années aux âges élevés – dont on peut préjuger la poursuite, – on ne peut éviter un vieillissement accru.

La stagnation en France des effectifs globaux masque la forte montée des personnes très âgées. Depuis 1975, les plus de 75 ans ont augmenté de 20 %, les plus de 85 ans de près de 25 %. 3,5 millions de personnes – dont deux tiers de femmes – ont fêté leur soixante-quinzième anniversaire. Au fur et à mesure qu'elle vieillit, la population française se féminise : sur dix personnes âgées de plus de 60 ans, 6 sont des femmes. Elles sont plus des trois quarts à plus de 85 ans.

A 60 ans, l'espérance de vie est de 22,3 ans pour les femmes et de 17,4 ans pour les hommes. A 75 ans, ces chiffres passent à 10,7 et 8,3 ans. Mais il faut infléchir ces constatations en tenant compte de l'état de santé des hommes et des femmes.

Une étude récente menée en Haute-Normandie (1) montre que, dans cette région, si l'espérance de vie des femmes à 65 ans dépasse de près de 7 ans celle des hommes, elle est inférieure de 2,6 années si l'on considère le temps à vivre sans incapacité. Au-delà de 65 ans, 35 % du temps des hommes et 66 % du temps des femmes sont des années d'incapacité.



Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population des ménages ordinaires en 1982.

De cette étude régionale, on peut présager une très forte croissance de la demande de soins dans les prochaines années, même si le traitement médical de l'incapacité doit évoluer. S'il est indéniable que l'état de santé des personnes âgées ne cesse de s'améliorer, il faut aussi constater que aujourd'hui on peut vivre très longtemps, mais en mauvaise santé.

On vit aussi plus souvent isolé. La population âgée isolée a augmenté de 13 % depuis 1975. Conséquence inévitable de leur longévité, les femmes sont vouées à l'isolement, ce qui ne signifie pas forcément, et fort heureusement, la solitude. A 40 ans, une femme a 4,2 % de « chances » de vivre seule. A 75 ans, ses « chances » passent à 45 % (19,7 % pour les hommes). Sur les 2,3 millions de personnes âgées qui vivent seules, plus de 80 % sont des femmes.

Retraite à 60 ans et inégalités sociales

On peut dénombrer dix-sept départements où plus de 45 % des femmes âgées de plus de 65 ans vivent seules. La proportion maximale est atteinte à Paris. S'il est vrai que la capitale est un lieu privilégié de l'isolement à tous les âges, la proportion augmente considérablement au seuil de la vieillesse.

Une manière de rompre cet isolement peut être le travail. Cependant, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans décidé en avril 1983 est venu entériner une situation déjà connue. Depuis 1975, la population active de plus de 60 ans a diminué de près de 32 % et ne représente plus que 10 % de la population active globale. La population des actifs de plus de 65 ans est en voie d'extinction et compte aujourd'hui 250 000 personnes.

L'opportunité de l'abaissement de l'âge de la retraite pour toutes les catégories d'actifs mérite que l'on s'y attarde. On a déjà amplement débattu du financement des retraites (2). Mais il faut souligner l'inégalité insidieuse qui se cache derrière ce seuil : à 60 ans, par exemple, la différence d'espérance de vie entre un instituteur et un ouvrier spécialisé est de 4 ans, alors que la durée de cotisation a souvent été plus longue pour l'ouvrier ; on peut aussi s'interroger sur l'exclusion du monde du travail de personnes en pleine possession de leurs moyens sans autre utilité sociale reconnue que celle de consommer, et bien souvent sans pensions suffisamment élevées pour assumer pleinement ce rôle. Aussi le démographe peut-il douter du bien-fondé d'un âge unique de cessation d'activité, surtout à un niveau si bas.

On peut ajouter à cela que la France constitue désormais une totale exception parmi ses voisins : l'âge de la retraite varie généralement entre 65 ans en RFA et 67 ans dans les pays nordiques ; il peut aller jusqu'à 70 ans dans certains Etats, et, au Québec, il n'y a aucune référence d'âge.

Par rapport à 1975, mais on pourrait tout aussi bien dire 1962 ou 1968, la répartition des âges dans l'espace français reste inchangée. En d'autres termes, les régions les plus vieillies initialement sont toujours dans ce cas en 1982. Croire en effet à une distribution harmonieuse des personnes âgées sur le territoire est tout à fait erroné : les proportions des plus de 65 ans varient de 7,9 % dans l'Essonne à 23,7 % dans la Creuse. Et, sans doute plus inquiétant, par le jeu surtout des migrations, les écarts entre les départements s'accentuent.

La croissance s'est concentrée dans les départements les moins vieillis alors que les autres continuent de se vider de leurs éléments jeunes – ils ont, de surcroît, les plus fortes proportions de plus de 75 ans. Leur dominante rurale est indéniable. La campagne française analysée et parcourue en tous sens (3) est en effet beaucoup plus vieillie que la France des villes (16,6 % de plus de 65 ans pour l'ensemble des communes rurales, mais 20 % dans les communes rurales hors ZPIU – zone de peuplement industriel et urbain – seulement 12,9 % dans les communes urbaines).

La majorité des personnes âgées (68 %) vivent en ville – où les problèmes sont certainement moins aigus du fait d'une plus grande accessibilité aux services – mais la concentration de certains âges dans certains lieux est également de règle en milieu urbain : le survieillissement des quartiers historiques (au parc immobilier souvent vétuste et inadapté) est en effet une constante de nos grandes villes, et la quasi-exclusion des personnes âgées des logements neufs également.

Alors même que les personnes âgées sont défavorisées par rapport à leurs cadets, plus l'âge augmente et plus les conditions de logement se dégradent, phénomène qui s'accentue à la campagne. Dans les communes rurales, de 55-64 ans à 85 ans et plus, le pourcentage de logements ne disposant pas de tout le confort progresse de 60 % à 80 %, dans les communes urbaines, ces pourcentages sont respectivement de 34,2 % et 54,2 % (tous âges et types de communes : 37,4 %).

Ce n'est là qu'un exemple. Au total, près de 2,5 millions de chefs de ménage âgés, soit 55 %, sont mal logés, parmi eux 1 355 000 sont isolés. Ils représentent 19 % de la population totale âgée. Selon que l'environnement est urbain ou rural, les « risques » sont diamétralement opposés. A la campagne, l'isolement est rare, mais lorsqu'il existe il est pratiquement synonyme de logement dégradé. A l'inverse, en ville, les personnes âgées vivent beaucoup plus souvent seules, mais cet isolement est compensé (plus ou moins) par des conditions de logement plus décentes.

S'il faut bien que vieillesse se passe, force est de constater qu'elle se passe plus ou moins bien ; âge, sexe, degré d'urbanisation étant être autant de critères de discrimination. Une impression de pessimisme pourrait se dégager sans aucun doute de cette courte intrusion dans la France des personnes âgées, mais loin de nous pour autant l'idée qu'elles ne peuvent jouer un rôle plus actif.

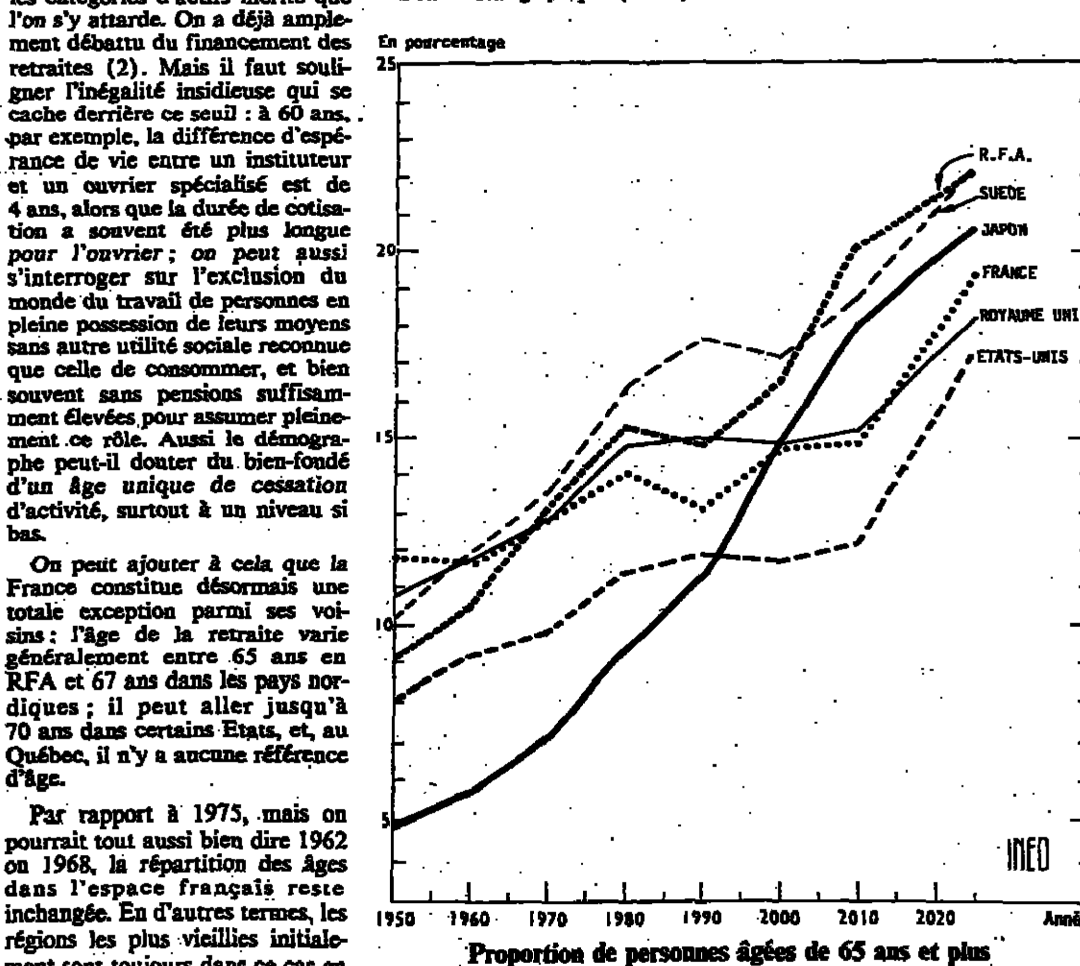
Segmentation de notre société par l'âge oblige, nous arrivons à loger à la même enseigne des personnes de plus en plus jeunes – on les appelle les jeunes vieux ! – et des personnes beaucoup plus marginalisées. Le rôle des premières reste sans aucun doute à définir, osons espérer qu'elles ne se contenteront pas de venir gonfler les rangs des secondes. ■

* Démographe à l'Institut national des études démographiques (INED).

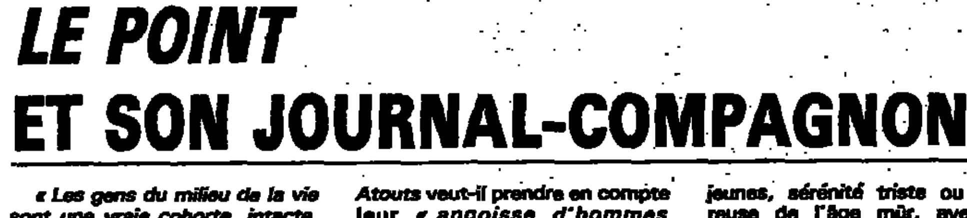
(1) A. Colvez : « L'état de santé des personnes âgées », dans la revue *Futuribles*, n° 88, mai 1985.

(2) Voir, notamment, les articles de D. Kessler et J.-C. Chesnais, dans la *Revue française des affaires sociales*, juin 1984.

(3) *P. Paillat et A. Parant, « Le vieillissement de la campagne française »*, cahier n° 88, INED-PUF, 1980.



Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans les principaux pays développés.



LE POINT ET SON JOURNAL-COMPAGNON

« Les gens du milieu de la vie sont une vraie cohorte, intacte, qui regarde autour d'elle, entièrement disponible, avec ses troubles, ses enthousiasmes, ses interrogations : un journal peut essayer d'incarner ça. » Charles Baudinat, rédacteur en chef du *Point*, exprime le point de vue du journaliste qu'il est et reste en prenant la direction de la rédaction d'*Atouts*, la publication que son hebdomadaire lance à la rentrée.

« Atouts *veut être le mensuel du second souffle* », dit l'« Aux lecteurs » du numéro zéro. Au *Point*, on préfère cette expression pour parler des « *plus de trois millions de cadres qui ont atteint, en 1985, le milieu de leur vie* ». On parle aussi volontiers de « *maturity boom* » : le « second souffle » donc pour Charles Baudinat qui, avec son équipe, « *croit à la notion du milieu de la vie* ». Période qu'il situe entre quarante-cinq et soixante-cinq ans.

La maturité, époque capitale dans l'histoire d'un individu, « *rendez-vous de vie, d'argent, de goût, regard en arrière et en avant : moments qu'il faut fixer* ». Charles Baudinat croque l'état d'esprit de ses futurs lecteurs et dresse une esquisse du contenu du mensuel. « *On croit à ce journal parce qu'on l'a étudié sous tous ses aspects.* » Le second souffle vu par le journaliste mais aussi le sociologue et l'homme de marketing.

Le point de vue de ce dernier est présenté par Jean-Paul Montaldier, directeur du *Point* et président de la société qui édite *Atouts*. « *Aucun média ne met en avant les préretraités.* » Aussi *Atouts* veut-il prendre en compte leur « *angoisse d'hommes menacés qui ont envie de s'assumer* ». Le mensuel aborde les problèmes qui les intéressent sans négliger le « *courant hédoniste* » qui atteint aussi ces générations avec d'autant plus d'acuité qu'elles se sentent vulnérables.

D'abord l'argent. « *S'ils se considèrent comme nantis par rapport aux jeunes, ils ne sont pas sûrs de l'avenir.* » Une rubrique assez développée donnera des conseils de gestion. La santé, c'est « *savoir ce qu'il faut faire pour rester en forme et ne pas avoir de problèmes dans les années à venir.* » Dans le champ des loisirs, l'homme de la maturité délaisse la plage à cocotier au profit du « *voyage intelligent* » ; il s'intéresse aux civilisations, compare les savoir-faire industriels ; aime l'Europe (les régions de France, comme la Bohême ou la Bavière) qu'il visite lors d'un voyage volontiers « gourmand »...

Le directeur du Point *note un* regain d'intérêt pour la maison qui se traduit par le désir de déménager, de refaire la décoration, de recevoir, donner des réceptions. « *Dans le travail, ils laissent les jeunes gérer la modernité mais s'intéressent à la technologie quand elle est utile* » : le mensuel présentera *les fours à micro-ondes*, les micro-ordinateurs, les compact-disques.

Voyages, loisirs, maison, intéressent les jeunes comme leurs aînés. Charles Baudinat situe la *différence entre les générations* dans les choix : avidité des jeunes, sérénité triste ou heureuse de l'âge mûr, avec un regard derrière soi.

Les hommes sont plus désorientés que les femmes. Ces dernières « *savent mieux*, note l'éditorial du numéro 0, *dans bien des cas, reconstruire ou choisir, prévoir ou affronter, poser les questions sans les éluder* ». *Entrer en préretraite* ne signifie pas, pour elles, perdre son statut social comme c'est souvent le cas pour les hommes, surtout à Paris.

Atouts, « journal-compagnon » des uns et des autres, *espère combler un vide parmi les* 3 650 000 cadres de cinquante à soixante-cinq ans. « *Ils étaient 20 % de moins il y a dix ans, ils seront 20 % de plus dans dix ans* », note Jean-Paul Montaldier. Autant dire qu'ils constituent un *groupe qui influence* notre vie et intéresse les publicitaires. « *Alors que toutes les cibles publicitaires s'arrêtent à quarante-neuf ans, l'espace publicitaire du numéro 1 est bouclé, le numéro 2 l'est à 50 %, le numéro 3 à 30 % et nous avons des promesses pour septembre.* »

Avec une diffusion de 110 000 exemplaires (18 F le numéro) et trente pages de publicité, le compte d'exploitation tourne et l'investissement initial est remboursé en six ans. L'équipe rédactionnelle restreinte – *sept ou huit personnes* y compris les maquettistes et secrétaires de rédaction – travaille avec une vingtaine de pigistes spécialisés. Le « mensuel de la maturité » sera en kiosque le 4 octobre prochain.

DANIELLE TRAMARD.

VIEILLIR SANS VIEILLIR

par Franck Nouchi

Les progrès et les découvertes observés en médecine durant cette dernière décennie ont influé sur le cours de certaines maladies qui, traditionnellement, frappaient les personnes âgées. Partout en Occident, on vieillit, pourrait-on dire, dans de meilleures conditions. Certaines constatations ne sont pas cependant à porter au crédit du monde médical.

BONNE nouvelle ! On vieillit de mieux en mieux. Telle est, du moins, la conclusion d'une enquête suédoise dont les résultats ont été présentés lors du treizième congrès mondial de gérontologie qui vient d'avoir lieu à New-York du 12 au 17 juillet (1). En gros, il s'agissait de comparer deux groupes de personnes âgées, les unes ayant eu 70 ans en 1975 et les autres n'ayant atteint cet âge qu'en 1980. En dépit de cette faible différence d'âge (cinq ans), une tendance – favorable – apparaît. Les personnes du deuxième groupe – les plus jeunes – ont des fonctions intellectuelles qui semblent mieux conservées ; elles sont moins souvent édentées, leur force musculaire est meilleure et elles sont moins atteintes de bronchite ou de maladies cardiaques.

Serions-nous donc sur la bonne voie ? C'est à espérer, car un vieillissement de la population s'observe aujourd'hui dans la très grande majorité des pays occidentaux, tous ceux dans lesquels baissent à la fois le taux de natalité et celui de mortalité. Ainsi la France comptait-elle, en 1982, sept millions et demi de personnes âgées de plus de 65 ans, soit 13,8 % de l'ensemble de la population. En Suède, au Royaume-Uni et en Allemagne fédérale, cette proportion dépasse déjà 15 % (2).

Cette tendance au vieillissement de la population ne provient pas – toutes les études le montrent – d'un allongement de la durée maximale de la vie mais d'une réduction du nombre des décès précoces, en particulier entre 55 et 74 ans. Une réduction essentiellement liée à celle du taux de mortalité pour affections cardio-vasculaires.

A priori, le constat est donc encourageant : on vieillit mieux parce qu'on se soigne mieux. Mais il a également son corollaire : de toutes les classes d'âge, c'est la population âgée qui recourt le plus souvent au système de soins. Autour de 60 ans, on note une forte élévation du nombre des consultations médicales et de la consommation de médicaments : 5,4 consultations par an et par personne entre 50 et 59 ans, 7,3 entre 60 et 69 ans. Causes principales des consultations : les affections cardio-vasculaires (dont l'hypertension artérielle) dans 25 % des cas ; les affections digestives (11 %) ; les maladies du système ostéo-articulaire (10 %) et les affections broncho-pulmonaires (9 %).

Autour de 70 ans, c'est la fréquence des hospitalisations qui augmente, en même temps que s'allonge la durée de séjour à l'hôpital. Conséquence : les dépenses moyennes d'hospitalisation doublent entre les périodes de 60 à 69 ans et de 70 à 79 ans. En 1981, les personnes âgées de plus de 60 ans, qui représentaient 14 % de la population protégée par le régime général de l'assurance-maladie, étaient à l'origine de 42 % des remboursements effectués.

Cette médicalisation croissante des problèmes de santé des personnes âgées n'est pas sans poser de nombreux problèmes. Par exemple, les médicaments, du fait des modifications physiologiques inhérentes au vieillissement de l'organisme, peuvent provoquer des accidents. On a pu montrer qu'environ 15 % des personnes admises en un an dans un service de gériatrie avaient présenté de tels accidents dus à la prescription de médicaments qui, dans un tiers des cas, n'était pas justifiée.


GÉRARD PILLON/VIVA

Autre point capital : une proportion parfois très élevée de personnes âgées sont hospitalisées indûment dans des services de soins, alors que leur état de santé aurait dû justifier simplement une prise en charge dans des structures moins médicalisées, voire même un maintien au domicile moyennant une aide (3). On estime ainsi à près de 50 % la proportion d'hospitalisations indues dans les services de médecine des hôpitaux locaux ou dans les établissements psychiatriques.

Activités domestiques et perte de l'autonomie

De telles hospitalisations, outre le fait qu'elles coûtent très cher à la collectivité, sont bien souvent à l'origine de graves détériorations de l'état de santé, les personnes âgées supportant mal cette rupture du cadre de vie, bien souvent à l'origine d'un isolement affectif. Il faut dire que cela est largement favorisé par un système de tarification et de couverture sociale, essentiellement orienté vers les soins médicaux, ne permettant pas la rémunération et la prise en charge de certaines tâches adaptées à la perte d'autonomie des personnes âgées. En fin de compte, puisque cela coûte cher de maintenir une personne âgée à son domicile, on préfère, bien souvent, l'hospitaliser.

Ce problème de perte d'autonomie est fondamental puisque 3,8 % des personnes de plus de 65 ans sont en incapacité sévère (c'est-à-dire, en général, confinées au lit ou au fauteuil) et que 20 % des plus de 65 ans connaissent une incapacité moyenne (qui les confine à leur domicile). Après 85 ans, 20 % des gens ne présentent aucune incapacité, aucune restriction d'occupation.

Il est important de savoir que certaines pathologies entraînent plus souvent que d'autres une incapacité sévère ou moyenne : les troubles mentaux (et, en particulier, les démences séniles), les maladies des yeux (cataracte, glaucome), l'insuffisance cardiaque, les varices des membres inférieurs, l'arthrose et la surdité.

La prévention active de l'entrée en incapacité après 65 ans doit donc nécessairement passer par la prévention de ces maladies et, en particulier, des détériorations intellectuelles, de l'arthrose et de la surdité. A moins d'innovations thérapeutiques majeures dans les années qui viennent, on ne voit pas très bien comment une telle prévention sera – techniquement – possible autrement que par des moyens « annexes » (pratique régulière d'exercices physiques, stimulations psychiques constantes...). Il faut noter tout de même que l'équipe du docteur Bernard Forette (hôpital Charles-Foix, Ivry) a créé à New-York une certaine sensation en montrant que la pratique régulière des activités domestiques (ménage, vaisselle...) était un facteur important de la prévention de la perte d'autonomie. Et ce, quel que soit le sexe...

Cela dit, certaines pathologies peuvent être prévenues grâce à des médicaments. Ainsi l'accident vasculaire cérébral. En effet, le professeur Kannel (Framingham) vient de démontrer qu'à chaque fois que le chiffre de tension artérielle augmentait de 1, le risque d'accident vasculaire cérébral était multiplié par deux. L'hypertension artérielle multiplie par sept le risque d'accident vasculaire chez les personnes âgées. C'est pourquoi – et c'est ce qu'a montré une étude multicentrique européenne, elle aussi présentée au congrès mondial de gérontologie de New-York – il importe de traiter médicalement les hypertensions artérielles du sujet âgé. Une telle attitude permet de diminuer la fréquence des maladies cardiaques, la fréquence des accidents vasculaires cérébraux et la mortalité cardio-vasculaire.

En fin de compte, même si l'on a tendance à mieux vieillir (il va de soi que de telles remarques ne valent que pour les pays industrialisés), on va très certainement observer dans les prochaines décennies une croissance très importante des maladies liées à la perte d'autonomie des personnes âgées. Parmi celles-ci, la plus fréquente des démences séniles, la maladie d'Alzheimer, pourrait bien faire figure de maladie numéro un du vingt et unième siècle. D'ores et déjà, plus de deux millions d'Américains en sont atteints. ■

(1) Cette enquête a été réalisée sous la direction du professeur A. Svanborg (université de Göteborg, Suède).

(2) De nombreuses données contenues dans cet article sont extraites du rapport *la Santé en France* (éd. La Documentation française, décembre 1984).

(3) En 1982, 407 000 personnes bénéficiaient des services de 65 000 aides-ménagères. 21 900 personnes avaient eu recours aux services des soins infirmiers à domicile en 1984.

DANS LA MÉMOIRE DE LA COMTESSE

de Copenhague, Camille Olsen

SI des prix de créativité et de dynamisme étaient distribués au Danemark parmi les plus de soixante ans, l'un d'eux irait sans doute en priorité à la comtesse Else Moltke – quatre-vingt-dix-sept ans en mars 1985 – qui tient depuis un quart de siècle à Frederiksberg, verdoyant quartier de Copenhague, l'un des derniers salons littéraires d'Europe.

Salon adapté à l'évolution démocratique d'une société moderne puisque chaque dimanche, de 15 heures à 17 heures, il est ouvert à tous – ou plus exactement à toute personne qui accepte d'acquitter un droit d'entrée de 10 couronnes (environ 8 francs).

« Je ne suis pas grippe-sous », explique la maîtresse de maison. *« Ces dispositions visent uniquement à décourager les gêneurs et certainement aussi – ces rencontres étant signalées dans les journaux à la page « spectacles » – à canaliser un peu le flot des visiteurs. »*

Else Moltke a inauguré cette formule des rendez-vous hebdomadaires (ils ont lieu en toute saison, même pendant les vacances) peu après la mort de son mari et cousin, son aîné de dix-sept ans, le peintre Harald Moltke, compagnon des expéditions polaires de l'explorateur Knud Rasmussen et dont les aurores boréales ornent aujourd'hui les murs de l'Institut royal météorologique.

Pourquoi a-t-elle eu cette idée ? Elle avait envie de prouver que *« l'on peut être née Moltke, épouse Moltke et n'être cependant ni bête, ni riche, ni snob »*. Démonstration qu'elle n'avait pourtant pas vraiment besoin de faire, car elle avait déjà à son actif une quinzaine de livres – surtout des biographies, dont l'une consacrée à Talleyrand, – une liste importante d'articles et la création, en 1941, d'un club de discussion féminin toujours en activité, car elle fut l'une des pionnières du féminisme danois.

Le rituel est immuable. Else Moltke reçoit dans une pièce de dimensions moyennes, riche de portraits de famille, de bibliothèques où s'alignent notamment les œuvres complètes de Voltaire et d'une table ayant appartenu à l'auteur de *la Petite Sirène*. Blottie au fond d'un grand fauteuil, elle accueille ses visiteurs dont le chiffre oscille normalement entre trente et soixante. Les premiers venus s'installent sur les chaises et les fauteuils un peu usés. Les jours d'affluence, une partie du public, où toutes les générations sont représentées, reste debout, certains devant même parfois tendre l'oreille de la salle à manger voisine. Et la séance commence.


MORTEN JUHL/NORDISK PRESSEFOTO

La comtesse Else Moltke

Else Moltke demande : *« De quoi voulez-vous que je vous parle aujourd'hui ? »* Une voix avance un nom, pose une question... Et cette Mme du Deffand nordique se met, d'une verve ferme et colorée, à promener son auditoire à travers la « pluralité des mondes » variés qu'elle a connus.

Selon le caprice du jour ou le hasard d'une remarque, elle évoquera son enfance dans l'atmosphère patriarcale du château familial (bradé depuis longtemps), son amitié avec tel écrivain, tel artiste ou bien elle discutera du dernier roman paru, des Mémoires de Mme de Rémusat pour qui elle a une sympathie particulière, ou d'une récente émission de radio.

On saute souvent du coq à l'âne par-dessus les décennies. L'animatrice s'en excuse avec un sourire malin... Elle lance une boutade, un bon mot et l'assistance, ravie, s'esclaffe. *« Karen Blixen... J'admire son génie mais je ne l'aimais guère. »* Au bout d'une heure, l'oratrice jette un coup d'œil de biais sur la grosse montre qu'elle porte au poignet. *« Je vous ai assez fatigués. Ne désirez-vous pas maintenant aller voir l'atelier du premier ? »* Les gens discrets se lèvent, grimpent l'escalier étroit et vont regarder les croquis d'eskimos, les paysages de neige et les aquarelles des traîneaux à chiens signés H.M. accrochés dans ce petit musée du souvenir pieusement conservé dans son cadre rétro.

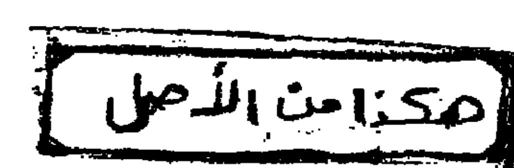
Quand 5 heures approchent, elle a pour habitude de toussoter, si bien que, par délicatesse, on est forcé de prendre congé. A ceux qui la remercient du plaisir qu'elle leur a donné, elle répond : *« C'est à moi d'être reconnaissante. Tous vous m'aidez à me maintenir à flot. Ces réunions, je les poursuis par pur égoïsme. Il y en a qui jugent la vieillesse affreuse, épouvantable. Moi, je suis heureuse d'être parvenue aussi loin. Cela m'a offert le loisir de pouvoir réfléchir en paix et de pouvoir écrire quelques ouvrages supplémentaires. »* ■

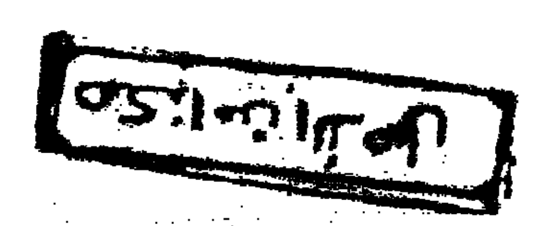
L'AMOUR T

1975

Le pourcentage de la population âgée de soixante ans et plus dans le monde.

2025





RETRAITÉS DE CHOC

L'AMOUR TOUJOURS

un entretien avec le docteur Gérard Zwang

Gérard Zwang est chirurgien, musicien et sexologue. Président de la Société française de pathologie sexuelle, il répond aux grandes questions que sont en train de se poser ces hommes et ces femmes qui se sont éloignés des impétuosités de la jeunesse tout en restant sensibles à leur appel.

« DANS l'esprit de beaucoup, la vie sexuelle est associée à la jeunesse et à la maturité, rarement à la vieillesse. Est-ce que l'âge de la retraite signe vraiment la fin de l'activité érotique ?

– Je n'aime pas beaucoup le mot « sexuel » ; je préfère distinguer la fonction érotique et la fonction reproductrice. C'est important pour bien comprendre ce que je vais dire.

» Quand l'espèce humaine est apparue, les hommes et les femmes disposaient d'une espérance de vie qui ne dépassait pas quatre à cinq décennies. La « vie » sexuelle, c'était la vie de reproduction. Quand un être humain devenait désirable, quand il acquérait la maturité sexuelle, on se dépêchait de le marier, et il se reproduisait. A quarante, quarante-cinq ans, tout le monde était mort.

» Les femmes avaient été presque constamment enceintes. Pour espacer les fécondations, elles n'avaient imaginé qu'un moyen : prolonger l'allaitement. La vie érotique ne s'est libérée que lorsque les conditions extérieures ont été améliorées par la culture, par la protection de l'individu contre les prédateurs, les épidémies, les catastrophes.

» Depuis une petite centaine d'années, l'espérance de vie a presque doublé et la fonction érotique survit à la fonction reproductrice.

– Autant chez les hommes que chez les femmes ?

– Oui. Encore que l'homme peut rester fécond plus longtemps. Chez nos ancêtres, peu de femmes survivaient à la ménopause, sauf quelques matriarches, quelques « mammas » que l'on vénérait.

– Comment se fait-il qu'on ait pu allonger la vie sans retarder le moment de la ménopause ?

– Parce que l'on ne peut pas toucher aux gènes. Moins on y touchera, mieux ça vaudra !

– La ménopause est inscrite dans les gènes ?

– Bien sûr. Mais, pour revenir aux deux fonctions, érotique et reproductrice, on sait que le besoin orgasmique est de cinq mille orgasmes en soixante-dix ans, alors qu'il suffit de faire deux ou trois enfants par couple pour assurer le renouvellement des générations. La fonction érotique a donc une faible productivité par rapport à la fonction reproductrice : il suffirait de s'accoupler deux ou trois fois pour avoir rempli sa tâche et laisser la population en l'état.

– Passé la soixantaine, la fonction érotique demeure. Chez tous individus ?

– Il faut distinguer trois aspects : la persistance du désir, sa réalisation physiologique, le choix du partenaire.

» Le désir, l'appétit orgasmique, l'envie d'éprouver du plaisir, d'abord. Chez l'homme, il semble qu'il y ait une atténuation progressive. A l'âge impétueux de l'éclosion pubertaire, à l'époque des masturbations adolescentes, le jeune homme peut avoir un, voire deux orgasmes par jour. A partir de la cinquantaine, on constate une perte de vitesse. Bien des hommes se contentent alors d'un ou deux orgasmes hebdomadaires. Mais tant qu'il est en bonne santé, l'homme garde son appétit.

» Chez les femmes, c'est presque toujours un cas d'espèce. La production hormonale se ralentit et l'on voit des femmes qui ont eu une vie érotique parfaitement satisfaisante tant que leurs ovaires étaient fonctionnels « tomber en panne », à leur grand désarroi.

» Cependant, la majorité des femmes qui ont connu une vie érotique satisfaisante pendant leur période de fécondité continuent après la ménopause. C'est une question d'entraînement.

– Autrement dit, la meilleure préparation à une vieillesse érotique heureuse est une maturité érotique heureuse ?

– Exactement. D'ailleurs les femmes dont la vie érotique a été bâclée sont souvent bien contentes de cesser à la ménopause.

– Est-ce une fatalité ?

– Très souvent pour les femmes. Encore faut-il souligner l'importance de la santé. Pour bien faire l'amour, il faut être en bonne santé. Un homme ou une femme qui ont toujours bien vécu leur relation avec leur corps, donc leur rapport avec la fonction érotique, continuent après soixante et même soixante-dix ans.

– A une fréquence moindre ?

– Bien entendu. De la même façon qu'on n'abat plus ses 20 kilomètres par jour ou qu'on ne peut plus être débardeur. Il y a une espèce de « rallentendo » général. Mais la bête est solide. En général, on ne meurt pas de vieillesse, on meurt de maladie.

– Encore faut-il justement pouvoir réaliser ses désirs...

– C'est le deuxième aspect. Et il se présente de façon très différente chez les hommes et chez les femmes. Les femmes ont des difficultés quand elles commencent à manquer de folliculine, hormone qui garde le vagin fonctionnel. On peut y remédier par une pratique régulière, et, dans certains cas, par la médecine et l'administration d'hormones par voie générale.

– Jusqu'à quel âge ?

– Tant qu'elles en ont envie. On a renoncé à la mode, qui était une grande ânerie, de prescrire la pilule jusqu'à quatre-vingts ans : on mettait en circulation des produits à certains égards dangereux parce qu'ils favorisent certains cancers du sein et du col de l'utérus.

» Depuis, les femmes ont droit à l'orgasme clitoridien – contrairement à ce que prétendait cet imbécile de Freud, – qui persiste, sauf exception, sans difficulté jusqu'à la fin de l'existence.

– Et chez les hommes ?

– C'est plus embêtant. Chez un certain nombre d'hommes, malheureusement programmés pour cela, à partir de quarante ans se développe le fameux athérome artériel. Or, la bonne irrigation artérielle est capitale : au début de l'érection, elle doit passer de 1 à 20. Il faut un coup phénoménal de la pompe cardiaque, les artères sont faites pour ça. Mais si elles sont sclérosées, cela ne marche plus.

– Peut-on soigner cette déficience ?

– Heureusement. Pas par la psychanalyse, mais par les vasodilatateurs, par des dérivations ou des réimplantations artérielles, ou encore par les tuteurs intracaverneux, qui sont une excellente méthode. J'insiste sur le fait qu'un impuissant sur quatre est un impuissant organique.

» Les artères et les nerfs peuvent aussi être mangés par le diabète, qui est la plus sale maladie des humains en ce qui concerne leurs fonctions érotiques. D'où la nécessité de bilans réguliers de santé pour surveiller glycémie, artères, cœur, etc.

– Vous parliez du choix des partenaires...

– Au moment de l'effloraison pubertaire, entre quinze et dix-huit ans, les individus sont les plus désirables. A soixante-cinq ans, l'éroticité objective en a pris un vieux coup. Il y a d'ailleurs une différence injuste : un homme peut rester à cet âge plus séduisant physiquement qu'une femme.

» Les hommes et les femmes âgés ne sont plus aussi séduisants que les jeunes ; il faut pourtant qu'ils aient des partenaires. Et là, le salut, c'est le couple stable.

– S'il existe, il n'y a donc pas de limite à son activité érotique ?

– ... Sauf les limites physiologiques dues au vieillissement organique général.

– Et si l'un des deux n'est plus là ?

– Il y a les clubs du troisième âge. Des passions naissent dans les maisons de vieillards. Ceux-ci retrouvent leur ferveur de dix-sept ans, s'envoient des lettres passionnées. Et vont à l'hôtel faire l'amour, quand ils en ont la possibilité. Ils sortent en se tenant par la main.

» L'asile de vieux, ce n'est pas l'avenir de la civilisation, mais, même dans ces conditions, les amourettes agrémentent leur existence.

» L'idéal, c'est une retraite aisée. Pour mériter son partenaire, montrer qu'on est désireux, et donc désirable, prêt à faire sacrifice de son temps, à faire preuve de gentillesse pour chercher à séduire. C'est une question individuelle dont le fond est le caractère : les gens qui ont toujours été entreprenants continuent de l'être. C'est toutefois relativement plus facile pour les hommes.

– Ceux qui ont éprouvé peu de désir pendant leur vie, le découvrent-ils au seuil de la vieillesse ?

– Naguère, des femmes éprouvaient à la ménopause un regain d'appétit érotique que l'angoisse d'être enceintes leur avait fait réfréner jusque-là. Avec la contraception, cette attitude a disparu, de même que l'obsession d'en profiter avant d'être trop âgée.

» Je vous assure que la femme de soixante-cinq ans, dans notre civilisation, a un bon avenir érotique devant elle, bien meilleur en tout cas que celui des femmes des pays peu développés. Quant à l'homme, la solution n'est pas de s'offrir un tendron de vingt ans s'il en a soixante-dix. Car il faut causer après : les potentats aux cent épouses en ont cent parce qu'ils ne savent pas leur parler.

» Il faut un couple, un compagnon, une compagne. Parce que l'important, c'est de savoir ce qu'on fait quand on a fini de faire l'amour. »

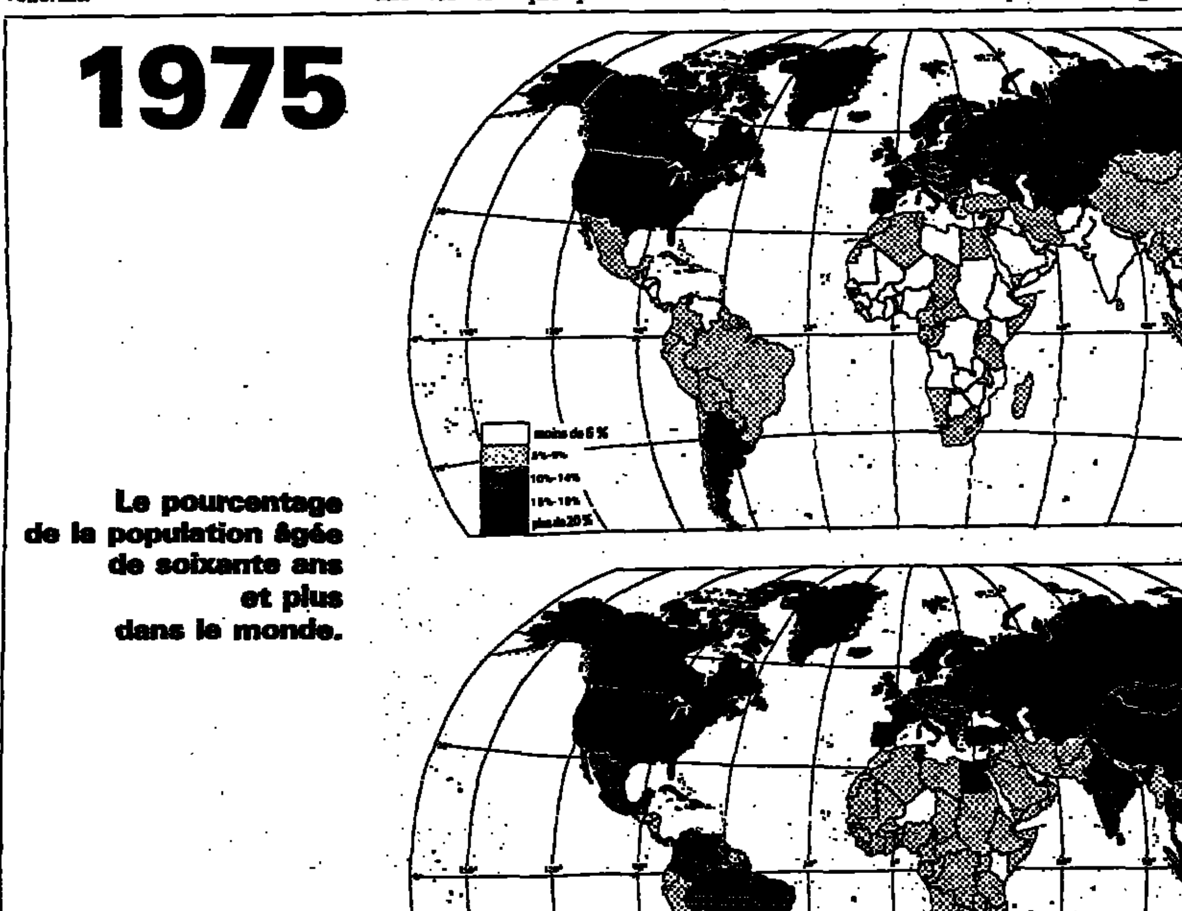
Propos recueillis par
CHARLES VIAL.

● **Gérard Zwang a écrit plusieurs ouvrages, dont *la Fonction érotique* (1976, Robert Laffont), *Lettre ouverte aux mal-baisants* (Albin Michel), et, plus récemment, *la Statue de Freud*.**



SIPA

Cette affiche que ses acteurs présentent à l'objectif du photographe a divisé la Norvège. Les ligues antipornographiques l'ont accusée de dépasser les bornes de la décence... Tandis que certaines associations de retraités – mais pas toutes – lui reprochaient de ridiculiser le troisième âge. Destinée à illustrer une campagne lancée par une caisse privée d'assurance-vieillesse sur le thème « La vie commence à soixante-sept ans », elle s'adressait surtout aux jeunes. Il s'agissait de persuader ces derniers de l'utilité de souscrire une police qui leur permette de profiter au mieux de leur retraite. La bataille s'est terminée par un match nul, 60 % des personnes de moins de cinquante ans ayant déclaré se réjouir de voir ébranler ainsi l'un des tabous les plus solidement ancrés au pays du roi Olav...



Le pourcentage de la population âgée de soixante ans et plus dans le monde.



LES DEUX CARRIÈRES DU PDG AMÉRICAIN

de Washington, Henri Pierre

Qu'est-ce qui fait encore courir les anciens chefs d'entreprise aux Etats-Unis ? Ce pays qui a toujours donné la primeur à la force vive de la jeunesse laisse un créneau largement ouvert à ses retraités. Ils sont nombreux à entreprendre une deuxième carrière au sommet de sociétés qui n'hésitent pas à faire confiance à leur expérience.

APPAREMMENT, la pratique imaginaire dite « du cocotier », auquel les hommes d'âge, dans certaines contrées, seraient obligés de grimper en attendant leur chute fatale n'a pas cours aux Etats-Unis.

En tout cas, pas dans les milieux d'affaires, où nombreux sont les cadres supérieurs septuagénaires et parfois même octogénaires (Armand Hammer, de l'Occidental Petroleum, a quatre-vingt-sept ans) qui restent en activité ou bien s'engagent dans une nouvelle et fructueuse carrière après avoir dépassé l'âge officiel limite de la retraite, récemment reculé de soixante-cinq à soixante-dix ans.

Et cela non par nécessité : la grande majorité de ces retraités sont riches. Au cours de leurs années d'activité, ils ont financé de très avantageux systèmes privés de retraite, acheté des actions, fait des placements judicieux leur assurant de « vieux jours » plus que confortables.

Beaucoup continuent d'être payés comme consultants, d'autres s'engagent dans des activités non rémunérées de « volontariat »... Les associations de cadres en retraite se développent, ces SCORE (Service Corps of Retired Executives) dont les membres servent de conseillers à ceux qui veulent monter des affaires dans leur spécialité.

Néanmoins, à s'en tenir aux statistiques données par des agences de sondage spécialisées, les aspirations des cadres moyens sont en général moins ambitieuses que celles des cadres supérieurs. La plupart des cadres moyens ne songent pas à reprendre une vie active et se déclarent satisfaits des loisirs de la retraite. Il est vrai que, souvent, on ne les a pas retenus...

Beaucoup ont abandonné la vie professionnelle active à la faveur de primes substantielles, de ce qu'on appelle les *golden handshakes* (poignées de main en or) que leur assurent leurs compagnies pour les inciter à quitter l'entreprise. Considérant qu'il était préférable d'éviter certaines humiliations et de ne pas « s'accrocher aux meubles », nombre d'entre eux sont partis volontairement à la retraite à cinquante-cinq ans.

Mais, pour les cadres supérieurs, les PDG des grandes affaires commerciales et industrielles, le départ à la retraite, facilité par ces *golden handshakes*, est seulement une étape. La pespective de vingt à vingt-cinq ans de loisirs, les joies du golf et de la pêche, ne les séduisent pas. La retraite n'est pour eux qu'une simple pause, qu'un tremplin vers une nouvelle carrière, vers de nouvelles activités.

Un assureur contrôle les hôpitaux, un pétrolier devient banquier

Ainsi, selon Russel Reynolds Associes, une agence spécialisée dans le recrutement des cadres supérieurs, sur deux cents PDG et chefs d'entreprise retraités ayant travaillé pour les cinq cents plus importantes sociétés industrielles et commerciales, 61 % ont retrouvé une activité professionnelle rémunérée dans les six à dix-huit mois ayant suivi leur départ à la retraite.

Beaucoup s'orientent dans des activités entièrement différentes de celles où ils ont bâti leur réputation. Soit que leurs contrats de consultants avec leurs anciennes compagnies leur interdisent de travailler pour des entreprises concurrentes, soit que, par goût, ils soient désireux de faire de nouvelles expériences, soit encore parce qu'ils ne peuvent pas refuser les proposition alléchantes qui leur sont faites. Beaucoup de ces retraités, en effet, sont sollicités non seulement pour leurs qualités reconnues d'administrateur et leur compétence, mais en raison de l'image qu'ils projettent, de la confiance qu'ils inspirent.

Ainsi M. MacNaughton, ancien PDG de la grande compagnie d'assurances Prudential, dirige maintenant l'Hospital Corporation of America qui contrôle plusieurs centaines d'hôpitaux privés. Sous sa direction, depuis 1969, le nombre des hôpitaux a augmenté de 80 à 120, et les revenus sont passés de 700 millions à 4 milliards de dollars, une expansion due non pas tant à ses mérites de gestionnaire qu'à son « image » inspirant confiance aux investisseurs.

De même, M. Swearingen, un « pétrolier » (il fut PDG de l'Indiana Standard), est devenu banquier pour tirer la Continental Illinois de ses difficultés, et cela en raison de sa réputation d'homme énergique au parler franc, en mesure de rétablir la confiance des déposants étrangers. Pour ses efforts de sauvetage, il a reçu 600 000 dollars.



FONTANEL/GAMMA

Armand Hammer, quatre-vint-sept ans, PDG de l'Occidental Petroleum, décoré par François Mitterrand en juin 1983.

Le cas de M. Harold Geneen, ancien PDG de l'ITT, tel que le rapporte le *New York Times*, est différent. Après dix-sept ans d'une direction énergique, il acceptait mal de « pantoufler » au conseil d'administration de l'ITT, dont les membres, d'autre part, n'appréciaient pas ses interventions dans la gestion quotidienne de l'affaire. On lui trouva un bureau à l'extérieur, dont il paya le loyer sur les importants revenus tirés de sa pension, de son contrat de consultant, de ses investissements. Mais finalement, à soixante-quinze ans, il a décidé de travailler pour son propre compte. « *Je n'ai plus à rendre de comptes à un conseil*, a-t-il dit, *et je gagne beaucoup plus que dans mes anciennes fonctions...* »

Certains en sont à leur troisième carrière... Ainsi John Harper, PDG d'Aluminium Company of America jusqu'à soixante-quatre ans, puis de la COMSAT (Communications Satellite Corporation) jusqu'à soixante-huit ans, dirige, à soixante-quatorze ans, un groupe d'investisseurs.

« *Changer d'activité est un défi stimulant* », dit-il en admettant toutefois qu'il a plus de temps maintenant pour les loisirs. Modestement, il affirme devoir son succès au fait d'avoir été « *l'homme dont on avait besoin au moment approprié* ». Aux chefs d'entreprise, il recommande de planifier leur retraite. « *La principale préoccupation d'un PDG*, dit-il, *est de se trouver un successeur. Et quand il l'a trouvé, pourquoi s'accrocher ?...* »

Finalement, il faut bien constater que dans ce pays où le *culte de* la jeunesse est très développé, les anciens arrivent à se maintenir et à se faire une place. Non pas seulement comme consultants ou comme *seniors* émargeant au budget de l'entreprise pour leurs avis et conseils, mais aux postes de commande de compagnies à la recherche de mains expérimentées pour les guider dans les périodes difficiles. Peu nombreux, relativement, parmi les PDG, semble-t-il, sont les Ulysse businessmen, « *pleins d'usage et raison* », prêts à retourner chez eux pour le « *reste de leur âge* ». ■

PATRON ALLEMAND CHEZ LES CHINOIS

de Pékin, Patrice de Beer

POUR la première fois depuis la proclamation de la République populaire, un étranger se trouve à la tête d'une entreprise chinoise. Après 1949, les PDG étrangers, considérés comme les agents des trusts capitalistes et impérialistes, avaient été priés de quitter le pays. L'expérience de Werner Gerich, un retraité ouest-allemand de soixante-cinq ans, est donc exemplaire.

Cet ingénieur, diplômé en 1940, qui avait auparavant travaillé comme directeur d'une usine de moteurs en Egypte, est arrivé au début du mois de septembre dernier dans la ville industrielle de Wuhan, sur le Yangtsé, cité pionnière de la réforme économique.

Werner Gerich a été recruté comme consultant à la suite d'un accord conclu entre le maire de Wuhan et celui de Duisburg, en vertu duquel la ville industrielle de la Ruhr enverrait une centaine d'ingénieurs retraités aider à la modernisation des usines de Wuhan.

Deux mois après son arrivée dans l'Usine de moteurs diesel de Wuhan, Werner Gerich avait produit une telle impression sur son personnel et sur les responsables de la municipalité qu'il était promu directeur de l'entreprise, disposant ainsi de tous les pouvoirs d'un manager chinois. Et même plus.

En l'absence du directeur en titre – en congé-formation, et qui sera ensuite affecté ailleurs, – il a immédiatement repris les choses en main dans cette usine au bord de la faillite, où 2 000 ouvriers produisaient péniblement 20 000 moteurs par an. Un mois plus tard, les profits mensuels avaient triplé. Au bout de quatre mois, la production avait augmenté de 30 %. Il faut dire que ce dynamique retraité allemand décida d'employer des méthodes révolutionnaires en Chine, même si elles peuvent nous paraître bien banales.

Il commença par exiger que les contremaîtres et les cadres arrivent dans les ateliers avant les ouvriers, donnant lui-même l'exemple en arrivant le premier à l'usine. Il leur demanda ensuite de passer, comme lui, la plupart de leur temps dans les ateliers et non confortablement installés dans leurs bureaux à boire du thé et à lire les journaux, comme ils en avaient l'habitude. Il interdit aussi aux ouvriers de lire le journal pendant leurs heures de travail. « *Werner Gerich n'a pas de secrets. Il lui a simplement fallu du courage* », a dit de lui un directeur d'usine chinois, sans doute dans l'impossibilité d'imposer à son personnel de tels changements.

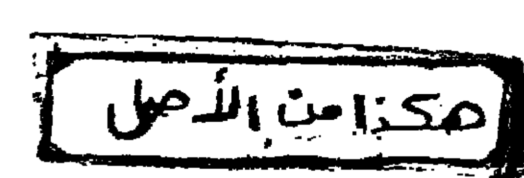
Ensuite, prenant toujours sa mission au sérieux, il renvoya son chef ingénieur et l'inspecteur en chef du contrôle de qualité pour incompétence, ce qu'un PDG chinois n'oserait pas souvent faire – surtout s'ils sont membres du Parti communiste ,– et promut à leur place de jeunes techniciens plus compétents et dynamiques. Il a ainsi résolu en quelques mois et avec des méthodes simples des problèmes que ses prédécesseurs avaient été incapables de surmonter. En témoignage de remerciement, les dirigeants chinois, qui ont accordé une publicité considérable à cette expérience, ont fait Werner Gerich « *citoyen d'honneur de la République populaire* », privilège accordé jusque-là seulement à deux étrangers, « *amis* » de longue date de la Chine.

Cette expérience est actuellement la seule dont parle la presse chinoise. Mais le champ pour ce type de coopération est vaste en Chine. Les entreprises à moderniser se comptent par dizaines de milliers. La gestion en est ici à ses premiers balbutiements, en dépit de la création récente d'instituts de formation. Parfois, il suffit d'apprendre le B.A.-BA et quelques recettes de base pour débloquer des situations inextricables, faire grimper une productivité extrêmement faible et une production insuffisante, permettant ainsi aux entreprises de dégager les profits indispensables aux investissements et à l'incitation des ouvriers à travailler plus et mieux.

Ce qui semble avoir fait la différence, dans le cas de Werner Gerich, c'est son expérience du terrain, le fait qu'il savait se « salir les mains », qu'il passait le gros de son temps au contact direct de ses ateliers et de leurs problèmes, et qu'il savait, et osait, prendre des décisions, y compris au détriment de ses collaborateurs directs. En dépit des nouvelles directives et de la promotion de directeurs plus jeunes, la séparation est telle entre ouvriers et cadres dans cette Chine communiste que nombre de responsables préfèrent rester dans leur bureau, se livrant à un travail administratif ou théorique, et transmettant leurs instructions par un réseau d'intermédiaires – contremaîtres, syndicat, cellules du parti. La force de Werner Gerich vient de ce qu'il ne se sent pas tenu par toute cette hiérarchie. ■



GILLES PERESS/MAGNUM



NOUVELLE

LES GENS DE L'ENTRE-DEUX

par Michèle Delaunay

LA *frontière n'était tracée* nulle part ailleurs que dans les cartes, et avec un certain arbitraire. A regarder scrupuleusement le paysage, personne ne pouvait dessiner du bout du doigt la ligne qui séparait les deux pays. Aucun relevé topographique n'avait été fait, et l'on n'avait jamais situé cette ligne au *gros chêne ou à la maison du* guide, encore moins y avait-on déposé de bornes ou fixé de panneaux. On savait seulement que là-bas, loin derrière, c'était l'autre pays, et entre l'endroit d'où l'on regardait et ce là-bas étranger, il y avait plusieurs kilomètres.

Ces terres étaient habitées par une population peu ouverte à l'*idée de nationalité et dont la* campagne alentour constituait la patrie. Le recouvrement des deux pays en formait un troisième, descendant de la montagne vers la côte, et les bergers d'Aranches ou d'Irua étaient comme les pêcheurs de Berrocal ou d'Azuno, des hommes de l'entre-deux.

Curieusement, cette région était aimée de beaucoup d'hommes qui, au contraire d'être apatrides, avaient plusieurs patries et que l'histoire ou l'aventure personnelle avaient déplacés de l'une à l'autre et quelquefois fixés dans une autre encore. Ils avaient, semble-t-il, du goût pour ces terres où l'on parlait plusieurs langues, quand on parlait, mais où l'on se sentait devenir d'un chauvinisme farouche dès qu'on s'éloignait ou qu'on n'était plus entre soi. Beaucoup de ces citoyens du monde venaient là, passaient quelques jours ou quelques mois. Certains s'y installaient. Cela pourtant n'était pas le plus simple. Les gens de l'entre-deux aimaient recevoir, mais ils n'étaient pas sans réticences quand il s'agissait d'acheter leurs terres.

Les familles étaient vastes et traditionnelles. A Onesti, il n'y en avait pas plus d'une vingtaine à l'époque où le médecin s'y installa. Onesti était situé au cœur de l'entre-deux, à mi-hauteur entre la montagne et la mer, là où la terre est déjà déformée en courbes amples qui progressivement se resserrent en vallées, et devait être particulièrement proche de la ligne de frontière, mais personne n'y accordait d'importance.

Le médecin s'y installa. C'était un homme entre quarante et cinquante ans. Son allure était jeune et son visage marqué. Il pouvait aussi en avoir près de soixante, mais peut-être beaucoup moins. Cette absence d'âge — qui est le privilège de quelques-uns, n'est *jamais sans intérêt. Le médecin* fit le tour du village pour se présenter et eut l'intelligence — mais peut-être était-ce seulement dans sa nature — de ne pas chercher à acheter une demeure, mais de demander qui pourrait lui louer un toit pour exercer sa profession. Au village, cela joua beaucoup en sa faveur. Il n'y avait pas de médecin à moins de vingt kilomètres, et, après avoir échangé quelques phrases et de nombreux regards, les paysans s'accordèrent pour ne pas lui refuser sa chance. Il n'y eut que quelques vieux qui dirent qu'il était étrange, quand même, qu'il vienne ici. On trouva une maison et on lui fit des conditions très favorables pour le dissuader de devenir propriétaire car, à la longue, on savait bien que quelqu'un lui aurait cédé une part d'héritage ou un morceau de terrain inutile. Il installa son cabinet et sa chambre dans les pièces qui s'ouvraient à l'arrière, sur le contrefort de montagne. D'après lui, la frontière devait le traverser, il avait étudié les cartes, il interrogeait les gens, *on lui disait : « La frontière ? La frontière... »*, et, quand on était finalement obligé de répondre, ce n'était jamais davantage que *« c'est bien possible... là ou ailleurs... »* Il renonça à en parler. Les hommes de l'entre-deux ne se méfiaient pas de lui. Il travaillait avec conscience et se déplaçait obligeamment. Les enfants furent soignés et nourris mieux qu'ils ne l'avaient jamais été. Les femmes s'occupèrent d'elles-mêmes, et les hommes *acceptèrent de confesser* leurs maux qu'ils avaient l'habitude d'endurer en silence. Le médecin ne refusait pas non plus son conseil ni sa main auprès des animaux, et cela fut porté à son crédit.



CATHERINE FAURE

La façade qu'il avait choisi d'occuper n'était affrontée à aucune habitation, rien que le *lourd contrefort* de la montagne et son ombre la moitié du jour. Il arrivait qu'un paysan passe par là en rentrant des alpages le soir, à une heure très tardive, et il voyait *la fenêtre* centrale éclairée, là où on savait que le docteur avait sa chambre. Le village en parlait. La femme qui s'occupait de son ménage signala deux étagères de *livres à côté d'une petite table* dont le tiroir restait fermé, quelquefois des papiers froissés dans la corbeille. Rien de très anormal, cet homme venait d'ailleurs, il avait étudié, il fallait *bien qu'il* eût des livres.

On se posait des questions pourtant sur ces nuits courtes, et on aurait préféré qu'il prenne une femme. Il allait en ville deux ou trois fois le mois et ce devait bien être pour cela ; mais ce n'était pas une vie normale. Rien ne lui fut *dit car la population était secrète* et renfermée, mais le choix général se porta sur une fille du village qui commençait d'avancer en âge, avait refusé plusieurs prétendants et paraissait rêveuse. La jeune fille devina ce que l'on murmurait, mais personne ne savait ce qu'elle-même pensait.

LE docteur en entendit parler à peine un peu trop, mais assez finement, il était considéré et les hommes n'étaient pas grossiers. Quand il la rencontrait, il n'était pas totalement naturel. Installé depuis cinq ans, il paraissait satisfait et, quand il sentit cet élément nouveau s'insinuer autour de lui, il se mit à veiller encore un peu plus tard et à s'absenter plus souvent en ville.

La jeune fille, qui était mûre, sensée et assez directe, ne le salua *plus d'un mot mais de quelques* phrases. Elle lui dit qu'elle connaissait chaque arbre et qu'elle aimerait qu'il l'accompagne *dans ses promenades. Il* répondit seulement *« Pourquoi pas ? »*, et c'était très précisément ce qu'il pensait. Tantôt ils montaient vers la montagne des *matins entiers, rentrant fourbus* et somme toute assez gais, tantôt ils allaient de champs en champs, et elle disait ceux dont on ne savait à qui ils appartenaient, ni même à *quel village, et que* l'on considérait comme la propriété de tout l'entre-deux ; tantôt ils s'éloignaient, ils n'allaient pas jusqu'à la mer, mais ils la voyaient d'en haut border en ligne continue ces terres vertes. Ils attendaient que le soleil s'y couche. Elle lui fit connaître toute la longueur de cette bande indécise où pouvait être la frontière. Il l'aima.

D'abord, cela ne lui pesa point. Ils ne se voyaient que loin du village. Elle lui parlait des gens et des choses qui faisaient de l'entre-deux un pays à part, aux racines mixtes et mêlées. Elle ne l'interrogeait sur rien de personnel ou d'antérieur à sa venue. Lui ne parlait que du jour-le-jour, de ce qu'ils voyaient, d'elle quelquefois. Ils respiraient les parfums de la nature, salés ou fleuris, que les *vents leur apportaient*. A l'automne, ils ne purent sortir autant. Le froid venait vite sur les pentes exposées d'Onesti. A la fois, sans pouvoir se l'empêcher et sans le vouloir vraiment, il la laissa venir chez lui. Elle était naturellement discrète, pourtant elle regardait autour d'elle comme une femme regarde une maison qu'elle ne connaît pas. Rien ne lui déplut. Le médecin n'avait pas changé grand-chose de cette maison, et elle le ressentit obscurément comme une preuve de respect. Mais lui était mal à l'aise. Il se forçait à être prévenant et à l'écouter, mais il sentait qu'elle se forçait et qu'elle devait le sentir aussi. Il ne parvint jamais à l'aimer dans sa chambre qui était la seule pièce où, en plus des livres, on trouvât des signes concrets de son privé, et, quand dans l'embrasure de la fenêtre elle regardait ce pays qui était le sien, lui cachant le contrefort de la montagne et le pointillé qu'il avait imaginé dessus, il lui en voulait de quelque chose d'indéfinissable, d'autant plus étrange qu'il l'avait aimée au contraire de suivre avec lui cette frontière incertaine, dans la liberté des champs ouverts et sous le souffle du grand air.

Elle vint moins souvent. Le village parut s'en apercevoir, et lui crut deviner un obscur reproche dans les regards. Il était mécontent de lui et triste, pourtant il était presque certain d'aimer cette grande fille réservée et saine. Mais cela n'allait plus sans questions. *Il* la voyait, quand il s'apercevait qu'il ne l'écoutait pas, qu'il était ailleurs, il devenait brusque et désagréable.

IL s'éloigna quelques jours sous un prétexte. Ce fut purement une coïncidence, elle *qui ne* l'avait jamais été fut malade pendant tout le temps de son absence. Elle lui manqua, et il revint plus tôt que prévu, heureux, pensant qu'il était guéri. Il apprit aussitôt par la femme qui s'occupait de sa maison qu'elle était alitée et qu'on avait appelé le médecin d'Aranches. Il eut un sentiment nouveau de proximité, de compassion personnelle et il fut heureux d'accourir chez elle. En marchant, il répétait son prénom, et par son prénom aussi il demanda à la voir tout de suite. La fièvre était tombée. Il n'y avait rien d'inquiétant. Elle n'eut même pas l'idée d'un reproche. Elle était contente de le voir chez elle. Il fut heureux complètement tout un *moment. Le père, qui* avait vu la précipitation avec laquelle il était venu, s'adressa à lui sur un ton différent, et la mère l'invita à partager leur repas. La jeune fille, *qui le connaissait mieux, eut une* crainte, mais elle en était contente aussi. Elle se leva pour les rejoindre.

Le repas fut contraint. Il était aimable, il n'y avait rien à lui reprocher. Il parla des cultures, des animaux, de la maladie, de la santé. On lui parla de l'enfance de la jeune fille, des temps anciens et du monde qui va son chemin.

Il partit brisé par un sentiment d'impuissance. Le soir, il resta longtemps à sa table sans rien faire. *Pendant plusieurs jours, il* ne la vit pas. Il comprit qu'il ne pouvait appartenir à rien que par une part de lui-même : il travaillait dans ce village, mais il ne pouvait *y prendre, ni y donner rien* d'autre que son travail.

Le médecin alla voir la jeune fille après une nuit sans sommeil où il avait pesé le possible et l'impossible, la part que le désir et la volonté, joints comme deux mains, pouvaient encore changer de ce qu'il était devenu ou qu'il avait toujours été. Il l'emmena chez lui. Ils marchèrent côte à côte sans rien dire, et, avant d'être arrivé, il eut le pressentiment qu'il ne servirait à rien de dire. Ils s'assirent à la table comme on le faisait au village et comme ils l'avaient fait souvent, et il parla. Il parla des frontières qu'il avait traversées, et d'une autre qu'il ne connaissait pas encore, où il voudrait s'installer. Il demanda : *« Veux-tu me suivre ? »* A la fois elle comprit et elle ne comprit pas. Elle lui dit : *« Si tu veux, restons comme ça. »* Et dans ce petit village, il sut que c'était un grand effort, qu'elle l'aimait aussi, mais qu'elle non plus ne pouvait pas aller plus loin. Il voulut la raccompagner, mais, à mi-chemin, elle pressa le pas et s'éloigna de lui avec un signe de la main.

Le mois suivant, un remplaçant venait et le médecin partit seul. Il y a non seulement des pays mais des hommes qu'une curieuse géographie a marqués et dont les attaches multiples leur rendent impossible d'appartenir à autre chose qu'à eux-mêmes. ■

• Michèle Delaunay est médecin. Elle a publié un recueil de nouvelles, *la Ronde droite*, chez Gallimard en 1975.

VERS L'ORIENT

L'INDE RESTE ENCORE A ÉCRIRE

par Olivier Germain-Thomas *

Si l'Inde a cessé d'être le simple décor d'aventures littéraires exotiques, si on a compris désormais que sa philosophie, la plus prolixe de la terre, pouvait nous aider à mieux comprendre notre monde, nombreux sont les lieux, les hommes, les idées qui peuvent encore nourrir l'inspiration des écrivains occidentaux.

SI l'Inde a toujours fait rêver comme un ailleurs extrême, elle n'a inspiré que peu d'œuvres littéraires de grande envergure en langue française. Aucun équivalent chez nous des *Lusiades* de Camoëns, dont le but géographique et mythique est la terre des Indes ; ou de l'œuvre d'un Schopenhauer qui puise, ou croit puiser, sa philosophie dans celle des hindous, lui qui écrivait en 1819 dans *le Monde comme volonté et comme représentation : « La sagesse indienne transformera de fond en comble notre savoir et notre pensée »*.

Ni l'Histoire, malgré une escapade de près d'un siècle dont il n'est resté que quelques miettes, ni probablement notre mode de pensée ne nous ont vraiment poussés vers le pays aux « trois cents millions de dieux ».

Malgré Bernardin de Saint-Pierre *(la Chaumière indienne)* ou Voltaire, pour lesquels l'Inde est un prétexte, il faut attendre le dix-neuvième siècle pour que sa présence devienne plus sensible.

Avec le vingtième siècle, les portes s'ouvrent plus largement. L'Inde n'est plus seulement un décor ou une référence, elle devient terre physique pour ceux qui la foulent, s'y fondent ou l'interrogent, tels Pierre Loti, Henri Michaux, Lanza del Vasto, André Malraux, Marguerite Yourcenar, Marguerite Duras, etc.

De leur côté, certains « philosophes » finiront enfin par découvrir que la philosophie indienne, en dehors du fait qu'elle est la plus abondante de toutes les philosophies du globe, et même si elle demeure toujours marginalisée dans l'enseignement, peut devenir une source essentielle de notre questionnement du monde.

Une autre attitude est à signaler : celle d'un écrivain comme Romain Rolland pour qui l'Inde n'est ni un cadre physique ni un lieu de questionnement métaphysique mais une possible réponse éthique au problème de la violence.

Marqué avant tout par l'expérience de Gandhi, il écrivit beaucoup, trop peut-être, mais ses biographies, ses lettres, son *Essai sur la mystique de l'action de l'Inde vivante*, auront bien du mal à résister au décapage du temps.

Tel n'est pas le cas d'Alexandra David-Neel et de René Daumal qui, chacun à sa manière, ont payé le prix le plus fort pour que l'œuvre subsiste, celui d'un engagement total de l'être.

Ni l'une ni l'autre ne sont allés chercher en Inde un exotisme ou une vague réponse à des questions insolubles. Pour Alexandra David-Neel, le but est Lhassa, qu'elle finira par atteindre, première femme d'Occident dans la ville sainte.

« La Route des Indes », le film de David Lean.

CAHIERS DU CINÉMA

L'Inde n'est donc qu'une étape, la plaine avant les montagnes, et, si l'on peut regretter que l'écriture n'ait pas été à la hauteur de l'expérience physique et spirituelle, son témoignage reste et restera comme un document exemplaire.

Princes, danseurs, voleurs

Elle a pratiqué toutes les saisons de l'Inde, connu les villages et les pèlerinages ; elle a eu trop chaud ou trop froid, s'est trouvée sans moyens, a emprunté le train, les bus, les charrettes, a pratiqué la marche à pied ; elle a rencontré des princes, des intellectuels, des danseurs, des misérables, des voleurs ; elle a connu le désespoir et peut-être l'illumination au cours de sa retraite de trois ans, trois mois, trois jours ; enfin elle a demandé que ses cendres fussent dispersées dans le Gange...

Bref, elle a pris le continent indien pour amant, et le portrait qu'elle en fait n'intéressera pas seulement les historiens. *L'Inde où j'ai vécu* comprend des pages qui rayonnent de vérité, notamment sur Bénarès et Maduraï, même si le travail de l'artiste n'atteint pas la force de l'expérience.

René Daumal, lui, choisit pour maîtresse la poésie, mais à l'encontre de ses contemporains, il l'honora en passant par le sanskrit et le yoga. Il est aisé à la critique de montrer combien ses poèmes sont *marqués* par les valeurs de l'Inde, où il ne se rendit jamais (on peut également pratiquer cet exercice sur Saint-John Perse ou Pierre Jean Jouve, par exemple).

Le mot analogue peut aussi être interprété comme la transposition de sa propre quête intérieure vers la réalité de l'Inde, cette réalité dont il fut un interprète direct à travers maints essais réunis dans *Bharata*.

Quel survol ! Si Cocteau aimait à dire que sa vision de la Grèce était une Grèce vue d'hélicoptère, l'évocation de la fortune de l'Inde à travers notre littérature fut, pour le moins, faite en avion.

Saisir l'incroyable des lieux mal connus

Des grands reliefs aperçus trop rapidement, il faudrait retenir ceci : l'Inde n'a pas (encore) inspiré une grande œuvre romanesque ; elle est traitée comme une pensée ou un paysage, mais avec peu ou pas de visages personnalisés, peu ou pas d'intrigues, et des sites qui se répètent, ceux-là mêmes des circuits touristiques : Bénarès, Agra, Ellora et Ajanta, Calcutta ou Maduraï.

Il reste encore à saisir en français l'incroyable de lieux comme Jaisalmer, Sanchi, Hampi, Tiruvanamalaï, Tirumana, le plateau du Karnataka, les villages oubliés de l'Orissa... où le futur écrivain trouvera matière à plus neuve inspiration. Malgré la richesse de l'école indianiste française, considérée, au passé et au présent, comme l'une des meilleures du monde, l'Inde reste donc une idée neuve...

Une deuxième remarque en cette Année de l'Inde où l'on ne nous épargnera sûrement aucun cliché ni aucune simplification : résumer l'Inde avec des formules péremptoires reviendrait à embrasser l'Europe, de Parménide à Freud, comme une seule entité.

L'Inde n'est ni ceci ni cela ; elle a connu toutes les phases historiques, elle connaît presque tous les climats, on y parle des centaines de langues, on y a été matérialiste, spiritualiste, évolutionniste, presque toujours logicien, on y touve des putains et des jeunes filles ; l'on dit même qu'il y a de grands physiciens et qu'il n'y a plus de maharadjas... ■

* Auteur de *la Tentation des Indes*. Plon 1981.

YOURCENAR

CONTRAIREMENT à l'Asie de l'idéogramme, présente dans ses Nouvelles orientales, *l'Inde n'a que très peu inspiré Marguerite Yourcenar, bien qu'elle s'y soit rendue encore récemment. Mais le texte qui suit prouve encore une fois qu'elle est un des seuls écrivains, aujourd'hui, capables d'aborder la quasi-totalité des grandes cultures du monde et d'incarner cet esprit d'encyclopédie où l'art du phrasé se marie à l'intelligence.*

« Plus s'est développée dans l'art une sensibilité proprement hindoue, plus l'érotisme s'est installé dans l'expression des formes. Cet érotisme qui baigne délicieusement les longs nus sveltes des fresques d'Ajanta, renfle à Kaïlasa les courbes presque rococo des déesses-rivières, et atteint à une dansante fureur dans la statuaire shivaïte d'époques plus tardives, nous le retrouvons, dans des corps cette fois de proportions plus trapues, dans les bas-reliefs de Khajuraho, d'Aurangabad, de Mahavalipuram consacrés aux amours de Krishna et des laitières. Chairs rondes, lisses, quasi élastiques, denses de la molle densité du miel coulant sur du miel. Tranchés, il semble que ces troncs offriraient à l'œil un intérieur homogène et charnu comme la pulpe d'un fruit. Coupés, ces bras et ces jambes repousseraient comme des tiges ou des racines. En eux circule, non du sang, mais de la sève, ou encore ce sperme que le corps d'un bodhisattva contenait au lieu de sang. On hésite : cette main qui touche un sexe est-elle une main ou un autre sexe ? Est-ce un genou ou un coude qui se referme sur cette cuisse nue ? Ces bouches sont des ventouses, ces nez qui se frôlent s'étirent comme des ébauches de trompes. Ces *Gopis* ploient sous le poids de leurs seins énormes et galbés comme un arbrisseau plié par ses fruits.

» Telle fille impétueuse, jambes repliées, talons joints, saute sur son amant-dieu comme une guenon sur un tronc d'arbre. Cet art d'aimer mélange les caractéristiques des sexes presque autant que celles des règnes : Krishna n'atteint pas à l'inquiétante féminité de Shiva, cet autre époux infatigable, mais les coiffures, les ornements, le rythme des formes prêtent à l'équivoque sinon à l'erreur. Tel fragment où deux bouches s'unissent, où deux corps s'enlacent, pourrait être deux *Gopis* s'étreignant l'une l'autre. C'est par l'organe du sexe seul que ce dieu si mâle se révèle évidemment mâle. »

● Marguerite Yourcenar. *Sur quelques thèmes érotiques et mystiques de la Gita-Govinda.* (Cahiers du Sud, 1957, repris aux éditions Rivages, 1982).

MALRAUX

L'INDE de Malraux n'est pas faite pour ceux qui veulent savoir, elle s'impose pour ceux qui veulent voir. L'Asie, son « autre pôle », l'a interrogé depuis ses vingt ans. Il est, de tous les écrivains français, celui qui s'en est le plus inspiré. Mais si l'Indochine et la Chine ont servi de cadre à ses romans, l'Inde, où il se rendit de nombreuses fois, a été pour lui prétexte à des descriptions, surtout à un questionnement métaphysique avec toujours ce même souci d'établir des rapprochements incongrus, des comparaisons auxquelles personne avant lui n'avait songé.

Regard du poète qui se sert du fracas des mots et des idées pour bâtir un autre monde. Ecrire, c'est parler avec sa propre voix, disait-il. La voix de l'Inde possède la voix de Malraux.

Dans ce passage, l'auteur évoque les sources de sa fascination.

« Plus que celle de l'Amérique préhispanique, parce que l'Angleterre n'a détruit ni les prêtres ni les guerriers de l'Inde, et que l'on y construit encore des temples aux anciens dieux. Plus que celle de l'Islam et du Japon, parce que l'Inde est moins occidentalisée, parce qu'elle déploie plus largement les ailes nocturnes de l'homme ; plus que celle de l'Afrique par son élaboration, par sa continuité. Loin de nous dans le rêve et dans le temps, l'Inde appartient à l'Ancien Orient de notre âme. Les derniers rajahs ne sont pas des pharaons, mais les brahmanes de Bénarès évoquent les prêtres d'Isis, les fakirs ont fait rêver Alexandre, et les paons dans les palais déserts d'Amber m'avaient rappelé les foules de Chaldée ébahies par les ambassadeurs des royaumes indiens « dont les oiseaux savaient faire la roue ». Et cette autre Egypte, dont le peuple et les croyances auraient à peine changé depuis Ramsès, était sans doute la dernière civilisation religieuse, certainement le dernier grand polythéisme. Que devient Zeus, en face de Çiva ? Le seul dieu antique dont le langage soit digne de l'Inde, c'est le dieu sans temples : le Destin.

» De cette civilisation, que connaissais-je réellement ? Ses arts, sa pensée, son histoire. Comme des grandes civilisations mortes — à ceci près que j'avais entendu sa musique, et que j'avais rencontré quelques gourous, ce qui n'était pas sans importance dans un pays dont la pensée religieuse exprime une Vérité qui ne doit pas être comprise, mais vécue : *« Ne rien croire que l'on n'ait d'abord éprouvé. »* Je n'avais pas la présomption de « connaître » — au passage... — une pensée qui avait résisté à dix-sept conquêtes et à deux millénaires ; j'essayais de saisir les grandes rumeurs dont elle m'obsédait.

» L'homme peut éprouver la présence de l'Etre universel ; dans tous les êtres, et de tous les êtres dans l'Etre universel ; il découvre alors l'identité de toutes les apparences, fussent-elles le plaisir et la souffrance, la vie et la mort, devant lui-même et dans l'Etre ; il peut atteindre en lui-même l'essence qui transcende ses âmes transmigrées, et en éprouver l'identité avec l'essence d'un monde d'éternel retour, auquel il échappe par sa communion ineffable avec lui. Mais il y a dans la pensée de l'Inde quelque chose de fascinant et de fasciné, qui tient au sentiment qu'elle nous donne de gravir une montagne sacrée dont la cime recule toujours ; d'avancer dans l'obscurité à la lueur de la torche qu'elle porte. »

● André Malraux, *Antimémoires* (Gallimard, 1967). Intégré dans *le Miroir des limbes*, Pléiade, 1976.

L'AMI DES PARIAS

A relire Frederic Prokosch, dont on réédite *les Asiatiques* (Gallimard), on s'émerveille des relations magiques que le roman peut entretenir avec l'espace, et l'on s'étonne que cette dimension de la géographie soit si peu présente dans la fiction française. Avec *Parias*, Pascal Bruckner puise à cette source d'inspiration et nous propose un authentique roman voyageur.

Parias : titre brutal, récit d'un envoûtement. *« S'affronter à l'Inde, c'est accepter d'être tenu en éveil par une énigme. »* Poussière de peuples, terre d'excès, l'Inde est-elle le sous-continent de l'Asie ou bien une hallucination d'Européens en quête d'exotisme ? La question ne nous lâche pas, tandis que nous suivons le narrateur, Frédéric Coste, chargé d'un reportage sur la réélection d'Indira Gandhi et qu'envahit lentement l'onde de choc suscitée par le spectacle d'un monde stupéfiant. Une femme qui mendie avec son enfant mort dans les bras, un vautour qui prend sa part de votre déjeuner, et vous voilà plongés dans un dépaysement si complet que vous risquez soit la saisie par fascination, soit le ratage par saturation.

Alternances suffocantes qui sont aussi le lot des autres personnages : Dominique Menviel, qui ne s'émancipe de la tutelle maternelle que pour tomber sous la coupe de « Mother India » avant de sceller son destin sous les sabots des vaches sacrées ; Julien Nyeges, écrivain qu'obsèdent le sexe et la rédaction d'un *« roman introuvable »*, dont la matière, censément fournie par cet enfer paradisiaque de l'Orient, l'éblouit, le déborde, se dérobe ; et surtout Victor Habersham, agronome américain, odieux et superbe, véritable intermédiaire entre les deux univers : *« Savez-vous, Frédéric, ce qu'il y a de plus stupide qu'un Européen qui déteste l'Inde ? C'est le Blanc qui adore l'Inde et se croit indien par adoption, par conviction, le Blanc qui attrape l'Inde comme on attrape le paludisme. »* En face d'eux, Sen Gupta, l'archéologue distingué et discret, Kiran, la petite mendiante de Bombay, surgissent comme des figures intensément attachantes.

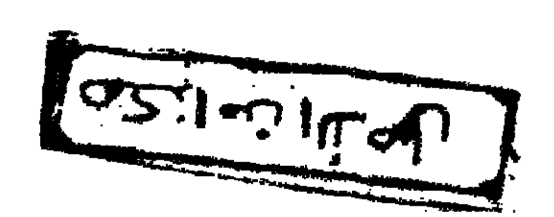
C'est par Victor Habersham que la chronique d'un voyage de découverte se change en violente aventure initiatique. Retour de France, Frédéric Coste retrouve en lui un ivrogne déchu qui s'est investi d'une mission démentielle : traquer, anéantir *« les morts-vivants qui pullulent dans ce pays de cauchemar. »* D'un amour mué en haine, l'Américain tire les motifs d'une série de meurtres qui font de lui un prophète de misère et de mort. Son récit haletant et funèbre traverse des pages d'errances et d'horreurs où l'effroi, la tendresse et la répulsion ne se dissocient plus.

Brassage d'intrigues et d'individus, enchevêtrement des paysages et des histoires ; Delhi, Bombay, Goa ; les palaces et les bouges ; la bonté, l'abjection : partout se joue le drame des contradictions d'une contrée au souffle dévorant.

La réussite de Bruckner est là : dans l'indéniable richesse de cœur et d'esprit qui imprègne ces terribles *Parias*. Pas plus que le narrateur en proie au désir de la jeune Devika, le lecteur n'échappe pas à l'intoxication du sortilège indien.

SERGE KOSTER.

● *Parias*, de Pascal Bruckner. Éd. du Seuil, coll. Fiction et Cie. 395 p. 95 F.



VERS L'ORIENT

LES MENSONGES DES TROIS «SAGES»

par Roland Jaccard

Bouddha, Bodhidharma, Confucius : miracles, légendes, mensonges et prodiges. Voici trois « sages », trois fondateurs sans la connaissance desquels le néophyte occidental ne peut espérer une vraie approche de l'Orient. Roland Jaccard en rappelle ici les grands traits historiques et les lignes spirituelles essentielles.

CHAQUE année, un vent d'est, balayant sur son passage évangiles et églises, christianisme et éthique occidentale, amène de l'Orient une moisson d'ouvrages qui ne brandissent qu'une seule devise : « Place, place à l'Eveil du monde ».

Nul doute que la vogue de la sagesse orientale a trouvé ses néophytes, *parfois zélés, souvent* naïfs, qui croient qu'après trois mois au Taj Mahal et de brèves excursions à Bénarès, ils peuvent repartir tranquilles, les bagages bourrés de sagesse, et qui, si par malheur ils se convertissent à la méditation, prennent le yoga pour une variante originale de la gym tonic.

Les livres, de toute tendance et de tout genre, sont là pour crier gare. « Attention ! » est le titre d'un texte inédit d'Alexandra David-Neel que Marc de Smedt a eu l'excellente idée de publier dans un ouvrage collectif, *l'Orient intérieur, la sagesse importée* (1).

Comme les autres personnalités – Arnaud Desjardins, Serge-Christophe Kolm, Edgar Morin, Roland Rech – invitées par Marc de Smedt à témoigner de leur rencontre avec le bouddhisme sous toutes ses formes, Alexandra David-Neel souligne avec force que la méditation bouddhiste n'a aucun rapport avec les acrobaties mentales ou physiques : tout est affaire de concentration et d'attention : *« De même que l'on ne peut logiquement dénommer chrétien un homme qui ne prie pas, celui qui ne médite point n'a aucun véritable droit de s'intituler bouddhiste. »*

Entre Alexandra David-Neel, la pionnière, et nos contemporains, voyageurs inlassables et explorateurs infatigables de l'univers du bouddhisme, maints autres Européens furent attirés par l'appel de l'Est. Parmi eux, un ancien professeur de psychologie à l'université de Kiel dont l'itinéraire spirituel est exemplaire : Karlfried Graf Dürckheim.

Apprentissage du corps

Etudiant en économie politique puis en philosophie, Dürckheim cultivait Carl Gustav Jung et Maître Eckart, avant sa fulgurante rencontre avec Lao-Tseu, à l'âge de vingt-quatre ans : *« Maître Eckart, Lao-Tseu, Bouddha, la grande expérience qui les avait frappés, n'était-elle pas fondamentalement la même ? »* Jugé politiquement indésirable par les nazis, Dürckheim fut envoyé au Japon en 1938. Cet exil favorisa l'approfondissement de ses recherches et détermina sa conversion définitive au bouddhisme.

De retour en Allemagne en 1948, Dürckheim fonda en Forêt Noire le centre de culture et de psychologie essentielle, où il mit en œuvre une *« thérapie initiatique »*, exposée dans son dernier livre, *Pratique de l'expérience spirituelle* (2), et fondée sur la recherche, aussi bien théorique que pratique, de l'« Etre essentiel » – une variante de la nature-de-Bouddha dans le zen – que chacun de nous porte en lui et par lequel la vie *« surnaturelle, inconditionnée, voudrait s'épanouir dans le monde »*.

Cette quête passe par un apprentissage du corps : *« Curieusement, l'Extrême-Orient, qui considère l'incarnation comme un mal fondamental, fait toujours passer la rédemption par l'exercice du corps, alors que, dans l'Occident chrétien, pour lequel l'Incarnation, l'Esprit fait chair, est le thème central, le corps est toujours considéré comme l'adversaire, le perturbateur, sur le chemin du salut. »* Le corps que l'on *a*, si dénigré en Occident, se trouve substitué par le corps que l'on *est*, accepté comme menant vers l'Etre essentiel.

Cette recherche, qui peut sembler par trop théorique, voire métaphysique à d'aucuns, est en fait l'une des expériences les plus ancrées dans le quotidien, les plus adaptées à la vie dissipée de l'Occident. Dans les entretiens, intitulés *l'Esprit guide* (3), qu'il accorda à Frantz Woerly, Dürckheim aborde des thèmes comme la crise économique, le chômage, l'avortement, ou la sexualité, en les rattachant au désespoir existentiel.

LAURENCE VIDAL/TOP

Le Bouddha couché des collines du Daza dans le Sichuan (Chine populaire).

Bouddha, considéré comme un dieu par certains, est parfois méconnaissable, tant il est métamorphosé par ses disciples trop zélés. Comment vous figurez-vous Bouddha ? Comme le descendant d'une riche famille aristocratique, au visage un peu gras, au teint pâle, aux cheveux noirs bouclés, aux yeux somnolents ?

Erreur, répond André Bareau, auquel nous devons désormais un ouvrage de référence sur le Bienheureux : *En suivant Bouddha* (4). Professeur au Collège de France, spécialiste incontestable du bouddhisme, André Bareau, à travers les textes de la littérature canonique du bouddhisme ancien, nous présente le Bienheureux dans sa vie et dans son enseignement, en relevant les erreurs, les inventions, et les contradictions que révèlent les manuscrits, rédigés par des disciples soucieux de retoucher le portrait, parfois trop humble, de leur maître.

Né avant le milieu du sixième siècle avant notre ère à Kapilavastu, un village situé au nord de Bénarès, à la frontière indo-népalaise, le futur Bouddha appartenait à la tribu des Çakya. Il n'était pas ce prince riche et puissant qu'a forgé la légende, mais le fils d'un simple hobereau : *« C'était un homme au corps mince et nerveux, mais solide et résistant, au visage maigre, sinon émacié, au teint hâlé »*, précise André Bareau.

Marié et père d'un enfant, Bouddha quitta sa famille pour mener l'existence errante d'un moine mendiant : *« J'ai quitté la vie laïque et ma famille pour rechercher la Voie de la Délivrance, car je désire franchir cet océan de souffrances intenses que sont les naissances et les morts. »*

Selon la légende, assis sous un figuier pippal, Bouddha aurait atteint l'Eveil après une longue nuit de méditation.

Le sermon de Bénarès, qui marqua les débuts de sa prédication, résumait d'emblée toute la doctrine bouddhiste qui sera enseignée des siècles durant : *« Il y a quatre saintes vérités : la sainte vérité de la douleur, la sainte vérité de l'origine de la douleur, la sainte vérité de la cessation de la douleur, la sainte vérité du chemin qui mène à la cessation de la douleur. »*

Vers 480 avant notre ère, Bouddha mourut près de Kuçinagara. le processus de divinisation commença dès lors et, au lieu de l'enterrement très humble du Bienheureux entré enfin dans le parinirvâna (l'extinction complète), les disciples brossèrent le tableau de funérailles grandioses, accompagnées de prodiges, et rythmées par des éloges que prononcèrent de nombreuses divinités : *« Les Dieux et les hommes sont effrayés, leurs vêtements et leurs poils se hérissent. Doué de toutes ses qualités au complet, l'Eveillé parfait s'est éteint. »*

Heureux qui, à travers ces textes canoniques, découvrira, non seulement une « religion » sans Dieu et, comme l'écrit André Bareau, une *« doctrine rationnelle, offerte et utile à ceux qui sont capables de la comprendre, et non à ceux qui se contentent d'y croire »*, mais encore toute une littérature méconnue. Car le bouddhisme n'est point une collection de sermons austères et indigestes. Les contes, les paraboles et même les légendes brodés par les disciples cachent une philosophie bien plus percutante que maintes autres doctrines bavardes, stériles et dogmatiques.

Neuf ans devant un mur blanc

Bodhidharma, autre fondateur d'une « religion athée », le tch'an (le zen en japonais), fut, à l'égal de Bouddha, victime d'une divinisation parfois outrancière et naïve : selon ses disciples, il se serait éteint à l'âge de cent cinquante ans et aurait ressuscité quelques jours après sa mort. Dans un livre – un peu touffu mais passionnant – sur *les Maîtres du tch'an en Chine* (5), deux auteurs japonais, M. et M. Shibata, suivent les traces de Bodhidharma à travers des manuscrits anciens et se livrent à une étude comparative des textes pour en tirer l'essentiel de la biographie de Bodhidharma, premier patriarche du tch'an en Chine.

Bodhidharma était un prince indien qui arriva en Chine entre 520 et 527 après Jésus-Christ. Il aurait passé neuf ans à contempler un mur blanc, avant de transmettre sa doctrine à ses adeptes. Les trois points sur lesquels la plupart des textes s'accordent se rapportent à l'âge de Bodhidharma (cent cinquante ans), au fait qu'il avait deux disciples, Houei-K'o et Tao-Yu, et au *Sutra* – c'est-à-dire un récit renfermant des sermons – *de l'Avatar de Ceylan*, un texte en quatre volumes, qui contiennent l'essence du bouddhisme tch'an, et qu'il aurait confié à Houei-K'o.

L'enseignement de Bodhidharma prend racine dans une ferme volonté de purifier le monde religieux de toutes ses manifestations extérieures (culte, dévotion, temples...). *« Les zénistes*, écrivent M. et M. Shibata, *n'adorent ni Bouddha ni dieu au-dehors de nous. Pour eux, notre visage originel, avant que nous soyons nés de nos parents, est le Bouddha. »* Le tch'an se révèle une quête de cette nature-de-Bouddha inhérente à chacun de nous, et que nous pouvons, par la concentration et l'attention, rendre transparente. La posture zazen (position assise, jambes croisées) est requise pour la méditation; mais pour éviter de tomber dans l'*« ornière du quiétisme »*, le zéniste a recours à des entretiens, faits de façon à *« abolir les paroles conceptuelles »* et à *« indiquer directement notre propre essence supérieure à la parole »*.

Le koân (qui signifie littéralement « document public ») est un problème que le maître donne à résoudre à un disciple pour que celui-ci prouve le degré d'illumination atteint. Le disciple répond par ce que le tch'an appelle l'*« ajouter des mots »*, un bref commentaire, souvent une plaisanterie banale, parfois grossière. A propos du maître Bodhidharma notamment, le disciple donne des réponses tout à fait insolentes : *« Ce type qui parle de choses obscures. »* Le rire et l'irrespect sont les armes du tch'an pour détruire toute notion de sacré.

Si le bouddhisme zen s'est répandu partout dans le monde, le confucianisme a trouvé portes closes en Occident : sa réputation de religion officielle, largement utilisée par certains Etats pour maintenir l'ordre social et politique, et l'image d'un Confucius moralisateur, sévère et pédant, ont dissuadé les amoureux de l'évasion exotique.

Confucius et l'embrigadement

La Grande Etude (6), attribuée à un des disciples directs de Confucius, Tseng-Tseu, est à la fois un éloge et un résumé des doctrines de maître K'ong. Martine Hasse, à qui nous devons la traduction du texte et de son commentaire par Tchou-Hi, lettré du douzième siècle, note dans son excellente préface, très éclairante pour le profane, que le confucianisme, plus complet, selon Tseng-Tseu, que le taoïsme et le bouddhisme, intègre la nécessité du progrès spirituel à une éthique sociale et politique.

Confucius (551-479 avant J.-C.), qui vivait dans une période très agitée où les Etats féodaux engageaient une lutte fratricide pour conquérir la suprématie, prit pour exemple la dynastie des Tcheou, fondée en 1111 et représentant le parfait équilibre politique, pour prôner le retour à la vertu, fondement de la paix et de l'ordre. L'affirmation de soi – une fois la vertu acquise – conduit à la piété filiale et à l'amour du pays, le souverain étant le père de ses sujets.

Il n'est point surprenant qu'une telle doctrine, aux allures d'embrigadement et de soumission, n'ait guère suscité d'enthousiasme en Occident, où, tous, nous rêvons de franchir en fraude les frontières de l'Asie, d'entrer, comme Alexandra David-Néel la fugueuse, par effraction dans Lhassa, la ville interdite, de nous réfugier dans des monastères dépeuplés, de contempler, des années durant, un mur blanc, ou de nous asseoir au pied de l'arbre de l'Eveil, loin de la rumeur du monde...

Constituant trois formes de religion originales, le bouddhisme, le confucianisme et le taoïsme ne parvinrent guère à coexister de manière pacifique. En Chine, où les trois doctrines luttaient pour la suprématie, elles furent tour à tour érigées en religion officielle, au gré de l'humeur des empereurs et impératrices. Les débats sur les trois enseignements passionnaient les cours chinoises, et des moines rivalisaient d'adresse en composant des manifestes intitulés : *Thèse démontrant le ridicule du Tao* ou *la Conversion des Barbares par Lao-Tseu*, texte qui fut, pendant longtemps, le point de discorde entre les bouddhistes et les taoïstes.

« La nature des êtres vivants n'est point la même pour tous ; certains s'envolent dans les cieux tandis que d'autres s'enfoncent dans les eaux. Aussi les sages possèdent-ils trois sortes de filets pour prendre les humains, à savoir : le bouddhisme, le taoïsme et le confucianisme », écrivait en 796, Kukai, un moine japonais, dans *la Vérité finale des trois enseignements* (7), un récit ou plutôt un conte, à la fois original, drôle et instructif.

Sieur Corne de Lapin – surnom que Kukai s'octroie – a un vilain cousin, Croc de Sangsue, débauché, violent, ivrogne, insolent ; un beau matin, ils vont consulter le renommé docteur Poil de Tortue, un disciple de Confucius. Ce dernier vante les mérites de la vertu, du travail, et de l'étude, qui procurent un salaire, tandis que la vie dissolue n'apporte ni honneur ni renommée, et enseigne à Croc de Sangsue la *« nécessité de se faire un nom et de réussir dans la société »*. Sur ce intervient l'ermite Ultra-Vide, défenseur des doctrines taoïstes : la gloire n'est rien, le corps est tout.

L'ermite Ultra-Vide apprend à ses auditeurs bon nombre de techniques pour conserver leur corps et devenir immortels : *« Si, vous conformant au Tao, vous obtenez ces techniques, aussitôt vous rajeunirez votre corps, changerez la couleur de vos cheveux et allongerez la durée de votre vie, repoussant la date de votre mort. »*

Au moment où le docteur Poil de Tortue, Croc de Sangsue et sieur Corne de Lapin chantent les louanges du taoïste, arrive, comme par hasard, le moinillon Nom d'Emprunt – c'est un surnom souvent donné à Bouddha, – un moine mendiant bouddhiste. Balayant d'un revers de main les doctrines de Confucius et de Lao-Tseu, il expose l'enseignement de Bouddha et conclut : *« Comment donc les petites techniques de vos immortels et le vent léger du confucianisme qui soulève à peine la poussière de ce monde séculier mériteraient-ils qu'on en parle ? Comment mériteraient-ils le succès ? »* ■

(1) *L'Orient intérieur, la sagesse importée.* Sous la dir. de Marc de Smedt, éd. Autrement, 169 p., 69 F.

(2) *Pratique de l'expérience spirituelle*, de Karlfried Graf Dürckheim, trad. de l'allemand par Catherine de Bose, éd. du Rocher, 259 p., 90 F.

(3) *L'Esprit guide.* Entretiens avec Dürckheim, par Frantz Woerly, éd. Albin Michel, 208 p., 37 F.

(4) *En suivant Bouddha*, d'André Bareau, éd. Philippe Lebaud, (28, rue Fortuny, Paris 17e), 290 p., 120 F.

(5) *Les Maîtres du tch'an en Chine*, de M. et M. Shibata, éd. Maisonneuve et Larose (15, rue Victor-Cousin, Paris 5e), 225 p., 120 F.

(6) *La Grande Etude*, de Tseng-Tseu. Avec le commentaire traditionnel de Tchou-Hi. Introd. et trad. de Martine Hasse, éd. du Cerf (29, bd Latour-Maubourg, Paris), 93 p., 58 F.

(7) *La Vérité finale des trois enseignements*, de Kukai, trad. et commentaire de Allan Georges Grapard, éd. Poiesis, diffusion Payot, 121 p., 78 F.

A signaler également :

– *Tao mystérieux et grand*, de Vincent Serralda, éd. Sand, 147 p., 59 F. Le regard d'un abbé sur le taoïsme.

– *La Vie à la lumière du bouddhisme*, de Daisâku Ikeda, trad. de l'anglais par Paul Couturiau, éd. du Rocher, 328 p., 98 F. La science moderne en harmonie avec le bouddhisme.

– *L'Abîme de feu*, d'Irina Tweedie, éd. L'Originel, 335 p., 95 F. Le journal d'une femme, d'origine russe, sur sa libération grâce au soufisme, découvert en Inde.

RENCONTRE

LE 1er AOUT 14-18

un entretien avec Karl-Ferdinand Werner

L'Allemagne déclare la guerre à la Russie le 1er août 1914, à la France et à la Belgique le 3. L'Autriche l'avait précédée le 28 juillet en déclenchant les hostilités avec la Serbie. La Grande-Bretagne entre dans la tourmente le 4 août. Commençait la Grande Guerre, la guerre totale, la guerre mondiale. Quelle conscience en avaient les belligérants ?

A PLUS de sept décennies de distance, une question hante l'esprit : comment tout cela a-t-il été possible ? Dans quelles circonstances les barrières sont-elles tombées pour permettre les tueries de la grande guerre ? Quels ont été avant 1914 les moyens mis en œuvre pour créer un Etat dans lequel des hommes se sont rués les uns sur les autres pour s'entretuer, lit-on en introduction au livre 1914 : les psychoses de guerre ?

Sous ce titre, viennent d'être publiés les actes d'un colloque international réuni en 1979 à l'université de Rouen, par l'Institut Goethe de Lille et par l'Institut historique allemand de Paris (1) : des historiens britanniques, allemands et français, venus des trois nations d'Europe occidentale engagées dans le conflit, avaient analysé l'état d'esprit qui régnait à la veille et au début de la guerre 14-18.

Karl-Ferdinand Werner, historien, spécialiste du monde franc, est notamment l'auteur du premier tome intitulé les Origines de la nouvelle histoire de France, *publié chez Fayard sous la direction de Jean Favier. Il dirige l'Institut historique allemand de Paris. Il explique ici l'origine du colloque de Rouen et ses conclusions.*

« Comment est née l'idée de ce colloque ?

– A vrai dire, cette idée est venue d'abord à Johannes Vandenrath, alors directeur de l'Institut Goethe de Lille. Quand il est arrivé dans cette ville. Il a vu des cimetières immenses avec les milliers de croix des gens tombés des côtés britannique, français et allemand. Il s'est donc posé la question de savoir comment cela avait été possible. Il est venu me voir à l'Institut historique de Paris et m'a demandé comment organiser un colloque sur cette catastrophe européenne.

» Je lui ai répondu qu'on avait pas mal discuté des origines de la première guerre mondiale, dans le sens des responsabilités. Pour innover un peu, je lui ai proposé d'examiner plutôt l'aspect psychologique. Il a été tout de suite d'accord. Nous avons donc étudié les « psychoses de guerre », c'est-à-dire l'état d'esprit des grandes nations à la veille et au début de la guerre.

– Le titre de vos travaux semble confirmer l'idée traditionnelle de peuples prêts à se jeter les uns sur les autres ?

– Il faut absolument faire une distinction. Nous avons constaté pendant cette réunion tripartite que finalement il y a eu plusieurs phases dans l'évolution des esprits.

» On constate d'abord une phase de préparation de la guerre, pas dans le sens d'une préparation pour un conflit immédiat, mais comme un entraînement dans l'éventualité de la guerre, préparation qui a duré pratiquement pendant toute la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Sur ce point-là, j'oserai dire que jamais auparavant il n'y avait eu une telle préparation systématique en vue d'une guerre qu'il fallait absolument gagner, comme ce fut le cas à cette époque-là, en France comme en Allemagne.

» Il fallait préparer la jeunesse au sacrifice suprême pour sauver la patrie. Les recherches qui sont menées actuellement dans les deux pays confirment cette analyse en ce qui concerne l'enseignement, surtout au niveau primaire, mais aussi secondaire.

» Ensuite, il y a eu un autre phénomène psychique au début de la guerre : le fameux phénomène du mois d'août 1914. Dans toutes les grandes cités des puissances belligérantes, Moscou, Saint-Pétersbourg, Londres, Paris, Berlin, mais aussi Munich, etc., il y a eu des rassemblements de masses enivrées par l'idée que le moment était venu de faire la guerre.

– Quel était leur état d'esprit ?

– C'était presque un soulagement pour beaucoup de gens, qui pensaient que, après une période au cours de laquelle la vie du peuple s'était considérablement compliquée, on allait enfin retourner à des choses simples. Une action qui allait redonner un sens à la vie et même à la mort. C'était le retour à une vie qui allait faire redécouvrir l'esprit de communauté.



ROGER-VIOLLET

Départ pour le front à Paris en août 1914.

» Ce fut vraiment – il faut le prendre comme cela – émouvant de voir les gens des deux côtés prêts à un grand sacrifice, mais également – il ne faut pas l'oublier – prêts pour une guerre qu'on s'imaginait aussi brève que victorieuse.

– Pour analyser la situation dans les trois grands pays d'Europe à la veille de 1914, vous vous êtes essentiellement appuyés sur l'étude des diverses opinions publiques concernées : il s'agissait de mettre en lumière les rapports entre l'opinion publique et les « décideurs » de l'époque.

– Exactement. Nous avons eu deux approches. L'une plutôt régionale, et il était normal, étant donné qu'on se réunissait à Rouen et que le point de départ avait été la région de Lille, que nous ayons des contributions de Robert Vandenbussche *(Psychose de guerre dans le Nord ? 1910-1914)*, de Marcel Boivin *(la Presse de Seine inférieure et l'Allemagne à la veille de la première guerre mondiale)* et de Jean Vidalenc *(les Allemands en Seine inférieure avant 1914)*.

» Ensuite, on a eu une approche plus générale, qui portait sur le climat politique pendant toute une période avant 1914, et là on a eu de remarquables études de Raymond Poidevin *(la Peur de la concurrence allemande en France, avant 1914)* et de Gerd Krumeich *(Psychose de guerre et calcul politique dans la France de 1913 : la crainte d'une « attaque brusquée » allemande)*. Puis une autre contribution de Wolfgang J. Mommsen *(le Thème de la guerre inévitable en Allemagne dans la décennie précédant 1914)*. Et c'est là peut-être que je ferai une remarque plus générale en ce qui concerne l'Allemagne.

– Votre propre contribution à ce colloque était intitulée *l'Attitude devant la guerre dans l'Allemagne de 1900*. Vous soulignez notamment l'émergence des opinions publiques avec la démocratisation de la société et la montée du pacifisme en faveur au dix-huitième siècle au profit du bellicisme du dix-neuvième siècle. Vous insistez également sur le changement du caractère de la guerre depuis la Révolution française, devenue l'affaire du peuple tout entier avec la conscription nationale, ainsi que l'apparition d'une conscience nationale inconnue auparavant sous cette forme.

– On constate en effet un certain bellicisme dans *tous les pays*, en France comme en Allemagne. Mais j'ai pu observer une particularité ou une spécificité allemande. A cette époque, l'esprit nationaliste est assez échauffé, et partout on veut défendre la patrie ; mais il y a quand même une différence en ce qui concerne la place qu'on est prêt à donner à la guerre.

XAVIER LAMBOURS

Karl-Ferdinand Werner.

» La guerre, pour les Français, n'était pas une fin en soi. C'était un moyen de préserver la patrie et ensuite de reconquérir l'Alsace et la Lorraine. C'est déjà une grande différence entre les deux pays ; d'un côté, les Français, avec un but assez clair ; de l'autre, les Allemands, dont la politique mondiale allait amener les autres pays à se réunir finalement contre l'Allemagne.

» Mais surtout les Allemands voyaient dans la guerre le juge suprême de la valeur d'une nation. Ce qui est très grave, je crois. C'est évident.

» Ainsi, on avait l'idée, plutôt absurde, qu'une nation plus forte dans la guerre pouvait exiger des autres qu'ils lui cèdent la première place. Non seulement, c'était un principe dangereux pour tout le système politique européen, un peu comme de la dynamite ; mais cette attitude allait favoriser un esprit non pas vraiment guerrier mais plutôt un esprit qui admet une certaine fatalité. La guerre doit venir ; elle sera le juge suprême de notre valeur ; ou on la gagnera, ou on la perdra ; peu importe, il faut *y* aller. Voilà une mentalité extrêmement dangereuse.

» L'un des résultats de notre colloque a été de montrer qu'en dépit d'un amour de la vie tout aussi fort que chez les nations voisines, il existait en Allemagne un fatalisme face à la nécessité de la guerre, épreuve suprême devant apporter la preuve de la valeur de la nation. Force est de constater qu'il s'agit là d'une mentalité d'une extrême importance et qui est, avec d'autres facteurs, partiellement à l'origine des souffrances de l'Europe du vingtième siècle.

– Malgré le nationalisme exacerbé, et même le bellicisme *d'une fraction de l'opinion*, tant en France qu'en Allemagne, l'attitude de chacun des deux pays face à la guerre avant 1914 était donc très différente. Quelles ont été les réactions en France, passé l'enthousiasme du début ? Comment la France envisageait-elle la guerre et comment a-t-elle vécu 1914 ?

– D'abord, Jean-Jacques Becker, dans une intervention magistrale basée sur son grand livre, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques), un livre pour lequel il avait étudié les rapports des préfets et, bien sûr, d'autres sources, a retracé *« la genèse de l'union sacrée »*. Il a parfaitement montré qu'à côté des gens qui, dans Paris, parcouraient les rues en disant *« A Berlin ! »*, et qu'à côté des trains emportant des soldats couverts de fleurs, grisés par la perspective d'une guerre brève et victorieuse, il y eut des réactions tout à fait différentes dans l'ensemble de la population, surtout dans les provinces où les paysans furent obligés de quitter leurs familles.

» Cette guerre a été finalement ressentie en France plus tôt qu'ailleurs comme une lourde tâche et comme une grande menace qu'il fallait affronter et vaincre.

» C'est la différence entre une nation qui était depuis longtemps – si j'ose dire – la propriété du peuple, et une puissance comme l'Allemagne, encore caractérisée par des « facteurs féodaux ». L'Allemagne avec, à sa tête, une monarchie et une hiérarchie militaire qui, après les grands succès remportés par les Allemands et les Prussiens au dix-neuvième siècle, croyaient un peu à une politique de puissance avec l'assentiment d'un peuple auquel on refusait tout pouvoir de décision.

– S'il y a eu cheminement progressif vers la guerre – par des voies différentes certes – en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France, celle-ci a en fait éclaté au moment où toutes les tensions s'étaient relâchées. *« Contrairement à une idée admise*, soulignait Jean-Jacques Becker lors du colloque, *ce serait plutôt la baisse de la psychose de guerre que l'augmentation de son intensité qui aurait créé les conditions favorables à l'éclatement de la guerre. »*

– C'est un phénomène curieux. En 1912, la crise européenne était telle que tout le monde pensait un peu à une guerre possible presque immédiatement. Au début de 1914, tout s'était calmé comme par miracle, et l'été commença dans une atmosphère plutôt tranquille, malgré – c'est incroyable, mais vrai – le fameux attentat et la mort de l'archiduc autrichien.

» Pendant plusieurs semaines encore dans les différents pays, on a cru ou bien à la paix, ou bien à un conflit localisé. Et c'est finalement seulement vers la fin du mois de juillet qu'il fallut se rendre à l'évidence et constater le caractère désormais inévitable du conflit de plus en plus étendu étant donné que l'état-major général allemand demandait la traversée de la Belgique, ce qui provoquait en même temps l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne. Il faut donc distinguer les événements politiques et le conditionnement général, et cela aussi, je crois, est un peu le résultat de notre colloque.

– Quel enseignement peut-on tirer de vos travaux en 1985 face aux problèmes de guerre et de paix qui préoccupent beaucoup les esprits aujourd'hui ?

– Je crois que les réactions simples, en dépit de leur *grande* valeur morale, telle la réaction qui consiste à dire « plus jamais ça ! » sont profondes et touchantes, mais elles ne suffisent pas. Je crois que nous devons aller plus loin et étudier comme nous l'avons fait la situation de l'Europe autour de 1900, et là, le résultat est quand même assez accablant.

» A cette époque-là, une grande partie de l'opinion politique des différents pays était préparée à une guerre que l'on jugeait presque inévitable. Cela variait certes d'un pays à l'autre. En Allemagne, comme l'a souligné Wolfgang J. Mommsen, le fatalisme face à la guerre *« n'était, en fin de compte, que le résultat de deux décennies d'agitation nationaliste que la politique officielle n'avait jamais été capable de contenir »*, et cette croyance était plus répandue qu'ailleurs. Mais c'était quand même un état d'esprit très dangereux pour la paix.

» Je crois que le devoir des hommes d'Etat est de veiller à ne pas provoquer de situation porteuse en soi du risque de guerre. L'idée essentielle ne doit pas être seulement de promettre d'aimer la paix, mais de travailler à faire naître les conditions politiques dominées par l'idée d'une coopération et d'un arbitrage plutôt que d'amener une situation conflictuelle qui ne permet plus finalement d'autre issue.

» Bien sûr, aujourd'hui, nous vivons l'âge atomique, qui est d'un côté terrible et d'un autre côté nous préserve, d'une certaine façon, d'une entrée trop facile dans un grand conflit. Les conditions ont beaucoup changé. Mais je pense que l'étude de la situation psychologique des différentes nations est plus importante que celle des simples événements politiques. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE WALTER.

(1) *1914 : les Psychoses de guerre ?* édité par le Centre régional de Rouen de documentation pédagogique. 258 pages. 130 francs.

